EXTRA

La Patrie

TEMPERATURE
BEAU
Max. aujourd'hui, 25 — Min. aujourd'hui, 3
Baromètre, hier, 30.06 — aujourd'hui, 29.77
L'an dernier, Maximum, 37 — Minimum, 17
Voir détails page 17

53 ANNEE—No 260 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, MARDI 29 DECEMBRE 1931 | Membre de la C. P. | —20 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

BELLE VIGUEUR DES PRIX A WALL STREET AUJOURD'HUI.—BRAZIL VEDETTE A MONTREAL A 12½

LES ÉTATS-UNIS REFUSENT LEUR COLLABORATION

Même officieuse, à une conférence des réparations

Ce congrès, tenu de préférence à Lausanne, à partir du 18 ou du 20 de janvier, traiterait également de la situation économique mondiale.

WASHINGTON, 29 décembre—(Presse associée). M. Ogden Mills, sous-secrétaire du trésor, déclare que les Etats-Unis n'ont pas été invités à prendre part même officieusement à la conférence des réparations et qu'ils n'y prendront pas part même s'ils en sont priés.

DEMANDE COLLECTIVE

LONDRES, 29. — (Presse associée). — On entrevoit en certains milieux la possibilité pour la conférence internationale des dettes et des réparations de cadres plus étendus que ceux qui lui furent d'abord assignés.

Certains journaux formulent l'opinion que la participation américaine à la conférence sera particulièrement bien accueillie par la Grande-Bretagne. Le bruit court dans les milieux politiques que l'Angleterre et la France vont collectivement solliciter cette collaboration.

LA SITUATION ECONOMIQUE

Le "Daily Herald" affirme la possibilité que les cadres de la conférence soient élargis de manière à embrasser toute la situation économique et opine que cela dissiperait les objections américaines.

La date et le lieu de la conférence semblent aujourd'hui plus incertains que jamais. On préconise maintenant Lausanne, plus rapprochée de Genève que La Haye.

Quant à la date, elle serait reportée du 18 au 20 ou même au 25 janvier.

LES DELEGUES BELGES

BRUXELLES, 29. — (Presse associée). — Le gouvernement belge sera représenté à la prochaine conférence des dettes de guerre et des réparations par le premier ministre Renkin, le ministre des affaires étrangères, M. Paul Hymans, et le ministre des affaires étrangères, le baron Houtard.

DUPLICE

PARIS, 29. — Comme par le passé, déclare le "Temps", la France est désireuse de resserrer ses relations avec l'Angleterre.

"L'opinion française n'a jamais cessé de considérer que dans toutes les circonstances internationales sérieuses une politique concertée entre la France et l'Angleterre serait la garantie la plus sûre du maintien de l'ordre et de la paix en Europe", dit ce journal.

De son côté, Jacques Bainville historien et membre de l'extrême droite, dit dans la "Liberté":

"La nature des circonstances conduit et doit conduire à une entente cordiale. Que la France et l'Angleterre unissent leurs vues et leurs actes."

LES CHEMINOTS DES E.-UNIS DELIBERENT

Au sujet du chômage et de la réduction de leurs salaires.

CLEVELAND, Ohio, 29 (Presse associée).—Les représentants des 1,250,000 cheminots américains se réunissent ici aujourd'hui pour fixer la date des négociations au sujet du chômage et du projet de réduction de 15 pour cent des salaires.

Les pourparlers auront lieu à Chicago entre l'Association des syndicats et neuf présidents de chemins de fer.

On s'attend que la conférence commence dans le semaine du 10 janvier. La date dépendra du temps que les syndicats mettront à autoriser leurs chefs à négocier avec les représentants des chemins de fer.

Alliance de Hussards

OTTAWA, 29. — Sa Majesté le Roi a approuvé l'alliance des Hussards du Roi canadiens de la milice active non permanente du Canada avec le 3ème régiment des Hussards du Roi de l'armée anglaise. C'est l'avis qu'a reçu le ministère de la Défense nationale hier. Les Hussards canadiens furent organisés en 1873.

DERNIÈRE HEURE

Nouvelles étrangères

REDUCTION DE SALAIRES REFUSEE

HALIFAX, 29. — (Presse canadienne). — Nous avons décidé de ne pas accepter de réduction de salaire", a déclaré au gouvernemen tet aux patrons, aujourd'hui, le président des Mineurs-Unis du district numéro 26.

ACCORD D'ICI A DEUX MOIS

NEW-YORK, 29. — En dépit des divergences d'opinion entre Londres et Paris au sujet des réparations et des dettes alliés, les principaux banquiers prédisent aujourd'hui un accord d'ici à deux mois sur cette question.

L'AIDE FINANCIERE A TERRE-NEUVE

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 29. — (Presse canadienne) Les banques canadiennes ont fait connaitre au premier ministre sir Richard Squires, aujourd'hui, les conditions auxquelles elles consentiront à venir en aide au gouvernement de l'île.

PILLAGE D'UN VILLAGE AMERICAIN

PINE-RIVER, Minnesota, 29. — Six hommes, armés de mitrailleuses et de carabines, se sont emparés ce matin du village qui compte 410 habitants, ont assommé le constable, détenu pendant deux heures un certain nombre de citoyens et ont pillé les magasins.

L'ANNEE LA PLUS CHAUDE

WASHINGTON, 29. — Les dossiers officiels du bureau fédéral de météorologie font voir que l'année qui s'achève a été la plus chaude dont on ait souvenir pour presque tous les Etats.

LA CONSTRUCTION DE CE PAQUEBOT

LONDRES, 29 décembre. — Le premier ministre Ramsay MacDonald a formulé aujourd'hui l'opinion que l'on ne reprendrait probablement pas la construction du nouveau paquebot de la Cunard avant Pâques.

Nouvelles de sport

ECHANGE IMPORTANT DANS LA LIGUE NATIONALE

NEW-YORK, N.-Y., 29. — Le club New-York Américains de la ligue de hockey Nationale a annoncé, aujourd'hui, la complétion d'un échange par lequel Tommy Fillmore et Bert McInenly des Falcons de Détroit se joindront aux Américains en échange de Happy Emms et Frank Carson. Fillmore et McInenly, tous deux ailes, seront envoyés aux New-Haven Eagles, équipe des Américains dans la ligue Canado-Américaine pour remplacer Emms et Carson qui sont maintenant avec le club New-Haven. Les joueurs de Détroit se rapporteront au gérant Gerard des Américains demain alors que Emms et Carson seront dans leurs nouveaux uniformes, croit-on, en temps pour jouer contre les Rangers, vendredi soir.

ÉDITION FINALE
FINANCE ET SPORT

PROPOSITION DE PAIX FAITE PAR M. GANDHI

Son absence aurait fait perdre du prestige au chef nationaliste.

Bombay, Inde, 29 décembre. (Presse associée.)—Gandhi a télégraphié aujourd'hui au vice-roi, le comte de Willingdon, pour lui demander si les récentes ordonnances étendant les pouvoirs des gouvernements du Bengale, des Provinces-Unies et de la province de la frontière nord-ouest, mettaient fin aux relations pacifiques entre le gouvernement et le parti du congrès.

Il demande aussi une entrevue du vice-roi afin de solliciter ses conseils et son appui en vue d'une entente à l'amiable.

PERTE DE PRESTIGE

Bombay, 29 décembre.—Gandhi a déclaré hier, qu'il n'hésiterait pas à sacrifier un million de vies humaines pour la liberté de l'Inde.

Il parlait à 50,000 nationalistes capuchonnés de blanc, réunis dans un champ pour entendre son premier discours depuis son retour de la conférence de Londres.

La foule était beaucoup moins considérable que celles devant lesquelles il a parlé avant son départ pour Londres, et des observateurs prétendent qu'il a perdu du prestige.

PEU D'APPLAUDISSEMENTS

Ses auditeurs n'ont pas souvent applaudi.

"Si la bataille est inévitable, je ne doute pas que tous les fils de l'Inde feront leur devoir", de dire le mahatma.

"Toutefois, j'essaierai d'éviter à la nation une si terrible épreuve; mais d'autre part, il n'y a pas lieu d'espérer, je n'hésiterai pas à vous demander de prendre votre part des souffrances."

CONTRE LES BALLES

Dans un autre discours prononcé devant la Ligue du Bien-Etre de l'Inde, M. Gandhi a déclaré qu'il conseillerait la coopération avec les comités de la Table Ronde si les ordonnances étaient révoquées "mais ce que j'ai entendu dire depuis mon arrivée à Bombay laisse peu d'espoir de coopération à moins que je ne perde tout sens de dignité personnelle."

Il ajouta: "Dans la dernière lutte, vous deviez faire face à des coups insignifiants; maintenant, vous devrez vous battre contre des balles."

DENONCIATION

Lossiemouth, Ecosse, 29 décembre.)—Le premier ministre Ramsay MacDonald a dénoncé les agitateurs indiens, hier soir, dans une énergique déclaration à propos des affaires indiennes.

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame ouest.

Abitibi Power & Paper—100 à 3, 10 à 3.

Brazilian Traction—5 à 11 7-8, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 20 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 5 à 12, 10 à 12, 5 à 12, 25 à 12, 100 à 12, 100 à 12, 5 à 12, 25 à 12, 50 à 12, 50 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 75 à 12, 50 à 12, 25 à 12, 4 à 11 7-8, 1 à 11 7-8, 200 à 12, 30 à 12, 10 à 12, 30 à 12, 25 à 12, 20 à 12, 10 à 12, 10 à 12, 25 à 12, 10 à 12, 50 à 12, 50 à 12.

Can. Pac. — 35 à 14 3-8, 10 à 14 3-8, 50 à 14 1-8, 10 à 14 1-4.

Can. Cement—5 à 6 1-2.

Int. Nickel—25 à 9 1-2, 5 à 9 1-2.

Massey-Harris—15 à 4.

McColl Frontenac—25 à 9 7-8, 25 à 9 7-8, 25 à 9 7-8.

Montreal Power—1 à 38.

Bell—1 à 119, 1 à 119, 1 à 119.

Lake of the Woods—5 à 6.

Cockshutt Plow—15 à 4 1-2.

Abitibi Pfd—50 à 7.

Can. Car—5 à 6 5-8, 10 à 6 5-8, 30 à 6 5-8, 20 à 6 5-8.

Can. Cement Pfd—2 à 66 1-2.

Shawinigan—28 à 33.

Steel of Can.—2 à 22, 2 à 22, 1 à 22.

Winnipeg—10 à 5 3-4.

Gypsum Lime & Alabastine—10 à 5.

Cons. Smelting—5 à 66.

War Loans 1937—3000 à 105.10.

VENTES DE 2 H. 30 A 3 H.

Brazilian Traction Light and Pow—10 à 12 1-8, 25 à 12, 25 à 12, 5 à 12, 25 à 12, 25 à 12, 50 à 12, 50 à 12, 25 à 12, 200 à 12 1-8, 150 à 12 1-8, 5 à 12 1-8, 25 à 12 1-8, 100 à 12 1-8.

Can. Pacific—25 à 14 1-4, 10 à 14 1-8, 25 à 14 1-8, 25 à 14 1-8, 5 à 14.

Can. Cement—20 à 6 1-4.

Massey-Harris—20 à 4, 5 à 4, 5 à 4.

Int. Nickel—50 à 9 3-4.

Bell Telephone—1 à 119.

Can. Car and Foundry—5 à 6 1-2.

Cons. Smelting and Mining—5 à 66 1-2, 5 à 67, 10 à 66.

Can. Cement priv.—10 à 66.

Abitibi Pw and P. priv.—50 à 6 1-2.

Steel priv.—5 à 29, 10 à 30.

TRANSACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours du Mardi 29 Décembre

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Clôture	Offre	Demande
Abitibi		..	..	3	3	3½
Alberta Grain	..	..	..	..	4	7
Asbestos Corp.	..	..	..	..	25	
Atlantic Sugar	..	..	..	..	22½	Yin.
Bell Telephone	11			11		
Brazilian	11	12⅛	11	12⅛	12	12⅛
B. C. Packer		..	..	1	1	1¼
B. C. Power					26	Min.
Can. CeUent	6½	6½	6¼	6¼		..
Can. Power w Paper					66	..
Can. Car	6½	6¾	6½	½	..	..
Can. Ind. Alcohol	1½			1½		
Can. Pacific	14	14½	14	14	14	14¼
Cockshutt Plow	4½			4½	4¾	5
Con. SUelting	66	67	65	66	66	
Dominion Bridge	..	..	..	..	27	Min.
Dominion Glass	..	..	..	..	82	Min.
DoUinion Textile	..	..	..	..	63¼	Yin
Fraser	1¼	..	..	1¼		
Gen. Steel Wares	2⅜	..	..	2⅛	3	2¼
Gurd Chas	..	..	..	..	21	Min.
Gypsum & Lime	5	..	..	5	5	Min.
Qamilton Bridge	..	..	..	..	7	Min.
Inter. Gickel	9½	9¼	9½	9⅝	9½	9⅝
Lake of the Woods	6	..	..	6	6	6¼
Massey Qarris	4	..	..	4	4	4⅜
YcColl-Frontenac	9¼	..	..	9¼	9¼	Min.
Yontreal Power	38	..	..	38	38	Min.
Gat. Breweries	24	..	..	24	24	Min.
Nat. Steel Car	..	..	..	..	12½	Yin.
Power Corp	..	..	..	..	36½	Min.
Price Bros	..	..	..	..	25	Yin.
St. Lawrence Corp	..	..	..	..	..	1¾
Shawinigan	33	..	..	33	33	Min.
Sherwin-Williams	..	..	..	..	21	Min.
Simon w Sons	..	..	..	..	17	Yin.
Sou. Can. Power	..	..	..	..	29	Yin.
Steel of Canada	2⅜	22	21⅞	22		22
Winnipeg Electric	5⅝	..	..	5¾	5¾	6½
Privilégiées—						
Abitibi	7		6½	6½	6½	7¼
Can. CeUent	66	66½	66	66		67
Can. Car	15	..	..	15	15	15¼
Steel of Canada	29	..	..	29	..	
Banques—						
Canadienne	..	..	..	..	164¾	Min.
Commerce	..	..	..	..	136	Min.
Yontréal	..	..	..	..	235	Min.
Gouvelle-Ecosse	..	..	..	..	284	Min.
Royale	..	..	..	..	231	Yin.

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Mardi 29 Décembre

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy
Edifice Aldred, Place d'Armes.

Ventes	STOCKS	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
.....	Beauharnois	3½	3½	3½	3½
.....	B. A. Oil	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
.....	C. Vickers	2		2	2
.....	Dom. Stores	17⅝	17⅝	17½	17½
.....	Home Oil	40	40	40	40
.....	H. Walker	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
.....	Imp. Oil	9⅞	10	9⅞	9⅞
.....	Imp. Tob.	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
.....	Int. Pet.	11	11	11	11
	Mines:—				
.....	Abana	4	4	4	4
.....	Big Missouri	15	15	15	15
.....	Moss Mines	33	33	29	29
.....	Noranda	15.00	15.50	15.00	15.25
.....	Sherritt	63	63	63	63
.....	Siscoe	53	53	52	53
.....	Cosgrave	3¼	3¼	3¼	3¼
.....	Per. Glass	50	50	50	50
.....	Howey Gold	30	30	30	30
	STOCKS DIVERS:—			Offre	Dem.
	Assoc. Breweries			5¼	5½
	Assoc. Oil			5	.....
	British-American Oil			9½	.....
	Can. Malting			12	.....
	Cosgrave Brewery			3¼	3½
	Distiller-Seagram			5½	6
	Imperial Oil			9⅞	10
	Inter. Petroleum			10⅝	11⅞
	Mitchell, Robert			.....	8
	Regent Knitting			1½	1⅞
	Reliance Grain			6½	8½
	Walker, Hiram			2⅞	2⅞
	Utilités publiques:—				
	Inter. Utilities A			7½	8
	Inter. Utilities B			1½	2
	Mines:—				
	Noranda			15.00	15.50
	Siscoe			.....	55
	Teck Hughes			4.65	4.75
	Moss Mines			29	32
	Sullivan			10	11
	Sherritt			.....	65½
	Lake Shore			27.50	27.95

FAILLITES EN PLUS GRAND NOMBRE POUR LA PROV. DE QUEBEC

98 faillites pour le mois d'octobre, dont 48 pour Montréal. — Statistiques comparatives.

Le rapport du bureau fédéral de la statistique accuse une augmentation dans le nombre des faillites, pour le mois d'octobre, 1931, en regard de celui du mois correspondant de l'an dernier.

Les faillites commerciales se chiffrent à 226, pour octobre 1931, comparées à 216, pour octobre 1930, et à 165, pour septembre 1931. Les passifs respectifs se totalisent à $12 378,306 comparés à $4,017,101 en octobre 1930. Mais cette augmentation est surtout imputable à la faillite de deux importantes maisons de courtage montréalaises. Le montant des passifs pour septembre 1931 se chiffrait à $5,166,575.

Les faillites commerciales dans le Québec, pour le mois d'octobre dernier se totalisent à 98, en regard de 67 pour le mois précédent, et de 93 en octobre 1930. Le passif se chiffre à approximativement $9,252,000. 48 de ces faillites ont été déclarées dans la ville de Montréal avec un montant de $7 997,000 environ de passif.

Pour l'Ontario, le nombre des faillites est de 78 comparé à 58 pour le mois précédent, et 57 en octobre 1930. Le passif se totalise à $1,327,000 dont 27 faillites pour Toronto, avec un total de $462,000 de passif.

M. ART. HENDERSON DE RETOUR CHEZ LUI

Il ne veut pas parler de désarmement pour le présent.

LONDRES, 29. (Presse canadienne). — L'honorable Arthur Henderson, choisi pour président de la conférence de désarmement de Genève est arrivé de Cannes, hier soir.

"Je n'ai pas l'intention de parler de désarmement maintenant, dit-il, pour la raison que j'en aurai peut-être beaucoup à dire à l'avenir".

La National Bank ferme ses portes aujourd'hui

GERMANTOWN, N. T., 29. — La National Bank de Germantown a fermé ses portes aujourd'hui et elle a demandé au contrôleur de la finance de voir à ses affaires.

L'an dernier on découvrit que Clyde de Witt, alors vice-président de l'institution s'était mésapproprié de la somme de $64,000 des fonds de la banque, et depuis lors, le public avait retiré sa confiance en la banque. C'est la raison qui selon les directeurs les a forcé à agir de la sorte.

FERMETURE A NEW-YORK AUJOURD'HUI

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

	Ouv.	Ferm.
Abitibi P. P.	2 1-8	2 1-8
Adams Ex.	3 5-8	3 3-4
Air Reduc	49	50 3-8
Allied Ch.	65 1-8	67 1-4
Allis Chal.	11	11
Am. Beet Sug.	1-2	3-8
Am. Can	59 1-4	59 7-8
Am. C. & F.	5 3-4	6 1-4
Am. & Fgn. Pow.	6 5-8	6 7-8
Am. Int. C.	5 1-4	5 1-4
Am. Loco	5 1-4	5 1-4
Am. Pow & Lt.	13 1-2	14 1-2
Am. Radiat.	6 1-4	6 5-8
Am. Smelt.	18 1-4	18 1-2
Am. Steel Fdry	5 7-8	6 1-8
Am. Sugar	36 3-8	36 3-8
Am. T. & T.	112 7-8	115 5-8
Am. Tob.	65 1-4	67 1-2
Am. Water Works	26	26 7-8
Anaconda	10 1-8	9 3-4
Atchison	81	82 1-2
Atl. Coast	27	28 5-8
Atl. Ref.	8 3-4	8 7-8
Auburn	123 3-4	129
Bald. Loco	5	5 1-4
Balt. & Ohio	14 5-8	15 1-8
Barnsdall Corp.	4	4 1-8
Beth. Steel	17 1-2	18 1-8
Bordens Co.	36 7-8	37 1-8
Brook. Man. Tran	32 3-8	32 5-8
Brook Union Gas.	73 1-4	73 1-4
Can. Dry Ginger A.	10 1-2	11
Can. Pac.	14 1-2	14 1-4
Cer de Pas	11 1-2	12
Ches. & Ohio	26	27 3-4
Chgo. Gt. W. pfd.	10 1-2	10
Chrysler	13	13 1-2
C.M. & St. P.	1 3-4	1 7-8
C.M. & St. P. Pfd.	2 1-2	2 1-2
C.R.I. & P.	8 7-8	9
Coca-Cola	102 1-4	104 3-8
Col. G. & E.	12 1-8	12 3-8
Congoleum Co.	8 3-8	8 1-4
Cons. Gas	58 3-4	59 3-8
Cont. Bak. "B"	1-2	5-8
Cont. Can.	33 5-8	35
Cont. Ins.	19 3-4	21 1-2
Corn Pr	39	40 3-8
Cont. Motors	1	1 1-8
Crucible S.	20 1-4	20 3-4
Cuba Co.	1	1
Davison Ch.	3 5-8	3 3-4
Del. & Hud.	69 1-2	72
D. L. & W.	20	20
Detroit Edison	112 1-2	114 3-4
DuPont	53	54 1-4
East Kodak	78 1-2	80 1-4
Eaton Axle	5 5-8	5 5-8
Elect. Pow. & Lt.	10 3-8	11 1-4
Erie	5 5-8	5 3-4
Erie 1st pr	7	7
Fidelity Phoenix	25 1-2	27
Freeport Texas	16 1-8	16 1-8
Gen. Asphalt	11	11 1-4
Gen. Cigar	29 1-4	29 1-4
Gen. Electric	24 1-8	24 5-8
Gen. Motors	22	22 3-4
Gen. Ry. Sig.	22 1-4	23
Gillette Safeyt R.	10 5-8	11 1-2
Goodrich (B.F.)	3 5-8	3 5-8
Goodyear Tire	14 1-2	15 1-2
Granby Mining	5 7-8	5 5-8
Gt. Nor. pr XD	17	16 1-8
Gt. No. Or. ctfs	11 1-2	12 1-2
Gt. West. Su.	6	6
Gulf St. Stl.	4 7-8	4 7-8
Houston Oil	17 1-4	17 1-2
Hudson Mt	10	10 3-8
Inland Steel	21 1-2	22 1-2
Inspir. Cop.	3 4-8	3
Int. Com. Eng.	1-2	1-2
Int. Mer. Mar.	3	3
Int. Nickel	7 5-8	7 3-4
Int. Tel. & Tel.	7 7-8	7 7-8
J. Kayser	7 3-8	7 1-4
Kan. C. S.	8	9
Kelsey Hoyes W.	3 1-8	3 1-4
Ken'cot Cp	10	10 5-8
Legget Myers "B"	45 1-4	46
Lehigh Val.	10 3-8	10 3-8
Loews Inc.	25 5-8	26 1-2
Lou. and N.	21 1-4	22
Lorellard Co.	11 7-8	12 1-8
Mack Trk	13 1-4	14 3-8
Miami Cop.	3	3
Midcont Pete	5 1-2	5 3-4
M. K. and T.	4 3-4	5
M. K. and T. pr.	11 5-8	12
Mo. Pacific	7	7 1-2
Mo. Pacific pr.	13	13 1-4
Mont. Ward	6 7-8	7
Mullins Body	8 1-2	8 1-2
Nash Mot.	15 1-8	16 1-8
Nat. Biscuit	38 3-4	40
Nat. Cash Reg.	7 1-2	7 5-8
Nat. Pow. and Lt.	13 3-8	13 7-8
N. Y. Cent.	28 3-4	29 1-8
N.Y., N.H. and H.	18 3-4	20
Nor. and West.	115	119
Nor. Amer.	30 5-8	32 1-4
Nor. Pacific	15	16
Owens Bottle	20 1-2	20 1-8
Otis Elevator	19 1-2	19 3-4
Peerless Mtr	3	3
Penn. R.R.	18	17 5-8
Phillips P.	4 1-8	4 1-4
Pressed Steel	1 1-4	1 1-4
P. S. C. N. J.	52 5-8	53
Pullman	15 1-4	16 3-8
Pure Oil	3 7-8	3 7-8
Radio Corp.	5 1-2	5 1-2
Reading	31	30
Remington T.	1 7-8	2 1-8
Rep. I. and St.	4 1-4	4 1-8
Roy. Dutch	13 3-4	14 1-8
Schulte Ret. Stores	4	4
Sears Roebuck	32 1-2	33 3-8
St. L. S. F.	3 1-8	3
Shell U. Oil	2 3-4	2 7-8
Simms Pete	3 3-4	4 1-2
Simmons Co.	7	7
Sincl. Con.	4 1-8	4 3-8
Skelly Oil	2 3-8	2 1-8
South. Cal. Edison	30 1-8	30 1-2
South. Pac.	27	25 7-8
South R. R.	7 7-8	7 1-4
Stan. Gas and Ele.	26 3-4	28
S. O. Cal.	23 7-8	24 7-8
S. O. N. J.	26 1-2	27
Stewart-Warner	5	5
Studebaker	11 1-8	10 7-8
Tenn. Cop. and Ch.	2 1-8	2
Tex. Co.	10 1-2	11
Tex. Gulf Sulph.	22	22 3-8
Tim. Rol. B.	16 5-8	17
Tobacco Products	2 7-8	2 3-4
Union Carbide	28 5-8	29 1-2
Union Pac.	71 3-4	71
United Fruit	19 3-4	20 1-2
U. S. C. I. P.	11 1-8	12 1-4
U. S. Ind. Al.	24 5-8	26 1-8
U. S. Real and Im.	5 5-8	5 5-8
U. S. Rubber	3 4-8	3 5-8
U. S. Rub. 1st pfd	7	7 1-2
U. S. Steel	36 7-8	38
Vanadium Corp.	12 5-8	13 1-4
Wabash	1 1-8	1 1-4
Wab. pr. A.	2	1 3-4
West. Airbrake	13 1-4	12 5-8
West. Mfg	22 7-8	23 3-4
Weston Elec.	7	7
White Motors	8 1-8	8 1-4
Willys-Overland	2 1-8	2 1-8
Woolworth	38 1-2	39 1-2
Wor. Pump Co.	18 1-2	18 1-2
Yale and Towne	8 5-8	8 7-8
Yellow Cab	3	3 1-8
Youngs. S. and T.	12 1-4	12

ACCLAMATION

SUDBURY, Ontario, 29. (Presse canadienne).—M. E. A. Collins a été réélu par acclamation, hier soir, pour la troisième fois, maire de Copper-Cliff. Le conseil a été également élu par acclamation.

BOURSE DE NEW YORK

L'affermissement de fin d'année, tant attendu à Wall Street, a enfin fait son apparition. — Gains dans tous les divers groupes de valeurs — Prises de profits sur la dernière heure. — Avances en partie réduites. —2,500,000 actions échangées.

NEW-YORK, 29. — Les prix étaient plus fermes sur le marché de New-York sur le milieu du jour, après avoir été plutôt faibles au début. La disparition des ventes dites "tax selling" contribua à rendre le ton du marché meilleur. Les activités étaient modérées cependant.

N-Y Central, Pennsylvania et Union Pacific accusaient de légers gains dans le groupe ferroviaire. Nat. Biscuit, Allied Chemical, et Union Carbide étaient au nombre des industriels à la hausse.

Les services publics enregistraient aussi de légères avances. Auburn attirait l'attention par une forte hausse de quelques points.

L'argent à vue était à 3 p. c. Bon nombre de stocks après avoir baissé à leurs bas niveaux du 17 décembre ne tardaient pas à s'affermir quelque peu.

Le marché paraît vouloir reprendre l'allure ascendante traditionnelle de fin d'année. U. S. Steel se distinguait dans le groupe des titres de l'acier.

Un mouvement de hausse dans les prix en fin d'année serait bien par les trusts de placements et les "holding companies", car il ne faut pas oublier que ces compagnies se basent sur les prix des stocks au 31 décembre pour prendre la valeur marchande des stocks détenus.

Les obligations des Cies de chemins de fer américains étaient plus fermes aujourd'hui, à cause des perspectives d'un accord probable sur la réduction dans les salaires des employés ferroviaires.

Les taux monétaires continuent d'être fermes en fin d'année. Les achats d'acceptations bancaires sont cependant moins élevés aujourd'hui.

La hausse des stocks se continua jusque sur la dernière heure sur le marché de Wall Street, aujourd'hui. Sur la fin de la séance, plusieurs valeurs reculaient quelque peu cependant à cause des prises de profits.

Am. Telephone gagnait 3 pts, puis en perdait 1. N.-Y. Central gagnait 2 pts et en perdait la moitié. Le marché clôtura ferme et le total des transactions atteignait environ 2,500,000 actions.

VENTES SUR LE CURB CET APRES-MIDI

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

B. A. Oil—25 à 9 5-8; 25 à 9 5-8; 25 à 9 5-8; 25 à 9 5-8.

Imp. Oil—25 à 10; 3 à 9 3-4; 5 à 9 7-8.

Dom. Engineering—10 à 20.

Noranda—5 à 15.40; 5 à 15.50; 100 à 15.50; 5 à 15.50; 15 à 15.60; 25 à 15.40; 10 à 15.40; 20 à 15.15; 25 à 15.10; 10 à 15.25.

Moss Mines—1000 à 29.

Howey Gold Mines—100 à 0.30.

Teck-Hughes—5 à $4.75.

NOS EXPORTATIONS DE GAZOLINE AUGMENTENT

OTTAWA, Ont., 29. — (Presse canadienne). — Les exportations de gazoline canadienne, comme la Naphta Oil, la Kerosene, et la Mineral Oil, ont considérablement augmenté, en novembre dernier, comparativement au mois précédent, et au mois de novembre 1930.

Les exportations de pétrole brut, par contre, ont sensiblement diminué.

HAUSSE DU BLE

WINNIPEG, 29—Les prix du blé clôturaient plus fermes sur le marché de cette ville aujourd'hui:

Le blé de décembre se fixait à 59 1-8 soit une avance de 1 3-8 ct.

Le blé de mai, clôturait à 63, soit une avance de 1 1-4 ct.

Le blé de juillet s'arrêtait à 63 3-4 soit une avance de 1 1-4.

BOURSE DE MONTRÉAL

Notre marché local est plus actif et plus ferme aujourd'hui. — Brazilian est vedette dans le groupe des services publics. — Smelters perd 1 point, puis en regagne autant. — Nickel se fixe à 9 3-4. — 6,463 actions échangées sur le Curb.

Les stocks se comportaient aussi mieux sur notre marché local aujourd'hui à l'exemple de Wall Street. Les changements enregistrés continuaient cependant d'être peu d'importance, à part quelques exceptions. Le volume des transactions était encore modéré, bien que les échanges fussent plus nombreux que durant les séances précédentes. Le calme des séances précédentes paraissait faire place à une activité plus forte. Sur la dernière heure, plusieurs stocks enregistraient de beaux gains, malgré le léger revirement provoqué à Wall Street par les nombreuses prises de profits effectuées en fermeture.

Brazilian était à la tête des activités dans le groupe des services publics et ce stock après avoir coté 1 point net plus haut ce midi à 12 cotait vers trois heures 12 1-2. Montreal Power à 38 était toujours à son prix minimum, de même que Bell Telephone à 119.

Brazilian subit plus de 2,900 échanges durant le cours de la matinée seulement. Nickel attirait aussi l'attention spéculative par sa fermeté et ce titre après avoir causé une hausse initiale de 3-8 pt à 9 1-2 se fixait à 9 3-4.

La belle tenue des obligations ferroviaires sur le grand marché américain fut un facteur de hausse pour le C. P. R., lequel s'élevait de 5-8 pt à 14 1-8.

Smelters après avoir fait une chute de 1 point à 65 remontait en fin de séance à 66.

Cement passait de 6 1-2 à 6 1-4. Steel of Canada gagnait 1-4 pt à 22.

Le volume des transactions était aussi plus élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut 6,463 actions échangées durant tout le cours de cette séance, comparé à 5,532 la veille.

Noranda était le titre le plus actif dans le groupe des titres miniers et ce stock après avoir perdu 10 cts au début à 15, s'élevait ce midi à 15,15 pour marquer en fermeture 15.25. Siscoe était ferme et clôturait à 53.

Les changements dans le groupe des pétroles étaient de nature fractionnelle et Imp. Oil se fixait à 9 7-8.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bruneau & Rainville, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

	Ouv.	Haut	Bas	Ctre
Acme G.	14	15	14	15
Ajax	104	104	102	104
Amulet M.	20	20	20	20
Bar.-Holl.	8½	9	8½	8½
Bidgood	10½	10½	10	10
Br. C. Plo.	300	360	300	350
Ca.-Tret.	15	15	15	15
Dome M.	975	975	955	955
Fal. Nick	100	100	100	100
Granada G	110	110	110	110
Hollinger	525	525	525	525
Home. Oil	40	40	40	40
Howey G.	31½	32	31	32
Keeley	24	24	23½	23½
Kir. Lake	53	54	53	53
Lake Sh.	2785	2785	2785	2785
Macassa	38½	38½	38	38
Mof.-Hall	7	7½	7	7½
Moss M.	32	32¾	29	29
Nipissing	115	115	115	115
Pi. Mines	2	2	2	2
Pr. Gold.	1½	1½	1½	1½
Sh.-Gord.	64	65	64	65
Siscoe	52½	52½	52	52½
Su. Basin	42	42	42	42
Syl. Gold	58	61	58	61
Tashota G	5	6	5	6
Teck-Hu.	47	475	470	475
Vipond	42	42	42	42
W.-A.-M.	75	75	65	65
W.-Harg.	275	283	270	283
HORS-COTE:				
Abana	5	5	5	5
Big Miss.	15¾	15½	15¾	15½
Ch. Res.	195	195	195	193
Eldorado	95	103	95	108
Hud. Bay	255	255	254	255
McLeod R	12	12½	12	12
Ventures	50	50	48	48½
CURB:				
Can. Kirk.	2¼	2¼	2¼	2¼
Ki. Town	13	13	13	13

HILO, Hawaï. — Le Kilauea a vomi plus de 260,000,000 de pieds cubes de lave depuis le commencement de son éruption de mercredi dernier.

LA BOURSE DE MONTREAL

MONDANITÉS

Déjeuner, aujourd'hui, chez mademoiselle Françoise Martineau en l'honneur de mademoiselle Ninie Demers.

Mesdemoiselles Cécile et Gertrude Denys donnent un bridge, aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Marie-Jeanne Archambault.

Mademoiselle Jeannine Dorval recevra intimement, ce soir.

Mademoiselle Suzanne Bender réunira quelques invités, ce soir.

M. et madame Gavin-L. Ogilvie, mademoiselle Betty Ogilvie et M. Hugh Ogilvie recevront en fin de semaine à leur résidence de Mont-Rolland. Les invités seront: mademoiselle Molly Ussher-Jones, mademoiselle Mimi de Lotbinière Harwood, mademoiselle Célia Cantlie, M. Tom Moore, Sir John Childs, M. Harry Price et M. George Baker.

M. et madame Georges-E. Clapin annoncent les fiançailles de leur fille, Henriette, avec M. Raymond Matte, fils de M. C. Matte, d'Outremont, et de madame Matte, décédée.

Le président et les membres du conseil du "Art Association of Montreal" recevront, vendredi après-midi, de quatre à six heures.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Thérèse Carignan, fille de M. et madame Raoul Carignan, de Ville LaSalle, avec M. Meredith-Tracy Howard, fils de M. et madame Tracy Howard, de Westmount.

Mademoiselle Juliette Legendre et M. Charles Legendre passeront le Nouvi-An à Québec.

M. et madame Charles Frémont et leurs enfants passeront le Nouvel-An à Montréal, les invités de M. et de madame L.-G. Beaubien.

M. et madame Robert Taschereau, de Québec, ont passé la Noël à Montréal.

M. et madame Montague Bate et leur famille étaient à Québec pour les fêtes de Noël, les hôtes de M. et de madame Robert-P. Kernan.

Madame Gaston Maillet s'embarquera, en février, pour un séjour de plusieurs mois en Europe.

Mademoiselle Yvette Chauveau se rendra à Québec, jeudi, où elle passera le Nouvel-An chez sa grand'mère, madame Chauveau. Mademoiselle Chauveau ira ensuite aux Eboulements et sera pendant quelque temps l'hôte de son frère, M. Gérald Chauveau.

Mademoiselle Betty Ogilvie part pour Ottawa, aujourd'hui, où elle passera quelques jours à l'hôtel du Gouvernement.

Mademoiselle Peggy Henderson est au nombre des invités au bal que donneront leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, à Rideau Hall.

M. et madame Alexandre Buchanan ont quitté Londres pour un séjour à Paris, avant de s'embarquer pour revenir au Canada.

M. et madame J.-M.-L. Crépeau et leur fille, Lorraine, de Québec, ont passé la Noël en ville, les invités de M. Isidore Crépeau, d'Outremont.

M. et madame Victor Lecrenier et leur fille, Nilly, se sont embarqués, ces jours derniers, à bord du "Montcalm", pour un séjour de quelques mois en Europe.

Mademoiselle Laurette Bourassa, fille du lieutenant-colonel Eugène Bourassa, décédé, et de madame Bourassa, de Notre-Dame de Grâce, dont les fiançailles avec M. Jean Berthiaume, fils de M. et de madame Arthur Berthiaume, d'Outremont, ont été annoncées. (Cliché V. Garcia)

Madame J.-A. Doyon et mademoiselle C. Doyon sont à Ottawa, pour le temps des fêtes, les invitées de M. et de madame Georges Doyon.

Mademoiselle Marie-Paule Tremblay, d'Ottawa, est actuellement en ville, l'invitée de madame Albert Harwood.

M. Pierre Pelletier était à Ottawa pour la Noël, l'invitée de M. et de madame Hermann Pelletier.

TROIS-RIVIERES.

L'honorable Juge Aimé Marchand et madame Marchand sont de retour de Montréal.

Mademoiselle Monique Lambert recevait les membres de son Club de Bridge, ces jours derniers. Mademoiselle Julienne Bisson et mademoiselle Lucile Pellier gagnèrent les prix.

Madame Georges Méthot est de retour de Québec.

Mademoiselle Andrée Méthot donnait une partie de Bridge jeudi. Mademoiselle Jeanne Bournival et madame Jean-Jacques Ryan gagnèrent les prix.

M. Ernest Turcotte d'Ottawa passera la fête de Noël aux Trois-Rivières.

Le docteur et madame Edmond Buisson ainsi que M. et madame L. Catellier passeront la Noël à Saint-François-du-Lac.

M. Charles Carignan de Montréal passe le temps des fêtes aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Yvette Dufresne a passé la Noël à Montréal.

M. et madame J.-E. Raymond et leurs fillettes passent le temps des fêtes à Québec.

Le docteur Charles Langlois, madame C. Langlois d'Outremont, ainsi que mademoiselle Marguerite Langlois et M. Henri Langlois de Sainte-Scholastique étaient les hôtes de M. et madame Maurice Langlois à la Noël.

Mademoiselle Reine Coutlée est aux Etats-Unis.

QUEBEC.

Soirée dansante, hier, chez lady Price. Les salons étaient décorés aux couleurs de Noël. Mademoiselle Jean Price recevait les invités avec sa mère.

Mademoiselle Betty Turner recevait à dîner, hier, avant la danse de lady Price.

L'honorable et madame L.-A. Taschereau ont donné une fête d'enfants, à l'occasion de la fête de Noël.

M. et madame André Taschereau ont passé la fête de Noël à Arthabaska, les invités de l'honorable et madame Joseph-Edouard Perrault.

Mademoiselle Gabrielle Deschamps, de Thetford Mines, passe quelques jours à Québec et loge à l'hôtel Clarendon.

M. B.-Oscar Filteau, et madame Filteau, annoncent les fiançailles de leur fille, Suzanne, à M. Paul Lesage, avocat, fils de M. Antonio Lesage et de madame Lesage, également de cette ville.

On annonce les fiançailles de M. René Couture, fils de M. et madam J.-A. Couture, de Québec, à mademoiselle Gabrielle Delisle, fille de M. et madame Jos.-C. Delisle, de Québec.

OTTAWA.

Son Excellence le gouverneur général accompagné de lord George Cholmondeley et de M. Aihusen ainsi que M. A.-E. Lascelles et le lieutenant D.-H. Fuller, r. n., sont partis, hier, pour Toronto.

Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough ont donné une réception intime à l'hôtel du Gouvernement, dimanche, pour les enfants de l'école Saint-Barthélémy.

Sir William et lady Clark ont reçu à dîner, mercredi dernier, en l'honneur des skieurs des Universités Oxford et Cambridge actuellement à Ottawa.

Sir Charles et lady Kingsmill recevra à dîner en l'honneur des skieurs des Universités Oxford et Cambridge.

Madame William Coristine a donné une danse, hier soir, en l'honneur de sa fille, Claudia. Madame Coristine qui recevait les invités, portait une robe française de satin noir avec touches de dentelle ivoire; son bouquet de corsage se composait de roses talisman. Les salons étaient décorés aux couleurs de Noël. Parmi les invités venus du dehors pour cette réception, on remarquait: mesdemoiselles Margaret Symington, Alison Coristine, Mary Baillie, Nancy Shorey, Betty Budden et Diana Greer, de Montréal.

Cartes de Fêtes

Notre assortiment est encore complet

Stationnement gratuit au "New Main Packing" boulevard Saint-Laurent près rue Notre-Dame.

GRANGER FRERES Limitée

54, rue Notre-Dame Ouest. — Montréal

LE BILL DILLON EST VERTEMENT CRITIQUE

Par M. Alphonse Patenaude à la réunion des Dames Conservatrices de Montréal. — Le suffrage féminin.

Au cours de la réunion de l'Association des Femmes Conservatrices de la cité et du district de Montréal, tenue, hier, en l'hôtel Place Viger, M. Alphonse Patenaude a dénoncé la mesure connue sous le nom de bill Dillon. Il a traité la législation récemment adoptée concernant les contestations d'élections, de "chose inique" et d'"insulte à la magistrature".

"Le gouvernement intervient ainsi dans une affaire qui est déjà devant un juge," dit M. Patenaude. Si les causes avaient été entendues à leur mérite, des jugements auraient été rendus en faveur des requérants, croit-il.

"Malheureusement, tout ce que nous pouvons faire est de critiquer cette loi et de protester énergiquement."

La première partie de la causerie de M. Patenaude fut consacrée à un historique du parti conservateur. En temps de détresse, l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada ont élu des partis de caractère conservateur au pouvoir, fit-il remarquer. Le parti conservateur aux jours de Cartier et de Macdonald avait été un parti d'ordre, de tradition, de discipline et de principe, et il en est de même avec le régime Bennett.

L'honorable premier ministre R. B. Bennett est le meilleur homme pour régler la situation actuelle, dit M. Patenaude. A cause de sa puissante énergie, de son patriotisme et de son dévouement au parti, il saura comment ramener la prospérité.

La situation économique actuelle est un résultat du trop long stage au pouvoir du gouvernement King.

La France doit sa prospérité aux mêmes principes que ceux du parti conservateur au Canada. Elle est gouvernée par des hommes aux principes très conservateurs qui appliquent à la France une politique de protection pour son marché, pour le développement de ses industries.

Par un vote de 49 à 9, l'association a adopté une motion endossant les efforts faits par les "organisations soeurs", sans distinction de parti, pour obtenir le suffrage féminin. La résolution fut lue par Mme N.-E. Gobeil; elle fut proposée par Mme Eugène Archambault et secondée par Mme Dion.

Pour stimuler l'intérêt dans les Arts au Canada

OTTAWA, 29. — Des reproductions des plus fameuses peintures de l'univers, travaux qui sont actuellement en possession de la Galerie nationale britannique, seront bientôt fournies aux écoles canadiennes à la suite d'un arrangement entre les syndics de la Galerie des Arts nationale et l'institution anglaise. Cet arrangement est dans le programme de la Galerie nationale du Canada de stimuler l'intérêt dans les arts parmi les jeunes du pays.

UN RECORD DE VITESSE

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le pilote Wallace de la Canadian Airways Limited vient d'établir un nouveau record pour la randonnée de Québec aux Sept-Iles ayant couvert cette distance en 2 heures et 5 minutes. Sur une bonne partie du parcours, Wallace a conduit son avion à deux cents milles à l'heure. Il revenait alors des Sept-Iles où il avait laissé une forte quantité de sacs de malle.

COMMISSION DE CONCILIATION QUI AURA MISSION D'ETUDIER CETTE REDUCTION DE SALAIRE

La proposition d'une réduction de salaire de 10 p. c. faite aux commis de chemin de fer à l'emploi du C. P. R. sera soumise à une commission.

Les membres de la "Brotherhood of Railway Clerks" ont accepté la proposition de la compagnie Pacifique Canadien de remettre à la discrétion d'une Commission de Conciliation le soin de prendre une décision sur la proposition d'une réduction de salaire de 10 pour cent.

C'est ce que nous annonçait M. F. H. Hall, vice-président de la fraternité.

Le C.P.R. a désigné Me Errol MacDougall, C.R. pour le représenter, cependant que la fraternité a désigné le professeur J. T. Culliton, de l'université McGill. On rapporte que M. MacDougall n'a cependant pas encore été officiellement nommé.

Il reste actuellement un président à nommer, nomination qui sera faite par le ministère du Travail et qui sera soumise à l'approbation des deux parties intéressées.

Seulement les employés du C.P.R. sont concernés dans cette proposition de réduction de salaire, les employés du C.N.R. ayant un différent contrat qui les lie à la compagnie.

Le C.P.R. fit la proposition d'une réduction de salaire en octobre dernier à prime abord, les employés refusèrent tout simplement de l'accepter, et protestèrent contre cette réduction de salaires. Au cours de novembre, la compagnie proposa que la question fut prise en considération par une commission, mais les employés protestèrent de nouveau.

On s'attend à ce que le président soit nommé ces jours-ci de sorte que l'étude de la question commencera dans les premières semaines de janvier.

UN DEBAT ANIME QUI S'ENGAGE A STE-ROSE

Aucune décision n'est prise sur le projet d'une unité sanitaire dans le comté de Laval-Deux-Montagnes.

SAINTE-ROSE, 29. — (Spécial à la "Patrie"). — Un vif débat s'est engagé sur la question des unités sanitaires au cours de la réunion des maires du comté de Laval-Deux-Montagnes, tenue hier, dans la salle du conseil de Sainte-Rose.

Le docteur L.-A. Chabot, du Comité d'Hygiène du district de Montréal, qui assistait à cette assemblée, s'est efforcé de démontrer la nécessité de telles unités dans tous les comtés de la province pour la protection du peuple. Mais aucune décision définitive n'a été prise et le projet reste à l'étude.

La salle était remplie, et pendant l'allocution du docteur Chabot, plusieurs objections lui furent posées, les unes avec une visible animosité. "La santé du peuple, dit alors l'orateur, à notre époque où la science a fait de tels progrès, ne peut être mise en danger avec autant d'inconscience. Cela est contraire à la morale et aussi à la Loi de la province de Québec. Les unités sanitaires ne sont pas choses nouvelles. Il y en a vingt-trois dans la province de Québec, répondant aux besoins de vingt-neuf comtés. L'Unité Sanitaire de Laval-Deux-Montagnes doit être créée à son tour".

Quoique les treize maires présents à cette assemblée fussent personnellement en faveur du projet d'établissement d'une unité sanitaire, deux seulement avaient été autorisés par leur conseil à voter en faveur de ce projet.

L'assemblée était sous la présidence du notaire Longpré, maire du village de Sainte-Rose.

LA MESSE DE MINUIT A SAINTE-BRIGIDE

M. le curé J.-P. Desrosiers, assisté de MM. S. Burque et A. Vigeant, chanta la Messe.

La chorale des hommes et des enfants, sous la direction de E. Sansfaçon, maître de chapelle, exécuta le programme suivant:

Minuit Chrétiens, Adam, soliste: A. Maillé; Kyrie, Gloria, Credo, A. Moortgat; Sanctus, Agnus, Messe en Sol de F. Marvet, Offertoire, Adestes Fideles, F. Dubois, soliste: J. Borsetti.

Pendant les deux messes basses: Hodie Christus natus es, S. Rousseau, solistes: R. Robitaille et E.-A. Sansfaçon. Les Cantiques de Noël, harmonisés par Gagnon, solistes: R. Beauchamp, l'échevin H. Dupuis, O. Giroux, E. L'Heureux, P. Raymond et R. Bond, ces deux derniers de la chorale des enfants.

M. C. Bérard accompagnait à l'orgue.

Le timbre de Noël

Il est encore temps d'envoyer son obole en faveur des petits tuberculeux.

Dans une enquête qu'il fit parmi les familles tuberculeuses visitées par les Infirmières du Service Social, le Directeur médical de l'Institut Bruchési révéla ce fait extraordinaire que 60 p. c. des enfants avait une taille et un poids subnormaux, et que la déficience du poids allait de 2 à 30 livres. Joignez à la contamination cette déficience et vous aurez, sous un choc quelconque, une combinaison qui sera de la tuberculose.

La prévention tuberculeuse chez l'enfant ne se limite donc pas à la séparation d'avec le crachoir de bacilles, elle réclame encore le relèvement physique des déficients.

L'Institut Bruchési s'est efforcé d'y porter remède en organisant au bord d'un lac, dans les Laurentides un camp de santé pour 500 garçons et fillettes. Les enfants qui y séjournent reçoivent une alimentation saine, abondante, variée et déterminée pour leur âge. Dans ce milieu salubre, au grand air vivifiant, le poids remonte.... Certains redeviennent normaux. La résistance physique revient; à preuve le grand nombre des réactions à la tuberculine, négatives à l'entrée, qui se révèlent positives au retour. Ce séjour au camp pendant les deux mois d'été, est encore bien insuffisant.

Nous félicitons la Commission des Ecoles catholiques d'avoir établi pendant toute l'année des cantines scolaires. Les résultats n'en peuvent être que merveilleux, surtout parmi les petits déficients que l'on rencontre abondamment dans les familles tuberculeuses.

Cependant, il faut viser surtout ces enfants-là. Le Camp de l'Institut Bruchési est déjà trop petit pour les besoins d'autre part il obère considérablement le budget de l'oeuvre. S'il ne reçoit pas l'aide du public, il devra restreindre ses activités. Et ce sera au détriment des pauvres petits enfants qui en ont un besoin extrême. Le Timbre de Noël pourra aider à cette oeuvre. Mais il faut que l'on se presse. La Campagne de vente est déjà avancée. Aujourd'hui nous demandons la charité pour les petits enfants de nos tuberculeux. Qui nous refusera? Achetons des Timbres de Noël.

DES AVEUX COMPLETS DE MAX FEIGENBAUM

Max Feigenbaum s'est avoué coupable hier après-midi, devant l'honorable juge en chef Greenshields, en cour d'assises. Le prévenu était accusé d'avoir fait entrer au Canada un automobile, évalué à $1,200.00 sans payer les droits de douanes. La sentence sera imposée le 11 janvier. Dans l'intervalle, Feigenbaum est libre sous cautionnement.

Une autre accusation a été logée contre le même individu et pour cette offense, c'est-à-dire d'avoir conspiré pour faire passer en contrebande au Canada, des marchandises d'une valeur de plus de $100,000, Feigenbaum subira son procès au prochain terme de février.

Quatre des co-associés de Feigenbaum, y compris son frère Charles, ont été trouvés coupables de la même offense durant le terme de mai et condamnés par l'honorable juge Greenshields à plusieurs années de pénitencier.

Les trois autres complices se nomment: Louis Miller, Louis Briskin et Joseph Lapalme. Miller est actuellement en liberté sous cautionnement. Il en appela du verdict de la cour d'assises et attend encore le jugement.

Petits pauvres en liesse

Une jolie fête pour les petits pauvres, protégés par Mlle Aurore Benoit, eut lieu, hier après-midi, à la résidence de son père, 4128 rue Parc Lafontaine.

Ce fut une très belle manifestation de charité pour les enfants moins fortunés que les autres. La distribution de beaux cadeaux se fit sous le distingué patronage de Mme Eudore Gobeil, présidente des Femmes Conservatrices de la filiale Saint-Jacques, dont Mlle Benoit est membre. Mme Gobeil et Mlle Benoit étaient accompagnées de M. et Mme Albert Laperre, M. et Mme Arthur Benoit, Mlles C. Y. et J. Daoust et M. J. Bouferce.

Mme Gobeil, présidente prononça une courte allocution, remerçiant au nom des petits enfants la générosité de Mlle Benoit qui avait organisé cette démonstration qui fut des mieux réussies.

POUR LA NOUVELLE ANNÉE SERVEZ LES

Clairets, Sauternes, Bourgognes

MARQUE DEPOSEE CALVET

LA MARQUE LA PLUS RENOMMÉE

J. CALVET & Cie.

BORDEAUX & BEAUNE, FRANCE

Maison fondée en 1808

LA MESSE DE MINUIT CHANTEE PAR MGR P. DESRANLEAU A SOREL

Un magnifique programme de chant a été exécuté dans les deux paroisses de la ville.

SOREL, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — La messe de minuit à Saint-Pierre de Sorel, fut chantée par Monseigneur Desranleau, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse et curé de Saint-Pierre de Sorel, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Gagnet et Salvail, du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Voici le programme: entrée, "Minuit Chrétien", d'Adam, par E.-B. Cardin; "Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus Nicum chorum". Soliste, "Benedictus qui venit", Chs Péloquin.

Offertoire: "Hodie Christus Natus est" de Rousseau. Credo Agnus, de Perrault, sur les airs de Noël. Messe de l'aurore: Noëls harmonisés, de Gagneau, "Il est né le Divin Enfant". Soliste, H. Dauphinais. "Çà bergers, assemblons-nous", soliste D. Matte. "Les Anges dans nos Campagnes", soliste A. Mondou. "Nouvelle Agréable". Soliste: Alph. Bourret. Messe du jour, Jésus de Nazareth, de Gounod, soliste, H. Denis. "Berger, Berger", vieux Noël, duo par E.-B. Cardin et Yéonide Robidoux. "Adeste Fideles", soliste, A. Charbonneau; quatuor, baryton, A. Charbonneau, 1er ténor, Dr Robidoux; 2e ténor, le docteur R. Farly; basses, Napoléon Lamoureux et Léo Messier. Directeur artistique, J.-W. Robidoux, organiste, Mme J.-W. Robidoux.

—A Notre-Dame de Sorel, le "Minuit Chrétiens" fut chanté par Joseph Grimard. Le choeur de chant de Notre-Dame sous la direction de M. Smile Rajotte, maître de chapelle, a rendu la première messe à deux voix égales, de J.-L. Battmann. Solistes: C.-A. Gendron, J.-E. Rajotte, L. Champoux, Alexis Péloquin, Joseph Grimard, L. Goulet. A la messe de l'Aurore le choeur des Enfants de Marie exécuta les cantiques de Noël. Mlle Yvette Larochelle, directrice et Mlle Thérèse Cadoret, organiste.

Noël est Passé

1932

s'approche

Les pères et mères soucieux de l'avenir de leurs chers petits enfants songent à ce que l'avenir leur réserve.

Seront-ils attachés au foyer — aimeront-ils à égayer eux-mêmes l'intérieur des accords de la musique. Les enfants qui aiment et jouent du pianos sont presque toujours à la tête des autres matières dans leurs classes.

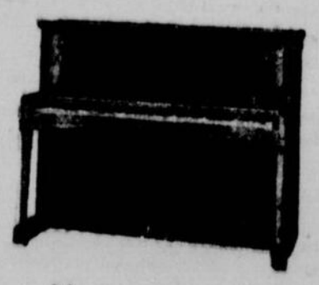

Un autre wagon de

Pianos Artistiques

vient de nous arriver

Un piano WILLIS durera toute une vie et coûtera à peine quelques dollars de plus qu'un piano ordinaire.

Ecrivez ou téléphonez pour les imprimés.

WILLIS & Co.

LIMITED

1220-1224, Rue Ste-Catherine Ouest

Angle Drummond

Seuls représentants au Canada des Knabe, Chickering, Ampico et du célèbre Mason & Hamlin.

Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à la fin de l'année.

Exprimez vos Souhaits avec des Fleurs

NOUS LIVRONS N'IMPORTE OÙ AU MONDE.

SERVICE GARANTI PAR

Florists Telegraph Delivery Association

Pas de charges de livraison. Pas de charges d'échange

ROSES à partir de $3.00. AZALÉES

CYCLAMEN ET FUGÈRES à partir de $2.00

—3 MAGASINS—

Ste-Catherine et Guy — FItzroy 2491

Laurier et Ave du Parc — DOllard 4646

McKenna FLEURISTES

Hôtel Mont-Royal — PLateau 4550

Serres: 4500 Côte-des-Neiges — WEstmount 3258

Salon Ste-Thérèse

3511, RUE DORION — TEL. AM. 9108

ONDULATION PERMANENTE	$4.50
2 POUR	$8.00
PERMANENT À L'HUILE	$4.50
KOMOL OU PAPIER	50c
MARCEL	35c

SHAMPOO—TEINTURE

SATISFACTION GARANTIE

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, MARDI 29 DECEMBRE 1931 — PAGE TROIS

Si j'étais Camillien Houde...

L'élection du 24 août dernier a fait éclore d'innombrables conjectures quant à la répercussion qu'aura cette journée sur la carrière de M. Camillien Houde. Dans l'exaltation de leur succès qui dépassait de beaucoup leur attente, les libéraux ont tout d'abord pensé, ou affecté de penser, qu'ils avaient porté le coup de mort au plus redoutable antagoniste qu'ils aient eu à affronter depuis qu'ils ont été établis au pouvoir. N'ayant plus de siège à l'Assemblée législative, annonçaient-ils, il devra se démettre comme chef du parti conservateur, et, battu dans deux circonscriptions urbaines, s'il n'y renonce spontanément il sera à la prochaine occasion remplacé à la mairie de Montréal. Pour les libéraux, le scrutin du 24 août faisait augurer la rentrée imminente de M. Houde dans la vie privée. Mais à leur prévision se pouvait appliquer la formule "The wish is father to the thought". Au premier moment, cependant, il est juste de dire que les conservateurs ont été aussi déconcertés par le résultat désappointant de la dernière élection, et les rumeurs qui ont couru de la démission de M. Houde comme chef du parti ou comme maire ont paru plausibles à un certain nombre d'entre eux. Depuis quatre mois, cependant, le sentiment de stupéfaction qui les empêchait de voir clair dans la situation s'est dissipé. En outre, des événements se sont produits qui en ont sensiblement modifié l'aspect. Les conservateurs de Montréal et de la province se sont ressaisis et ont maintenant une idée arrêtée de ce qu'il doit advenir de la carrière de M. Houde. Il apparaît qu'ils ont recouvré une entière confiance en son étoile et attendent encore de lui de grandes choses.

"Que feriez-vous à sa place" ? ai-je demandé à nombre de personnalités éminentes du parti. Et je n'ai rencontré personne qui ait suggéré que les circonstances commandent à M. Houde de rentrer dans la vie privée.

Qu'il ait essuyé une défaite le 24 août, cela ne tire pas plus à conséquence que, par exemple, la défaite qu'essuya en 1925 M. Mackenzie King, à la suite de laquelle on vit le premier ministre libéral rélégué pendant plusieurs mois dans la galerie pendant les délibérations de la Chambre des Communes. Au surplus, avec la loi Dillon, M. Houde, battu avec son parti, n'est-il pas dans une position plus enviable que les libéraux victorieux, mais qui ont eu besoin de mettre leur "victoire" à l'abri par un coup de force déshonorant ?

Dans les deux champs où il a exercé jusqu'ici ses activités, M. Houde s'est révélé une force que son parti doit être désireux de faire servir à son avantage. Comme maire de Montréal, on a vu comment il a été apprécié de ses administrés lorsque, à l'expiration de son premier mandat, il a été réélu par une vaste majorité dans trente-quatre divisions urbaines sur trente-cinq. Comme chef du parti d'opposition à Québec, il a remué la province plus profondément qu'elle ne l'avait été depuis 1897. Il a insufflé dans les rangs de son parti son ardeur militante, il a galvanisé le parti conservateur à un tel degré qu'au dernier scrutin ses candidats ont eu l'appui de plus de 216,000 voix, ce qui est considérablement plus que le vote donné en faveur des libéraux dans toute élection antérieure. Un homme de cette trempe ne se détermine pas à quarante ans à se retirer définitivement sous sa tente. Et le peuple ne saurait se résigner à être privé de ses services.

Mais si l'on refuse de considérer sa retraite, on est d'avis qu'il devrait dorénavant se restreindre à une seule de ses deux charges publiques. "A sa place, j'opterais entre le poste de maire et le poste de chef du parti", déclare-t-on de toutes parts. Chacune de ces deux charges est assez importante pour absorber toutes les énergies d'un homme, même capable comme lui d'un labeur ininterrompu. Et il est de toute évidence que, en se consacrant tout entier à une seule des deux tâches, il pourra, dans celle qu'il aura choisie, produire de meilleurs fruits qu'en se partageant.

"Si j'étais à sa place — prononcent après mûre réflexion la plupart des observateurs — je choisirais de rester à la direction des affaires municipales de Montréal. Ce n'est pas un poste qu'un homme ambitieux a lieu de dédaigner. Pour cela, cependant, je ne poserais pas ma candidature à la mairie, mais à l'échevinage. Je briguerais les suffrages dans un quartier urbain en me mettant à la tête d'une phalange de candidats engagés à appuyer ma politique. Au lieu de la mairie, je viserais à occuper le poste de président du Comité exécutif où j'exercerais de plein droit, en vertu des dispositions de la charte, les pouvoirs que je n'ai exercés comme maire que par le bon vouloir des échevins. Cela écarterait les occasions de critique qui se sont présentées en certains cas dans le passé, lorsque, exerçant mon autorité d'une manière indirecte, ma volonté n'a pas été comprise ou implicitement respectée. A la place de M. Houde, je viserais décidément à la présidence du Comité exécutif".

Cette suggestion apparaît à un grand nombre comme l'orientation logique que les circonstances commandent à M. Camillien Houde. On prévoit que, aux prochaine élections municipales, une lutte formidable lui sera faite. Candidat à la mairie, il serait désavantageusement placé pour résister aux assauts, parce que ce n'est pas au maire de justifier les actes de l'administration. D'après la charte, le maire occupe une sorte de poste honorifique, comme le lord-maire de Londres. La reddition des comptes n'est pas dans ses attributions. Mais candidat à l'échevinage, et soutenu par une phalange de candidats dévoués à sa cause, il pourrait tout à son aise discuter à fond les actes de l'administration et répondre à ses critiques.

On ne l'abattrait pas à lui reprocher des vétilles comme l'affaire des balançoires que les tribunaux ont d'ailleurs réduite à néant, ni certains abus de la part de subalternes de la force de police municipale, abus qui furent réprimés aussitôt que découverts. Son attitude sur la ligne de ceinture du C. N. R., qu'on voudrait exploiter contre lui auprès des chômeurs, il la pourrait justifier en montrant quel service il a rendu aux propriétaires des quartiers intéressés en empêchant qu'un remblai de vingt-cinq pieds de hauteur fût dressé sur leur propriété, sur lequel la crise financière ne permettrait pas d'établir une voie ferrée. La ligne de ceinture inachevée de la partie nord de Montréal, si le projet n'avait pas soulevé d'opposition, aurait fait pendant au gouffre béant qui a été creusé sur l'emplacement de la gare terminale projetée et qui ne sera peut-être jamais comblé avec des constructions. Enfin, à ceux qui lui reprochent des dépenses extravagantes, il aura beau jeu pour montrer que tout en poussant l'exécution d'améliorations urbaines depuis longtemps en souffrance, et malgré les nécessités de l'assistance aux chômeurs, il a accompli ce miracle qu'avec un revenu extrêmement limité —parce que le gouvernement de Québec s'est emparé de mainte source de revenu municipal—Montréal va faire face à 1932 sans relever les impôts, tandis que le gouvernement de Québec, naguère si glorieux de ses surplus vrais ou imaginaires, est en ce moment dans la purée et va multiplier les nouvelles taxes et aggravations de taxes. Les dépenses extravagantes, M. Houde pourra prétendre que c'est plutôt le fait du gouvernement de Québec, qui a assumé la totalité du coût de construction et des frais d'entretien de la voirie municipale, et s'est engagé à payer une part substantielle de l'intérêt sur la totalité des emprunts agricoles. Ces libéralités étaient ostensiblement faites afin de soulager de son fardeau la population rurale, mais en réalité pour capter les suffrages des campagnes, et sans souci du fardeau additionnel dont seraient chargés du même coup les populations urbaines et les Montréalais en particulier.

Au reste, si M. Houde se déterminait à opter pour le poste de président du Comité exécutif, il pourrait fortifier encore sa position en favorisant, pour lui succéder à la mairie, un homme sympathique à sa politique et en qui il trouverait un précieux auxiliaire .Les libéraux ont manifesté l'intention de pousser de ce côté l'hon. Fernand Rinfret. Ne serait-ce de bon jeu de lui opposer, par exemple, l'hon. E.-L. Patenaude, aussi ancien ministre ? Entre ces deux adversaires, ce n'est assurément pas M. Rinfret qui aurait lieu d'envisager avec le plus de confiance l'issue du combat.

Pour finir, en supposant que M. Houde se concentrât dans l'arène municipale, qui deviendrait chef du parti conservateur provincial ? Sur ce point, les augures me paraissent favoriser M. J. L. St-Jacques. Mais en tout cas, et malgré la prédilection qui me paraît évidente en faveur de l'ancien député d'Argenteuil, le choix serait évidemment arrêté à une convention générale du parti.

J. A. Bender

"HOLD-UP DANS UN MAGASIN

Les bandits armés continuent la série de leurs exploits à Montréal.

Les attentats à main armée continuent à Montréal, et, ce matin, de bonne heure, le propriétaire d'un restaurant a été attaqué par un bandit.

M. B. Rabinovitch, la victime, 3573 rue de Bullion, était seul dans son restaurant, peu après minuit, quand un individu entra, tenant un revolver. Il ordonna au marchand de lever les mains. Le bandit ordonna alors à sa victime de se tenir debout le long du mur pendant qu'il se dirigeait vers la caisse où il s'empara de $49. Avant de se sauver le "gunman" défendit à Rabinovitch de sortir.

Au lieu d'obéir la victime courut dehors à la suite du bandit et le vit disparaître dans une rue transversale. Rabinovitch revint à son restaurant et appela la police. Les sergents-détectives Sylvestre et Rodillard, ainsi que le lieutenant L'Heureux, se rendirent sur les lieux. Un bon signalement du bandit a été donné aux détectives.

UNE FEDERATION DES ORGANISATIONS DES FERMIERS DE QUEBEC

Elle serait sous le contrôle du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

En vue de réunir toutes les organisations agricoles de la province de Québec en une fédération, laquelle serait administrée par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, un comité formé de quelques membres de ce conseil, s'est assemblé hier, au Palais de Justice, sous la présidence de M. Oville Loiselle, de Saint-Marc de Verchères.

Les membres de ce comité sont à jeter la dernière main à l'organisation de cette fédération. Font partie de ce comité: MM. O. Loiselle, président; le professeur Robert Summerby, du MacDonald College; Georges Bouchard, de Kamouraska; Gustave Poupier, de l'Institut Agricole d'Oka; Arsène Denis, de Joliette; Zénon Bérubé, président du conseil agricole de Québec; Florian Champagne, assistant directeur pour le service des agronomes; Oscar Lessard, de Québec.

PRECEDENT INVOQUE PAR LES ETUDIANTS

L'Université demandera à la Commission des Tramways un prix de faveur.

Les autorités de l'Université de Montréal déposeront bientôt chez le président de la Commission des Tramways de Montréal, M. J.-F. Saint-Cyr, une requête visant à obtenir pour les étudiants porteurs de cartes d'identité bien certifiées par elles, des prix de faveur pour leurs voyages en tramways.

Tous les motifs déjà invoqués auprès de la Commission par d'autres institutions, seront mis de l'avant, mais on a résolu, hier, d'utiliser l'espèce de précédent créé par les législateurs de l'impôt sur le revenu, qui accorde une remise pour les garçons et filles qui étudient et qui sont de ce fait, à charge à leurs parents, même s'ils gagnent un petit salaire affecté au paiement de leurs cours.

Don à l'Assistance Maternelle

Monsieur Télesphore Brassard, régistrateur, a fait remise à l'Assistance Matrenelle de la somme de $117.56 de la part des employés du Bureau d'Enregistrement.

SIR GEORGES FOSTER

L'état de santé de sir Georges Foster reste encore très critique. Le doyen de la politique canadienne est malade depuis une quinzaine de jours.

Les nouveaux conseils du Roi

QUEBEC, 29. (Du correspondant de "La Patrie"). — Le conseil exécutif de la province, à sa séance de ce matin, vient de créer les conseils en loi du Roi suivants: MM. Achille Pettigrew, Jacques Dumoulin et Edgar Gosselin, de Québec; A. Bélanger, M.P.P., de Lévis; Maurice L. Duplessis, M.P.P., des Trois-Rivières; Lucien Dugas, M.P.P., de Joliette; Amédée Caron, M.P.P., de Rimouski; Maurice Thibault, de New-Carlisle; Bernard Bourdon, Alcibiade Brosseau, Adolph Gardner, René Chênevert, Royal E. G. Werry, J. Armand Houle, Liguori Hébert, I. Popliger, Maurice Versailles, A. K. Hugessan, P. Léon Garneau et Vincent Dupuis, M.P., de Montréal; Alphonse Fournier, de Hull.

LE BUDGET DE 1932 ADOPTE PAR LACHINE

Les revenus probables s'élèveront à $429,412.42 et les dépenses probables au même montant.

LACHINE, 29. (Du corr. de la "Patrie".) — Le budget pour l'année 1932 a été adopté par le conseil municipal de Lachine au cours d'une assemblée présidée par son Honneur le maire Viau.

L'exposé financier a été soumis par l'échevin Edgar Leduc, secondé par l'échevin Josaphat Dubois.

Dans les revenus probables, on remarquera une somme de $50,530,13 comme partie de la vente du réseau aérien de l'électricité. Dans le contrat de vente du réseau électrique à la "Montreal Light Heat and Power Consolidated", qui sera signé probablement cette semaine, il est stipulé que douze employés du service de l'électricité de la ville sont engagés pour un an par la compagnie. Il y en a quatre dans les bureaux et huit autres dans le service électrique.

D'après l'exposé du Comité des Finance, les revenus probables pour 1932 s'élèveront à $429,412.42. Parmi les principaux revenus, mentionnons en particulier: $27,764,48, représentant le montant de la taxe générale; $156,484.75, représentant le total des taxes scolaires et $33,884,74, représentant les revenus des logements ouvriers.

Puisque le total des dépenses probables s'élève, comme le total des revenus, à $429,412.42, l'on voit que le budget de la prochaine année s'équilibre.

Du montant total des dépenses probables, $193,542.82 serviront à payer les intérêts sur les débentures émises et $67,555,06 seront employées aux fonds d'amortissement. La balance des dépenses sera partagée entre les comités suivants: Commission des finances; voirie, parcs, aqueduc, égouts, éclairage, hygiène, police, incendies, bâtisses municipales, fonds de réserve, taxes scolaire et logements ouvriers.

Tous les membres du conseil ont félicité le Comité des Finances pour le travail accompli et ils se sont déclarés satisfaits de la situation financière prévue pour la prochaine année.

Harold Remer devra comparaître à Toronto

Condamné à cinq ans de pénitencier après avoir été arrêté ici par les détectives Bédard et Courtney, Harold Remer, 45 ans, accusé de nombreux vols par effraction dans cinq villes, a hier soir été conduit à Toronto où il devra répondre à dix-huit accusations semblables.

Après sa comparution à Toronto Remer sera ramené à Montréal afin d'y purger sa sentence ici.

Réunion de l'Association Ouvrière de Lachine

LACHINE, 29. (Du corr. de la "Patrie").—L'Association Ouvrière de Lachine tiendra ce soir une assemblée au cours de laquelle il sera question de la récente entrevue entre les chômeurs de cette ville et les membres du conseil municipal.

Le budget de M. Houde est adopté à la quasi unanimité, et la taxe reste à $1.35

Les échevins Legault et Dubreuil sont les seuls dissidents sur le vote sur le budget. – Un amendement des échevins Trépanier et Monette est défait par 26 à 10. – La séance se termine à 10 heures et demie hier soir après avoir commencé à 10 heures hier matin. – Les chefs de services sont interrogés longuement, le budget est épluché item par item, mais tout se termine dans le calme et l'harmonie.

IL FAUDRA ECONOMISER CEPENDANT

Le budget de la cité de Montréal pour 1932 a, suivant l'expression populaire, passé comme une lettre à la poste. C'est celle qui résume le mieux les événements d'hier au conseil de ville de Montréal.

On a bien discuté de part et d'autre les divers item inscrits dans les prévisions budgétaires depuis dix heures hier matin à dix heures et demie hier soir, mais lorsque le vote a été pris, il n'y a eu que deux dissidences: celles des échevins Legault et Dubreuil.

AMENDEMENT DEFAIT

Un amendement, proposé par les échevins Trépanier et Monette, a été défait par 26 voix à 10, tandis qu'un sous amendement des échevins Schubert et Holland a été défait par 24 voix à 12.

L'AN DERNIER

On se souvient que l'an dernier, on avait discuté le budget de trois heures de l'après-midi à cinq heures le lendemain matin. On se souvient également que l'échevin Trépanier avait présenté un amendement de trois pages et qu'il avait fait un long discours. La réponse du maire à l'échevin Trépanier particulièrement et aux autres membres du conseil avait durée près de quatre heures.

Cette année, le maire n'a dit que quelques mots. L'échevin Trépanier, de son côté, a été très modéré.

LA TAXE RESTE $1.35

A l'unanimité, le conseil a voté la taxe de $1.35 par $100 d'évaluation pour 1932. Cette taxe est la même que celle des dernières années. Il a bien été question d'augmentation de la taxe pour en arriver à boucler le budget, de la part de certains échevins de l'opposition, mais personne n'a voulu proposer la chose, tandis que les membres de l'administration affirmaient que le budget de 1932 serait bouclé en bonne et due forme.

LES DISCOURS

Le meilleur discours du côté opositionniste a été fait par l'échevin Desroches qui a épluché le budget item par item. L'échevin Legault a aussi fait plusieurs remarques assez acerbes.

Du côté de l'administration, le président du comité exécutif, M. Fortin, s'est contenté de citer quelques chiffres par lesquels il a bien démontré que le budget serait bouclé. L'échevin Biggar, leader du conseil, a prononcé un excellent discours.

L'échevin Lalonde a vanté l'administration et il a fort critiqué "la partisannerie politique affichée par certains députés de Montréal à Québec".

L'AMENDEMENT TREPANIER

Voici le texte de l'amendement présenté par les échevins Trépanier et Monette:

"Que les item de 1 à 11, qui sont des dépenses obligatoires, soient votés pour les fins mentionnées dans le rapport du comité

(Suite à la page 5)

LE DÉSAVEU DU BILL DILLON PAR LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Les conservateurs attendraient que toutes les causes en contestation d'élection soient annulées pour faire désavouer à Ottawa le principe du bill Dillon. – Un débat orageux en perspective entre députés conservateurs et libéraux à la Chambre. – Aucun appel ne serait fait au Conseil Privé.

Les conservateurs provinciaux demanderaient au gouvernement fédéral le désaveu du bill Dillon. Telle est la rumeur sensationnelle qui a commencé à circuler, cet avant-midi, dans les milieux politiques bien informés de la métropole. Mais pour que l'on ne crie pas à l'ingérence d'Otawa dans les affaires de Québec les conservateurs laisseraient tomber toutes et chacune des causes de contestation d'élection actuellement pendantes dans la province. Puis ils porteraient alors le bill Dillon devant le parlement fédéral afin d'en obtenir le désaveu.

Si la chose se produit, comme c'est fort probable, un débat qui attirera l'attention de tout le pays aura certainement lieu à la Chambre des Communes entre les députés fédéraux conservateurs de Québec et les députés fédéraux libéraux de cette province. Ainsi le bill Dillon occuperait l'opinion publique durant le temps que continuerait en Chambre un débat qui offrirait certainement bien des surprises et des sensations.

On avait cru tout d'abord que les conservateurs attaqueraient la constitutionnalité du bill Dillon devant le Conseil Privé. Mais cette mesure semble peu probable maintenant en raison des délais de plusieurs mois inévitable dans tout appel au Conseil Privé. Par suite de ces délais, on ne croit pas pouvoir continuer d'intéresser efficacement les électeurs en attaquant la constitutionnalité du bill Dillon.

Donc pour tenir constamment l'opinion publique en éveil sur les causes en contestation, on demanderait au gouvernement fédéral le désaver du bill Dillon. On croit que plusieurs ministres fédéraux, une fois que toutes les causes en contestation seraient tombées sous le coup du bill Dillon, seraient favorables au désaveu du bill en question... On va même jusqu'à penser que le premier ministre Bennett lui-même ne serait pas opposé au désaveu du bill Dillon.

Pour ce qui est des causes en contestation d'élection actuellement devant la Cour d'Appel, nous ne croyons pas que les pétitionnaires se désistent de leur appel. Mais on attendra que les avocats libéraux se prévalent eux-mêmes du bill Dillon en Cour d'Appel et demandent le renvoi de toutes les causes en Cour Supérieure, afin de pouvoir produire leur plaidoyer spécial. Nous comprenons cependant que les conservateurs ne s'opposeraient pas à ce que les causes actuellement devant la Cour d'Appel reviennent devant la Cour Supérieure.

Pour ce qui est des causes dans les comtés ruraux, des plaidoyers spéciaux seraient produits par les libéraux dans chacune d'elle et les conservateurs attendent la production de tels plaidoyers pour agir de la même manière que pour les cinq causes en contestation des comtés de Montréal qui ont été renvoyées par le juge Greenshields en vertu du bill Dillon.

Ainsi, une fois que toutes les causes en contestation seront torpédées sous le couperet du bill Dillon, il semble donc très probable que le débat sur le bill Dillon, après avoir occupé durant plusieurs semaines nos tribunaux et la législature provinciale, sera enfin porté dans le domaine fédéral

L'HYPOTHESE DE LA RELATIVITE REFUTEE

En deux volumes par le président de l'université de Duquesne.

NEW-YORK, 29 décembre. — (Presse associée.) — Le président de l'université de Duquesne, Mgr J. J. Callahan, s'est inscrit en faux hier contre la théorie de la relativité de Einstein.

Il apportera ses preuves dans un ouvrage en deux volumes intitulé "Euclide ou Einstein" à paraître sous peu. Il se fit fort récemment de trisectionner un angle à l'aide de la géométrie plane, problème que les mathématiciens considéraient jusqu'à présent insoluble.

14 PROPOSITIONS

Au cours d'une interview, il a donné la preuve géométrique de son théorème qui nécessite la démonstration de treize propositions. La quatorzième, corollaire de la treizième, établit les fonctions trigonométrique de l'angle trisectionné. Il pourra réduire les spectiques au silence lors de la publication de ses deux ouvrages.

Il a fait part aussi d'une découverte antérieure encore plus importante. C'est la preuve du cinquième postulatum d'Euclide, à savoir que deux parallèles ne se rencontrent jamais. Cette proposition, dit-il, fut acceptée à priori par Euclide. Les mathématiciens n'ont pas réussi depuis à en faire la preuve.

NOUVELLE ECOLE

Devant l'impossibilité de prouver la proposition une école de géométrie se fonda dont la clef de voute est la rencontre des parallèles. C'est sur ce système mathématique que Einstein a appuyé sa théorie, affirme Mgr Callahan. Il ajoute que sa preuve de la proposition euclidienne renversera la théorie de la relativité.

Il travaille maintenant à la solution de deux ou trois autres problèmes, notamment la quadrature du cercle et la duplication du cube.

Feu sir James O'Connor

LONDRES, 29. — Sir James O'Connor, ancien procureur général pour l'Irlande, est décédé aujourd'hui à l'âge de 59 ans.

PARIS. —Un accord concernant l'achat par la France de 200,000 tonnes de nitrate de soude allemand à un rabais de 10 frs par kilo a été signé hier. Ce nitrate servira d'engrais chimique. La question des stocks de guerre est laissée en suspens.

ON A DÉPENSÉ $50,000 POUR LA NEIGE

L'on n'a dépensé à date que $50,000 pour l'enlèvement de la neige dans nos rues et sur nos trottoirs, cette année. L'an dernier et il y a deux ans, à la même date, l'on avait dépensé $100,000. Cette année, la chute de la neige a été beaucoup moindre. D'autre part, il a plu et cela a contribué à enlever de l'ouvrage à plusieurs de nos citoyens.

LES CONSERVATEURS REUNIS A HUIS CLOS

Avant l'ouverture de la session à Toronto. — Budget et hydroélectrique.

TORONTO, 29. (Presse canadienne). — Les députés conservateurs à la législature ontarienne, tiendront ce soir, leur premier caucus pré-sessionnel, à la suite d'un banquet offert au premier ministre George S. Henry, à son retour d'un voyage dans l'Ouest. Le gouvernement y exposera probablement son programme financier et ses projets au sujet de l'hydroélectrique.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, accuse réception, avec reconnaissance, d'un don de $150.50, qui lui a été attribué à la suite du concert organisé en octobre, au Monument National, par Madame Ernest Bouthillier et par Mademoiselle Marie-Alma Bouthillier. — (Communiqué).

MAGISTRAT DECEDE

OWEN-SOUND, Ontario, 29. (Presse canadienne).—M. Charles T. Sutherland, juge du comté de Grey, est décédé aujourd'hui à la suite d'une maladie de plusieurs semaines. Il naquit à Calcutta, Inde, en 1866. Il émigra au Canada en 1884.

WASHINGTON. — On a déclaré devant un comité sénatorial hier que le pays aurait besoin de six à sept cents millions de dollars en secours aux sans travail l'an prochain.

Double jubilé à Notre-Dame

Le 50ème anniversaire de l'Adoration Nocturne et le 25ème anniversaire de l'institution de la messe de minuit au Premier de l'An.

Dans la nuit du 31 Décembre au 1er Janvier un double jubilé sera célébré à Notre-Dame: le 50e anniversaire de la fondation de l'Adoration Nocturne au Canada, et le 25e anniversaire de l'institution de la messe de minuit au Premier de l'An.

L'Adoration Nocturne a été établie à Montréal, le 18 Décembre 1881, par M. L. J. Amédée Derome, homme d'affaires bien connu en même temps que fervent chrétien, et M. Flavien Martineau, l'éloquent sulpicien dont on garde encore le souvenir.

Il y a 25 ans les Adorateurs obtinrent du Pape Pie X le privilège d'une messe à minuit, messe précédée d'une heure sainte pendant laquelle ils montent la garde autour du Tabernacle.

Cette année la messe de minuit à Notre-Dame sera célébrée par Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique, qui veut bien venir présider la cérémonie des Noces d'or de l'Adoration Nocturne de Montréal.

LE REVEREND PERE G. GUILLETTE EST MORT A L'AGE DE 51 ANS

Le défunt était membre de la Compagnie de Marie. —Longue carrière religieuse.

Le révérend Père Gérald Goulette, S. M. M., vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Né à Buckingham, P. Q., le 27 mars 1880, de Joseph Goulette et de Bridget Smith, Gérald Goulette fit son cours classique au juniorat de la Compagnie de Marie du Bienheureux de Montfort, alors à Huberdeau. De là il passait au Noviciat de la même Société à Cyrville où il émettait ses premiers voeux de religion, le 15 août 1906. Au Scolasticat d'Eastview, il se livra à l'étude de la philosophie et de la théologie. En 1909, il se rendait à Rome, au Collegio Montfort, où il compléta ses études théologiques, suivant les cours de l'Angélique. Il y était ordonné prêtre, le 9 juillet 1911.

De retour au pays, ses supérieurs l'envoyèrent en résidence aux Etats-Unis. Attaché d'abord à la paroisse de St Mary Gate of Heaven, (Brooklyn), confiée aux PP. de la Compagnie de Marie, il se dévoua au saint ministère, comme vicaire puis comme desservant de la mission de Howard Beach, qu'il organisa en paroisse. De là il fut nommé supérieur du Juniorat américain naissant de l'Institut. Son temps de supériorat terminé, il reprit le ministère comme vicaire de la paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge, (Brooklyn), alors confiée aux enfants du Bienheureux de Montfort. C'est là que vint le frapper en juin dernier, la maladie qui le devait emporter. Après un séjour à l'hôpital St Mary de East New-York, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est là malgré des soins intelligents et dévoués, dont le défunt ne cessait de se louer, que le Père Goulette vient de succomber, le 28 décembre.

Les funérailles auront lieu à Eastview (Ottawa), demain, 30 décembre.

ATTAQUEE COMME ELLE ARRIVAIT CHEZ-ELLE

A minuit, hier soir, Mlle Mina Lyall, 1767 rue Saint-Christophe, retournait chez elle quand, rendue à sa porte, un inconnu qui la suivait depuis quelque temps, lui enleva sa sacoche contenant $9.

L'échevin Charbonneau est choisi marguillier

L'échevin Charbonneau, représentant du quartier Villeray, vient d'être élu marguillier de la paroisse Sainte-Cécile.

COLUMBUS, Ohio. — Harry M. Daugherty, ancien procureur général va rompre un silence de huit ans pour relater l'histoire des coulisses de l'administration Harding. Dans un livre intitulé "The Inside Story of the Harding Tragedy", le vieil ami de l'ex-président va donner sa version de la "gang de l'Ohio" et tirer le voile de dessus le supposé mystère de la mort du Président. Le livre sera publié dans environ trois semaines.

VANCOUVER. — E. Lambert, 25 ans, et George Avon, 18 ans, partis de Montréal avec 35 cents, sont arrivés ici à pied la veille de Noël. Lambert a déjà traversé le Canada trois fois à pied.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Ferrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL

120, rue Ste-Catherine Est - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 24-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis un an..... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 29 DECEMBRE 1931

LE BUDGET MUNICIPAL

Quoique le groupe oppositionniste ait eu raison de représenter que les crédits qui ont été votés hier pour 1932 seront insuffisants pour maintenir tous les services municipaux sur le même pied que pendant l'année qui finit, la majorité du conseil a incontestablement bien fait de rester sourde à la suggestion de relever le taux de la taxe foncière. En épargnant aux contribuables une aggravation de leurs charges, il est certain que l'administration s'est conformée au désir de tous les propriétaires fonciers, dont une considérable proportion sont gravement atteints par les effets déprimants de la crise économique. A l'heure actuelle, un grand nombre d'immeubles sont partiellement inoccupés, et le recouvrement des loyers est difficile et dans bien des cas — où les locataires sont affectés par le chômage—les propriétaires souffrent ou souffriront des pertes. Pèse aussi sur eux le risque d'une baisse générale des loyers au mois de mai prochain. Dans les circonstances, une aggravation de la taxe foncière était donc à éviter à tout prix.

Quant à la suggestion de M. Mérineau, le contrôleur des finances, d'avancer de quatre mois l'année civile, pour la faire coïncider avec le calendrier, et d'avancer de même manière l'échéance de la contribution foncière, pour la même raison elle est inadmissible actuellement, à moins que l'administration ne consente à ne percevoir, pour la période de transition que huit mois de taxe au lieu de douze. Il est vrai que le changement proposé se réduirait, dans les livres de la municipalité, à faire seulement entrer plus tôt la taxe annuelle ; mais pour les contribuables, cela voudrait dire qu'à huit mois d'intervalle ils seraient obligés de verser deux fois la contribution d'une année entière, de sorte que cela équivaudrait, pour l'année de transition, à une aggravation de plus de 40 cents par $100. On a donc bien fait d'écarter pour le moment une pareille proposition.

Avec les ressources mises à sa disposition pour l'année prochaine, il est certain que l'administration devra se plier à la plus stricte économie. L'économie, par le temps qui court, est de bonne politique, et pour qu'elle soit pratiquée par les corps publics, l'expérience nous enseigne qu'il faut qu'ils y soient astreints par la nécessité. Comme le faisait observer le contrôleur des finances, nos administrateurs seront forcés de réduire la dépense aux proportions du revenu. L'échevin Biggar a indiqué où l'on peut prévoir des réductions possibles de la dépense, dans les services ordinaires. Et par ailleurs, puisque de toute part on nous fait augurer une amélioration générale des conditions économiques en 1932, il est raisonnable d'espérer que les frais de l'assistance au chômage seront sensiblement moins lourds.

L'HYDRO ET L'"ACTION CATHOLIQUE"

L'opinion peut de bonne foi se partager sur les mérites respectifs du "public ownership" et de l'exploitation par l'entreprise privée des services d'utilité publique et notamment de la distribution de l'électricité. Mais on peut se demander si l'"Action Catholique" fait preuve de bonne foi lorsqu'elle représente comme un régime idéal et en tout point parfait celui qui est établi dans l'Ontario et qui est mis en oeuvre par la commission hydroélectrique, communément appelée l'Hydro. Depuis des mois et des mois, le confrère québécois ne cesse de chanter les louanges de l'Hydro et dénonce avec virulence tous ceux qui refusent de se ranger sans réserve à son point de vue. Ce qui nous porte à douter de la bonne foi de l'"Action Catholique", c'est que, dans sa campagne en faveur de la municipalisation de l'électricité où elle invoque comme principal argument l'exemple de l'Ontario, elle montre les bienfaits apparents de l'Hydro, mais s'obstine à ne pas laisser entrevoir à ses lecteurs ses faiblesses non moins apparentes et de faire allusion aux critiques dirigées contre l'Hydro par la population d'Ontario elle-même.

A la suite de ces critiques, tout indique à l'heure présente que le gouvernement d'Ontario va ordonner une enquête par une commission royale sur l'administration de l'Hydro. Les actes sur lesquels on cherche particulièrement à faire de la lumière sont la commission de $50,000 que l'Hydro a payée à M. John Aird, jeune, à propos de l'achat du pouvoir d'eau de Madawaska, le paiement de $125,000 au même, apparemment pour avoir induit l'Hydro à acheter 250,000 chevaux-vapeur de la compagnie de Beauharnois, et l'achat de la Dominion Power and Transmission Company par l'Hydro au prix de 22 millions de dollars, lorsque, un an avant cette transaction, toutes les actions de cette compagnie, affirme le "Globe", pouvaient être achetées pour moins de la moitié de cette somme.

Le "Star" de Toronto rappelle d'autre part que l'administration de l'Hydro a déjà fait le sujet de deux enquêtes. La première a fait découvrir une transaction qui, a-t-on jugé, aurait été désastreuse si le gouvernement ne s'était empressé d'y mettre son veto, et l'autre a fait découvrir que l'usine génératrice de Chippawa, construite par l'Hydro au prix de 12 millions de dollars, ne pouvait produire l'électricité à un prix aussi bas que le prix demandé pour la fourniture d'une égale quantité de fluide par les entreprises privées.

Sur toutes ces critiques et sur ces faits bien établis, l'"Action Catholique" fait prudemment silence, de sorte qu'on aurait lieu de l'accuser de chercher à tromper l'opinion.

LE MEDECIN-FONCTIONNAIRE

Dans un récent numéro de l'**Action Médicale**, qui est l'organe du groupement de ce nom, M. L. Bonin, pseudonyme sous lequel écrit un praticien connu, répond à la thèse du docteur Haig qui, dans "Medical Economics" proclame les bienfaits de l'étatisation de la médecine. L'idée n'est pas nouvelle. Elle a ses défenseurs chez nous surtout dans certaines régions de l'Ouest canadien où le médecin isolé, mal rémunéré, menant une existence précaire, a besoin en quelque sorte d'être protégé par l'Etat. Ce genre de protection, c'est naturellement l'enrôlement dans l'armée du fonctionnarisme.

Le docteur Haig voit dans l'étatisation, un moyen de créer des valeurs en ce sens que le médecin échappant aux difficultés du gagne-pain pourra désormais se consacrer plus entièrement à ses études. "Il sera mieux porté, dit-il, à reconnaître le pouvoir guérisseur de la nature en ne surestimant plus son propre savoir". Il considère que la médecine, telle qu'elle se pratique, crée la concurrence, une concurrence favorable à l'éclosion du charlatanisme. A le lire, notre souvenir évoque la figure du docteur Knock pour qui la formule du "prima vivere" c'est circonvenir le premier individu qu'on rencontre et qu'il faut soigner parce qu'"il y a dans tout homme un malade qui s'ignore".

Il estime que "sous un système centralisé" le médecin a plus d'esprit de corps, qu'il est porté par suite de la surveillance de ses supérieurs à se perfectioner, à se mettre à la page, et aussi par suite de "l'exemple qu'il doit donner à ceux d'un rang [illegible]rieur".

M. Bonin répond dans sa défense des droits professionnels du médecin que la concurrence entre praticiens a du bon, puisqu'elle les oblige à des études suivies et continuelles, à une instrumentation très perfectionnée, à plus de déférence vis-à-vis des patients. Il observe là-dessus que "le médecin hargneux et jaloux, le rival, qui ne cherche que l'occasion de porter une botte à un confrère, qui trouve bon tous les moyens pour s'emparer d'un client est l'exception et restera grincheux même au service de l'Etat". Un médecin aux prises avec l'existence a évidemment des soucis et n'a pas peut-être tous les loisirs et les avantages du médecin-fonctionnaire, mais par ailleurs chez celui qui a l'âme bien née, "quel stimulus que le besoin, quel aiguillon que le désir de réussir, de monter, de percer!" Et il ajoute là-dessus que "le talent et l'amour de l'étude ne vont pas toujours de pair avec la richesse".

Le pouvoir guérisseur de la nature n'est pas du ressort de la médecine étatisée, pas plus qu'il n'appartient à la médecine libre ; c'est affaire d'éducation, c'est affaire du patient aussi. Quant à cet esprit de corps dont parle M. Haig, ne le rencontre-t-on pas dans les sociétés médicales, dans les congrès, dans toutes les grandes assises professionnelles ?

Le Dr Haig, en disant que "l'initiative individuelle produit parfois de flagrants abus et est cause la plupart du temps de la commercialisation en masse de la médecine et de l'exploitation du malade et de l'infirme", s'attire cette réponse de M. Bonin que "c'est plutôt la spécialisation croissante et le morcellement du champ d'action du médecin qui a amené la commercialisation". Celui-ci se demande cependant si le médecin de famille qui remplissait autrefois toutes ces fonctions pouvait prétendre les exercer avec la compétence d'un spécialiste. Il fait remarquer qu'il ne discutera pas la chose, mais ajoute que le médecin avait jadis un champ d'action beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui et qu'"il pouvait arracher sa vie sans se sentir pousser des coudes de tous côtés".

C'est toute la question. En beaucoup d'endroits la profession médicale se plaint—et ce grief est fondé—d'être la moins rémunérée. On a pensé que l'étatisation résoudrait le problème, mais c'est un système qui apparaît à la profession médicale, sauf exception, comme étant contraire à la dignité professionnelle, au libre épanouissement des facultés par l'émulation au travail née de la concurrence loyale, au désir de servir la cause de la science et avec elle de l'humanité.

BREFS COMMENTAIRES

Le président de l'université de Pittsburg déclare que la théorie d'Einstein est erronée. Alors, nous renonçons décidément à la comprendre.

Notre administration municipale est déterminée à subsister en 1932 avec seulement 89 millions de dollars. Ce n'est pas le Pérou, mais ce n'est pas non plus l'indigence. La somme peut suffire à une vie frugale.

Un astronome de la Colombie-Britannique affirme que la planète Mars serait habitable à des êtres possédant des organes respiratoires différents des nôtres. Mais les plus pessimistes d'entre nous ne pensent pas encore à émigrer dans une autre planète.

Pour conjurer le fléau des sécheresses destructives des moissons, on propose de dériver quelques cours d'eau afin de créer, dans les provinces des prairies, un lac deux fois grands comme les Grande Lacs. Combien de millions de dollars faudra-t-il pour cette entreprise ?

ENCERCLEMENT?

L'"Ami du Peuple", Paris. — Il s'agit, la chose est claire, d'isoler la France en rassurant les Anglais sur le sort de leurs crédits follement aventurés outre-Rhin. En Italie, où Hitler a aussi envoyé des ambassadeurs, pour préparer son arrivée prochaine, il s'agit visiblement de renforcer les liens existant entre les deux fascismes et de préparer une alliance formelle entre les deux pays pour le jour où les "nazis" seront au pouvoir. C'est la politique de l'encerclement tant dénoncée par Guillaume II à la veille de la grande guerre, et cette fois contre la France.

* * *

LE PLAN YOUNG

L'"Evénement", Québec.—Les experts qui ont étudié à nouveau la situation économique de l'Allemagne ont été unanimes à reconnaître que, pour plusieurs années à venir, la grande débitrice de guerre ne sera pas en mesure de remplir, même en partie, ses obligations souscrites en vertu du plan Young. On recommande donc un moratoire plus étendu, et pour l'Allemagne et pour les autres pays débiteurs, en attendant qu'un nouveau tribunal établisse jusqu'à quel point il faudra réduire la peine matérielle due au crime des auteurs de la grande guerre. De l'adoucissement des conditions faites à la nation allemande, paraît-il, dépend la reprise des affaires dans le monde entier.

* * *

L'AUMONE OFFICIELLE

Le "Soleil", Québec.—On soit que, depuis le mois de juillet dernier, la ville de Québec a distribué pour plus de cent mille dollars en secours directs et en dons à diverses organisations d'assistance. Cette formidable distribution de capitaux, pour une ville de 130,000 âmes, inquiète à bon droit les esprits sérieux. On a fait ces aumônes au moment où il semblait que les travaux étaient multipliés partout sur le territoire de la cité et où le nombre des employés paraissait au moins aussi nombreux que dans les meilleures années. Le maire et les échevins, harassés de nouvelles demandes, se voient maintenant dans l'obligation de prier la législature d'autoriser un autre octroi de $150,000 pour secours directs. La ville portera donc à plus de $200,000 en une seule année le total de son budget de pure charité. L'importance de ce chiffre ne saurait échapper à personne.

* * *

ON DELAISSE LE CANAL DE PANAMA

Le "Canada".— Conséquence inattendue de la dépréciation du sterling, le revenu du canal de Panama diminue. Pour échapper au péage, devenu particulièrement onéreux pour elles depuis la chute de la livre, deux compagnies anglaises de navigation faisant le fret entre la Grande-Bretagne et le Nouvelle-Zélande font maintenant suivre à leurs navires, de préférence à la route de l'isthme, celle du cap Horn, plus longue de 2,500 milles. Ces compagnies, le Commonwealth & Dominion Line et la Shaw, Savill & Albion Line, ont donnné à leurs pilotes des instructions en ce sens, mais une troisième, la New Zealand Shipping Company, ne semble pas encore disposée à les imiter. Le transport des passagers continue d'ailleurs de se faire par le canal de Panama, car on y gagne huit à neuf jours de traversée. Mais Kingston, en Jamaïque, sera dorénavant la base préférée des navires britanniques pour leur ravitaillement en charbon. Pour parer à une diminution de recettes, le gouvernement des Etats-Unis se résoudra sans doute à réduire les droits de péage du canal. Il est en tout cas permis de le prélever, si les précédents comptent pour quelque chose. Et quel précédent plus significatif, et encore présent à toutes les mémoires, que celui de la compagnie du canal de Suez cédant, le 15 novembre dernier, après une résistance d'un an, à la pression devenue irrésistible de la Liverpool Shipowners' Association ? Les directeurs de la compagnie, en présence d'une importante et, pour eux, ruineuse diversion du trafic maritime de l'Australie et de l'Extrême-Orient par le cap de Bonne-Espérance, ont consenti une réduction de 8 pour 100 sur les droits de péage. Et la compagnie de navigation, mise en goût par le succès, non seulement fait pression sur les péagers du canal de Panama, mais demandent à ceux de Suez une nouvelle réduction de 15 pour 100. Cette nouvelle amputation de bénéfices laisserait encore à la compagnie du canal de Suez un excédent de recettes assurant largement le dividende annuel de 25 pour 100 fixé en principe en 1883 ?

ON STABILISERAIT SOUS PEU LES FINANCES DE TERRENEUVE, DECLARE SIR PERCY THOMPSON

On nie que Terreneuve sera incapable de payer les intérêts sur sa dette. – Le prochain budget sera disposé de façon à empêcher le retour d'une crise financière semblable.

Les négociations entreprises par Sir Percy Thompson, expert du trésor anglais, pour réhabiliter les finances de Terreneuve, paraissent devoir aboutir à l'objectif projeté du moins d'après ce qu'en a déclaré, hier soir Sir Percy Thompson lui-même:

"On fait tous les efforts actuellement, dit-il, pour empêcher que Terreneuve ne soit en défaut sur les intérêts dus le mois prochain sur la dette publique de ce pays. Nous pouvons espérer actuellement que toutes les difficultés ont été surmontées.

"Pour ce qui est des années prochaines, il est entendu que le budget de Terreneuve sera équilibré et que la somme requise sera affectée pour qu'il ne soit plus question de défaut dans le paiement des intérêts".

Plus tôt dans la journée, Sir Percy avait répondu aux questions des journalistes: "qu'il y avait tout espoir que les difficultés seraient surmontées". Ce qui laisse croire que les événements qui se sont produits sur la fin de la journée, hier, lui ont permis de changer de déclaration.

"On doit remarquer, continua Sir Percy que Terreneuve doit équilibrer son budget à un moment où la principale industrie du pays — le poisson — est dans un état de dépression sans précédent, ce qui réduit d'autant le pouvoir d'achat du public et diminue dans la même proportion les revenus douaniers du pays Il est probable qu'une amélioration dans les conditions mondiales permettront de prélever un fonds d'amortissement pour le paiement de la dette".

Durant son séjour à Montréal, Sir Percy Thompson a été en conférence avec la Banque de Montréal, la Banque de Commerce et la Banque Royale. Il apprécie vivement la courtoisie qu'on a manifestée à son égard.

On croit comprendre que le montant nécessaire pour la réhabilitation des finances de Terreneuve est d'environ $2,000,000.

Sir Percy, qui est parti pour Terreneuve, ce matin afin de continuer son travail pour le gouvernement, n'a que des louanges pour M. R.-J. Magor, l'industriel montréalais bien connu qui a pour mission de relever l'industrie et le commerce de Terreneuve, tandis que Sir Percy Thompson doit atteindre le même but dans le domaine financier.

La rumeur venue de Londres que Terreneuve ne pourrait faire face au paiement de ses intérêts, le mois prochain, a été niée simultanément à Londres et à Terreneuve, hier. On a dit que les négociations avec les banques se continuaient pour assurer la stabilisation des finances de Terreneuve.

UN PROGRAMME PLUS COMPLET D'ETUDES A L'ECOLE TECHNIQUE

La direction projette d'étendre à quatre ans le cours actuellement de trois ans.

La direction de l'Ecole technique de Montréal, encouragée par l'augmentation de subvention que vient de lui accorder le gouvernement provincial, étudie actuellement la transformation de son programme d'études de trois ans en un programme plus complet de culture générale de quatre ans.

Les matières qui seront ajoutées au cours actuel sont les langues du pays, français et anglais, l'histoire et la géographie envisagées du point de vue industriel et économique, celui de la production et de la distribution et la comptabilité industrielle avancée. Ces matières ne faisaient pas jusqu'ici l'objet d'un cours particulier; elles n'étaient enseignées que lorsque les explications du cours technique l'exigeaient. L'addition de ces matières coïncidera avec une transformation de la répartition de tous les cours. Le cours général actuel demeurera; certaines des matières qu'il renferme seront étendues, le programme sera réparti sur les quatre années.

La direction de l'Ecole technique est à faire effectuer des réparations à son édifice, afin de satisfaire aux besoins d'un surcroît d'élèves. L'édifice avait été construit pour trois cents élèves; il en reçoit présentement huit cents.

On ne croit pas cependant qu'il soit question d'agrandir l'école. On prévoit plutôt l'établissement d'écoles techniques de district pour l'île de Montréal, avec une direction à l'Ecole technique de la rue Sherbrooke, qui deviendrait alors l'Ecole centrale. Une initiative en ce sens a été prise récemment, lorsque la direction de l'enseignement technique ouvrait aux ouvriers des cours du soir à l'école Lamennais et dans d'autres maisons. De cette façon, l'école technique rayonnerait un peu à la façon des commissions scolaires. Naturellement, toutes les écoles n'auraient pas les ateliers que possède l'école actuelle; mais elles serviraient à l'enseignement purement théorique auquel se livrent en moyenne la moitié des élèves de l'Ecole technique, dont le chiffre augmenté de celui des élèves des cours du soir, dépasse 2,000. Les décisions de la direction de l'école seront connues définitivement bientôt.

POURQUOI N. IMPORTE D'ACHETER CHEZ NOUS

L'Association des Marchands Détaillants en énumère les raisons dans une circulaire bilingue.

"Achetez des produits canadiens chez des marchands canadiens". Tel est le cri lancé par l'Association des Marchands Détaillants du Canada, dans une circulaire que l'on va commencer à distribuer et qui couvrira toute l'île de Montréal. On a fait imprimer 300,000 copies de cette circulaire. Le but que l'on veut atteindre, c'est de réveiller le sentiment national, et de faire comprendre à chaque acheteur et à chaque consommateur canadien que c'est nos manufacturiers, industriels, nos producteurs et nos marchands qu'il faut encourager avant tout autre, et que notre argent doit servir à acheter des produits du pays, avant d'être employé à faire des achats à l'étranger.

La circulaire commence par demander à l'acheteur s'il sait si son argent va à un marchand canadien ou à un marchand étranger? S'il le sait, considère-t-il que, comme consommateur, il est de son plus grand intérêt d'acheter des produits canadiens?

Les raisons que l'on présente aux lecteurs de cette circulaire sont les suivantes: en achetant de son marchand des produits canadiens, le consommateur canadien contribue à faire vivre sa famille; il contribue de plus au maintien de nos industries et de notre commerce, et de ce fait à procurer du travail pour ses concitoyens; l'argent du consommateur canadien reste dans la localité où il gagne sa vie, et de ce fait, il aide au développement de cette localité.

D'autre part, la circulaire affirme que ceux qui achètent des produits étrangers dans des magasins à rayons se trompent, en ce sens que leur argent sert à procurer du travail aux étrangers, etc.

M. Messier a déclaré que l'Association des Marchands Détaillants assumera la moitié du coût d'impression de ces circulaires, et que chaque marchand pourra en obtenir un aussi grand nombre qu'il voudra, avec son nom et son adresse imprimés dessus, en payant l'autre moitié du coût d'impression.

Cette circulaire est imprimée dans les deux langues. On en commencera la distribution dès cette semaine.

UNE DECISION TRES IMPORTANTE POUR LE GROUPE DE VETERANS

Même si leur infirmité est moindre, les vétérans ont droit à leur pleine pension.

OTTAWA. — Le tribunal des pensions, dans une décision qu'il a rendue hier, établit que les anciens combattants qui ont accepté le nouveau système de pension en accord avec la Loi des Pensions de 1930, ont encore droit à leur pension, même si l'infirmité pour laquelle ils l'ont obtenue est moindre qu'elle n'était au moment où ils l'ont obtenue. Il s'agissait, dans la décision rendue aujourd'hui, d'une cause-type où un ancien combattant, la commission des pensions et l'auditeur général du Canada, M. Georges Gonthier, étaient intéressés. Par une entente intervenue entre les partes en cause, l'affaire va s'instruire au tribunal d'appel des pensions, dont l'interprétation sera définitive et définira la lettre et l'esprit de la loi de 1930 en rapport avec les pensionnaires d'état qui l'ont acceptée. La décision rendue aujourd'hui, ne touche qu'une faible proportion des 9,000 pensionnaires qui ont accepté le nouveau système et qui ont réclamé des arriérés à l'état.

Le point en litige avait été soulevé par l'auditeur général qui soutenait que la loi nouvelle n'autorisait pas le versement d'arriérés de pensions à un ancien pensionnaire qui avait accepté le nouveau système et dont l'infirmité s'était atténuée depuis le jour où il avait obtenu sa première pension. L'ancien combattant dont le cas a été jugé par la Commission, reçoit actuellement moins d'argent que sous l'ancien système.

POTINAGES

—Docteur, ma femme veut m'obliger à adopter le régime végétarien. Qu'en pensez-vous ?

—Comment voulez-vous que je prêche si vous préférez changer de régime ou changer de femme ?

UNE EXCUSE

—Vous avez dit, monsieur, que je tuais les mouches à quinze pas! Vous m'en rendrez raison!

—J'vous demande pardon, je n'ai pas compté les pas!

SAMEDI, LE 29 DECEMBRE 1906

Une dépêche annonce que le shah de Perse est à la dernière extrémité.

Raisouli menaçant au Maroc.—L'ancien bandit ne veut pas obéir au Sultan et quitter le pouvoir.—Il prêche la "Guerre Sainte". Les musulmans sont poussés à la révolte.

A toute vapeur.—Un accident de chemin de fer en Ecosse. 13 morts et de nombreux blessés. La neige est la cause indirecte de la catastrophe.

MARDI, LE 29 DECEMBRE 1931.

L'ambassadeur anglais en Turquie est mort hier des suites de la grippe.

Une meilleure observance des fêtes d'obligation

L'Association des Bouchers est heureuse d'appuyer le mouvement du Comité des Oeuvres catholiques pour une meilleure observance des fêtes d'obligations. Elle recommande instamment à tous ses membres de ne pas ouvrir leurs magasins le 6 janvier prochain, fête de l'Epiphanie.

Voyagez sur le Rutland

avec rapidité et confort à
New-York *ou* Boston

Il y a, matin et soir, un train commode pour vous transporter, en un confort luxueux, à New-York ou Boston. Le soir, le fameux MOUNT ROYAL, "construit en vue d'un sommeil reposant", vous dépose promptement à New-York et Boston, après une bonne nuit de sommeil.

Le matin, le GREEN MOUNTAIN FLYER, vous fait faire le voyage à travers des paysages d'une beauté fascinante, vous déposant à New-York ou Boston de bonne heure dans la soirée. **Il n'existe pas d'autre train aussi rapide pour Boston.**

	Mount Royal	Green Mountain Flier
Dép. Montréal	9.20 P.M.	9.15 A.M.
Arr. New-York	7.42 A.M.	8.00 P.M.
Arr. Boston	8.17 A.M.	7.20 P.M.
Dép. New-York	9.40 P.M.	8.30 A.M.
Dép. Boston	8.10 P.M.	*8.55 A.M.
Arr. Montréal	8.20 A.M.	7.30 P.M.

* Le dimanche, départ à 8.55 a.m.

Wagon-club — Wagons-lits — Voitures de première sur le **Mount Royal**
Wagons-salon — Service de buffet — Voitures de première sur le **Green Moutain Flyer**

Téléphoner à LAncaster 8911 pour réserver Pullman, etc.
BUREAU LOCAL DES BILLETS
Immeuble Transportation, 519, rue St-François-Xavier

RUTLAND RAILROAD

"Voyagez une fois par le Rutland et vous choisirez toujours le Rutland"

pour commencer "Une Heureuse Année"

L'aurore d'une Nouvelle Année c'est une époque favorable pour renouveler les choses réelles de la vie — les liens de famille et d'amitié que rien ne saurait remplacer.

Si vous êtes éloignés du foyer et des anciens amis, laissez votre téléphone vous venir en aide. Le service de longue distance est maintenant si rapide, si facile et si économique que c'est la manière la plus aisée d'échanger des bons voeux.

Commencez bien 1932 par des bons souhaits à ceux qui vous tiennent de près. Faites-leur entendre votre voix — ce qui se rapproche le plus d'une visite personnelle.

F. G. WEBBER
Gérant

LE BUDGET MUNICIPAL A ETE ADOPTE A LA QUASI-UNANIMITE; LA TAXE FONCIERE RESTE A $1.35

Les échevins Legault et Dubreuil seuls dissidents. – Les chefs de service interrogés longuement. – Calme et harmonie.

(Suite de la page 8)

exécutif, présentement devant le conseil, et que l'item XII, (dépenses générales d'administration, salaires et gages, de $9,358,122.41) soit mis de côté et que le comité exécutif soit tenu de faire rapport au conseil chaque fois qu'il sera nécessaire de faire des dépenses imputables sur cet item, afin que le dit conseil puisse autoriser ces dépenses s'il y a lieu".

"Et qu'ainsi amendé le rapport du comité exécutif, soumettant les prévisions budgétaires pour l'année 1932, soit adopté".

LE VOTE

Voici le détail du vote au sujet de cet amendement: Pour, les échevins Desroches, Quintal, Gabias, Trépanier, Lalancette, Legault, Dubreuil, Monette, Côté et Schwartz (10); Contre: son honneur le Maire, MM. les échevins Connelic Drummond, Angrignon Lalonde, Hogan, Schubert, Holland, Mathieu, Weldon, Fortin, Lapéré, Biggar, Lesage, Charbonneau, Auger, Ricard, Dupuis, Gilday, Deguire, Demers, Seigler, Salomnac, L'Archevêque, LaMarre, Gillefer (26).

Le sous-amendement des échevins Schubert et Holland était le même que l'amendement de M. Trépanier à l'exception du fait que le comité exécutif devait faire rapport tous les trois mois au conseil au lieu de tous les mois. Cet amendement a été défait par 24 à 12, les échevins Schubert et Holland votant cette fois avec la minorité mentionnée plus haut.

COMPTE RENDU DETAILLE

Voici maintenant un compte rendu détaillé de ce qui s'est passé depuis deux heures hier après-midi, jusqu'à dix heures et demie hier soir. Les discours que nous soumons plus bas ont été prononcés dans l'ordre où nous les donnons.

DEBUT DE LA SEANCE

Dès le début de la séance, à deux heures, hier après-midi, l'échevin Biggar propose la première lecture d'un règlement à l'effet de fixer la taxe foncière à $1.35 par $100 d'évaluation municipale pour 1932, soit au même taux que cette année.

COMITE GENERAL

La première lecture, comme c'est l'habitude, est adoptée sans discussion. Lorsqu'on proposa l'adoption en seconde lecture, l'échevin Quintal, appuyé par l'échevin Lalonde, proposa en amendement que le conseil se formât en comité général et que l'on fît venir les chefs de service suivants: Me Honoré Parent, c.r., directeur des services municipaux; J.-E. Blanchard, directeur des travaux publics; L.-F. Philie, trésorier de la cité; J.-B.-A. Mérineau, contrôleur des finances.

LE MAIRE N'A PAS D'OBJECTION

Le maire Houde, sur la motion, déclare immédiatement qu'il n'a pas d'objection. Cependant, il ajoute qu'il ne faudra pas profiter de la circonstance pour tenter de faire à Montréal une publicité malveillante qui nuirait aux emprunts qu'on est à la veille de contracter.

"Le crédit de notre ville, dit le maire, souffrirait d'une telle publicité que l'on a tenté de faire à Québec. Il ne s'agit pas, je crois, dans l'esprit des gens bien sincères, de faire une mauvaise publicité à la ville, surtout dans la crise par laquelle nous passons".

L'échevin Quintal déclare que la séance du budget est la seule où les échevins comptent pour quelque chose". Il n'est pas raisonnable, dit-il, de voter un règlement fixant la taxe à $1.35 sans que les échevins sachent bien que la somme est suffisante pour bien administrer la ville, sans déficit".

M. Houde déclare que les échevins sont toujours libres de consulter les chefs de services et de leur demander toutes les précisions dont ils ont besoin". On a eu le temps de faire cela, depuis que le budget a été déposé", ajoute-t-il.

M. Quintal répond que la charte n'oblige pas les chefs de services à répondre aux échevins. M. Houde reprend aussitôt qu'il n'a aucune objection quant à lui de faire venir les chefs. Le conseil, finalement, donne son assentiment. On se forme en comité général et les chefs sont appelés.

L'ECHEVIN TREPANIER

L'échevin Trépanier ouvre le débat. Il déclare que l'on n'a pas procédé pour le budget de cette année, comme on l'a fait l'an dernier. Alors, on avait préparé une feuille donnant les détails des revenus probables pour l'année subséquente. "Cette année, continue-t-il, on s'est contenté de mentionner le revenu global. Je voudrais savoir sur quoi on se base pour dire que les revenus de 1932 seront de $551,000 plus élevés qu'en 1931.

M. MERINEAU REPOND

M. Mérineau, contrôleur des finances, arrive quelques minutes plus tard, pour déclarer qu'il a agi de son propre chef en ne donnant pas le détail des revenus probables. "Il s'agissait, a-t-il dit, d'éviter une discussion oiseuse sur les sources de revenus de la cité. Cependant, continue-t-il, si l'échevin Trépanier veut obtenir ces détails, je suis prêt à les lui donner immédiatement".

Aussitôt, M. Mérineau fournit la feuille dite de détails à MM. Trépanier et Quintal.

Les échevins Trépanier et Desroches demandent si le président du comité exécutif a donné des ordres à l'effet de ne pas préparer cette feuille. La réponse est négative, surtout après la réponse de M. Mérineau qui déclare avoir fait la chose de son propre chef.

Les échevins Trépanier et Legault argumentent pendant quelques minutes sur le fait que le budget n'a pas été préparé comme l'an dernier et sur le fait que les revenus ne seraient pas suffisants, d'après les échevins de l'opposition, pour parer aux dépenses.

AUGMENTER LA TAXE

Aussitôt l'échevin Dupuis demande à M. Legault s'il est prêt à proposer l'augmentation de la taxe.

M. Legault répond qu'il agira quand il aura un mot à dire dans l'administration. Actuellement, il n'a rien à dire.

AU TOUR DE M. BLANCHARD

L'échevin Quintal demande à M. Blanchard si les prévisions budgétaires de son département pour les salaires et pour les dépenses d'administration sont les mêmes que celles de l'an dernier, c'est-à-dire de 1931 toujours. Le directeur des travaux publics répond que ces prévisions sont à peu près les mêmes, à une petite réduction près.

M. Quintal insiste et il demande si M. Blanchard prévoit des dépenses moindres. Celui-ci répond qu'il faudra nécessairement que ces dépenses soient moindres puisque les revenus sont moindres. "Il est évident, dit-il, qu'avec plus d'argent, on serait en mesure de donner un meilleur service encore aux citoyens. Cependant, il faudra se plier aux circonstances".

A une question de M. Quintal, M. Mérineau répond qu'il n'y a aucun item dans le budget pour les besoins de la Commission technique l'an prochain.

M. Quintal demande encore s'il n'aurait pas valu mieux souligner le virement de fonds de $400,000 de la Commission métropolitaine, dépense que l'on n'a pas faite, cette année, pour la remettre à l'an prochain. M. Mérineau, tout en répondant que la chose n'était pas nécessaire, admet que l'information suggérée eût été plus claire.

M. Quintal demande encore si avec la somme de $9,358,000, votée pour l'an prochain, si l'on pourra faire face aux dépenses de 1932 qui seront certainement plus considérables que le montant mentionné.

M. Mérineau répond qu'il faut tenir compte du budget supplémentaire qui sera probablement de $2,300,000 comme l'an dernier. Cela augmente d'autant les sommes que la ville a à sa disposition pour administrer.

M. MERINEAU EXPLIQUE ENCORE

M. Mérineau, sur d'autres questions, continue de s'expliquer. Cette année, on dépensera, dit-il, un peu plus de $13,000,000 pour les dépenses d'administration et pour les salaires et gages. Avec le budget supplémentaire du mois de mai, continue-t-il, on arrivera à peu près cette somme.

S'il est vrai, continue-t-il, comme le fait remarquer l'échevin Trépanier, que les demandes des chefs de services sont d'environ $15,000,000, il faut aussi tenir compte du fait que l'an dernier il y avait un écart d'environ $3,000,000 entre les demandes et les revenus probables. Cependant, les choses se sont bien arrangées quand même.

LA NEIGE

L'échevin DesRoches demande à M. Blanchard pourquoi on a mis une réduction de $150,000 dans les dépenses d'enlèvement de la neige. Prévoit-on une chute moindre que l'an dernier, alors que ce fut presque "le record du peu de neige", ou prévoit-on qu'on laissera la neige dans les rues pour augmenter encore le nombre des chômeurs.

M. Blanchard répond que l'an dernier, on a fait des "largesses" pour l'enlèvement de la neige. Il s'agissait d'une manière déguisée de faire la charité. Cette année, dit-il, on ne croit pas que l'on pourra faire les mêmes dépenses, c'est tout.

M. DesRoches demande s'il y a l'argent nécessaire pour les réparations de trottoirs, de pavages, etc. M. Blanchard répond qu'on a ajouté $20,000 à la somme dépensée l'an dernier à ce sujet. Il croit que le montant alloué pour 1932 sera suffisant.

"SUREVALUATION"

L'échevin Desroches déclare qu'il semble que dans certains quartiers, on a surélevé les propriétés pendant que dans d'autres quartiers, des grosses compagnies semblaient n'avoir pas vu leurs propriétés évaluées assez haut.

L'échevin Mathieu proteste avec vigueur contre cette assertion de M. Desroches disant que les estimateurs de la ville sont sous serment quand ils font les évaluations et qu'ils font leur devoir. Il demanda à l'échevin Desroches s'il croit avoir raison et il le met en demeure d'attaquer les estimateurs qui n'auraient pas fait leur devoir en citant des cas particuliers". Il ne faut pas attaquer ainsi, dit-il, ces employés qui sont honnêtes. D'ailleurs continue l'échevin Mathieu, s'il y a des citoyens qui ne sont pas satisfaits de l'évaluation de leurs propriétés, ils peuvent toujours se plaindre en Cour du Recorder au mois de septembre.

M. Desroches se dit convaincu qu'il semble impossible de pouvoir administrer avec le budget que l'on présente et demande de faire "comme le gouvernement Bennett", d'augmenter la taxe.

"SECOURS DIRECTS"

M. Fortin demande au contrôleur des finances de dire quel montant a été payé en 1931 en secours directs: Celui-ci répond qu'un total de $483,000 a ainsi été payé et que ce montant ne sera pas payé cette année; d'autres montants, dit-il tel que les frais de la lutte contre le projet du C.N.R., qui a coûté plus de $60,000 ne seront pas inclus dans le budget; pour certains dons aux hôpitaux, il en sera de même. De plus en 1930, il y avait un surplus de $250,000 et cette année nous ne prévoyons pas de surplus.

L'échevin Trépanier fait remarquer que le montant de $150,000 que la ville doit payer pour sa part de l'entretien du pont du Havre n'est pas "chargé". M. Mérineau répond que ce montant n'est pas une charge fixe. Ce montant de $150,000 est le maximum du montant que la ville peut être appelée à payer, mais ce montant peut bien n'être que de $10 000 ou plus, mais dépend entièrement des recettes réalisées par la Commission du Havre et par conséquent ne peut être une charge fixe.

"STRICTE ECONOMIE"

L'échevin Legault fait remarquer que l'an dernier les demandes des chefs de services dépassaient de trois millions les crédits disponibles et que cette année ces demandes dépassent les crédits disponibles de $6 000,000. Il se demande comment les autorités pourront, cette année, avec une réduction aussi considérable pour l'administration générale, parvenir à boucler le budget tout en maintenant la taxe de $1.35 telle qu'elle est actuellement. Comment, dit-il, pourra-t-on faire face à nos charges avec la taxe de $1.35 telle qu'elle est ? M. Mérineau répond qu'il faudra pratiquer la plus stricte économie.

Le maire Houde, répondant à l'échevin Legault, lui dit: "M. Legault, quand je vous ai posé la même question vous m'avez répondu qu'il faudrait pratiquer la plus stricte et la plus rigide économie. On a accordé des pouvoirs nouveaux au trésorier, à d'autres, et ne pensez-vous pas, alors que toutes ces précautions n'aideront pas à pratiquer une très rigide économie et qu'alors on pourra rejoindre les deux bouts?" Absolument, répond M. Legault.

"ECHEVIN SCHUBERT"

L'échevin Schubert demande quelles sont les dépenses de l'an dernier que l'on pourra éviter afin de boucler le budget. Je crois, dit-il, que nous commettons une erreur de voter pour un budget si nous ne sommes pas assurés de le mettre à exécution sans augmenter la taxe.

"PAS LE TEMPS DES SURPLUS"

L'échevin Biggar, leader du conseil, déclare que ce n'est pas le temps de préparer un budget pour avoir un surplus. "L'an dernier, dit-il, nous avons fait des dépenses pour remédier à la crise économique, cette année nous ne le ferons pas, tout simplement parce que nous ne le pouvons pas. Nous avons un montant de $90,000 pour des pensions qui seront accordées à environ 250 employés qui reçoivent actuellement environ $300,000 en salaires, ce sera donc une économie de près de $225,000 à faire; nous ferons une économie très forte, peut-être $300,0000, sur l'enlèvement de la neige, sur le total dépensé l'an dernier alors que nous avons dû dépenser plus que d'habitude pour aider les citoyens; enfin nous allons réduire partout où cela est possible. Les marchandises dont nous aurons besoin se vendent moins cher que l'an dernier. Nous pourrons économiser sur les pavages, la neige, les pensions, voilà des item. Nous aurons moins de travaux à exécuter et nous n'aurons pas de surplus tout cela nous permettra de boucler ce budget sans augmenter la taxe.

A une question de l'échevin Fortin M. Mérineau répond que le surplus de l'an dernier a été versé au compte de la taxe spéciale mobile, ce qui a permis de réduire cette taxe d'autant.

L'échevin Trépanier se demande comment on pourra boucler le budget quand on considère le montant disponible et surtout quand il faudra rencontrer les emprunts temporaires.

M. Mathieu fait remarquer que les demandes des chefs de services ont été réduites et cite en exemple la police, alors que l'on demandait 500 constables nouveaux, nécessitant une augmentation de $1,500,000. Ce montant a été retranché des estimés.

"LE PERSONNEL"

L'échevin Gabias demande au trésorier de la ville s'il pourrait facilement réduire son personnel réduisant ainsi de beaucoup les dépenses en salaires, s'il avait charge entière du personnel, c'est-à-dire s'il pouvait lui-même fixer le nombre de ses employés.

"LE TRESORIER"

M. Philie répond que cela dépend entièrement du travail que son département a à exécuter. Si l'ouvrage diminue il pourrait se dispenser d'une faible partie de ses employés, mais que si il y a beaucoup de rôles à préparer, il lui faudra conserver son personnel, et, même l'augmenter si le travail augmente. Cependant le trésorier dit que les changements ne seraient certainement pas considérables et certainement pas au point d'effectuer une économie aussi considérable que M. Gabias semble le désirer. MM. Mérineau et Tétreault répondent dans le même sens.

PAS DE SURCROIT DE PERSONNEL

A M. Lalonde, qui lui demande s'il y a un surcroit de personnel par suite de patronage, à l'hôtel de ville, M. Philie répond que tel n'est pas le cas.

L'échevin Gabias demande à M. Philie s'il sera possible d'épargner la somme de $1,500,000, au cours de l'année prochaine pour arriver à boucler le budget selon les besoins des chefs de départements.

LE MAIRE HOUDE SE DEFEND

Le maire répond à la question posée. Il souligne d'abord le fait que si le conseil en arrivait à une entente pour la loi des expropriations, la ville recevrait immédiatement des intérêts de $600,000 qu'elle perd actuellement, chaque année. Même si les propriétaires ne payaient que la moitié des comptes dus, nous aurions tout de même $300,000 de trouvés immédiatement".

PAS LES MEMES DEPENSES

M. Houde fait remarquer de plus que l'an prochain, la ville n'aura pas les mêmes dépenses. Il explique son affirmation en disant que l'an dernier et cette année, la ville a eu à faire face à une situation toute nouvelle. Il a fallu tâtonner.

"Aujourd'hui, pour les secours, par exemple, il y a une meilleure organisation. Il n'y a pas de doute qu'avec cette organisation, les montants distribués en secours seront bien moindres que cette année ou l'an dernier."

Il est bon, continue le maire Houde, que nous ayions eu la présente discussion. Si les échevins, qui sont bien au courant des faits, maintenant, veulent être raisonnables dans leurs demandes, il n'y a pas de doute que nous parviendrons à économiser $1,500,000 en 1932.

ANNEES TERRIBLES

Nous venons de passer deux années terribles. Si la situation n'est pas meilleure, actuellement, comme je le disais tout à l'heure, nos moyens de solutionner le problème, qui nous occupe, sont meilleurs. Ainsi, je puis dire qu'il en coûtera moins cher à la cité, en 1932, pour l'exécution de certains travaux

TRAVAIL AU LIEU DE SECOURS

Il est peut-être vrai que nous n'avons pas eu le courage de mettre à pied un certain nombre d'employés. Cependant, dans mon opinion, il valait mieux obtenir pour eux du travail, que d'accorder des secours directs sans résultats appréciables. Les gens que nous aurions mis à pied auraient été des chômeurs et il aurait fallu les secourir en outre du risque que nous prenions d'en faire des chômeurs éternels. On s'habitue, en effet, facilement à ne pas travailler.

Je le répète, si les conditions restent difficiles, elles sont certainement plus faciles à contrôler par l'expérience acquise".

M. Houde fait aussi remarquer qu'en augmentant les taxes, nous augmenterons les charges sur les propriétaires, nous empêcherons le développement de la cité par la construction tandis que, comme résultat, le chômage augmenterait.

L'échevin Trépanier reçoit une réponse affirmative de M. Philie lorsqu'il lui demande si l'on procède par emprunts temporaires quand la perception n'est pas celle que l'on avait prévue.

L'échevin Trépanier demande aussi si M. Philie espère percevoir une bonne partie des taxes qui sont actuellement dues.

M. PHILIE ET LES ARRERAGES DE TAXES

M. Philie commence par faire remarquer qu'il y aura toujours des arriérés de taxes à la cité de Montréal, à moins, toutefois, que l'on change de mode. Les citoyens, en effet, dit-il, ont deux ans pour s'acquitter de leurs taxes avant la vente forcée par le shérif. Telle est la charte. C'est ce qui cause les arriérés de taxes.

M. Philie continue en disant, d'autre part, que c'est le rôle de la ville de financer les propriétaires pour les travaux publics que l'on ne paie qu'en vingt ans. Le trésorier fait remarquer, cependant, qu'il a une bonne note pour la perception. L'an dernier, la perception a été excellente. Cependant, cette année, elle dépasse encore de $800,000 la perception de l'an dernier. "Nous comptons recevoir, en tout, dit-il, $200,000 ou $300,000 de plus cette année".

CHANGEMENT DANS LE MODE DE PERCEPTION

M. Houde demande si les résultats seraient meilleurs si la perception se faisait le premier janvier en ce sens que les taxes seraient dues à cette date.

M. Biggar fait remarquer que les taxes sont imposées de mai à mai; elles ne sont percevables, cependant, que le premier octobre. Si l'on avançait la date de perception au premier août, la ville rentrerait plus tôt en possession de ses fonds tandis qu'il resterait cinq mois pour percevoir avant la fin de l'année pour le budget de l'année suivante.

ESCOMPTE SUR TAXES

L'échevin Trépanier demande aussi s'il ne vaudrait pas mieux accorder un escompte aux propriétaires pour les taxes générales comme on le fait pour la taxe d'eau.

M. Philie est en faveur du projet. Il vaudrait même mieux, dit-il, établir un mode de paiement en deux versements avec escompte raisonnable pour ceux qui paieraient en un seul montant.

EMPRUNTS A RENOUVELER

M. Philie, sur des questions posées au sujet des emprunts dûs en 1932, répond que ces emprunts, au montant de $19,000,000, contractés par des administrations précédentes, sont payables en argent anglais ou en argent canadien. Il en résulte donc que la ville ne perdra rien comme tel aurait été le cas pour des intérêts ou capitaux américains. Au contraire, elle gagnera sur l'argent anglais qui est coté moins haut que le nôtre.

M. SAVIGNAC

L'échevin Savignac demande si par les années passées, les demandes des chefs de départements ne dépassaient pas toujours les revenus de l'année. M. Philie répond dans l'affirmative. M. Savignac reprend en disant qu'il n'y a donc rien d'extraordinaire, cette année par le fait que les demandes excèdent les revenus.

LES RECEPTIONS

L'échevin Trépanier fait remarquer qu'il n'y a pas d'item mentionné pour les réceptions du maire l'an prochain.

M. Mérineau répond que les fonds pour ces réceptions ont été pris au fonds de réserve l'an dernier et qu'on les prendra à la même source l'année 1932.

Le maire Houde dit que le conseil lui rendrait service en interdisant toutes délégations et réceptions. Il dit avoir cependant pratiqué la plus stricte économie et avoir supprimé les réceptions et banquets quand il vit une partie de la population qui souffrait de la faim, pensant qu'alors cela serait mal vue. Je ne veux pas, dit le maire, que l'on m'accuse d'être un dépensier à ce sujet, je n'ai pas fait plus ni mieux que mes prédécesseurs, mais aussi bien.

Le conseil reprend ensuite en séance régulière.

"TAXE DE $1.35 ADOPTEE"

On procède ensuite à la deuxième et troisième lecture du règlement fixant la taxe foncière à $1.35 par $100. Les deux lectures sont faites et le règlement adopté.

On commence alors la discussion sur le budget et l'échevin Trépanier, du quartier Lafontaine, est le premier à parler.

"L'ECHEVIN TREPANIER"

L'échevin Trépanier déclare que le budget de 1932 accuse une

(Suite a la page 9)

RÉPONSE À TOUT

LA VIE EST-ELLE UNE FARCE?

Q.—A regarder agir les gens, je trouve parfois que la vie est une véritable farce. Il n'y a pas à prendre quiconque au sérieux. Et l'on est vraiment heureux que si l'on ne prend pas même la vie au sérieux. Ceux qui vivent au jour le jour sont encore les plus heureux, ceux qui ne se soucient pas des autres, ni de leurs joies ni de leurs peines, les égoïstes, enfin, sont ceux qui vivent le plus joliment leur vie. — FRANC.

R. La vie n'est pas une farce, c'est une chose dont il faut prendre grand soin, afin de la conserver belle et bonne, et ne pas la gâter.

Ceux qui vivent au jour le jour ne sont pas les plus heureux. Ils peuvent jouir d'une insouciance relative, mais viennent les lendemains difficiles, comme cela s'est présenté depuis quelques années. Où sont ceux qui vivaient au jour le jour? Parmi ceux-là, ceux qui ont perdu leurs situations, par exemple? Croyez-vous qu'ils sont vraiment heureux, à cette heure, de n'avoir pas pensé plus loin qu'au jour présent, sans songer à l'épargne en faveur du lendemain?

Dans la vie il se trouve une catégorie d'êtres non sérieux, et qui ne méritent pas d'être écoutés, mais à côté de ceux-là, il y a tous les autres qui valent mieux que cela. Il n'y a pas à généraliser les situations. Tous les êtres humains ne sont pas les mêmes, si tous ont quelques ressemblances, quelques analogies.

Si nous ne vivons pas précisément pour les peines ou les joies d'autrui, nous sommes, dans la société, solidaires les uns des autres, c'est pourquoi il convient de s'entr'aider. C'est ce que tous les êtres intelligents, non dépourvus de sens humanitaire ne cessent d'accomplir. — LOUISE.

R. Voici le remède contre la coqueluche qu'une de vos lectrice demandait, l'autre jour: Faites bouillir une livre d'oignons dans une pinte d'eau que vous laisserez réduire à une chopine. Passez cette eau au couloir, laissez-là refroidir et sucrez au goût. Donnez une cuillerée à thé à l'enfant au moment des quintes de toux. Pour un bébé de moins de deux ans, la moitié de la dose.

R. Je vous remercie.

Q. Etant souvent reçue chez les parents de mon fiancé, suis-je tenue, à l'occasion des fêtes à faire un cadeau à la mère de mon ami? 2. Lorsque je suis dans une soirée, puis-je danser avec un autre que mon futur, car lui ne sait pas danser? 3. J'ai 23 ans, je mesure 5 pieds 2 pouces. quel doit être mon poids normal?— M-ANNA ORPHELINE.

R. Ce serait une jolie attention de votre part, si vous pouvez le faire. 2. Oui, si vous êtes certaine que la chose ne lui déplaira pas. 3. Environ 120 livres.

Q. Quelle est la signification des noms suivants: Jean, Marie, Paul, Roch, Georges, Lucien, Alice, Rita?—UNE QUI VOUS LIT TOUS LES JOURS.

R. Jean: qui vient avant. Marie: amertume. Paul: inspiré. Roch: solide. Georges: qui cultive le sol. Lucien: lumière. Rita: champêtre.

Q.—Recevant des cartes de souhaits d'anciens compagnons de travail éloignés, de quelle manière dois-je répondre? 2. Lorsqu'un nouvel employé m'est présenté, dois-je lui tendre la main?— GRAZIELLA.

R. Si vous avez conservé des relations de correspondance avec ces compagnons, vous pouvez les remercier, si non, la carte de souhaits d'un monsieur équivaut à une visite, de sorte que vous n'avez pas à y répondre. 2. C'est facultatif. Vous pouvez vous contenter de saluer, c'est ce qui est le plus généralement admis.

L'Art Culinaire

FOIE DE VEAU BOURGEOISE

Se procurer un morceau de foie de veau coupé en épaisseur; le piquer de lardons gras roulés dans du sel et du poivre et envelopper d'une barde de lard. Poser dans une cocotte sur un fond de carottes coupées en rondelles et de quelques oignons taillés en tranches; laisser les légumes s'imprégner de beurre et le rôti de foie se colorer un peu, puis arroser d'un court jus fait de deux tiers d'eau ou de bouillon maigre et d'un tiers de vin blanc; ajouter un soupçon de thym et de laurier, sel et poivre, couvrir et laisser cuire à feu doux. Avant de servir, dégraisser la sauce et débarrasser le foie de ce qui reste de son enveloppe de lard.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de jeune écolière que l'on peut faire en lainage de deux tons.

Ce patron (3272) peut être obtenu dans les grandeurs de 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: **"Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.**

QUI PEUT LE PLUS
PEUT LE MOINS
LA PEPTONINE
PEUT LE PLUS

CE BEAU BEBE NE PESAIT QUE 3 LBS ET 4 ONCES A SA NAISSANCE.

MALHEUREUSEMENT, la maman affaiblie voyait son lait, déjà très insuffisant, se tarir de jour en jour et ce bébé, à un mois et demi, ne pesait encore que 3 lbs ½.
Mis à la Peptonine, farine spécialement préparée au sucre de lait il pesait, 3 mois après, 10 lbs., 3 onces.

La PEPTONINE
1890, Hôtel de Ville, Montréal.
Demandez-la à votre pharmacien.

Conseils Pratiques

Utilisez les cosses de pois. — Faites-les sécher et employez-les pour colorer le bouillon.

Pour enlever les taches d'encre sur le bois, et lorsque ces taches sont encore fraîches, frottez-les avec un peu de vinaigre.

Quelques autres pensées d'Oscar Wilde:

"Le public est prodigieusement tolérant, il pardonne tout, sauf le génie."

Le Royaume des Femmes

Leur Noël

Où allez-vous ce soir Jean?

Un peu surpris de la question l'interpellé répondit: vraiment je ne sais... peut-être au théâtre. Pourquoi cette question petite Ma?

Par cette matinée veille de Noël ils allaient tous deux respirant à pleines lèvres l'air vif qui allume au fond des yeux le brillants reflets et aux joues un peu de rose. Elle emmitouflée dans ses fourrures trottine toute menue, levant de temps à autre son beau regard mélancolisé vers son compagnon marchant silencieusement à ses côtés. Lui, laissait errer un regard distrait sur gens et choses, se demandant où voulait en venir cette petite amie qui à son égard s'était toujours montrée délicate et l'avait maintes fois soutenu dans ses luttes contre lui-même; ces luttes dont son visage à l'expression quelque peu sévère en garde encore même au repos l'implacable trace.

Un observateur aurait joui du spectacle de ces deux êtres forts se protégeant mutuellement sans s'en rendre compte complètement.

Ils étaient dans cette foule; lui la protégeant contre les coudoiements possibles; elle éprouvant cette sensation de sécurité qu'elle retrouvait toujours plus vive auprès de ce cher compagnon auprès de qui à certaines heures elle jouait le rôle de maman, cela avec toute la conviction de son âme aimante et sympathique. Car dans toute femme il y a un coeur de maman.

Et combien de fois il s'était appuyé à cette force morale, comme elle avait su se réjouir avec lui des rares bonheurs qui semblaient un présent des cieux aussi comme elle savait trouver les mots qui bercent la souffrance morale, de sorte qu'elle lui était devenue l'indispensable si chère qu'on voudrait garder toujours pour soi. La vie, la sienne à lui avait toujours été semée de ronces, leurs aiguillettes perfides révélaient leur présence même à travers les fleurs. Orphelin de père dès le berceau, élevé par une mère trop tendre et qu'il adorait, elle l'avait quitté à l'heure où peut-être elle lui était le plus nécessaire.

Tous ces gens qu'ils rencontraient avaient empreint sur leur visage un air de tranquille joie ou de sérénité; c'est que pour ceux-là la nuit prochaine leur apporterait l'espérance d'un grand mystère qui à lui, lui était devenu étranger.

C'est précisément ce qui préoccupait May, elle savait que chez Jean était morte la foi de son enfance. Sceptique, il ne l'avait pas toujours été. Elle en avait reçu l'ultime confidence par la mère du jeune homme et Dieu sait à quel point elle avait souffert de cette indifférence religieuse qu'elle sentait grandir chez son fils; avec le nombre des années. Alors qu'il était trop tard elle se reprochait son excessive faiblesse à son égard, de n'avoir pas su suppléer en une certaine mesure à l'appui paternel, elle prévoyait aussi l'oeuvre de sa solitude morale, l'étude de théories néfastes qui l'avait détourné de Dieu... Et c'est de cette mission très difficile en quelque sorte qu'elle avait chargé la frêle enfant aimée de son fils idolâtrée. . . . . .

Voilà pourquoi étrangement impressionnée elle lui posa cette question qui fut saluée d'un pourquoi étonné.

Levant vers lui ses yeux où se lisait une certaine appréhension, elle répliqua. Jean c'est Noël cette nuit..... Noël, répéta-t-il, qu'est-ce cela?

Mon pauvre ami, combien est triste pour nous deux cette morne indifférence, cet isolement avec nos pensées douloureuses et tournant dans un cercle sans issue. De grâce Jean, relevez vos regards vers la céleste patrie, vers ces hauteurs non pas inaccessibles au grand chercheur d'idéal que vous êtes demeuré malgré ces doctrines desséchantes.

Il ne proféra pas la négative qui lui venait aux lèvres, de peur de la froisser, mais son masque se fit plus hautain qu'à l'habitude.

Jean voulez-vous me faire plaisir, lui demanda May très brave. Que puis-je vous refuser ma petite amie? Voulez-vous venir avec nous ce soir, j'en serais si heureuse... Et où cela?.....

Venez chez moi et ensuite vous assisterez avec nous à la messe de minuit.

Il hésite un moment, pris au dépourvu... puis, soit, j'irai...pour vous .....

La neige, cette poussière d'étoile danse dans l'air une joyeuse farandole que sans doute du haut du Paradis les anges admirent. Et dans l'air fluide le carillon sonne joyeusement. Mais dans leur retraite aérienne elles sont dissimulées aux regards des pieux pèlerins qui dans cette nuit mystérieuse croiraient volontiers que cette musique joyeuse vient des cieux pour se fondre dans toute cette blancheur qui les environne de toutes parts.

Jean auprès de May regarde, jouit en artiste de cette cérémonie grandiose, les décors, cette église toute parée de branches de houx, elle a vraiment un air de fête. Et puis ces fidèles recueillis dans l'attente de quelque chose de grand, de divin. Puis ses regards se dirigent vers May qui prie avec ferveur, ce visage aimé transfiguré par la prière.....

Soudain une voix grave entonne lentement, pieusement, le Minuit chrétiens, c'est l'heure solennelle, où l'Homme-Dieu descendit parmi nous.

A ce rappel Jean tressaille... Il se revoit garçonnet de douze ans. En une nuit semblable il a aussi modulé ces paroles qui font descendre dans l'âme une joie grave. Il se souvient des larmes de sa mère, larmes bienfaisantes, émouvantes que provoquent les mots rédempteurs.

Sans qu'il y songe une transformation s'opère en son âme, il courbe le front... et près de lui May a l'intuition de cette intense émotion. Mon grand, murmure-t-elle demi-bas. Tournant vers elle son visage pâli... il voit sa petite amie les yeux brillants de larmes.

Ma petite qu'avez-vous, fit-il aussitôt alarmé.

Je suis si heureuse de vous avoir là, prenez mon chapelet, voulez-vous.

Il le prend un peu embarrassé, se demandant que faire de ce bijou qu'il ne savait manier: prier, il ne se souvient plus, et il contemple ce chapelet qu'elle vient d'égrener pieusement pour lui.

Devinant, May se penche de nouveau et... Jean dites Sainte Marie mère de Dieu.

Ah ces mots il se souvient des jours où sur les genoux de sa mère il répétait après elle.

Sainte Marie, mère de Dieu; un sanglot le déchire, il pleure âprement d'abord, puis c'est une rosée rafraîchissante qui de ces prunelles s'échappent en cascades. La douceur de ces larmes libératrices qui dans l'âme jadis tourmentée fait descendre la paix sereine....

La messe terminée ils sortent ensemble; Elle ne parle pas craignant de détruire l'oeuvre entrevue, lui encore trop ému pour exprimer ce qu'il ressent.

Sur les instances des parents de la jeune fille Jean accepte d'aller croquer la délicieuse dinette qu'on avait préparée.

Depuis quelques instants ils sont seuls dans le grand salon rose et or. May au piano joue tous les jolis chants de Noël.

Puis s'approchant vers elle d'un geste doux il l'entraîne vers la bergère, et là à genoux près d'elle il lui raconte les phases multiples vécues près d'elle au divin Dieu.

Chère amie, ce soir vous avez racheté une âme, je l'ai comprise, je vous assure. Ce mot Noë qui cette après-midi me laissait indifférent, j'en ai saisi le sens et maintenant je crois, c'est ma résurrection, ce miracle May c'est à vous que je le dois, mais qu'avez-vous May vous pleurez?

O Jean quelle joie inespérée m'inonde toute. Si ce soir vous avez cru, si de nouveau vous pouvez dire, "Je crois" moi Jean j'ai compris... que je vous aimais.

May chérie tous les bonheurs à la fois, dites vous permettez que je baise cette main qui me conduit vers l'Eden Si vous pouvez comprendre à quel point je suis heureux ma mienne vous en serez éjouie.

Dans un sourire extatique elle répondit.

Jean ce soir c'est Noël.

GITA-BAYARD.

Ce soir en décembre.

LES ROBES DE DANCING ET LES ROBES DU SOIR

Robe en crêpe satin blanc garnie d'une petite basque. — Robe en faille bleu pastel, garnie de volants en biais. — Robe en crêpe georgette rose pastel à volants. — Robe en taffetas noir, basque raidie. — Robe en georgette travaillée de nervures

Les Décrets de la Mode

ROBES DE VISITE, ROBES D'APRES-MIDI

Voici que, pour ces sortes de toilettes, nous dédaignons le lainage au profit des étoffes riches qui sont le velours et la soie. Cependant, il nous faut faire une exception à propos du velours, alors qu'il s'agit du velours côtelé et des garnitures que l'on pose sur les robes de lainage; velours côtelé, mélange de velours et de lainage étant dans la catégorie des robes simples. Le velours côtelé se fait, cette année, à côtes assez larges et profondes et surtout dans les tons noir, vert et brun. On le garnit discrètement de petits biais en soie de couleur vive rayant col, bas de manches, devant de corsage et formant un effet de ruban bayadère. Cette garniture est jolie, gaie, jeune. La façon la plus nouvelle de garnir de velours une robe de lainage consiste à faire une robe croisée dont le bord, découpé tout du long en dents aiguës, repose sur une bordure en velours du ton de la robe, chaque dent étant fixée sur le velours par un petit bouton bijouterie. Ce même décor se replace au bas des manches ouvertes en pagode et cette simple bande de velours fournit une garniture vraiment attrayante et tout à fait de saison sur le lainage.

Mais revenons aux toilettes d'après-midi, sur lesquelles nous observons d'évidentes intentions de luxe et de recherche. Les robes de velours sont pour la plupart brodées de fins motifs en soie de nuance tranchée, comme, par exemple; sur une robe de velours fraise, nous aurons une broderie jaune; sur une verte, une brodrie ciel; sur une violette, une broderie verte, etc. Il n'es tpas besoin de multiplier ces motifs pour obtenir des effets éclatants. Sur ces mêmes robes de velours, voici, remplaçant le col de linon trop estival en ces mois d'hiver, des parures de tulle bis recouvert de dentelles froncées et tuyautées, des boutons d'acier et de brillants, des cols plats en fourrure rasée et des dentelles d'or ou d'argent. Les broderies en perles se posent de préférence sur les étoffes plus souples, telles que les crêpes et les soies ornant le col, le bas des manches, le plastron, et parfois aussi simulant de petites poches sur l'empiècement de la jupe.

Il semble, qu'aux soies fleuries, aux velours imprimés, proposés au commencement de la saison, nous préférions pour l'instant les crêpes et les velours unis qui ont une tenue plus sévère et permettent de plus nombreuses fantaisies dans les façons et les garnitures, car ce sont ces tissus que nous voyons revenir le plus fréquemment dans les modèles récents des couturiers. Beaucoup de violine, de gris, de bleu roi, de fraise, de rubis, de châtaigne, de rouge, parmi les modèles nouveaux, ce qui n'exclut pas le noir auquel les femmes pratiques trouvent mille bonnes raisons de demeurer fidèles.

LE MIEL

Avez-vous remarqué que le miel devient d'un usage de plus en plus rare. Ainsi vous qui me lisez, combien avez-vous avalé de miel dans votre vie? Presque pas! Jadis, le miel avait sa place sur la table familiale et faisait partie de tous les repas.

Et on avait raison, car le miel contient d'excellentes choses. D'abord il renferme des sucres facilement digestibles, des sucres qui augmentent le pouvoir antitoxique du foie. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est plus avantageux de sucrer les tisanes d'un malade avec du miel qu'avec du sucre ordinaire. Les vieux médecins, qui étaient moins scientifiques que les médecins d'aujourd'hui, étaient souvent plus observateurs et la tisane miellée dont ils connaissaient les vertus précieuses faisait partie de leur arsenal thérapeutique.

Enfin, le miel offre une qualité que vous ne dédaignerez probablement pas, mesdames, il est laxatif. Oh! ce n'est certes pas un laxatif violent, mais il vient à bout des simples paresses intestinales. Une tartine de miel le matin est alors du plus heureux effet. Allez-vous rejeter sans discussion un laxatif qui est agréable au goût?

Et puis, ce n'est pas tout! On ne se doute pas de ce que peut contenir ce produit distillé par les abeilles. Tout le suc des fleurs est là-dedans, et probablement y trouvons-nous les vitamines que réclame notre organisme. Les dieux de la Grèce étaient, paraît-il, friands du miel de l'Hymette. Celui de nos pays, sans valoir le miel divin, est fort estimable.

Le miel est encore un des rares produits que l'industrie ingénieuse des hommes ne truque pas. Profitez-en pendant qu'il en est temps encore et mangez du miel parce que c'est un médicament tout plein d'avantages pour votre santé, un médicament exquis...

Tarzan et le Lion d'Or

Lorsqu'enfin le groupe arriva à l'endroit près de la rivière où ils avaient enterré l'or, les Waziris, chantant et riant, commencèrent à creuser pour le trésor. Mais bientôt leur chant cessa et leur rire fut remplacé par une expression d'inquiétude. Durant un temps Tarzan les considéra en silence. Alors un lent sourire se répandit sur son visage. "Vous avez dû enterrer le trésor profondément, Usula!" dit-il.

Le chef des Waziris se gratta la tête "Non, pas aussi profondément que cela, Bwana," répondit-il "Nous aurions dû le trouver depuis longtemps." "Es-tu certain que c'est ici l'endroit exact? demanda l'homme aux singes. "C'est l'endroit, Bwana. Quelqu'un a enlevé l'or depuis que nous l'avons enterré." "Encore l'Espagnol!" commenta Tarzan. "Il est plus que rusé! Bien qu'ils cherchèrent avec soin, aucune trace de l'or ne put être trouvée.

"Il est disparu", dit l'homme aux singes, "mais non de l'Afrique." Il envoya des courriers aux tribus amies entourant son domaine, leur demandant de surveiller tout safari et de n'en pas laisser passer aucun transportant de l'or. Ce soir-là devant le feu de camp, Tarzan était couché à côté de Jad-bal-ja, examinant la peau de léopard que le lion d'or avait rapporté de sa poursuite de l'Espagnol. Que voulait dire cette carte géographique tracée avec du sang?

Tarzan se tourna vers sa femme. "Tu avais raison, Jane," dit-il, "les voutes du trésor d'Opar ne sont pas pour moi." "Ne t'occupe ni de l'or ni des pierreries", répondit Lady Greystoke. "Nous nous avons l'un l'autre, et Korak. C'est tout ce qui compte." "Et une peau de léopard tachée de sang" ajouta en riant Tarzan, "avec une carte géographique dessus que je ne puis comprendre." Jad-bal-ja renifla la peau et se lécha les babines, et lui seul savait pourquoi!

ETUIS À CIGARETTES EN OR

L'assortiment choisi d'étuis à cigarettes en or solide de Mappin fait voir de jolis modèles minces, joliment guillochés en de nouveaux effets.

MAPPIN & WEBB

Magasin ouvert jusqu'à 5.30 p.m.

MAGASINS E-M STORES

UNE ORGANISATION CANADIENNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

SPÉCIAUX DES FÊTES

MERCREDI — JEUDI — SAMEDI

Mayonnaise 23¢
RAYMOND Pot de 8 oz.

Marmelade Pot 40 oz. 23¢

Cocoa Fry Boite 1-2 lb 23¢

Liqueurs DOUCES Bout. 20 oz. 3 PR 25¢

Cornflakes Kellogg 3 Bt pr 25¢

A l'Occasion du Nouvel An

Le Bureau de direction de l'organisation "Les Epiciers Modernes Ltée.", les dirigeants et le personnel de l'entrepôt de même que les membres et leurs commis offrent à tous leurs clients leurs meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année, et profitent de cette occasion pour les remercier sincèrement du patronage accordé durant l'année qui se termine.

ÉCOUTEZ
Nos Programmes
à la
RADIO
au Poste C.F.C.F.
le Lundi à 8.15 P.M.
le Jeudi à 7.45 P.M.

Biscuits Weston bte 1 lb 25¢
Assortiment spécial

Dattes Hallowie 3 lbs 25¢
dernière récolte

Confitures aux fraises Marquette pot 40 oz. 27¢

Chocolat "DROPS" la lb 19¢

Noix écallées Bordeaux ½ lb 24¢

Papier de toilette 8 rouleaux 25¢

Tapioca 3 lbs 25¢

Café MAURICE Boite 1 lb. 39¢

Eau de Javelle
LAVO 3 Bout.
A base de chlorure et ne contient aucun caustic 20¢

Sardines Jutland LA BOITE 07¢

Gelée JEWELL ESSENCES ASS. Pot. 04¢

Bonbons MELANGES Un vrai mélange IMPERIAL 3 lbs 29¢

Fraises DANS LE SIROP BOITE No 2 25¢

Marinades MELANGEES SURES RAYMOND 20 OZ. 23¢

Salade AUX FRUITS LIBBY Boite no 1 29¢

Huile Barral CANISTRE 16 OZ. 39¢

Fèves EN GOUSSES BOITE No 2 3 bts pour 25¢

Poudre à Pâte Moderne
est la poudre idéale pour vos pâtisseries des Fêtes, servez-vous-en avec confiance; elle est pure et ne contient pas d'alun.
Boîte de 16 oz. 34¢

Café Moderne, daté 1 lb 55¢
ne contient pas d'huile rancie

Noix Mélangées Assortiment LOYAL lb 19¢

Thé "Mon Spécial" noir ou vert, la lb 49¢

peanuts importées et rôties par nous lb 08¢

Pain Maurice, enveloppé, 24 oz 05¢
Il est tellement bon qu'il ne peut être amélioré

Oranges
Nos Magasins E.M. font une spécialité dans la vente des ORANGES SUNKIST.
Demandez nos prix spéciaux du Temps des Fêtes.

NOMS ET ADRESSES DES PROPRIÉTAIRES DES MAGASINS E.-M.

NORD

EPICIERS

JOS. BABINEAU, 2109, Laurier Est, AM. 5235
H. BELIVEAU, 3459, Bordeaux, AM. 7996
J. A. BLOUIN & FILS, 751, Bélanger, DO. 1340
L. BOISVERT, 6377, Fullum, CA. 5082
J. U. BRUNET, 4801, De Lorche, CH. 0747
G. DESCHESNES, 1923, Boul. Rosemont, CA. 4880
L. DESMARAIS, 6366, De Gaspé, CR. 3668
P. HARDY, 750, Bienville, PR. 7655
Mme G. LATENDRESSE, 6342, Alma, CR. 9354
J. LUSSIER, 350, Villeray, CA. 8172J
R. MARCHESSEAULT, 3588, Mentana, FR. 6633
JOS. ROBERT, 751, Gilford, FR. 6000
J. E. SANSREGRET, 1827, Laurier Est, AM. 2370
A. TANGUAY, 1300, Beaubien E., DO. 7720
J. E. THEORET, 4261, Brébeuf, CH. 1377
V. THERRIEN, 1904, Laurier Est, AM. 1057
O. TOUCHETTE, 4668, Garnier, AM. 1668

EPICIERS LICENCIES
BIERE et PORTER

BERGERVIN & FRERES, 365, Mt-Royal Est, HA. 1734
A. BROUSSEAU, 6474, Drolet, CR. 3810
O. PINETTE, 5401, De Laroche, DO. 6062
E. GOUGEON, 7343, St-Denis, CA. 1165
E. DUNBERRY, 306, Laurier Est, BE. 3128
R. JEAN, 2128, Masson, CH. 5341
L. LAPORTE, 7700, De Gaspé, CA. 0537
A. MARCIL, 1120, Mt-Royal Est, CH. 3139
L. J. PELLETIER, 843, De Flearimont, DO. 4410
J. E. PIETTE, 350, Marie-Anne, BE. 9508
G. W. RHEAULT, 4388, Rivard, HA. 2907
A. ROULEAU, 6700, De Laroche, CA. 3695
J. O. ST-JACQUES, 6200, Châteaubriand, CR. 3910
A. WOLFE, 1008, Gilford, FR. 3107
P. H. BOURGEOIS, 5100, Des Carrières, DO. 9538

EPICIERS BOUCHERS LICENCIES
BIERE ET PORTER

W. BOULIANE, 2058, St-Jérôme, AM. 1226
V. CARRIERES, 51, Laurier O., CR. 4831
F. P. CORBEIL, 4010, Masson, CL. 5427
W. DESROSIERS, 94, Bernard Ouest, CR. 4179
L. DUNBERRY, 1188, Bélanger, CA. 5600
E. GUERIN, 6539, 18re Ave, Rosemont, CA. 9306
L. P. JALBERT, 2340, Mt-Royal E., AM. 4442
J. E. LAFRANCE, 1321, Laurier E., AM. 2178
E. LUSSIER, 6927, St-Dominique, CR. 4411
J. R. LESAGE, 1908, Boul. Rosemont, CA. 1200
N. MORIN, 256, Jarry, CA. 2859
G. A. POISSANT, 900, Bellechasse, DO. 9212
H. PURENNE, 7468, Drolet, CA. 7151
M. VEZINA, 27, Prince Arthur O., PL. 1632-1634

EPICIERS BOUCHERS

P. E. ETHIER, 1251, St-Zotique, CA. 7941
A. T. GARIEPY, 2399, Blvd. Rosemont, CA. 2820
E. LALONDE, 8272, Ave des Reines, CA. 9122
LANIEL & FRERRES, 1631, Laurier E., AM. 1109
P. MASSICOTTE, 2402, Holt, CH. 9484
F. CHAUSSE, 9442, Dandurand, CL. 1647
A. COTE, 8713, Bordeaux, CA. 4724

EST

EPICIERS

R. BARIL, 8747, Boileau, CL. 8737
R. GAUTHIER, 1809, Dufresne, AM. 8460
A. JACOB, 8017, Orléans, CL. 7764
L. LATULIPPE, 3227, Montgomery, CH. 6718
E. C. LORTIE, 1487, Létourneux, CL. 2820
R. TEASDALE, Carreteau & Lecourt, CL. 4262

EPICIERS BOUCHERS

C. BEAULAC, 2120, Bordeaux, AM. 9720
P. E. CHEVALIER, 1546, Dézéré, CL. 7168
A. SANSOUCY, 3946, Adam, CL. 1077
A. SANSOUCY, 8905, Hochelaga, CL. 4495

EPICIERS LICENCIES
BIERE et PORTER

A. ALLARD, 1524, Aylwin, CL. 6894
L. BARBEAU, 2105, Champlain, AM. 6363
BOURASSA & FRERE, 1800, Létourneux, CH. 0725
J. H. CAILLE, 3450, Ste-Catherine E., CH. 0869
E. CHARLAND, 2104, Gauthier, AM. 9848
H. GAGNON, 2217, Ste-Catherine E., CH. 0709
W. GOUGER, 1721, Orléans, CL. 8206
L. GREGOIRE, 1502, Dorchester Est, CH. 7815
J. C. JEAN, 1314, Pleasis, CH. 2572
Mme H. LACHAPELLE, 2581, Boyce, CL. 4260
A. LAHAIE, 1758, Aylwin, CL. 2731
A. LANGLAIS, 2021, Hogan, CL. 4232
R. LANGLAIS, 2050, Rouen, CH. 7572

EPICIERS BOUCHERS
LICENCIES — Bière et Porter

S. AUMAIS, 1650, Iberville, CH. 5140
C. BEAULAC, 2250, Iberville, AM. 1200
R. BELANGER, 2550, Ontario E., AM. 2166
JOS. BELANGER, 2345, Ontario E., AM. 6827
O. DAOUST, 4058, Adam, CH. 1102
R. DESCHAMPS, 1900, Gauthier, FR. 1190
A. DUBUC, ENR'G., 1971, Ontario Est, AM. 8620
E. GIRARD, 2255, Cuvillier, CL. 8557
J. P. LESAGE, 1950, Demontigny E., CH. 6627
S. REEVES, 4550, Adam, CL. 0774
R. TEASDALE, 5909, Notre-Dame E., CL. 2160
E. LAROCHE, 1550, Demontigny E., AM. 7605
E. C. LORTIE, 4657, Ontario Est, CL. 1282
S. MALACKET, 2118, Ste-Catherine E., CH. 4246
C. R. POUPART, 1950, Dorchester E., CH. 6368
J. RIVARD, 1870, Lafontaine, CH. 6865
J. RIVEST, 2354, Berry, CH. 7228
E. ROBERT, 2791, Ontario Est, CH. 6535
J. B. ROBITAILLE, 1348, Logan, CH. 5935
J. A. VALLEE, 1870, Ste-Catherine E. CH. 8484
U. SANSREGRET, 1902, Dorchester Est, CH. 2561

OUEST

EPICIERS

A. CHARLAND, 5701, Emile, FL. 7122
P. CORBEIL, 3, Marche St-Antoine, FL. 7231
J. B. DELISLE, 5725, Hadley, FL. 2112
P. E. DELISLE, 2900, Jolicoeur, FL. 6850
Mlle G. RANGER, 5316, Notre-Dame O., FL. 1340
Mme M. ROY, 674, Bourassa, FL. 6041

EPICIERS BOUCHERS

J. A. CHIQUETTE, 5901, Masaria, FL. 1372

EPICIERS LICENCIES
BIERE et PORTER

ORMOMN GROCKRY, 1181, Osborne, MA. 6844
A. CHABOT, 1150, Island, WI. 8066
P. O. BOUCHER, 5657, Hadley, FL. 7654
H. COURSOL, 2282, Grand Trunk, WI. 6681
A. DUBE, 01651, Richmond, WI. 9482
N. GAGNON, 1271, Notre-Dame O., WI. 6055
N. HOOPER, 2000, Notre-Dame O., FL. 2879
L. JACOB, 1321, Church Ave., FL. 6818
V. LANDRY, 2483, Centre, WI. 2434
R. SEGUIN, 1200, Roeper, WI. 1688
O. SEGUIN, 2400, Chateauguay, WI. 5506
S. THISDELE, 2022, Centre, WI. 0982
E. VALADE, 01215, Charlevoix, WI. 8010

EPICIERS BOUCHERS
LICENCIES — Bière et Porter

R. A. BRUNET, 2034, Blvd Décarie, WA. 7090
R. JEAN, 01215, Charlevoix, WI. 8010
E. O'FLAHERTY, 502, Bourgeois, YO. 2422

CENTRE

EPICIERS LICENCIES
BIERE et PORTER

P. CERR, 901, Lagauchetière E., HA. 0303
U. CERR, 250, Demontigny E., LA. 7702

EPICIERS BOUCHERS
LICENCIES — Bière et Porter

J. CHOQUETTE, 42, Craig E., HA. 3971
P. LAURIN, 1225, St-Denis, MA. 1155

VERDUN

EPICIERS

J. LARAIE, 6200, Briand, Ville-Emard, FL. 0148

EPICIERS BOUCHERS

H. BELANGER, 7375, Blvd Lasalle, YO. 2146
P. O. BOUCHER, 7070, Edouard, Ville Lasalle, YO. 2788

EPICIERS LICENCIES
BIERE et PORTER

J. D. ARSENAULT, 1081, Church Ave, YO. 5854
C. DANSEREAU, 001, Galt, YO. 2070
E. H. MONTPETIT, 3487, Gertrude, YO. 4317

EPICIERS BOUCHERS
LICENCIES — Bière et Porter

H. PROULX, 4000, Wellington, YO. 6854

BANLIEUE

EPICIER

Y. COUTU, 208, Principale, St-Laurent, BY. 0697
E. THISDELE, 317, St-Jacques, Ville St-Pierre, WA. 7752F
B. RAINDON, St-Josaphat, Tél. 750
H. PORTELANCE, Laprairie, Tél. 141
G. NORMANDIN, Delson, P.Q.
R. MASSON, 73, Montée St-Michel, Ville St-Michel, CA. 7718

EPICIER-BOUCHER
LICENCIE

LECLERC'S MARKET, 256, Graham Road, Model City, AT. 3726

EPICIER LICENCIE

G. MONETTE, 12004, Notre-Dame O., Pointe aux Trembles.

EPICIER BOUCHER

J. L. LEGAULT, Valois, Tél. 200-J et 431-F

THEATRE ET CINEMA

1931

Le cinéma français

L'avènement du film sonore a sauvé, en France, l'art cinématographique. Du temps que les productions étrangères inondaient les marchés européens, les cinéastes français se contentaient d'une maigre clientèle. La photographie était embrumée et lâche comme un tissu de vieille noblesse. Seul un public curieux de nouveauté pouvait, à cette époque, préférer le film français à l'américain. Non que les producteurs fussent ignorants des meilleurs procédés; mais leurs ateliers n'étaient point raisonnablement outillés. Une fois écartée la concurrence américaine, ils songèrent à améliorer leurs productions pour soutenir avec les producteurs étrangers une comparaison qui les avantageât. Et l'on n'est pas étonné que le film français ait fait, en quelques mois, un progrès si marqué.

Ce sont probablement les Français qui, en 1931, ont mis sur le marché les plus parfaites réalisations cinématographiques tant par la valeur des scénarios que par la qualité de la photographie, de la mise en scène et de l'éclairage. Je ne pense pas qu'on ait dépassé le réalisme de "David Golder". Il va de soi que la technique laisse encore à désirer dans plusieurs films de troisième ordre tels que "Mon Coeur Incognito" et même "Un Trou dans le Mur". En règle générale, cependant, Osso, de Baroncelli, Jacques Haik visent à l'excellence. Maurice Tourneur a fait servir son expérience de dix années dans les studios américains à perfectionner, en France, les méthodes désuètes de mise en scène.

Le Cinéma de Paris et le théatre Saint-Denis ont offert au public montréalais la plupart des bonnes productions françaises. Au premier rang, viennent sans doute "La Tendresse", "Le Million", "Partir", "Dactylo", "Le Collier de la Reine". L'opérette filmée trouve son compte dans "Un Caprice de Pompadour" où l'on admire le bon goût du costumier et l'art du metteur en scène. Le cinéma français n'a pas encore atteint son apogée. Mais, eu égard aux difficultés du début, il s'est développé de façon extraordinaire. On se plaignait d'abord que les vedettes ne fussent rien moins que déplaisantes. Je doute que Marcelle Chantal et Annabella soient moins jolies femmes (puisque c'est ainsi qu'on l'entend) que les actrices les plus aimées d'Hollywood.

L'année qui finira dans quelques jours aura donc servi l'art cinématographique français. Ceux qui ne sont pas encore trop farci de l'esprit américain pourront s'en réjouir.

Lucien PARIZEAU.

AU HIS MAJESTY'S. — "The Student Prince"

Une interprétation alerte de la charmante opérette de Sigmund Romberg.

"The Student Prince" nous revient. A vrai dire, cette charmante opérette de Sigmund Romberg met une note plaisante dans la monotonie de la saison dramatique de Montréal. Un bon auditoire a applaudi les artistes à la première au His Majesty's. M. George Hassell a particulièrement excellé dans le rôle bien connu de Johann Lutz.

Cette comédie en musique est de beaucoup la meilleure que l'on doive au talent de Romberg, y compris "Blossom Time" que des salles combles ont applaudie au Canada et aux Etats-Unis. Une oeuvre qui n'est pas d'hier sans doute, mais si fraiche, si alerte, qu'elle semble nouvelle chaque fois qu'on la met au théâtre. La musique renferme on ne sait quelle légereté, quelle grâce et quelle galanterie. Elle crée une atmosphère, compose des décors: bref, elle exprime encore plus que les mots du livret. On y trouve un parentage de sentiment avec la musique des meilleures opérettes viennoises.

Quoi de plus romanesque que l'intrigue? de plus délicieusement vieilliot que l'idylle d'un roi et d'une servante? Et, de ce rien, Romberg a tiré une oeuvre toute de charme et d'intérêt. Dans l'ensemble, l'interprétation était on ne peut plus alerte et aisée. A l'exception de M. Hassell, on ne saurait dire quel interprète a dépassé les autres. La troupe semble pourtant avoir accoutumé de regarder son travail comme une routine, bien qu'elle soit admirablement exercée. M. Bernard Smith a dirigé ses interprètes avec beaucoup de maitrise, et c'est à lui que revient de droit une bonne partie du succès de la soirée.

M. Hasseil s'est distingué dans le rôle de Johann, mi-valet, mi-chamberlain, et qui ne manque pas d'esprit. Il prend, surtout au troisième acte, des attitudes irrésistibles. On eût dit qu'à lui seul il animait toute la troupe et décidait des bons mouvements. Mlle Gertrude Lang, une bien jolie femme, s'acquitte consciencieusement du rôle de l'héroïne Kathie. Sa voix ne manque ni de charme ni de souplesse. Le rôle convenait très bien à son talent. M. Allan Prior, dans le rôle du héros, s'est montré bon comédien. Nous ne saurions dire, néanmoins, qu'il soit doué d'une voix ni très forte ni très sûre. Mlle Margaret Cantrell donne une intelligente composition du rôle de la princesse Margaret. M. Robert C. Long possède une voix bien timbrée. C'est avec une habileté louable qu'il incarne le capitaine Tarnitz. M. Hollis Daveney joue avec esprit le rôle de l'aimable Dr Engel. Mme Belle Sylvia est une duchesse bien amusante et M. Edwin Fornberg ne manque point de pathos dans le rôle du premier ministre. Mlle Marion Weeks anime de façon agréable le rôle de Gretchen.

Joignez que les décors et les costumes sont du meilleur goût. Rien de plus pittoresque, à notre avis, que les scènes d'ensemble "The Student Prince" est l'un des plus intéressants spectacles de la saison.

J. S.

> L'Opérette fait un nouveau pas avec "Le Tzarevich" et "Le Clocher sans cloche".

On sait que rien n'est plus divers qu'un auditoire de théâtre. On peut l'observer tous les jours, dans la plupart des salles de spectacles de la ville. Il a été facile à l'observateur de se rendre compte, au mois de novembre, que le public qui applaudit les représentations de la Société Canadienne d'Opérette au théâtre His Majesty's, était curieusement partagé en deux sections, si l'on peut dire.

Ainsi il y avait d'abord ceux qui de tous temps ont suivi les représentations de la Société, les amis de la première heure. Ceux-là reconnaissaient la plupart des interprètes pour les avoir vus maintes fois déjà à l'oeuvre. De spectacle en spectacle, ils ont vu nos jeunes artistes prendre de l'assurance, gagner de l'expérience et atteindre par degrés une meilleure compréhension de leurs rôles. Pour ceux-là, il ne devait y avoir rien d'étonnant dans les deux spectacles à l'affiche, ce qu'ils ressentaient, c'était plutôt l'agréable impression de retrouver des amis. Et pourtant, tous ceux-là furent d'accord pour dire que la Société n'avait jamais mieux fait.

Les autres, c'étaient ceux qui ne connaissaient pas encore le travail et surtout le talent de nos jeunes chanteurs et comédiens. Ah! pour ceux-là la surprise fut complète! Très heureusement, plusieurs d'entre eux ont cru bon d'écrire leurs impressions à la direction de la Société, qui a ainsi trouvé dans leur approbation et même leur admiration étonnée de nouveaux sujets d'encouragement.

C'est désormais à ces deux groupes que la Société a l'ambition de plaire de plus en plus, c'est à eux qu'elle réserve encore d'intéressantes surprises. On en trouvera la preuve dans les représentations qui seront données du "Clocher sans Cloche", de Kunneke, et du "Tzarewitch", de Lehar, durant la semaine du 25 janvier, au théâtre His Majesty's. La Société, qui aura encore deux autres semaines complètes d'opérette à donner cette saison, entend par celle du 25 janvier se gagner de nombreux adeptes nouveaux, soucieux d'apprécier son travail et de reconnaitre ses justes mérites. On peut donc sans crainte réserver dès maintenant ses places pour le 25 janvier, car la Société n'est pas prête à se reposer sur ses lauriers.

Association Bienfaisante des Chauffeurs Municipaux de Montréal Inc.

En date du 12 décembre dernier a eu lieu la première grande soirée annuelle de l'Association Bienfaisante des Chauffeurs Municipaux de Montréal Inc.

Cette soirée a été un succès et la veillée a été rehaussée par la présence des dignitaires suivant: MM. les échevins Fortin, Président du Comité Exécutif; Mathieu, membre du Comité Exécutif; Dubreuil et Seigle. M. F. Guertin, avocat et conseiller légal de l'Association, M. Campeau surintendant des Incinérateurs, M. E. Champagne, assistant surintendant du Chantier Municipal, etc.

AU STELLA. — "LES MARIONNETTES"

Mlle Antoinette Giroux et M. Pierre Almette se distinguent dans les rôles de premier plan.

Que de souvenirs me sont revenus en mémoire, hier soir, lorsque j'ai revu au théâtre Stella les quatre actes si finement, si spirituellement, si humainement bien tournés de Pierre Wolff, que ce dernier a, avec raison, intitulé: "Les Marionnettes". Je me souviens de cette soirée que j'avais passée, l'an dernier, au Monument National, alors que la Société Canadienne de Comédie présentait le "re-début (ou était-ce des adieux?) de M. Fillion dans la même comédie. Mais je me garderai bien de faire une comparaison, ce n'est pas là mon rôle actuellement, ce dernier étant simplement de juger le plus impartialement possible (?) l'interprétation de la troupe Barry-Duquesne du chef d'oeuvre de Wolff.

Ce fut une fort agréable soirée que celle d'hier soir, à tous les points de vue. Si l'on parle au point de vue général la troupe du Stella s'est surpassée et a fait de magnifiques efforts pour offrir à son public "Les Marionnettes" de façon plaisante et quasi impeccable. On remarquait même une grande amélioration sur les interprétations ordinaires du lundi soir.

"Les Marionnettes" c'est l'histoire si profondément humaine de la petite oie blanche qui s'est amourachée d'un marquis qui mène la vie à grandes guides. Ce dernier, par les efforts de sa mère est contraint de marier la petite oie blanche, (qu'il ne pense pas telle du tout, mais qu'il croit rusée) pour obtenir une pension de sa mère. Le conflit n'est pas lent à venir entre les deux époux et le marquis déclare nettement à sa femme qu'il ne l'aime pas et qu'il exige sa liberté d'action. L'oiseau blessé jusqu'au coeur va se révolter. Alors c'est la transformation de la marquise, qui de femme simple, bonne et un peu "bigote", (est-ce bien le mot?) va devenir une marquise étincelante, aux robes et aux regards provocants, à l'allure décidée, au port de Walkyrie. Surprise du mari, tentation de ce dernier et finalement... amour! La marquise a toujours, cependant gardé dans son coeur, tout son amour profond pour le marquis, mais elle veut s'assurer si elle est bien aimée et des conflits s'en suivront jusqu'au moment où tous deux ne pourront pas s'empêcher, après un moment de tension passionnée, de se jeter dans les bras l'un de l'autre. La figure la plus pittoresque et la plus sympathique de la pièce est certainement l'oncle de Ferney, qui a élevé Fernande et qui vient à la rescousse au moment du naufrage de la barque conjugale. Les autres, ce sont les marionnettes, ceux qui papillonnent autour des trois héros et qui servent à compliquer, enjoliver, et expliquer toutes les choses. Il y a Nizerolles, le vieil ami de la famille, la "bonne marionnette"; il y a Varaine, l'ami d'enfance et la troisième pointe du triangle éternel, puis les autres qui font figure de parasites. Quant à ces dames elles sont connues les derniers mentionnées. (Je ne parle pas pour moi, je parle de la comédie!)

"Quel est l'homme qui n'a pas pleuré devant une femme?" demande Nizerolles à un moment de la pièce. Quelle vérité! Et quelle est la femme qui n'a pas fait pleurer un homme. Tout cela, c'est pour dire combien passionnée et combien réaliste, surtout, est la pièce de Wolff qu'il ne faut pas manquer d'aller voir, cette semaine, au Stella, serait-ce même le jour de l'An.

Parlons maintenant de la distribution et de l'interprétation. Comme nous le disions plus haut, la figure la plus pittoresque et la plus sympathique de la pièce est le bon oncle de Ferney. Et le fait est que la meilleure interprétation est celle de M. Pierre Durand dans ce rôle. Il a été parfait à tous les points de vue; je me suis forcé le crâne pour lui trouver un défaut et point n'ai réussi. Son port vieillot sur la scène, ses intonations de voix, ses attitudes, ses gestes, tout fut d'un naturel qui surpasse. On n'a pas assez applaudi M. Durand, hier soir, il méritait encore plus.

On ne pouvait trouver rôle mieux approprié à Mlle Antoinette Giroux. Dans le rôle de la marquise Fernande de Montelars elle fut aussi parfaite et bien digne de "son oncle". Sa toison d'or seyait admirablement bien à sa sombre toilette du premier acte et l'auréolait dans sa splendeur des trois autres actes. Elle semble connaitre ce rôle à la perfection et il est pénible que d'autres aient hésité quelques fois dans les dialogues avec elle.

M. Pierre Almette a été un marquis parfait. Il est exquisement à l'aise dans un tel rôle et l'a prouvé hier soir. Il a campé une intreprétation qui était le digne pendant des deux autres principaux rôles. Quant à M. Fred Barry dans le rôle de Nizerolles, rien à lui reprocher. On ne peut jamais d'ailleurs rien reprocher à M. Barry quand il a des rôles comme celui-là. M. Deyglun qui avait pourtant un rôle important nous a semblé à l'arrière plan, celà probablement dû à sa terne interprétation. Dauriac, Guisol, Juliany et Philippe complétaient bien la distribution masculine. Mme Jeanne Demons ne mérite que félicitations car elle a campé une baronne Durieu bien dans le ton. Mlle Germaine Giroux porte toujours des robes qui sont un charme et a maintenant un petit accent du Midi qui la rend provocante. Mmes Bella-Ouellette, Mimi d'Esté et Jeanne Desiauriers complétaient les marionnettes.

Quant aux décors ça va de mieux en mieux et M. A. Godeau mérite cette semaine nos plus sincères félicitations. Ses décors sont à point, de toute beauté et très riches. S'il continue ainsi nous ne pourrons que le louanger chaque semaine....

MARC RENE de COTRET.

AU CLUB DE PUBLICITE

Demain, à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Mont-Royal, aura lieu le déjeuner-causerie hebdomadaire du club de Publicité de Montréal. Tous les membres sont cordialement invités à être présents.

Grant Withers au Loew's

La direction du théâtre Loew's nous apprend qu'à partir de dimanche prochain le célèbre acteur de l'écran Grant Withers paraitra en personne sur la scène. On verra M. Withers dans un sketch aux côtés d'Eddie Moran.

AU FRANÇAIS. — "The Miracle Woman" et "This Modern Age"

Barbara Stanwyck, David Manners et Joan Crawford.

C'est un programme de toute première qualité qu'offre cette semaine la direction du théâtre Français. Les deux films à l'affiche ont déjà remporté un succès remarquable dans d'autres villes du continent et partout la presse en a fait les plus beaux éloges. "The Miracle Woman" et "This Modern Age" renferment toutes les vertus pour plaire aux cinéphiles les plus capricieux. A la partie cinématographique viennent se greffer trois excellents numéros de vaudeville.

"The Miracle Woman", nous montre une jeune fille, qui s'aigrit contre l'humanité, parce que son père, un pasteur, est revoqué sous prétexte qu'il ne peut plus intéresser son public. Il en meurt de chagrin. La jeune fille renie ses beaux principes et s'associe à un escroc. La jeune fille devient l'idole de la ville. Elle connait cependant toute l'imposture de son succès. Elle a honte de son rôle. Un soir, un jeune aveugle repousse l'idée du suicide en entendant la jeune fille dire à la radio que seul le poltron lâche ainsi l'existence. Il serait bien étonnant que l'amour ne naquit point entre la prédicante repentante et le jeune homme résolu à ne plus céder au désespoir. Les principaux rôles sont tenus par Barbara Stanwyck, et David Manners.

"The Modern Age", met en vedette la talentueuse Joan Crawford. C'est une des plus fameuses réalisations des moeurs modernes entreprises par le cinéma parlant. Il s'agit du problème moral que soulève au bout de quelques années le fait qu'une mère et sa fille ont vécu de la même vie libre, au sein des plaisirs de Paris. L'âge n'a rien à voir ici... tant que durent les plaisirs. Mais un jour les difficultés naissent. La mère enfin réalise sa faute et est forcée d'accomplir son devoir et de n'être plus la camarade de son enfant mais sa protectrice.

LES LIVRES

NOS IMMORTELS

Sous ce titre, M. Beaulieu vient de publier aux "Editions Albert Lévesque" le volume de critique littéraire le plus original et le plus judicieux de notre littérature. Outre qu'il remet en lumière certains auteurs dont on ne parle presque plus et d'autres qui n'ont pas connu un succès égal à leur talent, ce livre place officiellement au premier rang de nos écrivains un nom déjà avantageusement connu. M. Beaulieu a beaucoup écrit, mais n'avait guère songé à livrer ses travaux à la publication. Un livre de lui était destiné à créer une sensation. Tel sera le sort de "Nos Immortels".

Les écrivains étudiés dans cet ouvrage sont tous des figures connues de l'Ecole Littéraire de Montréal: Jean Charbonneau, W.-A. Baker, Germain Beaulieu lui-même, dont l'étude n'est pas la moins intéressante du recueil, Albert Boisjoly, Gustave Comte, Gonzalve Desaulniers, Louis-Joseph Doucet, Albert Dreux, Geo.-A. Dumont, Albert Ferland, Albert Laberge, J.-A. Lapointe, Lionel Léveillé, Ubald Paquin. Les francs amis du rire trouveront un vrai régal à lire ces pages qui fourmillent de traits d'esprits que ne dédaigneraient pas de signer les meilleurs écrivains français. On y trouve une verve, un entrain auquel nos critiques nous ont peu habitués. M. Beaulieu cache ses aperçus sous le voile d'une ironie du meilleur ton, plus effective que les savantes dissertations ou les citations minutieusement choisies. Malgré ses nombreuses parodies, et peut-être à cause d'elles, le jugement de M. Beaulieu sera définitif. Il est de ceux qui classent un écrivain.

"Nos Immortels" est enrichi de quatorze caricatures de l'artiste populaire A. Bourgeois. C'est un cadeau tout désigné à offrir à un ami. Il est en vente au prix de $1.00 l'unité aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

M. Albert Lévesque nous envoie son "Almanach de la Langue Française" édition 1932. C'est tout un ouvrage d'au-delà 300 pages, bourré d'idées, de faits, d'illustrations et de renseignements sur les douze principales activités de notre peuple. D'aucuns considéreront ce volume comme le meilleur livre canadien de l'année, pour sa variété, sa densité et son utilité.

Dans sa préface, l'auteur, M. Lévesque, à la fois éditeur de son propre ouvrage, s'exprime ainsi:

"Notre Almanach, chaque année, s'efforce de fournir de l'inédit, de l'imprévu, de la variété, des synthèses et une documentation indispensable à l'élite de notre populatoin. Nous essayons de réserver aux idées, aux faits et aux hommes de l'heure, une attention toute particulière. C'est ce qui explique notre série d'articles intitulée "Propos de Xavier", dominée par le souci des idées; notre rubrique "Les activités de l'année, synthèse des faits les plus saillants de l'année; notre série de "Silhouettes" où la personnalité de quelque compatriotes est mise en relief et notre "Bottin national", recueil documentaire de noms et de chiffres précieux à retenir.

Pour agrémenter cette substance et rendre notre Almanach plus populaire, outre les illustrations, nous avons inauguré cette année deux autres rubriques: "la vie féminine" et "la vie sportive", et la publication d'un roman inédit "Attitudes" par Rex Desmarchais. Le "Coin de l'éditeur" contient des exposés historiques et documentaires, dont l'utilité n'est pas à négliger.

Somme toute, nous avons conscience de l'utilité de ce recueil, malgré ses imperfections littéraires et artistiques, malgré l'impossibilité de le rendre aussi complet que nous en avons l'ambition. Pour trente sous, le prix de vingt cigarettes, c'est tout de même un effort que nos compatriotes voudront bien, nous l'espérons du moins, ne pas dédaigner entièrement".

L'Almanach de la langue française, présenté sous une toilette attrayante, format 5 x 7 1-2, 320 pages, se vend $0.35 l'unité franco, $3.50 franco la douzaine et $22.00 le cent, chez l'éditeur, chez les libraires et dans les principaux dépôts de journaux, à Montréal.

LE PERE NOEL FERA SES ADIEUX A TOUS LES PETITS DU NORD

Au cours d'une parade monstre dans les rues de Villeray, jeudi après-midi.

Jeudi après-midi, veille du Jour de l'An, le Père Noël a accepté l'invitation d'un groupe de citoyens du quartier Villeray, ayant à leur tête le populaire sportsman Ubald Rose, de venir saluer la population du quartier Villeray. Le Père Noël profitera de la circonstance pour faire publiquement ses adieux à ses chers petits enfants qu'à chaque année, il ne manque pas de visiter. Une grande procession est à s'organiser par un comité d'organisation, composé de MM. Joseph Sanche, Roméo Dery, J.-C. Dumont, Sylvio Bordeleau et afin de rendre cette fête des petits mémorable dans sa visite à travers les rues du nord de la ville, le Père Noël adressera la parole à cinq endroits différents. Le départ se fera à 2 heures 30 précises, au Parc Jarry, où il parlera d'abord à la porte du restaurant du Parc; il sera à cet endroit l'invité de M. Emile Martin. La parade du boulevard Saint-Laurent passera par la rue Jarry, tournant au nord, à la rue Saint-Denis pour s'arrêter près de la rue Guizot où le Père Noël saluera son ami Joseph Sanche, continuant rue Saint-Denis, pour tourner au boulevard Crémazie jusqu'au magasin Paul Corbeil, angle rue Berri. Suivant le boulevard Crémazie, jusqu'à l'avenue de Châteaubriand, le Père Noël s'arrêtera à l'intersection de la rue Leman pour présenter ses hommages à la famille du promoteur de cette grande parade, Ubald Rose. Suivant l'avenue Châteaubriand, jusqu'à la rue Jarry, pour tourner rue Saint-Hubert, jusqu'au magasin de ses bons amis Pinet et Jarry, 1413 rue Saint-Hubert. A cet endroit, le Père Noël parlera près du magasin, sur une estrade érigée spécialement pour la circonstance pour se retirer quelques minutes dans le magasin, afin de prendre pour l'an prochain, une bonne commande de jouets pour tous ses petits enfants. La parade continuera rue Saint-Hubert, jusqu'à la rue Beaubien, tournant au nord sur la rue Saint-Denis, pour terminer à l'angle des rues Villeray et Saint-Laurent. De là, le Père Noël se dirigera à ses quartiers-généraux pour reprendre durant la nuit, la voie des airs, dans un monde inconnu que lui seul connait.

APPRENEZ A DANSER
— OFFRE GRATIS —
avec cette annonce
4 leçons de valse en 12 photographies vous seront envoyées sur réception de 25c en timbres pour frais de poste. Prospectus du livre de danse envoyé sur demande.
Voilà un nouveau CADEAU appréciable à donner pour les fêtes un LIVRE pour apprendre à danser chez soi, garanti par le
PROF. VACHON
2207, Mt-Royal Est
Tél. CR. 6397
MONTREAL, P.Q.

Métropolitan Muséum

Un poème de M. Robert Choquette en plaquette de luxe. Bois d'Edwin Holgate. Un chef-d'oeuvre de typographie. 'Metropolitan Museum', dont l'édition originale est limitée à quelques trois cents exemplaires, se vend cinq dollars chez l'auteur. Un cadeau très attrayant.

Biographies en deux lignes

Mars est habitée par un peuple très intelligent

M. H.-B. Bryden, astronome de Victoria, énonce la théorie que la planète Mars est habitée par un peuple intelligent, sinon plus intelligent que celui qui vit sur la terre. "Les saisons sur la planète Mars sont pratiquement les mêmes que sur notre globe, dit-il. Les gens vivent là pourvu que leur appareil respiratoire soit quelque peu différent. La science n'a pas été capable d'offrir une explication satisfaisante des canaux artificiels apparents qui ont été découverts. Ces canaux sont d'une longueur phénoménale, quelques-uns même ont plusieurs milles de long et pour les construire, cela a dû exiger une habileté rare.

Leur but était l'irrigation, car il y a beaucoup d'eau sur Mars. Il se rencontre quelques mon'agnes, parce que la planète sèche plus vite que la terre et il y a autant de chaleur. Mars est à une distance de 35 millions de milles de la terre".

M. Bryden vient de Chicago pour se fixer à Victoria. Il a installé un observatoire dans sa maison.

POUR LES PETITS COLONS DES GREVES

Les petits colons sont invités à une fête préparée en leur honneur pour le mercredi, 30 décembre prochain, à 1 heure et demie de l'après-midi, au numéro 426 de la rue Saint-Sulpice, (Place d'Armes). Il y aura chant, conte de Noël, vues animées et comédie interprétée par le cercle dramatique le "Colon".

RELIGIEUX DECEDE

OTTAWA, 29. (Du corr. de la "Patrie.") — Le révérend Père Gérald Goulet, de la compagnie de Marie, ci-devant de la maison d'Ottawa, est mort, hier, dans un hôpital de Montréal. Il était né à Buckingham, il y a 52 ans. Son inhumation aura lieu à Notre-Dame de Lourdes, à Ottawa demain.

Diner Musical du
NOUVEL AN
Le Quatuor Montréal
HERCULE LAVOIE
ARMAND GAUTHIER,
PAUL TREPANIER,
C. E. BRODEUR.
G. R. MARKOWSKI
directeur musical
12.00-2.30 — $1.50 — 5.30-8.30
Réserves: Bureau du gérant.
THE QUEEN'S
MONTREAL

VEILLE DU JOUR DE L'AN
A
L'HÔTEL
Place Viger
Cuisine excellente
Danse — Orchestre augmenté
Danses nouveautés, Faveurs, etc.
$5.00 par personne
(Taxe comprise).
Réservez vos places maintenant
Tél.: MArquette 5721

CHAMPAGNE
POL ROGER & CIE
Dry Spécial et Extra Dry 1923
"Une Année de Prospérité"

Fournisseurs Brevetés de Sa Majesté le Roi
Renommée Mondiale pour sa Qualité
EN VENTE PARTOUT

La Noël des vieillards à l'Asile de la Providence

Les Dames Patronnesses invitent gracieusement tous les amis de l'Oeuvre à prendre part à la joyeuse fête qu'elles organisent pour les vieillards pauvres, le lundi 4 janvier à 2 h. 30 p. m. Il y aura distribution de corbeilles-surprises à chacun et un programme artistique est en préparation pour faire de cette réunion de famille une véritable réjouissance.

Les artistes de réputation qui veulent bien prêter généreusement leur concours, en cette circonstance sont: Madame J. Maubourg-Roberval; Mlle F. Bissonnette; M. Hector Charland; M. Eug. Dagneault et M. le docteur Letendre.

Les religieuses de l'Asile de la Providence profitent de l'occasion pour offrir, à tous les fidèles amis de l'Oeuvre du Paint de Saint-Antoine, les meilleurs souhaits de bonne année et les prient de bien vouloir agréer l'expression de leur profonde reconnaissance.

(Communiqué.)

Les Latteurs en Métal ont déclaré la grève

On nous apprend que les latteurs membres du syndicat catholique des latteurs en métal ont quitté le travail sur le chantier de l'hôpital Saint-Luc, conduit par MM. Collette et Frères.

Cette décision a été prise à la suite d'une proposition d'une réduction de salaire de 15 p.c. Les ouvriers nous ont fait remarquer qu'ils ont accepté une semblable réduction l'automne dernier, mais ils se voient dans l'impossibilité d'accepter celle qui leur fut proposée la semaine dernière.

HIS MAJESTY'S
Tél. Fitzroy 6222-6568
CE SOIR A 8.30
THE STUDENT PRINCE
TROUPE TOUTE D'ETOILES
Soirées: 50c, 75c, $1., $1.50, $2., $2.50. — Mat. Merc. Sam.: 50c à $1.50
VEILLE DU JOUR DE L'AN $1.00 à $3.50

PRINCESS
Sans interruption 11 am. à 11 pm.
Une vue incomparable
Passionnée . . . Captivante
Hilarante . . . Moderne!
ELLE LE CONQUIT!
Pouvait-elle le préserver d'une
PLATINUM BLONDE

CINÉMA DE PARIS
984, Ste-Cath. O. — Vis-à-vis Eaton
BISCOT le joyeux Facteur du Tour de France dans "HARDI LES GARS!"

—Théâtre STELLA—
Plateau 1166-1167 4652, Saint-Denis
CETTE SEMAINE
LES MARIONNETTES
Comédie en 4 actes de Pierre Wolff

ST-DENIS
Cette semaine
"UN CAPRICE de la POMPADOUR"
avec ANDRE BAUGE
JEUDI SOIR — Veillée du Jour de l'An — à 11 heures
Grand Spectacle de Nuit
Admission 50c.

IMPERIAL A L'AFFICHE
"RIDERS OF THE PURPLE SAGE"
de ZANE GREY
avec GEO. O'BRIEN
MARGUERITE CHURCHILL
NOAH BEERY
— Aussi —
Ben LYON dans Rose HOBART
"Compromised"
A cause de sa mère
Représentation de Minuit
Veille du 1er de l'An
Nouveautés Scéniques de chant, danse, musique et 2 GRANDES VUES
Billets maintenant en vente, 50c, 75c, $1.00

NATIONAL
PIC-PIC et JULIETTE BELIVEAU
"BONNE HEUREUSE ANNEE"
A l'écran: Laurel et Hardy

FRANÇAIS
Aujourd'hui, programme double. — "THE MODERN AGE", avec Joan Crawford, Neil Hamilton. Aussi "THE MIRACLE WOMAN", avec Barbara Stanwyck. — Comédie — Vaudeville.

LA PARADE DES SUCCÈS
Présentement aux 3 plus grands théâtres de Montréal
PALACE . . . CAPITOL . . . LOEW'S
POUR VOTRE DIVERTISSEMENT DURANT LES FETES
PALACE A L'AFFICHE
Crawford dans les bras de Gable
JOAN CRAWFORD
CLARK GABLE
"POSSESSED"
Les plus nouveaux et les plus sensationnels amoureux de l'écran.
Spectacle de la Veille du Jour de l'An.
Primeur canadienne de Janet Gaynor Charles Farrell dans "Delicious"
Surprises Plaisirs Nouveautés
BILLETS $1.00
LOGES $1.50
CAPITOL
SPECTACLE DE LA VEILLE du NOUVEL AN
Avant-première de la Comédie Musicale de GEORGE WHITE
"FLYING HIGH"
Bert Lahr — Charlotte Greenwood
Plaisir — Faveurs
BILLETS $1.00
Baignoires et loges $1.50
Un amour sincère peut-il réparer un passé de scandale?
RUTH CHATTERTON
dans "ONCE A LADY"
— Aussi —
GIRLS about TOWN
Kay Francis — Lilyan Tashman
Joel McCrea — Eugene Pallette
Fou-rire — Captivante idylle
LOEWS
Il tire pour tuer — Il vit pour aimer — Des baisers pour conserver.
"The CISCO KID"
Warner BAXTER with Edmund LOWE
CONCHITA MONTENEGRO
5 ACTES DE VAUDEVILLE
UN AUTRE SPLENDIDE PROGRAMME SCENIQUE
Spectacle de la Veille du Jour de l'An.
10 Excellentes actes de Vaudeville Sur l'Ecran William Haines dans "Get-Rich-Quick Wallingford"
Toutes les places $1.50
Baignoires et Loges $2.00

LE BUDGET MUNICIPAL A ETE ADOPTE A LA QUASI-UNANIMITE; LA TAXE FONCIERE RESTE A $1.35

Les échevins Legault et Dubreuil seuls dissidents. – Les chefs de service interrogés longuement. – Calme et harmonie.

(Suite de la page 5)

augmentation de $551,000 et demande d'où provient cette augmentation. Il dit que, cette année, il y a un écart de près de six millions entre les demandes des chefs de services et les crédits disponibles. "Dans les dépenses de 1932 dit-il, on remarque une augmentation de $1,808,000. En effet, dit-il, les intérêts augmentent de $1,040,600, le fonds d'amortissement de $301,600, la taxe d'écoles de $200,000; les dépenses obligatoires de $250,000, etc.

On voit dans l'item XII des dépenses générales d'administration, en 1931, une somme de $10,514,981. en 1932, pour les mêmes dépenses on ne voit que $9,359 122, ce qui donne, pour administrer la ville, une diminution de crédits de dépenses de $1,156,859 alors que la ville s'est développée, que l'on a ajouté des terrains de jeux, des marchés et une vingtaine de vespasiennes. Il saute donc aux yeux qu'il sera impossible de pouvoir répondre aux besoins urgents de la ville.

"Par les années passées, après la récapitulation des dépenses d'administration, on faisait apparaître, dans le budget un tableau montrant un surplus des demandes des chefs de services comparées au montant des revenus. Cette année on a jugé à propos de nous retrancher cette information, ainsi que celles des sources de revenus. Pourquoi ce la ?

"Nous avons préconisé la plus stricte économie dans l'administration, les salaires, etc. J'aurais voulu voir ce que vont nous coûter l'entretien des marchés. Pour le marché Saint-Jacques, on inscrit une somme de $1,380. Si vous considérez une résolution du comité exécutif, vous verrez qu'on a engagé trois ingénieurs spéciaux pour les frigidaires à un salaire de $1,580 par année; $1,380 ne couvre même pas le balayage et le nettoyage du marché.

"UN DEFICIT"

Il faut, dit M. Trépanier pour payer les salaires et gages, $6,630,094. Pour l'administration, il faudre $6,510,208, ce qui forme le total de $13,190 312 et cependant on n'inscrit à l'article XII que $9,358,122.41, ce qui donne un déficit au-dessous de la réalité, de $3,832,189.74.

"RUES ET NEIGE"

Pour le nettoyage des rues, quoique le nombre en ait de beaucoup été augmenté, on voit le même montant que l'an dernier, soit $850,000. L'entretien de la voirie ne peut pas diminuer. Pour l'enlèvement de la neige, voici que l'on demande $150,000 de moins. Est-ce que nous aurons moins de neige en 1932 qu'en 1931 ? Ce que je dis des pavages et du nettoyage des rues se dit de l'entretien des pavages, des trottoirs, du macadam et de l'entretien de la voirie en général.

"POLICE ET POMPIERS"

"En ce qui a trait à la police et aux pompiers, je remarque que le nombre des constables demeure le même. Il en est de même pour les pompiers. Cependant je sais qu'il sera nécessaire d'augmenter le personnel de ces deux départements. Dans la police on nous a laisé entendre qu'il faudrait près de 200 nouveaux agents ce qui à $1,400 par année représenterait $228,000 et à ce montant il faut ajoute le coût des uniformes. Encore un montant à ajouter au déficit. Si dans le département des incendies il faut enrôler une centaine d'hommes il faudra donc compter sur une dépense de $150,000 augmentant encore le déficit.

"De plus il faut mentionner le système de télautographe, le service de la circulation, les nouvelles stations de pompe et de police. Tout cela causera nécessairement une augmentation de personnel laquelle n'est pas prévue dans le budget. Il faudra de plus meubler ces postes de palice.

"Au déficit de $3,832,189, tel qu'il apparaît d'après nos calculs faits par les donnés du budget, il faudra ajouter au bas mot $700,000 à $800,000. Dans la police il y a les permutations qui sont automotiques d'une classe à l'autre, soit un montant de $100 par agent, etc., ce qui donnera un déficit total de $4,900,000 environ.

"Il est à remarquer que l'on suppose que le nombre des employés de la ville et leurs salaires ne sera pas changé, car on demande le même montant qu'en 1931.

"LES INTERETS"

"Les travaux faits en 1931, soit pour pavages, trottoirs, égouts et surtout les nombreuses expropriations, ainsi que les travaux dits de chômage, ont considérablement contribué à augmenter le montant des intérêts et du fonds d'amortissement.

"Il va de plus nous falloir meubler les nombreux bains, vespasiennes et marchés construits, y entretenir un personnel nombreux, soit un montant d'au moins $50,000 de plus pour les vespasiennes seulement.

"Les intérêts et le fonds d'amortissement augmentera encore en 1932 par suite des nouveaux travaux de chômage, car plus la dette augmente, plus le budget est grevé par les intérêts qu'on est obligé de payer.

"Certains travaux, qui sont payables par les propriétaires en 10, 15 ou 20 ans, et auxquels on charge les intérêts, doivent être payés d'avance par la ville qui doit voir aux intérêts.

En admettant que le budget supplémentaire serait de $2,200,000 cette année, il resterait toujours un déficit de $2,732,190.

Même en profitant des dispositions de la Charte qui nous permettent d'imposer une taxe supplémentaire de 15 sous par $100, ce qui donnerait un revenu supplémentaire d'environ $1,500,000, le déficit serait encore de $1,232,190.

"LES COMMISSIONS"

Je voudrais savoir du comité executif si l'on a l'intention d'abolir, après le premier janvier, la Commission industrielle, déclare M. Trépanier.

Il demande également l'abolition de toutes les commissions et de construire moins d'édifices somptueux, mais de faire surtout des travaux d'embellissement dans les parcs, ce qui donnera plus de travail aux chômeurs.

L'échevin Desroches adressa ensuite la parole et, comme il lisait son discours, le maire Houde fit la remarque suivante: "Si tous les échevins se préparaient ou se faisaient préparer des discours, cela ne finirait plus."

L'échevin Legault répliqua en disant au maire que lui-même avait déjà lu des discours qui avaient été préparés.

Le maire répliqua à l'échevin du quartier Ahuntsic en lui disant: "Vous feriez mieux de faire préparer quelques-uns des discours que vous faites, vous." "Cela se peut", répondit M. Legault.

L'ECHEVIN DESROCHES

"En me levant pour parler sur le budget, commence l'ancien président de l'exécutif, j'éprouve un sentiment de non confiance, non pas en moi-même, parce que je sais que j'ai la population bien pensante de Montréal avec moi, mais à l'égard de l'administration de Montréal, ou envers l'administration de Montréal dirigée sans droit et contrairement à la charte par Son Honneur le maire Houde.

"On me permettra bien, comme préambule, de rappeler un peu ce qui s'est passé au début de l'administration actuelle pour continuer avec une analyse du régime depuis et terminer par une étude aussi complète que possible du présent budget fictif que l'on nous présente. Dès la naissance de l'administration actuelle, le 28 avril 1930, alors que le maire Houde déclarait publiquement, à quelques pas même de l'enceinte de ce conseil, qu'il prenait l'entière responsabilité de l'administration, faisant ainsi la pire insulte possible à tous ses partisans qui venaient d'être élus en refusant presque leur collaboration. Les renvois d'employés commencèrent. Et quels renvois! La compétence ne comptait plus, les années de service étaient mises de côté, les pères de famille on ne s'en occupait pas. Non, il s'agissait de faire place à n'importe qui, à n'importe quoi même, à ceux qui avaient été jusqu'au bas-fonds de la politique pour faire élire l'administration actuelle.

"Mais, ce ne sont là que des bagatelles, me dire-vous, c'est vrai, si on les compare aux multiples méfaits de l'administration que je pourrais citer pendant des heures même. Mais passons pour dire quelques mots, cependant, de ceux que le notaire Lemire, de Saint-Henri, a si bien qualifiés d'"agents de liaison."

"Ces "agents de liaison", dis-je, puisqu'il faut les appeler par leur nom, ne se sont pas gênés. Pourquoi, en aurait-il été autrement? Imbus de pouvoirs absolus, ils ne se sont pas contentés de renvoyer, destituer des employés d'expérience et des pères de famille, sans un semblant de raison. Ils ont été plus loin; ils ont vendu les positions ou les emplois. Oui, je le répète, ils ont vendu les positions, extorquant ainsi à des pauvres diables les quelques dollars que ceux-ci, dans la plupart des cas, empruntaient. Ils n'ont pas fait que cela encore; ils ont revendu les mêmes emplois, faisant destituer ceux qu'ils avaient placés et demandant une nouvelle somme d'argent pour la réinstallation.

"Tout ceci était-il à la connaissance de l'administration, j'entends du maire grâce au prestige duquel ils avaient obtenu les postes d'agents de liaison? Je l'ignore. Cependant je puis déclarer que le maire, responsable des actes de l'administration, n'avait pas raison de ne pas être au courant de ces choses. Il n'avait donc aucune raison de ne pas agir et d'attendre complaisamment que les citoyens aient recours à la justice contre certains de ces agents de liaison.

"Mais passons sur tout ceci, il ne s'agit que de détails si l'on tient compte de quelques faits seulement que je tiens à souligner dans le budget fictif qui est devant nous. J'en arrive donc au budget de 1932 que l'on nous demande de voter. L'an dernier, il n'y a pas si longtemps, il fallait plus de vingt-quatre heures de discussion pour voter le budget.

Il n'y a pas si longtemps, non plus, l'administration que le maire a critiquée et qu'il a réussi à faire battre aux urnes en se servant des bas moyens de politique que l'on connait, faisait adopter son budget sans un mot de discussion, sans une seule note discordante des pires adversaires. C'était il y a deux ans et il y a trois ans, et le maire Houde, lui-même, était au nombre de ces adversaires qui ne trouvaient rien à dire aux actes administratifs d'alors.

"Je disais donc dès le début de ce discours que j'éprouvais un sentiment de non confiance envers l'administration, sentiment de non confiance entièrement partagé par la population qui s'y connait ou qui s'y connaîtra, tout à l'heure, en budget fictif, je veux parler de celui de 1932 de l'administration de M. Houde.

"J'affirme d'abord qu'il y a dans le budget devant nous une insuffisance de fonds, pour ne pas dire un déficit, de $3,832,189.74, oui, j'ai bien dit, de $3,832,189.74.

Et je m'explique, chiffres et faits en mains.

"On admet d'abord que le revenu probable de 1932 n'est que de $531,432 plus élevé que celui de 1931; c'est ce que démontre le budget.

"Maintenant, que l'on me permette une première question. Comment, avec $531,432 de plus que l'an dernier, rencontrer des charges fixes ou dépenses de $3,832,189.74 plus considérables?

"La chose n'est-elle pas impossible ? Je vous le demande.

"Tenez même compte du budget supplémentaire, qui ne devrait pas dépasser $2,000,000, au mois de mai 1932, puisque l'on ne peut percevoir indéfiniment, comme on l'a fait depuis deux ans avec le trésorier qui a été nommé par une autre administration que celle-ci, tenez même compte du budget supplémentaire, dis-je, et vous aurez encore un déficit de $1,832,109, soit de près de $2,000,000.

"Je m'explique encore plus clairement, toujours budget en mains. Vous avez, en effet, des dépenses obligatoires ou des charges fixes, que personne ne peut éviter. Je mentionnerai les intérêts d'un total de $11,158,439.96, selon le premier item apparaissant dans le budget.

"Je ferai remarquer, ici, qu'il y a pour 1932, une augmentation dans les charges d'intérêt seulement, de $1,040,639.55 comparativement à 1931. Je ferai remarquer aussi, qu'il n'y a pas si longtemps, en 1929, par exemple, les charges d'intérêt n'étaient que de $6,447,000.

"Je le répète, les intérêts pour 1932, sont de $11,158,439.96, le fonds d'amortissement comprend une charge fixe de $1,440,599,83, la taxe scolaire, $9,400,000, le fonds de réserve, $893,599.68, la réserve pour pertes, $100,000, les pensions et annuités, $245,000 (incidemment, elles n'étaient que de $135,000 en 1929), le règlement de pensions des employés, $90,000, la Commission métropolitaine, $400,000, la taxe spéciale remboursable au fonds de roulement, $1,250,000, etc.

"LES CHARGES FIXES"

"Voilà autant de charges fixes, d'un total global de $29,728,533.59, sur lesquelles, il n'y a pas un sou à distraire, on l'admettra facilement.

"Il reste donc une balance nette, toujours d'après la première page du budget de $9,358,123.41 qui doit servir pour les dépenses générales d'administration, salaires et gages. C'est là le véritable montant du budget avec lequel il faut administrer et sur lequel il faut tabler.

"Je reviendrai tout à l'heure sur le fait extraordinaire que l'on prévoit des dépenses d'administration de $1,156,000 moindres pour 1932. Il s'agit d'une chose que personne ne peut expliquer.

"Or, avec la somme de $9,358,122.41, que l'administration compte avoir à sa disposition pour dépenses, salaires et gages, en 1932 quelles sont les demandes des chefs de services? Je ferai remarquer, ici, que l'on a réduit ces demandes à leur minimum et qu'à mon avis, comme dans l'opinion de plusieurs de ces chefs, les montants alloués ne suffiront pas pour rencontrer toutes les exigences.

"Les demandes des chefs de département sont donc, si l'on regarde aux pages 15 et 16 du budget, de $6,680,094.

"D'autre part aux pages 17 et 18, on voit que les dépenses d'administration se chiffreront à $6,519,218.15.

"Les deux sommes forment donc un total de $13,190,312.15.

"DEFICIT"

"Faisons, maintenant, la comparaison, avec la somme de $9,358,123.41 que le budget donne pour couvrir le total plus haut mentionné de $13,190,312.15.

Il existe donc, et personne ne peut me contredire, sur ce point, une insuffisance de fonds, pour ne pas l'appeler déficit, pour 1932, de $3,832 189.74 selon que je le disais tout à l'heure.

"Où prendra-t-on cette insuffisance de fonds ? Je me le demande et je crois que tous ceux qui s'y entendent quelque peu en chiffres se le demandent aussi et avec raison.

"Y aura-t-il augmentation de la taxe foncière? Y aura-t-il une imposition de taxe spéciale pour couvrir l'insuffisance de fonds ou déficit ?

"Y a-t-il une autre alternative? Il n'y en a pas, avec la présente administration, si l'on songe à quel gaspillage on s'est livré depuis un an et demi.

"Maintenant, examinons ensemble les détails du budget, afin de trouver s'il n'est pas possible de supprimer ou de réduire certaines dépenses pour arriver au montant que l'administration aura à sa disposition pour 1932.

"OU ECONOMISER"

"Ce n'est sûrement pas dans les charges d'intérêt que l'on trouvera à économiser, charges d'intérêt qui ont augmenté, comme je le disais tout à l'heure, de près de $3,000,000 comparativement à 1929.

"Ce n'est pas non plus dans les charges du fonds d'amortissement, de la taxe scolaire, du fonds de réserve pour pertes.

"Ce n'est pas encore dans les pensions et annuités qui sont maintenant de $245,000 comparativement à $225,000 l'an dernier et à $135,000 en 1929. Je ferai aussi remarquer que les $20,000 d'augmentation pour 1932 ne comprennent pas la pension de $7,500 de M. Jules Crépeau, pension qu'il faudra bien payer, j'en suis sûr.

"Ce n'est pas, non plus, dans la part de la ville pour le règlement de pensions aux employés municipaux.

"Ce n'est pas dans le versement de $406,000 à la Commission métropolitaine. Je vous dirai quelques mots à ce sujet tout à l'heure.

"Ce n'est pas enfin dans la taxe spéciale remboursable au fonds de roulement, ni dans les contrats et obligations ni dans le traitement du directeur des services.

"Il ne reste donc qu'un item où l'on peut économiser et diminuer les dépenses, celui des frais d'administration, de salaires et gages.

"La chose est-elle possible? Je réponds non et je le prouve. On a, en effet, réduit à leur extrême minimum les demandes des chefs de département tandis que l'on a coupé, de façon impossible de réalisation, dans les dépenses d'administration. On a mis seulement les mêmes dépenses que l'an dernier, moins dans certains cas.

"LES RECEPTIONS"

"Ainsi, pour vous citer un exemple à ce sujet, dans les dépenses d'administration du bureau du maire, on a mis la jolie somme de zéro pour les réceptions. Le maire ne recevra-t-il pas en 1932 ou bien est-il si certain qu'il ne sera pas là que pour se venger de son successeur il ne lui laisse par un sou? Je pose la question.

"Dans le total des dépenses du service des finances, je ne crois pas que personne puisse prétendre que l'on peut économiser.

"A la page 57, il y a un ajouté de $10,000 de plus pour le département des marchés. Si l'on tient compte des dépenses supplémentaires qu'encourreront les marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine, je ne crois pas que l'on puisse économiser là non plus.

"A la page 58, pour le département des achats et ventes, il n'y a pas d'item pour le salaire du surintendant, poste qui est encore inoccupé. Il n'y a donc pas d'économie là non plus.

"DIMINUTION D'OCTROIS"

"A la page 60, il y a une diminution de $12,000 à $2,400 dans les octrois divers à être distribués par le comité exécutif. Ce dernier songe-t-il à être moins généreux en 1932 même pour des nécessités?

A la page 69, là on économise et en grand! On n'inscrit, en effet, dans les dépenses pour 1932, que $800,000 pour l'enlèvement ordinaire de la neige, comparativement à $950,000 l'an dernier.

On se souvient que l'hiver dernier, il n'est tombé que 80 pouces de neige, environ, soit la plus petite moyenne depuis des années et des années. Peut-on prévoir moins pour cet hiver? Espère-t-on que Montréal va devenir la Floride de l'Amérique. Si ce n'est pas cela, l'administration a-t-elle l'intention de laisser les citoyens enneigés, espérant que le nombre des chômeurs augmentera encore pour faire disparaître la neige sous leurs pas?

"A LA POLICE"

"Songe-t-on à économiser dans le département de police? N'y a-t-il pas des nouveaux postes à ouvrir? N'y a-t-il pas de nouveaux constables à engager? On dirait qu'il n'y a rien de cela puisque la dépense prévue pour 1932 est la même que pour 1931.

Il y a plus, on a inscrit un item de $100,000 au lieu de $141,000 pour les uniformes des policiers. N'habillera-t-on pas les policiers l'an prochain? Ou bien s'agit-il d'une réduction de dépenses par le fait que l'on ne fera plus faire de gilets blancs pour l'été, gilets que l'on a distribués aux policiers, vers le 15 septembre 1930, alors que l'on commençait à geler? Je pose la question.

Je compte bien aussi que l'on ne songe pas à économiser dans la dépense des fonds secrets, qui, je le ferai remarquer, sont de $29,000 plus considérables qu'en 1929. Je dois noter, cependant, qu'il y a un item de $1,500 que l'on ne dépensera probablement pas en 1932. Cette somme, affectée aux délégations, cette année, a servi pour le voyage du chef Dufresne en Europe. On ne voudra pas je crois du moins, répéter, ce geste l'an prochain.

A la page 103, il y a une réduction de $15,000 dans les dépenses d'entretien des chevaux. Je crois bien que la ville a moins de chevaux, mais la diminution est-elle proportionnée?

"L'HYGIENE"

"A la page 104, on a réduit les dépenses de salaires du cabinet du directeur de l'hygiène, Songe-t-on à négliger l'hygiène, l'an prochain? A la page 106, toujours dans le service de l'hygiène, il y a une réduction de $15,000 dans les allocations. A la page 107, une autre réduction de $2,000. A la page 110, dans l'hygiène, toujours, une autre réduction de $5,000. A la page 116, encore une réduction de $6,000; à la page 117, $2,000. A la page 119, dans le grand total des dépenses pour le servic ed'hygiène, il y a la jolie réduction de $56,000.

Encore une fois, je pose la question, l'hygiène serait-elle négligée en 1932?

"Si j'ai donné ces multiples détails, avec références à la copie du budget, c'est pour vous démontrer que l'on a coupé les dépenses dans tous les départements, que l'on a réduit les demandes des chefs de services et enfin, qu'il est impossible d'arriver à administrer autrement qu'avec un revenu de 13,190,312.15, soit avec une insuffisance de fonds ou un déficit de 3,832,189.74. C'est à y songer, surtout pour la population qui, je le sais saura se donner d'autres administrateurs, plus capables, en avril prochain.

"Je ne saurais terminer cette étude du budget sans souligner le fait qu'en 1931, on a remis à 1932 la dépense obligatoire de $400,000 pour la Commission métropolitaine. Sans cette remise, il y avait déficit d'autant dans l'administration de la ville.

"ITEM OMIS"

"Je me dois de souligner également le fait que l'on n'a pratiquement pas acheté de charbon à même l'argent disponible de 1931. Il faudra pourvoir à cette dépense en 1932, dépense dont je ne vois pas l'inscription dans le budget.

Il faudra aussi pourvoir, en 1932, à la dépense obligatoire de $150,000 pour le nouveau pont. Encore un item dont je ne vois pas l'inscription dans le budget et dont il faut tenir compte, cependant.

"Il y aura aussi l'augmentation des intérêts sur les nouveaux emprunts à faire. Il y aura l'augmentation du fonds d'amortissement. Il y aura aussi, fort probablement, une dépense supplémentaire, dans les intérêts, pour les emprunts à faire, par suite du plus haut taux qu'il faudra payer.

"LA DETTE DE LA VILLE"

"Je vous dirai maintenant un mot, de la dette de la cité. Cette dette a augmenté de 34,824,000 depuis avril 1930. Comme preuve de cela, je citerai les numéros des règlements d'emprunts. Ce sont les règlements numéros 1070, 1091, 1115, 1101, 1102, 1107, 1108, 1109, 1126, 1069, 1122, 1130.

En face de tous ces faits, sommes-nous en mesure d'avoir confiance dans l'administration actuelle, dirigée par le maire Houde? Non, je le déclare, et je suis certain d'avoir toute la population avec moi."

L'ECHEVIN MATHIEU

L'échevin Mathieu fait quelques remarques, après le discours de l'échevin DesRoches. Il déclare que l'administration actuelle a été la meilleure depuis des années. Il souligne, à l'appui de cette affirmation, ce que la ville a fait pour l'enlèvement de la neige, pour l'entretien des rues. Il mentionne le fait que les autorités ont réglé un problème qui était à l'étude depuis des années, celui du fonds de pension des employés municipaux. L'administration a aussi réglé le cas des pompiers qui réclamaient une pension ; elle a donné des vacances aux vidangeurs qui en méritaient comme d'autres.

D'autre part, continue M. Mathieu, l'administratio na fait face aux nombreuses dépenses créées pour l'administration en empêchant les gens de crever de faim.

On a blâmé, dit-il, la richesse de certains marchés ou édifices publics que l'on a qualifiés de monuments. Quant à moi, j'aime mieux des monuments pour notre ville que des cabanes qui auraient gâté l'aspect général.

M. Mathieu termine en disant que les échevins de l'administration Houde ne craignent pas le peuple parce qu'ils ont fait leur devoir. Quant à d'autres, qui parlent de non-réélection au mois d'avril, ils devraient penser qu'ils ne seront peut-être pas ici en janvier prochain à cause de leurs contestations. L'échevin DesRoches est un de ceux-là.

L'échevin Legault commence par rappeler que M. Mathieu n'a pas exécuter sa promesse de donner 50 sous de l'heure à l'ouvrier, lui, dit-il, qui a toujours parlé de la chose alors qu'il était dans l'opposition.

50 SOUS DE L'HEURE

M. Houde interrompt le représentant du quartier Ahuntsic pour lui demander de se déclarer carrément en faveur ou contre le 50 sous de l'heure. M. Legault répond qu'il n'a rien promis, lui.

M. Legault continue en disant que si la Commission Métropolitaine n'avait pas changé la date de son année fiscale, il y aurait eu insuffisance de fonds dans l'administration pour la présente année.

L'échevin du quartier de Ahuntsic dit ensuite quelques mots sur le fait que le budget de cette année n'a pas été préparé comme celui de l'an dernier. Il continue en disant que pour distraire l'attention du public sur une augmentation de taxe, on parle d'économie.

LES CONSTABLES

Comme il déclare que la cité compte moins de constables qu'il y a un an, le maire Houde fait une négation absolue et déclare qu'il prouvera son assertion dans son discours.

M. Legault parle longuement de la taxe spéciale. Il déclare qu'on l'a augmentée, puis diminuer pour les élections. Il fait aussi voir la différence entre le mode de répartition de la taxe du temps de l'administration DesRoches et celui qui est en vigueur actuellement.

M. Legault veut parler de l'élection de Saint-Henri et des futures élections d'avril.

"Le prophète Isaie", interrompt M. Lalonde.

"On va vous en faire un prophète au mois d'avril", retorque M. Legault.

"Si l'on veut procéder comme en 1928, avec une bande de bandits, vous réussirez certainement", reprend M. Lalonde.

M. Gablas demande qu'on abandonne un peu l'histoire ancienne.

ECONOMIE

L'échevin Legault reprend pour critiquer les dépenses faites au cours de l'année. On vient maintenant, parler d'économie, dit-il, quand on a gaspillé pour les expropriations et pour le personnel des diverses commissions, personnel que l'on a favorisé, d'autre part, en accordant des contrats d'architectes par exemple à certains membres de ces Commissions.

Il critique aussi le fait que l'on a dépensé en un an une somme de près de $200,000 en expertises. Il mentionne les noms des différents experts qui ont reçu diverses sommes de la ville.

LA RUE JEAN-TALON

Au point de vue des expropriations, il mentionne particulièrement celle de la rue Jean-Talon. Il rappelle le fait qu'il a dit, lors du rapport du comité exécutif qu'il n'était pas légal de charger 20 pour cent de l'expropriation au Pacafique Canadien. Aujourd'hui, on s'est rendu à son argument puisque les avocats de la cité ont fait passer un amendement par lequel on pourra changer le rôle de répartition. Qui y perdra? le quartier Villeray qui se verra charger d'une somme de $140,000 de plus au sujet de cette expropriation.

Parlant des contrats à accorder pour les travaux destinés à remédier au chômage, M. Legault se déclare en faveur des soumissions et non des octrois avec commission. On a eu un trop bel exemple de la question des commissions dans l'affaire du tunnel de la rue Wellington, dit-il.

(Suite à la page 17)

Pour votre Dîner du JOUR DE L'AN

Nous vous recommandons

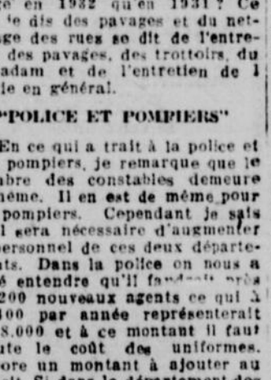

Dindes

Nettoyées, vidées et prêtes pour la cuisson.
Poulets engraissés au lait.
Canetons et jeunes oies du Lac Brome.
Livraison à domicile deux fois par jour.
Commandez à bonne heure

P. POULIN & Cie
LIMITEE
MARCHE BONSECOURS
LAnc. *4201-9296

Maintenant--
Un Nouveau
Super-Hétérodyne
RADIO VICTOR
Modèle Console R-6

Au plus bas prix dans l'histoire de Victor

La meilleure valeur dans l'histoire de la radio

Victor présente aujourd'hui son plus récent modèle — le R-6 — un radio Super-Hétérodyne de sept lampes, dont une Pentode et deux Super-Contrôles, dans un attrayant cabinet de style console . . . à un prix qui procure à la portée de tous la traditionnelle qualité Victor.

Voici un cadeau idéal du Jour de l'An pour toute la famille . . . un cadeau qui créera un enthousiasme sans bornes sur le moment et engendra un plaisir croissant avec chaque jour — *le cadeau dont le charme demeure.*

A son bas prix de seulement $99.50, complet avec lampes, vous pouvez facilement vous accorder ce magnifique instrument. Votre marchand Victor se fera un plaisir de vous le démontrer . . . ainsi que d'autres Super-Hétérodynes Victor à partir de $89.50 jusqu'à $425.00. Conditions faciles de paiement, si vous le désirez.

$99.50
Complet avec 7 lampes

RADIO VICTOR R-6
Super-Hétérodyne de 7 lampes, employant 1 Pentode et 2 Super-Contrôles. Haut-parleur électro-dynamique, châssis monté sur caoutchouc. Cabinet d'acoustique parfait. Complet avec lampes..... $99.50

Super-Hétérodyne
RADIO VICTOR
VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED—MONTREAL
R-6MP
CHEF-D'OEUVRE DE LA RADIO

J. A. DUBUC
6014, Blvd Monk
(Ville Emard)
Tél. Pl. 2921

T. EATON Co Limitée
DE MONTREAL
Au Cinquième
Rue Université

Foisy Frères, Inc.
292, Ste-Catherine E.
(angle Sanguinet)
Tél. HA. 4622

HARTNEY
Company Limited

J. ALB. LACOMBE
3493, ONTARIO Est
(près Aylwin)
Tél. FR. 4022

Lauzon-Phaneuf Ltée
1126, Mont-Royal E.
Tél. CH. 6272

LAYTON BROS
868, Ste-Catherine E.
Tél. HA. 0811
1170, Ste-Catherine O.
Tél. MA. 9291

J. E. LEDUC
1660, Mont-Royal E.
Tél. AM. 2182

M. MILLER
40, NOTRE-DAME
LACHINE, Tél. 187
Téléphone de la ville
WAlnut 0810

Pinet & Jarry
7413, St-Hubert
Tél. CA. 2043-1867

SHANKS & FRERE
4275, Notre-Dame O.
(angle St-Philippe)
Tél. WE. 6171

The Robert Simpson Co.
Rayon du Radio
Au Cinquième
Plateau 7221

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

PROCES EXPEDITIF

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—Alfred Bourgeois, de Nicolet, a choisi un procès expéditif devant le magistrat. Ce procès a été fixé au 12 janvier. Bourgeois est accusé par son patron, Fridelin Rock, de s'être approprié des marchandises alors qu'il avait la charge de prendre des commandes et de livrer la marchandise. Il est de plus accusé de s'être approprié de l'argent en faisant de faux rapports, déclarant avoir vendu certains objets à crédit alors qu'il l'aurait fait au comptant.

MARGUILLIERS ELUS A VALLEYFIELD

Valleyfield, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—M. Adélard Poirier a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Quenneville à la cathédrale de Valleyfield. A Saint-Timothé, M. Léopold Sauvé a été élu en remplacement de M. Joseph Mercier. Les marguilliers élus pour Saint-Louis de Gonzague sont: MM. Magloire Montpetit, Israël Parent et Zénon Meloche.

GRAVE ACCUSATION

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant de la "Patrie").— Georges Landry, de la Jonction des Piles, et Armand Paquette, de Trois-Rivières, deux jeunes gens, subiront leur procès en cour de magistrat, le 30 décembre prochain, sous l'accusation d'avoir assommé et volé un infirme, Eugène Lefebvre, cultivateur de Saint-Louis de France. D'après les dires de Lefebvre les deux jeunes gens l'auraient assailli près de l'aéroport du Cap-de-la-Madeleine, après qu'il eut consenti à les prendre dans sa voiture. Iefebvre aurait été assommé avec un bâton de bouleau et aurait été soulagé de $60. Il a une large entaille de trois pouces de long à la tête. Landry et Paquette protestent de leur innocence.

CONTRAT TERMINE

Valleyfield, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—Le général C.-L. Harvey, de Montréal, vient de terminer le contrat qu'il avait signé avec la "Beauharnois Construction" pour le creusage du tunnel au-dessus du petit canal et du chemin de fer New-York Central. Ces travaux d'ailleurs très considérables ont été exécutés dans un court délai, étant donné qu'ils devaient être terminés avant les gelées de l'hiver.

REQUETE DU CONSEIL DE SAINT-TITE

Saint-Tite, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—Notre conseil municipal, à l'unanimité, a voté une résolution appuyant le projet de la Chambre de Commerce de Grand'Mère et du conseil municipal de cette cité à l'effet de demander aux autorités du gouvernement de Québec la création d'un bureau de perception provincial à Grand'Mère, comme étant l'un des centres les plus importants du nouveau comté de Laviolette. Cette résolution a été envoyée au député du comté, M. J.-Alphida Crête avec prière de l'appuyer.

ACCIDENT D'AUTO

Saint-Télesphore, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—M. Raoul Dumont, de Dalhousie, a été victime d'un accident d'auto ces jours derniers en revenant de la messe de Minuit à Saint-Polycarpe. Son auto capota dans un fossé sur la route Saint-Philippe, et il s'infligea de graves contusions par tout le corps. Le blessé est sous les soins du médecin. Les autres occupants de l'automobile ne reçurent aucune blessure.

NOUVEAUX CHEVALIERS DE COLOMB

Grand'Mère, 29. (Du correspondant de la "Patrie").—Les candidats initiés récemment au premier degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, à Trois-Rivières, et qui feront partie de notre conseil, sont MM. Philias Villemure, Lucien DesLauriers, Willie Demers, J.-Armand Dupont, Alonzo Julien, Chs.-Ed. Rosaire Gélinas, Ludovic Marchand, Lucien Isabelle, J.-Alfred Lacombe, J.-Arthur Bellemare, Armand Rheault, Zéphyr Bordeleau, Anthime Marcotte et Donat Lavergne.

MAILLE VOLEE

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une jeune fille de Gentilly, Mlle Lucia Houle, s'est fait voler une maille contenant des vêtements pour une valeur de $75. Cette maille se trouvait sur un camion stationnant près de l'usine de la Saint-Lawrence Paper Mills. A la dernière partie de hockey, un spectateur du nom de Edmond Mailhot s'est fait voler son paletot. La police enquête dans les deux cas.

NOUVEAUX MARGUILLIERS

Grand'Mère, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). —M. Edouard Coulombe a été élu marguillier en remplacement de M. Eugène Clermont, sortant de charge, pour la paroisse Saint-Laul, et M. Anselme Chainé a été élu en remplacement de M. Arsène Boisvert, pour la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

LES SOUVERAINS YOUGOSLAVES

PARIS, 29.— Après avoir passé quelques jours ici, le roi Alexandre et la reine Marie de Yougoslavie ont pris le rapide du Simplon pour rentrer à Belgrade. Leurs cousins, le prince Paul et la princesse Olga, les accompagnent.

HÉMORROÏDES

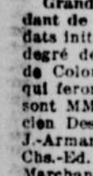

Quelque douloureuses ou démangeantes qu'elles soient — PAZO met immédiatement fin au malaise... apaise toutes les formes d'hémorroïdes... ou l'argent est remis. Commode tube avec canule, 75c ou boîte de 60c. Dans toutes les pharmacies.

CANADA

105 ANS

HAMILTON 29. — Mme Folga Urezky a célébré hier, son 105ème anniversaire de naissance. Elle demeure chez sa fille, Mme M. Stienberg. C'est la plus vieille habitante de Hamilton.

CADAVRE DE FEMME

SAULT SAINTE-MARIE, 29. — Le shérif Ford McKee, du comté de Chippewa, Michigan, ne sait pas encore si une femme dont le corps a été trouvé hier, à six milles au sud de Strongs, a été assassinée ou est morte de causes naturelles. Le corps est celui d'une femme d'une trentaine d'années et la mort remonte à plus de deux mois.

On suppose que la malheureuse était allée ramasser des myrtils l'automne dernier et qu'elle a été tuée ou qu'elle est morte de froid ou de faim.

Un examen minutieux du corps, qui est dans un état de décomposition avancé, n'a révélé aucune trace de violence. L'enquête se continue.

DE L'OR PARTOUT ET NULLE PART

CALGARY, Alberta, 29. — Il existe de l'or dans presque toutes les rivières, les ruisseaux et les lacs de l'Alberta, mais jusqu'ici le sol a jalousement gardé les richesses qu'il contient.

D'après les dires des sauvages, la première découverte d'or fut faite en 1897 par deux Américains, Joe Lemon et son partenaire "Black Jack", qui étaient venus dans ce but du Montana. Ils trouvèrent de l'or près de la rivière Livingston, à environ 50 milles à l'ouest de la ville connue maintenant sous le nom de Nanton. On dit qu'ils réalisèrent $27,000, mais au cours d'une querelle, Lemon tua son compagnon d'un coup de hache.

Lemon revint au Montana et ramena avec lui une équipe d'hommes, mais les sauvages disent qu'il fut pris soudainement d'une crise de folie avant d'avoir atteint l'endroit de sa première découverte. De retour au Montana, il fut arrêté et trouvé coupable du meurtre de Black Jack; il succomba à la petite vérole avant la date fixée pour l'exécution.

PERDUE

Depuis cette époque nombre de prospecteurs ont cherché "la mine Lemon" mais en vain. Lorsque, en 1921 on annonça que de l'or avait été trouvé, ce fut une course vers la région, mais les résultats furent peu satisfaisants. Au mois de février 1931, un prospecteur trouva un morceau de quartz dans la vallée Livingstone et immédiatement on parla d'un nouvel Eldorado. Cinq cents hommes partirent aussitôt en quête de la fortune, la plupart mal habillés pour résister au froid et n'ayant que de maigres provisions de bouche, aussi la police provinciale dut-elle intervenir pour ne laisser pénétrer dans la vallée que ceux qui étaient suffisamment bien équipés. Quelques paillettes d'or furent trouvées dans le lit de la rivière mais la course au métal précieux n'en fut pas moins un vrai fiasco.

ETERNELLE DESILLUSION

Huit mois plus tard, le 9 octobre, une bande de sauvages arriva à Calgary pour enregistrer des claims dans la région de Fallen Timber Creek, à 30 milles au nord-ouest de Morley. Ils montrèrent même des morceaux de quartz qu'ils y avaient trouvés. Une autre course commença alors mais comme pour les précédentes, tout ce que les pauvres prospecteurs récoltèrent, furent des pieds et des mains gelées.

Et cependant, il est certain qu'il existe de l'or dans les rivières, les ruisseaux et les lacs de l'Alberta.

INCENDIE

SASKATOON, 29.—Un feu dont l'origine reste inconnue, a ravagé hier, quatre magasins de la rue principale ici, causant des dommages qu'on évalue à $25,000. Pendant deux heures, tous les pompiers de la ville ont combattu l'incendie qui menaçait de prendre des proportions terrifiantes.

ETATS-UNIS

L'ANNEXION DU CANADA

WASHINGTON, 29. — La proposition baroque du représentant Louis McFadden pour la cession de colonies anglaises et françaises aux Etats-Unis, en paiement des dettes de guerre, n'a pas trouvé auprès du département d'Etat, ni du président du comité sénatorial des affaires étrangères, M. Borah, l'accueil que son auteur en espérait.

Les milieux officiels considèrent la proposition McFadden peu rieuse, et plus capable de créer des ennuis au point de vue diplomatique qu'autre chose.

CONTRE LES ANNEXIONS

La politique de l'administration Hoover a été plutôt d'abandonner les possessions ex-territoriales que d'annexer des terres nouvelles. A l'heure actuelle, il semble bien que les Etats-Unis soient sur le point de se retirer de Haïti et le mouvement entrepris en faveur de l'indépendance des Philippines n'a pas reçu un mauvais accueil à la Maison Blanche, qui ne refusera pas de laisser les indigènes se gouverner eux-mêmes.

Les milieux officiels, les autres, n'ont pu se défendre d'un certain amusement en lisant les propositions McFadden. Le représentant se défend de songer à l'annexion du Canada.

Le "Sun", de Baltimore, qui a le sens de l'humour, ajouta un post-scriptum aux propositions McFadden, en disant "c'est une idée. L'Angleterre va nous donner le Canada".

RIDICULE

Les milieux officiels anglais ont gardé le plus profond silence sur les propositions McFadden, mais dans tous les autres cercles la proposition est considérée comme frisant le ridicule.

Quelques hauts fonctionnaires, parlant à titre privé, ont fait remarquer que l'on n'était plus au temps où l'on pouvait troquer de loyaux sujets contre des espèces sonnantes, ou autres considérations.

TERRE-NEUVE

DES CACHETTES DE GAZOLINE

SAINT-JEAN, 29. — Des réserves de combustibles pour avions vont être placées à des points stratégiques le long des côtes du Labrador et de Terre-Neuve, pour éviter une répétition des incidents qui ont marqué dernièrement le voyage d'une expédition de secours.

Un aviateur de Saint-Jean, M. Douglas Fraser, et le docteur John Pritchard, de Bay Roberts, furent les principaux figurants d'un drame qui a failli leur coûter la vie. Ils étaient allés au secours d'un homme sur le point de mourir, à White Bay., Le 19 novembre, on apprenait que le contremaître de la scierie de Middle Arm, était dans un état très grave, souffrant d'empoisonnement. L'aviateur Fraser fut prié de conduire le docteur Pritchard à la scierie. L'avion de Fraser était remisé pour l'hiver et l'assurance avait pris fin quatre jours auparavant. Ils volaient tous deux depuis une heure quand l'orage survint, les forçant à atterrir. Le lendemain, le thermomètre étant en bas de zéro, il leur fallut deux heures pour faire partir le moteur. Ils arrivèrent à Middle Arm à midi. Le malade était depuis six jours dans le délire, et la seule garde-malade de l'endroit, Mlle McDonald, n'avait pas pris de repos depuis ce temps. Le docteur Pritchard soigna le moribond, puis avec Fraser retourna à Saint-Jean. Ils avaient volé 128 milles quand le moteur cessa de fonctionner, faute d'essence, et l'on alla s'abattre sur le lac Hodge; la glace se brisa, les deux occupants de l'aéroplane furent plongés à l'eau. Ils réussirent à se sauver et à se rendre sur la voie du chemin de fer. Ce n'est qu'à 11 seures du soir qu'ils atteignirent, gelés, Grand-Falls. Le lendemain, ils retournèrent, retirèrent l'avion de l'eau dans lequel il se trouvait, mais la même mésaventure leur arriva. On vint à leur secours quand l'eau commença à s'infiltrer dans l'avion. Leurs vêtements étaient gelés sur eux. L'avion est encore à 35 pieds sous l'eau et on essaie de le repêcher.

Dans l'intervalle, une compagnie d'huile place des réservoirs à différentes étapes, pour les cas d'urgence.

ADMINISTRATEURS DE LA SARRE

SARREBRUCK, 29. — Sir Ernest Wilton, président de la commission d'administration de la Sarre, et M. Weskenky, membre tchécoslovaque, ont refusé la réélection. La Société des Nations leur nommera des successeurs pour jusqu'en 1935, date à laquelle un plébiscite déterminera le statut de la Sarre.

FINLANDE

PLEBISCITE SUR LA PROHIBITION

HELSINGFORS, 29.— Le camp anti-prohibitionniste était dans la jubilation hier soir, à cause d'une tempête de neige. C'est aujourd'hui et mercredi que doit avoir lieu le plébiscite sur la prohibition et comme c'est dans les campagnes que les partisans de cette mesure comptent recruter le plus d'adhérents, on croit que les paysans ne pourront pas voter.

M. DAMASE LALONDE DECEDE A RIGAUD

M. Aldéric Lalonde, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son père, M. Damase Lalonde, décédé le 28 courant, à Rigaud, à l'âge de 85 ans et 2 mois.

M. Damase Lalonde était originaire de Vaudreuil, il passa 50 années de sa vie à Saint-Eugène de Prescott, Ontario et depuis 1922, il était résident à Rigaud.

Il laisse pour pleurer sa perte 13 enfants, 8 garçons et 5 filles et de nombreux petits enfants.

Ses obsèques auront lieu à Rigaud, demain, le 30 courant à 10 heures du matin.

Nos condoléances à la famille Lalonde.

Tirage chez les Aveugles

Le grand tirage organisé au bénéfice de l'Association Canadienne-française des Aveugles Inc. a eu lieu hier soir, dans la salle de l'Association 904 rue Beaubien Est.

Les heureux gagnants sont: 1er prix, billet 3591, Ed. Perron, 6628 Denormanville; 2me prix, 1144, Mlle Power, 5243 Delorimier; 3me prix, 46778, M. Filiatreault, 8409 Foucher; 4me prix, 27466, René Yvon, 3460 Durocher; 5me prix, 14663, pas de nom; 6me prix, 31120, M. Collette, 3446 Ontario Est; 7me prix, 23559, A. Brunet, 297 Craig Est; 8me prix, 17696, A. Bélanger, 1183 Notre-Dame de Lourdes.

Le tirage a été fait par l'aumônier de l'Association, l'abbé G. H. Dugal.

L'Association remercie tous ceux qui ont contribué au succès de ce tirage.

RHUMES QUI DEGENERENT EN PNEUMONIE

Une toux ou un rhume persistant peut conduire à des maladies sérieuses. Vous pouvez tout prévenir, avec la Crémulsion, une créosote émulsifiée agréable au goût. La Crémulsion est une nouvelle découverte médicale qui a une double action. Elle adoucit et soulage les membranes enflammées, et empêche le développement des germes.

De hautes autorités médicales considèrent la créosote comme une des meilleures préparations pour soulager toux et rhumes persistants et autres formes de maux de gorge. La Crémulsion contient, en plus de la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, tandis que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée dans le sang, attaque le mal à sa source et enraye le développement des germes.

La Crémulsion est garantie satisfaisante pour le traitement des toux et rhumes persistants, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des voies respiratoires et elle est excellente pour reconstituer l'organisme après un rhume ou une attaque d'influenza. L'argent est remboursé si une toux ou un rhume quelconque, quelqu'opiniâtre qu'il soit, n'est pas soulagé après l'emploi de la Crémulsion selon les indications. Parlez-en à votre pharmacien. Ann.

Maintenant deux formats 60c—$1.25

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Combinaisons Très Réduites

Wolsey — Britannia — Stanfield.
Rég. 4.50 à 6.50

Première qualité. Pure laine. Manches et jambes longues. Grandeurs 34 à 44.

Commandes téléphoniques acceptées.

3.88

Paniers Moitié Prix

Achetez vos derniers cadeaux du Jour de l'An mercredi et profitez de cette offre épatante. Marqués 1.69 à 22.50.

Mercredi

.85 à 11.25

Simpson, au rez-de-chaussée

Bas de Soie de Qualité

Soie moyenne, chiffon clair, chiffon grenadine. Un assortiment merveilleux de coloris délicats. Talon français. Talon, semelle et bout bien renforcé. Faconnage parfait. Pointures 8½ à 10.

Commandes téléphoniques acceptées.

$1

Simpson, au rez-de-chaussée

Gants avec Fourrure

3.50

Vous ne souffrirez pas du froid si vous portez des gants comme ceux-ci. Dessus de lapin-castor avec paume de chèvre. Poignet élastique, doublure ouatinée.

Commandes téléphoniques acceptées

Simpson, au rez-de-chaussée

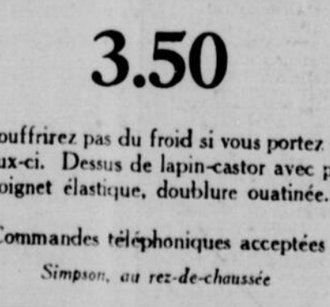

Pantoufles, Boudoir

1.19

Mules, bridge, pyjamas. Tous des modèles attrayants qui s'offrent bien en étrennes pour le jour de l'An. Garniture de marabou, autruche. Pointures 3 à 8 dans le lot.

Simpson, au deuxième

Ventes de Robes de Soie

Satin
Chiffon
Velours
Crêpe

$17.50

Blanc
Noir
Rouge
Pastels

Valant $25. à $35.

A peu de frais vous pouvez renouveler votre garde-robe pour les fêtes du jour de l'An et des Rois. Des robes très élégantes et exclusives provenant de groupes marqués à prix beaucoup plus élevé.

A. Satin noir. Taille 16. Rég. 29.75. B. Chiffon blanc. Taille 18. Rég. $25. C. Crêpe clair violet. Taille 18. Rég. $25. D. Velours noir. Taille 18. Rég. $35.

Simpson, au troisième

200 Coussins de Chesterfield

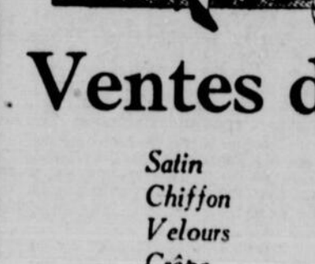

Régulier 3.95 et 4.95

Coussins élégants pour Chesterfield. En satin, taffetas. Formes variées. Bleu, vert, or, rose.

2.49

Pas de commandes téléphoniques ou postales.

Simpson, au cinquième

Bottes de Velours

Une occasion très exceptionnelle à ce prix. En velours noir avec talon et semelle caoutchoutés. Fourrure assortie. Doublure chaude.

2.99

Pointures 2½ à 7

Simpson, au deuxième

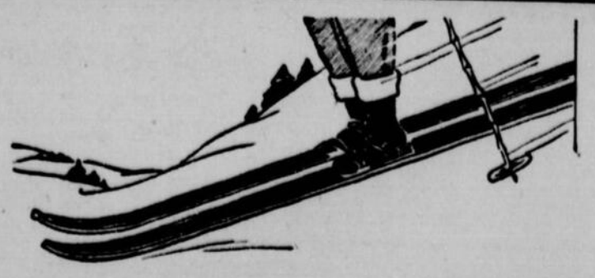

Coupe-vent et Pantalons de Ski

Pour hommes

Splendide qualité. Pantalon et coupe-vent de drap Freeze anglais bleu marine. Confection solide. Poches, etc. Grandeurs 34 à 42.

3.49

Simpson, au deuxième

Mitaines de Ski pour Hommes

En cuir épais. Doublure chaude. Une étrenne qui plaira au jour de l'An.

Commandes téléphoniques acceptées.

1.95

Simpson, au rez-de-chaussée

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 11 A 20 — MONTREAL, MARDI 29 DECEMBRE 1931 — PAGE 11

BLESSES PAR UN ECLAT DU PARE-BRISE

Quand leur automobile vient tamponner l'arrière d'un tramway stationnaire.

Deux hommes s'infligèrent de douloureuses entailles provenant des éclats de verre d'un pare-brise démoli, à 9 heures hier soir, quand leur automobile, qui transportait nombre de jouets, vint donner sur l'arrière d'un tramway stationnaire, à l'angle des rues Saint-Antoine et des Seigneurs.

Un des blessés fut transporté à l'hôpital Western, et après un pansement sommaire, put retourner chez lui, tandis que l'autre, le chauffeur, recevait les premiers soins à une pharmacie des environs et réintégrait son domicile, un peu plus tard. Ils ne furent pas blessés gravement.

Voici leurs noms et adresses : Roland de la Rochelière, 25 ans, 1307 rue Saint-Christophe, qui fut transporté à l'hôpital Western, et Lorenzo Lavoie, 34 ans, de 4742 ouest rue Notre-Dame, chauffeur de l'automobile.

D'après les renseignements obtenus du lieutenant Bragdon, du poste de police de la rue Des Seigneurs, le tramway et l'automobile filaient tous deux vers l'ouest, rue Saint-Antoine. Rendu à la rue des Seigneurs, le tramway stoppa pour laisser descendre quelques passagers, tandis que l'automobile qui suivait, par le contre-coup d'un brusque freinage, dérapa sur la chaussée vive et vint donner sur l'arrière du tramway stationnaire.

Des éclats de pare-brize frappèrent les deux hommes, assis sur les coussinets d'avant, les blessant douloureusement.

Les jouets, qui étaient entassés à l'arrière de la voiture, se répandirent sur le pavé, par suite du tamponnement.

UNE ACTION CONTRE DEUX DES OFFICIERS DU CLUB HOLLYWOOD

Morris Berman prétend qu'il a été démis illégalement des charges de vice-président, de directeur et de gérant général.

Accusant le président et le secrétaire d'avoir fait une entente illicite pour le jeter hors du Club Hollywood et s'approprier les fonds de la compagnie, Morris Berman a pris, hier, en Cour supérieure, des brefs de mandamus et de quo Warranto en même temps qu'il a demandé la permission d'examiner les livres de la compagnie et d'être réinstallé dans ses fonctions de vice-président, directeur et gérant général du club. Les brefs ont été pris contre J.-P. Beauvais et P.-E. Beauvais.

Les deux défendeurs, prétend Berman, étaient directeurs du club avec lui jusqu'au 14 décembre dernier. Lui-même détenait plus de 49 pour cent des actions, ajoute-t-il. En dépit de cela les autres directeurs auraient tenu une assemblée des actionnaires, c'est-à-dire d'eux-mêmes, et auraient voté pour qu'on enlève ses charges à Berman.

Plus tard Berman demanda à voir les livres de la compagnie, mais la chose, dit-il, lui fut refusée. Il a pris en conséquence un bref de mandamus pour forcer les directeurs restants à lui laisser voir les livres.

Dans sa pétition pour obtenir un bref de quo warranto, il prétend que, à la réunion du 14 décembre, il fut non seulement démis de ses fonctions par ses co-directeurs, mais même remplacé par un nommé E. Walter, qui devint vice-président, directeur et gérant-général. Il souligne qu'à cette époque Walter n'était pas actionnaire dans la compagnie et ne pouvait légalement occuper aucune des charges auxquelles il avait été nommé.

Cette action de la part des autres directeurs, prétend-il enfin, est un coup monté de la part du président et du secrétaire pour se défaire de lui.

Les brefs seront contestés quand ils viendront devant la cour Supérieure.

MESSE DE MINUIT A SAINT-ALOYSIUS

La messe fut célébrée par le Rév. Père Polan, curé, assisté des révérends Pères A. Kilioran, et H. Durnin, comme diacre et sous-diacre. La chorale des hommes et des enfants sous la direction de M. Adolphe Brouillard, maître de chapelle a très bien rendu la messe de M. Haller. A l'offertoire, Parvulus, de Hofner et O'Kane. A la messe de l'aurore, Adeste Fideles, Hodie Christus natus es, et Jésus de Nazareth, et autres chants de Noël. Les solistes furent: MM. P. Fagfard, Eph. Larivière, W. McAleese, J. Gallpeault, M. le professeur J. H. O'Kane était à l'orgue.

TORONTO. — "Déclaration en l'air à laquelle il n'y a aucun fondement", a déclaré hier le premier ministre Henry à propos de la déclaration du chef progressiste, l'honorable Harry Nixon, que le bilan financier de la province accusait un déficit de dix à quinze millions de dollars pour 1931.

Promotions au Pacifique Canadien

M. W. D. NEIL (à gauche) récemment promu gérant-général du Service des Communications du Pacifique Canadien, avec juridiction sur les services de télégraphes, téléphone et radiophonie. M. Neil entra au service de la compagnie comme télégraphiste en 1905 et s'est graduellement élevé jusqu'au poste supérieur qui vient de lui être confié. M. T. FAWCETT (à droite) qui vient d'être promu garde-magasin général du Pacifique Canadien en remplacement de M. A. A. Goodchild, mis à sa retraite. (Photo C.P.R.)

LA FORMATION D'UN POOL DU LAIT DANS QUEBEC, IMPOSSIBLE

On prétend, à la Commission de l'Industrie Laitière, ce projet irréalisable.

L'agitation de la part d'un groupe de cultivateurs qui veulent l'établissement d'un pool du lait en cette province est parvenue aux oreilles des membres de la Commission de l'Industrie Latière. On sait que cette commission a été nommée par le gouvernement pour enquêter sur les conditions actuelles de l'industrie laitière en cette province et recueille actuellement des témoignages qui lui permettront de trouver les moyens de garantir aux cultivateurs des prix équitables pour leur lait et leur crème, sans surcharger les distributeurs et le public. La commission a pris en considération le projet d'un pool du lait et l'a déclaré impossible, a-t-on appris, hier.

Les partisans de la formation d'un pool du lait dans Québec prétendent que l'industrie laitière est tellement désorganisée à l'heure actuelle que les cultivateurs sont dans une position très précaire, vendant souvent leur lait et leur crème à des prix au-dessous du coût de production ou ne faisant aucun profit raisonnable. Avec un pool, dont l'opération ressemblerait beaucoup à celui du pool du blé dans l'ouest, la distribution du lait aux laiteries détaillantes se ferait au moyen d'une organisation centrale, en sorte que la guerre de prix serait éliminée et que le cultivateur serait assuré d'un profit raisonnable.

La commission, dirigée par M. Elie Bourbeau, directeur de l'école laitière de Saint-Hyacinthe, a entendu des témoignages à ce sujet. Les adversaires du pool furent entendus. Leur principal argument contre le pool est que son organisation sera très ardue, son opération difficile et que l'on créera, en outre, un monopole qui serait contre les intérêts du petit cultivateur qui ne ferait pas partie du pool. On cita l'expérience d'un pool du lait dans l'Etat de New-York. On rappela que la chose avait été désastreuse en plus d'une circonstance, avait précipité une guerre de prix au lieu de l'empêcher. On nota que la province de Québec avait eu un avant-goût de cette expérience à l'automne de 1930.

M. Henri C. Bois, directeur de la section d'économie rurale au ministère de l'agriculture et secrétaire de la Commission d'Industrie Laitière, admit, hier, que la commission avait entendu des témoignages favorables à un pool du lait, mais il ajouta que "l'idée était impraticable".

La commission a siégé aux bureaux du gouvernement, au palais de justice, rue Notre-Dame Est, toute la journée, hier. M. Bourbeau, le président, étant absent pour cause de maladie, fut remplacé au fauteuil présidentiel par M. F.-X. Desmarais. Les membres présents étaient: M. David Black, de Lachute ; M. David Roy, de Saint-Michel de Bellechasse ; M. E. Saint-Jacques, de Saint-André, Argenteuil ; M. J. H. Côté, de Québec, et M. Napoléon Charest, de Montréal.

Au cours de la séance de l'avant-midi, cinq membres de la Montreal Produce Merchants' Association rendirent témoignage, à huis clos, sur la situation dans Québec au sujet du beurre et de son exportation. La séance de l'après-midi fût consacrée à du travail de routine.

Avant de soumettre son rapport à l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, la commission devra siéger à Cowansville, à Sherbrooke, puis en diverses parties du Lac Saint-Jean.

NOUVEAU GREFFIER

M. J. Thomas Massie, ancien échevin de Lachine, qui vient d'être nommé greffier à la cour du Recorder de cette ville.

LA RETRAITE DE M. A. JOHNSTON CAUSE DES REGRETS AUX MARINS

Paroles d'appréciation de la part de M. J. W. Nicoll. — Un nouveau navire est lancé.

Il vient d'être annoncé officiellement par Ottawa que M. Alexander Johnston, sous-ministre de la marine, quitte ses fonctions à la fin de cette année. Commentant cette nouvelle, M. J.-W. Nicoll, président de la Shipping Federation af Canada, a exprimé le profond regret, ainsi que celui de tous les intéressés dans la navigation océanique, d'apprendre que M. Johnston a finalement décidé de quitter le ministère de la marine.

"Depuis plus de 21 ans", a dit M. Nicoll, "M. Johnston s'est manifesté le plus compétent et le meilleur sous-ministre de la marine. Durant ces années, en tout temps, il n'a cessé de s'intéresser le plus étroitement possible et de coopérer de toutes façons au développement de la navigation au Canada. Tous les membres de la Fédération regrettent profondément qu'il ait décidé de prendre sa retraite. Certes, les amis de M. Johnston savaient bien que récemment son état de santé fut sérieusement affecté. Il prit un repos à la suite duquel ils crurent qu'il se trouvait suffisamment rétabli pour pouvoir continuer ses fonctions pendant un certain nombre d'années encore"

M. Johnston était très estimé dans tous les cercles maritimes, non seulement du pays, mais aussi de l'étranger. Il représenta les intérêts du Canada dans plusieurs conférences internationales' Sa retraite, à l'heure actuelle", dit M. Nicoll, "est véritablement une perte dans le service du gouvernement et dans le domaine de la navigation canadienne".

CROISIERES TRES POPULAIRES

Plus de 3,000 passagers canadiens et américains ont passé la fête de Noël sur l'eau.

Le "Majestic", le plus gros navire de la ligne White Star, quittera New-York la veille du jour de l'An, pour une croisière de quatre jours à Nassau, aux Bahamas, avec approximativement 1,200 passagers. De plus, aussitôt à son retour, le "Lapland", qui est actuellement en croisière aux Bermudes, repartira vers la haute mer pour une croisière d'un jour, sans destination apparente, dans le but de faire fêter à ses 500 passagers une veille du de l'An en dehors des limites des 12 milles.

LANCEMENT DU "NEPTUNIA"

Le "Neptunia", un nouveau navire de 20,000 tonnes et à quatre moteurs, qui a été construit pour le compte de la Cosulich Line, a été lancé dimanche, et entrera en service au mois de septembre prochain entre l'Italie et le Brésil. Cette compagnie fait construire un autre navire du même genre qui sera prêt, celui-là, à entrer en service en 1933.

A BORD DU "MAJESTIC"

Le "Majestic", de la ligne White Star, venant de Southampton et Cherbourg, arrive à New-York aujourd'hui. Parmi ses passagers se trouve sir Norman Angell, un ancien membre du parlement, et un économiste et philosophe de renom.

SIR JOHN MARTIN-HARVEY

Sir John Martin-Harvey, célèbre acteur anglais, s'est embarqué le 26 dernier à bord du "Francona", de la ligne Cunard, pour Halifax. Ce navire est attendu au port de la Nouvelle-Ecosse pour le 2 janvier. Pendant la semaine du 4 janvier, Sir Martin-Harvey jouera à Halifax, après quoi il viendra à Montréal en tournée.

UN POMPIER EST BLESSE LEGEREMENT

Au cours d'un accident survenu pendant l'exercice de ses fonctions.

Quand l'un des chevaux tirant la voiture à échelle du service des incendies de Cartierville, glissa sur la chaussée vive, hier après-midi, le véhicule vint donner violemment sur un pôteau de téléphone causant de douloureuses blessures au pompier, Roland Daigneault.

Le médecin du service lui prodigua les premiers soins, et il fut ensuite transporté à l'hôpital Notre-Dame où l'on rapporte que son état n'est pas grave. L'incendie auquel répondaient les pompiers s'était déclaré dans une cheminée, et les dommages sont insignifiants.

Les pompiers reçurent un appel téléphonique, hier après-midi, leur disant qu'un incendie venait de se déclarer au logis correspondant au numéro 12,285, boulevard O'Brien. Les pompiers, sous la direction du capitaine Comptois, se dirigèrent en hâte sur les lieux, avec leurs véhicules hippomobiles.

ACCIDENT

Sur le boulevard Gouin, en face de l'hôpital du Sacré-Coeur, un des chevaux qui tiraient la voiture des échelles, fit un faux pas, sur la route glacée, et par le contre-coup le véhicule dérapa et vint donner sur un pôteau de téléphone, écrasant la jambe droite du pompier Daigneault, qui se trouvait entre le barde-boue et le pôteau. Le pompier Daigneault, à ce moment-là, était à endosser son gilet de caoutchouc.

Voyant que l'état du blessé menaçait de devenir grave, le capitaine Comptois manda d'urgence le docteur Charles Lafleur, du service des incendies, qui lui donna les premiers soins et ordonna ensuite son transport à l'hôpital.

Le cheval qui fit un faux pas ne fut pas blessé dans l'accident et la voiture elle-même ne fut que légèrement endommagé.

INAUGURATION D'UN HOPITAL APRES UNE COMPLETE REFECTION

Le premier ministre Taschereau assistera à la réouverture du Montreal Children's Hospital

Hier après-midi en présence du premier ministre de la province, eut lieu la réouverture officielle du Montreal Children's Hospital, dont l'ancien édifice, à l'angle des rues Saint-Antoine et Guy, a été transformé en un établissement absolument moderne et très bien outillé.

L'honorable M. L.-A. Taschereau fut présenté par M. W. Mitchell Northey, surintendant de l'hôpital, et par l'honorable M. J.-H. Dillon, comme l'homme qui a rendu possible, grâce à un octroi provincial, l'amélioration de cette institution.

M. Northey remercia M. Dillon de l'intérêt qu'il a toujours porté à l'hôpital et il commenta l'encouragement donné par suite de l'octroi de $125,000 reçu du gouvernement de la province. M. Dillon souligna que cette institution était maintenant en mesure de rendre de plus grands services que jamais au public et il rendit hommage au travail du docteur Vipond et de M. Northey qui ont permis le développement constant du Montreal Children's Hospital.

Le premier ministre félicita, "comme canadien et comme québécois", l'hôpital de ses succès. M. Taschereau déplora ensuite le haut taux de mortalité infantile dans notre province, comparé à celui des autres provinces, et il ajouta qu'il n'y avait pas d'oeuvre plus louable que celle du Montreal Children's Hospital, vouée à la préservation des vies d'enfants. M. Taschereau termina en ajoutant que, lorsque les circonstances le permettraient, il serait encore prêt à aider cette institution.

On remarquait plusieurs médecins et administrateurs d'hôpitaux à la cérémonie d'inauguration. Ainsi le docteur W. W. Mackenzie, surintendant du Montreal General Hospital, représentant cette institution. La section ouest de l'hôpital Général était représentée par le docteur Lorne Gilday, surintendant de l'Hôtel-Dieu, par le docteur Donald Hingston, chirurgien en chef; le Royal Victoria Hospital, par M. Walter Chenoweth, surintendant; le Children's Memorial Hospital, par le docteur Howard Mitchell, surintendant; l'hôpital Notre-Dame, par le docteur L.-A. Lessard, surintendant.

On remarquait encore le docteur et Mme C. K. P. Henry, C. W. Lindsay, le docteur Mme E. Howard Cayford, le docteur Leslie Pigeon, l'honorable docteur J. J. Guerin, le révérend S. J. Pike, le docteur C. R. Joyce, Owen Callary, président du Club Kiwanis; C. Douglas Taylor et R. N. Hinch, aussi du Kiwanis; le docteur A. E. Vipond, le docteur S. H. McKee, le docteur A. F. Foss, le révérend Michael O'Brien, Jules Hone, le docteur Frank Shaver, H. A. Shaver, le docteur Helen Drummond, Arthur Cayford, Mme Richard Parker, Mme W. Mitchell Northey, Mme Westcott Papineau, John Fyon, Mme Duncan Anderson, Mme Stanley Johnson, Mme E. T. Orr, Mlle F. E. Currie, Mme A. E. Jackson, Mme James Hunter, Mme H. C. Bourne, Mme George Edier, Mlle Amy Judah, le docteur Georges Hall, M. et Mme Frank Vipond, Mme James Venables, Mme J. Bremner, M. et Mme O. G. Beckett, M. et Mme W. E. Findlay, le docteur E. H. Henderson, Mme Mervyn Offer, Mme M. Kensit.

SULTANE DE JOHORE

Mme Henry Wilson, l'épouse divorcée d'un médecin de Singapor, vient d'épouser le riche sultan de Johore. La photo ci-dessus représente la scène du couronnement au palais royal de Johore Bharu.

LES IMPRESSIONS DE VOYAGE DE M. A. BRAY

L'ancien président du comité exécutif nous parle de son voyage en Europe. — Ses intentions politiques.

"Je suis heureux d'être de retour au pays après un séjour de deux mois en Europe", a déclaré, ce matin, l'ancien président du comité exécutif, M. J.-Allan Bray, que nous avons rencontré à l'hôtel de ville.

Pressé de questions par les journalistes, M. Bray a bien voulu raconter quelques-unes de ses impressions de voyage. L'ancien échevin du quartier de Saint-Henri nous dit d'abord qu'il a parcouru l'Angleterre et visité les principales villes de France, de même que quelques grandes cités de l'Italie. M. Bray laisse de côté les merveilles d'art, les musées, les monuments, les tableaux qu'il a appréciés, mais en profane, avoue-t-il, pour nous parler de questions ou d'améliorations pratiques.

Parlant de sa visite en Angleterre, M. Bray déclare que voyager est un plaisir et ce plaisir n'est accompagné d'aucun ennui chez les anglais. Tous, habitants des grandes villes comme des campagnes, agents de police, semblent rivaliser d'efforts pour assurer au touriste un accueil charmant. La courtoisie est bien la caractéristique de l'Anglais. Cette manière d'être ne nous étonne nullement d'ailleurs, nous qui sommes en relations constantes avec nos concitoyens de langue anglaise.

"Je doit souligner aussi les immenses services que rend aux touristes le Royal Automobile Club, principalement en Angleterre, ses bons offices s'étendent néanmoins aussi aux personnes qui visitent le continent, et même à celles qui se dirigent vers des villes de moindre importance.

"Les chemins sont bien entretenus et je me suis rendu compte qu'on travaille sans cesse à les améliorer.

"En général, excepté dans les villes, il n'existe pas de limite de vitesse, et l'automobiliste peut brûler les routes à sa guise, à condition toutefois qu'il garde sa gauche, habitude qu'on acquiert rapidement, d'après mon expérience personnelle.

"Les rues des grandes villes sont plus congestionnées que les nôtres. Cela va de soi d'ailleurs, à cause de la densité de la population. Aussi a-t-on adopté toutes les mesures possibles pour obvier à un état de choses dont on se plaint là-bas comme ici.

"J'ai observé avec beaucoup d'intérêt qu'en Angleterre la plupart des municipalités construisent de nouveaux logements en grand nombre, l'intention semblant être de faire disparaître les habitations où les lois de l'hygiène ne sauraient être observées.

"Soulageons la misère par tous les moyens possibles, étudions avec soin les mesures à adopter pour remédier au chômage, mais, quoi que nous fassions, n'adoptons pas le système du "dole". Il semble néfaste, et j'en ai vu les résultats redoutables.

"L'on ne peut faire trop d'éloges de la police de Londres, mais je me prévaux de l'occasion pour déclarer encore une fois ce que j'ai dit bien souvent qu'on ne peut, non plus, faire trop d'éloges de la force constabulaire de Montréal.

"Vous constaterez peut-être en plaisantant que je semble ne parler de mon voyage que pour avoir l'occasion de vanter ma ville, nos gens et nos lois, que voulez-vous, je suis plus que jamais convaincu que le Canada est le plus beau pays du monde et que Montréal est un paradis.

"A Paris, j'ai été émerveillé de la beauté des boulevards, de la richesse des bibliothèques et des musées et de la majesté des monuments. Je me suis bien rendu compte qu'il faut des mois et des mois pour visiter, comme l'on voudrait, la Ville-Lumière. Et les théâtres, je souhaiterais que l'on donnât à Montréal les belles représentations que j'y ai vues.

"Je n'ai fait qu'un court séjour en Italie, mais je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai ressentie en voyant et visitant Saint-Pierre, le Vatican, Saint-Paul-hors-les-Murs et les Catacombes.

"Je n'oublierai jamais, non plus, avec quels sentiments de respect et de gratitude j'ai visité les champs de bataille de France et de Belgique".

"Je suis revenu en bonne santé, et suis heureux de revoir mes amis. Je souhaite à tous une bonne et heureuse année. Que 1932 nous apporte de nouveau la prospérité et qu'au cours de la nouvelle année disparaisse le malaise dont souffrent un si grand nombre."

Interrogé au sujet de ses intentions dans la politique, M. Bray déclare qu'il est à la disposition des citoyens et du peuple. "Si l'on veut encore de moi, je serai prêt. Pour le moment, j'attends les événements."

UN VOL D'ARGENT DANS UNE PHARMACIE

Au cours de la nuit dernière, des cambrioleurs se sont introduits dans la pharmacie American Drug Store, 6663 rue Saint-Hubert, en perçant un trou dans la porte de la cave et de là pénétrant dans la pharmacie.

Les cambrioleurs se sont emparés de $20 dans la caisse et de $45 qui était caché dans une boîte.

Des cambrioleurs sont entrés chez Mlle Wilhemine Plante, 453 rue Ontario Est, cette nuit, en brisant une vitre de la porte d'arrière, et se sont emparés de $20 en argent ainsi que d'objets divers valant $17.50.

HOLD-UP AUDACIEUX COMMIS A UNE SUCCURSALE DE LA BANQUE PROVINCIALE, A SAINT-MICHEL

Deux bandits, dont l'un armé, pénètrent dans la banque, hier soir, attaquent le personnel, et s'enfuient dans une limousine après avoir volé plus de $1,000.

UN COUP DE REVOLVER

Ville Saint-Michel a été hier soir le théâtre d'un audacieux vol à main armée dans une banque. Peu après l'ouverture de la succursale de ville Saint-Michel, de la banque Provinciale du Canada, située sur le chemin de la côte Saint-Michel, en face de l'église, et à quelques pas du poste de police, deux individus entrèrent dans la banque, tandis qu'un troisième les attendait, à la porte, dans une automobile sedan, dont le moteur était en mouvement.

Un des bandits sauta par dessus le comptoir, et se mit à vider la caisse contenant approximativement $1,000, et son compagnon pointa un revolver sur les personnes présentes.

"Haut les mains"! Telles furent les seule paroles qu'il prononça, et les trois membres du personnel de la banque se mirent à crier et se dirigèrent vers la porte d'arrière. Le brigand armé les y suivit et tira un coup de revolver dans leur direction, mais sans blesser personne.

En moins de deux minutes après leur entrée les trois maraudeurs s'enfuyaient dans leur limousine lancée à toute vitesse.

Cet acte audacieux de banditisme fut perpétré à 7 heures 15 exactement. Les trois personnes dans la banque étaient à ce moment-là Hervé Plaisance, membre du personnel du bureau-chef de la banque Provinciale du Canada; Mme Hervé Plaisance, son épouse, et gérante de la succursale de ville Saint-Michel de la banque, et Mlle Madeleine Berthelet, leur fille.

Le tiroir-caisse, vidé par les bandits contenait des billets de banque variant entre un, deux, cinq, dix et vingt dollars.

Les bandits se sont également emparés, outre de ces billets de banque, d'un certificat de dépôt, auquel était attaché un chèque. Ce chèque, signé par Mme Pierre Lapierre, de Sault aux Récollets, était au montant de $45, au nom de Mlle Angélina Gagnon.

Sur le comptoir se trouvait aussi une somme d'environ $15, en menue monnaie, mais les bandits ne s'en sont pas occupés.

Prévenu par les victimes, le chef de police O. Turgeon, de ville Saint-Michel, se rendit promptement sur les lieux. On lui a déclaré que tandis que deux brigands pénétraient dans la banque, un troisième les attendait à la porte, dans une automobile modèle sedan, dont le moteur ronflait sourdement et prêt à démarrer.

Selon Mme Plaisance les deux hommes qui entrèrent dans la banque étaient coiffés de casquettes baissées sur leurs fronts et des pardessus dont le collet était rabattu sur les oreilles. Celui qui était armé portait un paletot bleu et une casquette de couleur sombre.

Questionnée hier soir, voici ce qu'a dit Mme Plaisance: "Les deux individus ont fait les choses d'une manière si rapide que nous nous sommes aperçu en un coup d'oeil qu'ils étaient des brigands. Nous avons tous essayé de donner l'alarme en criant et appelant au secours. Nous nous sommes dirigés vers la porte d'arrière, suivis par le bandit armé qui tira un coup de revolver dans ma direction. J'étais cachée à l'arrière d'une porte, et je suis sûre, que n'eut été cet obstacle, il m'aurait certainement abattue."

Le chef Turgeon a déclaré un peu plus tard que les auteurs du hold-up s'étaient enfuis vers le nord, sur la montée Saint-Michel, se dirigeant vers les sombres routes à l'extrême nord de l'île de Montréal.

M. Turgeon a également communiqué la nouvelle à la sûreté provinciale et les détectives poursuivent activement leur enquête.

DE RETOUR

Le docteur J. P. PAQUETTE, qui est de retour des Etats-Unis où il a fait un séjour d'études de 2 ans.

LA LOI SUIVRA SON COURS

OTTAWA, 29. — La commutation de peine a été refusée dans le cas de Tadio Hitomi et Shinkicki Sakurda, condamnés à mort. Les condamnés seront pendus dans la prison d'Oakalla, près de Vancouver, C. A., mercredi. Ils furent trouvés coupable par la justice de la Colombie Anglaise du meurtre d'un compatriote, Nakischi Watanabe. La loi suivra aussi son cours dans le cas de Nick Kozub condamné à être pendu à Welland, Ont., mercredi. Il a été trouvé coupable du meurtre de Peter Holochuk et de son épouse.

COMITE FORME POUR AIDER LES CHOMEURS DEMEURANT A VERDUN

Il aura toute latitude possible pour administrer les fonds de secours municipaux. — Maire suppléant.

Le comité de citoyens choisis pour administrer le secours direct aux chômeurs dans la cité de Verdun a été annoncé à l'assemblée régulière du conseil de Verdun, hier soir. Le comité se compose de MM. L. P. Caron, A. Patenaude, C. E. Harris, D. Bertrand, James Keith, R. W. Horton et M. H. F. Lawlor. Les membres du comité auront la charge complète de la distribution des fonds municipaux pour le secours de l'élément protestant anglais de la municipalité et commencera à agir le 1er du mois de janvier 1932.

Après mûre considération, le conseil de Verdun en vint à la conclusion il y a quelque temps, qu'un comité responsable de citoyens pouvait mieux administrer le fonds de secours qu'une autre organisation. Le pour et le contre de la question furent soigneusement pesés et finalement les personnes ci-dessus mentionnées furent choisies. La Family Welfare Association a été avertie par le conseil qu'elle ne recevra plus aucun octroi municipal en raison de la nomination de ce comité.

La commission de secours aux chômeurs de Verdun, comme on appelle ce corps nouvellement formé, élira son propre président. Elle administrera les fonds que la cité lui confiera et administrera en outre les fonds supplémentaires qui lui parviendront d'autres sources.

Le comité sera autonome; il se réunira le plus tôt possible pour formuler ses plans et fera les considérations au conseil qu'il jugera nécessaires. Le terme d'office du comité sera suivant la décision du maire et de ses échevins. Aucune rénumération est attachée au poste de membre de ce comité.

L'échevin E. Wilson a été choisi maire-suppléant pour les trois prochains mois, durant l'assemblée.

NAHUM SOKOLOW AU CONGRES DES SIONISTES

L'Organisation Sionisme du Canada aura son congrès au théâtre Capitol, à Montréal, les 24 et 25 janvier prochains. Voilà deux ans que cette organisation n'a pas eu de congrès, et l'on s'attend qu'au moins 500 délégués, venant de toutes les parties du Dominion, en suivront les séances auxquelles le public sera également admis.

Ce congrès sera surtout remarquable à cause de la présence de Nahum Sokolow, président de l'Organisation Sioniste Mondiale et de l'Agence Juive. Celui-ci, malgré le mauvais état de sa santé, a consenti à faire le voyage de Londres jusqu'à Montréal afin d'assister au congrès. Il est accompagné de sa fille. Une réception spéciale leur sera faite. Tous les arrangements à cet effet sont maintenant complétés.

RE-OUVERTURE DU MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL

Cette photo a été prise, hier après-midi, à l'occasion de l'inauguration du nouvel immeuble du Montreal Children's Hospital. On remarque dans le groupe MM. Mitchell Northay, surintendant de l'hôpital; le révérend père Michael O'Brien, le révérend S. J. Pike, C. D. Taylor, du Kiwanis, le docteur A. E. Vipond, le docteur A. Lessard, de l'hôpital Notre-Dame, le docteur D. W. Mackenzie, surintendant de l'hôpital Général, M. A. E. Cayford, G. J. Boyce, les honorables J. H. Dilon et A. Taschereau. — (Photo "La Patrie").

Le Canadien et M.A.A.A. victorieux — Wanttinen s'inscrit

LE CANADIEN ET LE M. A. A. A. SE RAPPROCHENT DU McGILL

Ces deux clubs battent leurs adversaires, hier soir, dans le groupe Sénior, par le même score: 5 à 1. — Bel exploit de Ralph Saint-Germain.

R. ST-GERMAIN

Le Canadien de "doc" Clément s'est rapproché sangereusement d'u McGill, leader du groupe Sénior, en battant le Victoria par le score de 5 à 1 dans la première partie du programme d'hier soir. Inéidemment, le M.A.A.A. a battu l'université de Montréal par le même score dans la deuxième partie. Dans la joute finale de la soirée, les "Wheelers" ne tardèrent pas à se mettre de suite à la tâche, et trois points résultèrent de l'offensive d'une première période. Le premier de ces points fut compté par Hartnott sur une passe de Saint-Germain et de Neville, le second le fut par Weir sur une passe de Saint-Germain et le troisième fut crédité à Saint-Germain, qui reçut de l'aide de Jotkus. Et pour briller davantage aux dépens de leurs adversaires, Saint-Germain et Hartnott furent responsables des deux derniers points du M.A.A.A. dans la deuxième période, le premier en alimentant son compagnon qui déjoua Martel avec une habileté consommée. Neville eut aussi son mot à dire, car il centralisa ses efforts avec ceux de Saint-Germain pour aider également à Hartnott à compter. Le bilan de la partie révèle donc que Saint-Germain a pris part à tous les points de son club, ce qui constitue pour le groupe sénior un véritable record.

L'unique point de l'Université de Montréal fut compté dans la troisième période par Rivet, à la suite d'un effort solitaire, tout à fait méritoire, alors qui restait un peu plus de cinq minutes de jeu. La partie fut rapide et parfois brillante, nonobstant son inégalité, et elle fut exempte de rudesse, quatre punitions seulement étant imposées.

Dans la joute d'ouverture, les choses se corsèrent pendant deux périodes, et le Victoria tint le haut du pavé jusqu'à la mitié de la joute par 1 à 0. Puis, vers le milieu de la deuxième période, Gagnon, une des étoiles du Canadien, alla jeter la rondelle dans le filet du club adverse, égalant ainsi le score. Slater avait compté un très beau point dans la première période pour donner l'avance à son équipe, et le Victoria eut, pour le moins, autant de chance que le Canadien dans les quarante premières minutes. Cependant, le Candien, plus alerte et plus méthodique, déchaina une offensive, dans la troisième période, qui lui valut quatre points de suite, dont trois en huit minutes. Gagnon fit le premier, tandis que Alexandre compta le second sur une combinaison avec Raymond et Brunet, puis Robert se distingua en monopolisant les deux derniers points de la partie, Lafleur lui fournissant la passe qui produisit le cinquième point du club.

Le club de "doc" Clément joua une partie prudente et ne laissa rien au hasard. Il attaqua fermement, fit de la mise en échec. A reculons fort, effective et couvrit ses positions avec discernement. Toute l'équipe donna son meilleur et méritait bien son succès.

Le McGill, leader du groupe, reviendra en scène, lundi prochain, alors qu'il rencontrera le Victoria, pendant que le Canadien jouera contre l'Université de Montréal. L'assistance n'était pas nombreuse, hier, probablement à cause des fêtes. Un peu plus de mille personnes étaient au Forum, pour la circonstance.

Alignement et sommaire.

Canadien		Victoria
Archambault	Buts	White
Myre	Défense	Gurlin
Brunet	"	Smith
Gagnon	Centre	Mullan
Burnie	Aile	Slater
Lafleur	"	Larose

Subs. Canadien: Tweedt, Raymond, Alexandre, Robert, Venor, Grant.
Subs. Victoria: H. Murray, Taylor, K. Murray, Thomson, Hall.
Arbitres: Bell et Campbell.

Première période

1-Vics, Slater 2.57
Punition: Thomson.

Deuxième période

2-Canadien, Gagnon 10.28
Punitions: Vennor, Grant, K. Murray, H. Murray.

Troisième période

3-Canadien, Gagnon 2.13
4-Canadien, Alexandre (Brunet-Raymond) 2.25
5-Canadien, Robert 3.40
6-Canadien, Robert (Lafleur) 8.00
Punition: Slater, K. Murray.

U. de Montréal		M.A.A.A.
Martel	Buts	Coulter
Rivest	Défense	Mosele
Raymond	"	MacKenzie
Ethier	Centre	St-Germain
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jarry	[illegible]	Harnott

Subs. U. de M.: Duclos, Smith, Pagé, Sullivan, Langis.
Subs. M.A.A.A.: Delahey, Kerr, Wilson, Baril, Jotkus, Weir, O'Connell.

Première période

1-M.A.A.A., Harnott (Neville, St-Germain) 2.39
2-M.A.A.A., Weir (St-Germain) 12.14
3-M.A.A.A., St-Germain (Delahey) 1.37
Punition: Aucune.

Deuxième période

4-M.A.A.A., Harnott (St-Germain) 1.42
5-M.A.A.A., Harnott (St-Germain, Neville) 12.35
Punitions: Weir, Harnott, Massie.

Troisième période

6-U. de Montréal, Rivest 14.12
Punitions: Raymond, Jotkus.

La fameuse équipe touristique de hockey d'Ottawa, en Europe

L'équipe de hockey canadienne d'Ottawa, en tournée actuelle en Europe, avec tous les noms au complet de ses joueurs. Gauche à droite: J. Cowley, avant; L. White, défense; J. Draper, Capt, et défense; J. Mousssette, avant; L. Stitt, avant et J. Sauvageau, avant. Dans le panneau inférieur, on voit Mlle Christiane Dumont, gardienne de buts du club de filles de Paris, et Saint-Denis, gardien de buts du club Ottawa.

OLLIE WANTTINEN S'INSCRIT DANS LE "PETER DAWSON"

Ollie Wanttinen, de Finlande, probablement le plus petit athlète professionnel de l'univers et sans contredit le plus petit coureur à pieds, est au nombre des inscrits qui prendront part à la quatrième course annuelle de raquettes de 200 milles Peter Dawson qui aura lieu de Québec à Montréal au début de février pour une bourse de $4,000 offerte par MM. Sam et Allan Bronfman de la Distillers Corporation.

O. WANTTINEN

Le diminutif [illegible] depuis plusieurs années dans la course à longue distance et qui fut un élève du fameux Paavo Nurmi, a fait son inscription, hier, pour ce grand événement de la saison d'hiver. Il est le deuxième à s'inscrire, ayant été précédé par René Normandin, de Montréal.

Ne pesant que tout près de 100 livres, et ne mesurant que 4 pieds et 9 pouces, Wanttinen est cependant d'une rapidité et d'une endurance remarquable. Il est des plus solides, et possède une endurance qui, chez une personne de sa taille est des plus extraordinaires, sa vitesse est aussi surprenante. Il participa aux deux courses à relais de 500 milles, qui ont eu lieu ici durant l'été des deux dernières années. Il y a deux ans il fut l'équipier du vétéran Edouard Fabre et ils finirent en trois ème position, cette année comme compagnon du jeune fameux coureur montréalais Frank Hoey, qui avait remporté le marathon de raquette l'hiver précédent. Il se classa quatième.

La course de raquettes de cet hiver sera son deuxième essai à ce genre de sport. Bien qu'il vienne de Finlande où il y a quantité de neige et de glace durant les longues hivers de ce pays, Wanttinen n'avait jamais vu une paire de raquettes avant d'arriver en Canada. Il se montra un concurrent dangereux dans cette course malgré son inexpérience et finit en sixièmes position après avoir perdu beaucoup de temps durant la première Etape alors qu'il porta secours à McNamara qui était devenu aveuglé par la neige et qu'il ne pouvait plus voir son chemin. Wanttinen le prit par la main et le conduisit jusqu'à la ligne d'arrivée perdant ainsi beaucoup de temps.

La neige, que nous avons eue à l'occasion de Noël, a beaucoup aidé aux raquetteurs et la demande de raquettes et de formules d'inscriptions a sensiblement augmenté. Plusieurs demandes d'informations ont aussi été reçues aux quartiers généraux au sujet du concours de beauté qui précédera le marathon et alors qu'une "Reine" sera choisie pour accompagner les concurrents.

CASE

Un magasin d'articles pour hommes—et les femmes qui achètent pour les hommes.

La Qualité

n'est pas dispendieuse

au magasin Case

LES cadeaux et leur présentation ont leur signification. Ils sont l'expression des voeux de bonheur de la Nouvelle Année. Choisissez-les selon leur destinataire. Les cadeaux de CASE sont de toute première qualité que les hommes savent apprécier quelque dispendieux qu'ils soient.

LA plupart de notre personnel est à l'emploi de la maison CASE depuis plus de quinze ans. Ils ont su par leur expérience se rendre compte des derniers goûts qu'ont les hommes bien mis. Tous, ils parlent français. C'est pourquoi tous les achats de cadeaux chez CASE plaisent toujours aux destinataires.

ROBES DE CHAMBRES

$7.95

POUR MERCREDI ET JEUDI

Prix réguliers de $15.00 à $25.00

CASE

Edifice Drummond
1115, STE-CATHERINE OUEST

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par JIMMY THOMPSON)

Le SAINT-DENIS gardien de buts du club de hockey Ottawa, faisant le tour d'Europe actuellement.

Et les joueurs parisiens annulèrent avec les Canadiens.

Au cours des quelques années dernières, le Canada a envoyé des équipes de hockey en Europe pour l'amusement et l'édification des "fans" européens, et ces équipes ont été plus que fructueuses, bien que, chaque année, il devienne apparent que les victoires sont plus difficiles à obtenir, tellement le hockey s'est développé depuis quelques années de l'autre côté de l'Océan. Cette année, une équipe d'Ottawa, représentant l'association du District d'Ottawa, fait montre de ses capacités, et, quoique tenue à une parité de points dans sa première partie, à Paris, elle s'est couverte de gloire dans les exhibitions postérieures. Le gardien de buts de cette équipe est Louis Saint-Denis, qui, avant ce voyage, n'avait jamais sauté sur un train et n'était jamais allé plus loin que les murs de sa ville. L'Europe sera sûrement une révélation pour lui. Et son travail dans les buts n'a pas peu attiré l'attention sur lui, car il arrête les lancers de toutes les manières. L'équipe est dirigée par Cecil Duncan, un des sportsmen les plus estimés de la capitale, et le club reviendra à la mi-janvier.

LEBEL ET P. GAUDETTE GAGNENT, HIER SOIR

En présence de plus de 1,000 personnes, Fred Lebel renverse Johnny Bélanger, hier soir, au Marché St-Jacques, se faisant ainsi une ouverture vers le championnat, dans une rencontre qu'il livrera sous peu avec le champion du monde Eug. Tremblay. Lebel gagne en 26 minutes de la lutte la plus acharnée, les deux hommes travaillant pour se vaincre mutuellement afin de pouvoir rencontrer le champion Tremblay.

En finale, Paul Gaudette se montre un véritable maître du matelas, et, après un combat aussi acharné que le précédent, Gaudette livre à Ted Bell une véritable bataille et Ted, s'il est battu, n'est certainement pas écrasé.

La première chute est allée à Ted Bell qui l'a prise en 28 minutes, la seconde et la troisième chutes passèrent à Gaudette qui les prit en 9 et 10 minutes respectivement.

L'autre finale entre Bill O'Brien fut une lutte fort mouvementée, O'Brien prenant la première chute après un âpre travail de 17 minutes et Bourque s'assurant les deux autres en 4 et 5 minutes aux applaudissements de la foule.

La lutte la plus brutale de la soirée fut sans contredit celle entre Graham Stockton et Tony Parkin. L'arbitre Rivet eut à faire revenir à de meilleurs sentiments Stockton qui gagne la chute en 17 minutes, pendant que Chuck et Garochia annulent en 29 minutes.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. 1er Miss Onine 114 Tinker, 6.40; 2.80; 2.20. 2e Lucky Drift 111 Myres, 6.20; 4.20. 3e American Thunder 111 Neel, 2.40. Temps 1.16 1-5. Charbuel, Kitty Wilkins, Fiala, Marge Collins, Bernice, Ves Meridianese ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Bob p 110 Hardy, 12.80; 5.00; 3.00. 2e Beauty Bridell 108 Garner, 3.00; 2.40. 3e Ellen D. 111 Elston 2.40. Temps 1.16 1-5. Red Shadow, Diana Mede, Bull Frog, Princess Nancy, Broom Patch, Escoba Land, Oshkosh, Garden Seat, Chatterene ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1 1-8 mille. 1er Erin Go Bragh Rogers, 18.40; 8.80; 5.40. 2e Finland 108 Baptiste, 26.20; 9.60. 3e Austerlitz 102 Neel, 3.00. Temps 2.01 2-5. Bashful Beau, Boom, Viole, Fair Manna, Gold Handle, James M., Prickly Heat, Ed. Reese, Agnes Forrel ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Alamae 109 Rogers, 9.80; 5.00; 3.00. 2e Forget Not 114 Martin, 6.00; 3.20. 3e Hipplas 114 Neel, 2.40. Temps 1.16 1-5. Albasano, Eugene G.Sullivan, Wayfarer, Gettin Even, Old Sol ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Smear 109 Elston, 3.00; 2.60; 2.20. 2e Nysck 112 May, 4.60; 3.20. 3e Hyman 101 Roble, 2.40. Temps 1.15 1-5. What Have You, Broad Meadows, Who Win ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-8 mille. 1er Troll 113 Day, 13.40; 6.00; 4.60. 2e Luck Piece 115 Landolt, 3.80; 3.00. 3e Entrap 110 May, 4.20. Temps 2.01 2-5. Peter Peter, Potfull, Rave, Posthorn, Broad Axe, Miss Mae, Flying Yings, Rocky Yay, Harass ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges. 1er Sun Thorn 110 Rousseli, 4.60; 3.00; 2.40. 2e Shonna 106 Baptiste, 4.40; 2.40. 3e Traumel 105 Pascuma, 2.30. Temps 1.52. Dry Dock, Hilles, Pinky Boy, Nervator ont aussi couru.

Deux victoires pour le Mercier

Le club Mercier vient de remporter deux victoires, une sur le club Cartier par une majorité de 1,500 points et une sur le club Victoria, par une majorité de 15,230 points.

Ont fait 8,000 et plus:

CARTIER: R. Daigneault, 8,630; A. Baril, 10,050; L. Laframboise, 10,000; A. Marleau, 8,900; H. Petit, 8,910; J. L. Ménard, 15,230.

VICTORIA: G. Cardinal, 8,780; E. Chagnon, 10,770; F. Lefèvres, 9,330; A. Côté, 11,420; R. Cardinal, 9,320; E. Nault, 8,670.

MERCIER: L. Thibert, 9,390-12,520; E. Champagne, 9,360; L. Champagne, 9,420-8,270; R. Desjardins, 8,500; A. Réginbald, 9,250; A. Duglos, 10,070; E. Trudel, 13,200-15,230; R. Thibert, 8,080; A. Desjardins 10,-625-9,410; A. Henri, 9,950; E. Thibert, 780-12,760.

Le Peter Dawson

Sammy Richman, le fameux coureur à longue distance qui a accompli plusieurs exploits remarquables durant sa brillante carrière, un de ceux-ci étant de courir pendant six jours et six nuits pour établir un nouveau record du monde de 749 milles. Richman est arrivé à Montréal et s'entraine sérieusement en vue du marathon de 200 milles qui partira de Québec au début de février pour venir finir à Montréal le dimanche suivant.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. 1er Yestys Lad 102 Seybold, 4-1; 8-5; 4-5. 2e Fair Anita 107 McLaren, 1-2; 1-4. 3e Sun Buyer 113 Laurin, 1-1. Temps 1.06 1-5. Thistle Lass, Dental Cream, Yotta Life, Alice Del, Carmelina, Hell Broun, Kewatin, Ily Title, Flying Plum ont aussi couru.

Mutuel: 15.60, 4.80, 3.40—3.00, 2.40—3.40.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Bugs Leary 109 Frye, 8-5, 1-2, 1-4. 2e Pan 107 Clemons, 2-5, 1-5, 3-5. 3e Pere Noel 109 Cleff, 6-5. Temps 1.13. Hilson, Chill Vind, Sun Dance, J. J. Rambrick, Prince Cloi ont aussi couru.

Mutuel: 5.60, 2.20, 2.80—2.20, 2.20—3.00.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. 1er oEncounter 116 Jones, 6-1, 5-2 6-5. 2e Starcene 102 McDonald 2-1, 6-5. 3e Pop Corn 109 Paradise, 1-3. Temps 1.07. Jaz Time, Chilonda, Dolesia, William J., Lady Hay, Ugly Mug, Shirly Gray, Cabaret, Chiefs Troubadour ont aussi couru.

Mutuel: 11.00, 5.00, 3.20—7.60, 5.40—2.80.

QUATRIEME COURSE 6 furlongs. 1er Valle 112 Matioli, 7-5; 1-2; 1-4. 2e Infinitus 107 Rodriguez 1-1, 1-2. 3e Golden Cloud 112 Ralls, 6-5. Temps 1.13 3-5. Thistle Pattie, Cross Bones, Beauty Belle, Sun Meddler, Prince Mexican ont aussi couru.

Mutuel: 6.20; 2.60; 2.60.— 3.00; 2.60—4.60.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Hasty Polly 109 McCrossen, 6-1; 2-1; 4-5. 2e Step Sis 110 Gilbert, 2-5, 1-5. 3e Polyeron 107 Clemons, 1-4. Temps 1.14. Lois Ormont, Rainbow Dance, Thistle Telee, Flying ont aussi couru.

Mutuel: 13.40; 4.00; 2.40—2.80; 2.20—2.40.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1er Phi Delta 107 Gilbert, 8-1; 3-1; 1-1. 2e Marsala 106 Martin, 1-2; 1-4. 3e Eveline F. 112 Giadioli, 1-2. Temps 1.45 4-5. Lexington Girl, Fair Jean, Princess Isabel, Sweepnet ont aussi couru.

Mutuel: 26.00; 11.00; 3.40.—3.60; 2.20—2.80.

A MIAMI

PREMIERE COURSE, 6 furlongs: 1. Calgary Kay 110, Horne, 5.40, 3.-60, 3.10; 2. Scarlet Brigade 110, Cleland, 4.60, 3.00; 3. Hazel Gumbert, 110, Malley, 2.70. Temps 1.13 1-5. Gay Pat, Play Furious, Jimmie L., Sunny Star, Miss Runantell ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Traitor 116, Elston, 2.80, 2.60, 2.-40; 2. Meek 105, Horne, 9.40, 5.60; 3. Marabou 113, Montgomery, 3.20. Temps 1.13. Guffie, Mannaolu, Verve, Chianti, Light Nun, Sir Barley ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 7 furlongs: 1. Night Edition 100, Mills, 6.10, 3.-20, 2.70; 2. Backfire 101, Elston, 3.-80, 2.80; 3. Single Kay 105, Smock, 3.60. Temps 1.29 3-5. Sir Alwington, Loyal Princess, Pal to Pal, Big Slam, Tuscan Knight, Invidious ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs — 1. Baccioco 112, Mills, 8.00, 3.00, 2.10; 2. Tombereau 109, Chiavetti, 2.90, 2.30; 3. Jaz Age 110, Hanford, 2.70. Temps 1.13. Bluch Dineen, Outburst, Talky, Bozo ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Bay Angon 109, Montgomery, 8.80, 4.80, 2.70; 2. Captain Ed, 105, Stoutt, 5.40, 2.90; 3. Lady Bius 107, Catrone, 2.40. Temps 1.06 4-5. Volery, Mae Sweep, Star Royal, Sunny Susan, Delude ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1. Bird of Prey 114, McKeechnie, 3.-20, 2.60, 2.60; 2. June Moon 112, Catrone, 3.40, 3.60; 3. Top Hattie 113, Hanford, 3.60. Temps 1.49. Kavanaugh, Observation, Algani, Sun Parched ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1. Tantalizing 110, Mills, 3.80, 2.90, 2.70; 2. Fair Bill 113, Arthur, 2.60, 2.80; 3. Sour Mash 114, Hanford, 2.-70. Temps 1.48. Francock, Frances St. L., Yargee, Nose Gay, Big Bo ont aussi couru.

Tournoi Handicap au Laval

Chenier est sorti vainqueur du tournoi handicap d'hier soir en présence d'une foule nombreuse qui fut témoin de ses exploits. Mandeville se classa deuxième et fit une belle lutte au champion. Le public est invité à suivre ce tournoi qui a lieu tous les soirs et qui est des plus intéressants.

Provost et Newman étaient aux prises dans une partie de tournoi de billard. Newman l'emporta par 100 à 70. Ce soir Dupont va Jimmie, cette partie promet des sensations. Les amateurs sont assurés de voir de belles joutes en se rendant ce soir à la salle de billard Laval 251 Sainte-Catherine Esta ou lentrée est toujours gratuite.

NEUF MILLES EN RAQUETTES A SAINT-HILAIRE

St-Hilaire, 29 — Jean-Luc Cardinal, promoteur de l'Unité Athlétique et Sportive Amateur Inc. de l'endroit, est en ce temps des plus occupés. Avec l'aide de M. Léon Boucher, organisateur pour la section Mont St-Hilaire, M. Cardinal, vient de terminer la distance qu'auront à parcourir nos coureurs locaux, et qui est de neuf milles. Départ de chez Mr Cays, Mont St-Hilaire, jusqu'aux Trente, puis rue Connaught, Parc Otterburn, et de là suivant le bord de l'eau, passant par le village de St-Hilaire, pour contourner la pointe chez M. Labrèche, et retour au village, fin de la course.

La course aura lieu le 24 janvier. Les courses d'un mille Junior et Sénior se tiendront, dimanche après-midi, le 3 janvier.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
DETROIT
vs
MONTREAL
PRIX: $1.75, $1.50, $1.50, .50
Taxe comprise.

LIGUE OUTREMONT

Les parties qui se sont jouées dimanche dernier au rond de la rue du Nord ont causé de fortes surprises aux amateurs d'Outremont, surtout lorsque les Saint Raphael sont parvenus à annuler avec la puissante équipe des Rangers Champions de lan dernier par le score de 1 à 1. Cette partie a débuté à une vive allure et Batson fit de beaux efforts pour compter pour son club, mais la défense du Saint-Raphael bloquait tout, et après huit minutes de jeu sur un bel effort individuel Laire du Saint Raphael compte. Le Saint Raphael satisfait de cet avance se mit à jouer un jeu de défense, mais tout alla bien jusqu'à ce que Neville prit le puck et rendu à la ligne bleue il passa à Robert qui traversa la zone de défense et passa à Ken qui déjoua Stuart et remit les deux clubs sur un point d'égalité. La troisième période nous montra un jeu rapide ou les deux clubs cherchaient à briser l'égalité mais ils ne purent réussir quoi que les Rangers aient eu l'avantage du jeu. La seconde partie mettait aux prises le fameux Patenaude et les Eagles. Chabot du Patenaude fut le héros de cette partie en comptant les trois points qui défirent l'Eagle. Il faut aussi remarquer la belle tenue de Thomas dans les buts du Patenaude. Il fut puissamment secondé par Doran et Corbell sur la défense. Cette victoire du Patenaude les met en seconde position de la ligue après le Saint-Germain. La troisième partie mettait aux prises la formidable équipe de l'O.A.A.A. et du Rockland Garage.

Un manque d'entente parmi ces derniers permit à l'O.A.A.A. de battre les Garagistes par le score de 6 à 1. Ce n'est que dans les dernières minutes de jeu que Jasmin, du Rockland Garage sauva son club du blanchissage en comptant. Les trois rencontres furent dirigées par les arbitres Vadboncoeur et Morrier.

Les parties lundi le 28 seront: A 8 hrs Point d'Interrogation vs Wilson Coal A 9 hre St-Germain vs Stephen Fournier. Mardi le 29, à 8 hrs Feuille d'Erable vs Tigers, à 9 hrs St-Viateur vs Rockland Garage.

Millionnaires 4, Chagnon 3

Dimanche, le 20 décembre dernier, le club de hockey Chagnon, de Boucherville, reçut le club Millionnaires. Ce dernier sortit vainqueur par le score de 4 à 3. Lamy, Couillard, Auclair et Charest enregistrèrent chacun un point. Clermont, les deux frères Tremblay et Bélair se sont distingués en plusieurs reprises, et Maltais défendit ses buts avec jugement. Le club Chagnon a donné du travail aux hommes du gérant Pépin, des Millionnaires, surtout le jeune Chagnon. Ces deux clubs se rencontreront de nouveau durant la saison.

LES FETES AU MOLIERE

Voici le temps des Fêtes. La direction du Molière, tout comme les années passées, a tracé un solide programme, qui permettra à ses membres de bien s'amuser et de fraterniser entre eux.

La grande soirée des cadeaux, fête traditionnelle fêtée depuis de nombreuses années aux salles du club, aura lieu le 31 courant et donnera lieu à des agapes, pendant lesquelles les gais lurons se présenteront les souhaits du Nouvel An et se donneront de nombreux cadeaux, qui portent en eux de si jolis souvenirs. Les concours du sac de sable et du pool se termineront probablement dimanche et lundi soir auront lieu les concours de Ping Pong et du fer à cheval pour les championnats de 1931. Ces deux tournois se feront par éliminations et les vainqueur, seront couronnés le soir même. Les amateurs de cartes qui sont si nombreux au Molière s'emballonnent à coeur joie et plusieurs concours sont en marche. P. King est celui qui a remporté le plus de victoires en 1931 et est encore en tête dans le concours final.

LUTTE CE SOIR A LA SALLE CAROCHIA

Un des plus beaux programmes de lutte sera offert aux amateurs de lutte à la salle Carochia, numéro 6470 rue Drolet près de la rue Bélanger. Le programme de ce soir est le mieux balancé jamais offert dans la partie nord, tous les lutteurs sont en grande forme, et n'attendent que de monter dans l'arène pour disputer la palme. Tous les mardis soirs, à cette salle, sont données des rencontres de lutte de premier choix. Le programme de ce soir se lit comme suit:

(20 minutes ou une chute): Paul Gaudette, 160 lbs vs Graham Stockton, 170 lbs; Gérard Tremblay, 188 lbs vs Rod Bell, 153 lbs.

(30 minutes ou une chute): Johnny Bélanger, 140 lbs vs Sam Chuck 143 lbs.

Semi-final, 45 minutes ou une chute: Ted Bell 155 lbs vs Willie oBurque, 154 lbs.

Final 2 dans 3 à finir: John Carolya aspirant champion 147 lbs vs Bill O'Brien, 145 lbs.

En foule ce soir à la salle Carochia et il y aura de l'action, de la rudesse et de la science.

La soirée commencera à 8.30 p.m. Les portes seront ouvertes à 7.30 précises.

261 années de commerce continu—

1670

HUDSON'S BAY BEST PROCURABLE SCOTCH WHISKY

LA PLUS HAUTE QUALITÉ POSSIBLE

Embouteillé en Ecosse

Hudson's Bay Company.

INCORPORATED 2nd MAY 1670

Fumez une cigarette fraîche

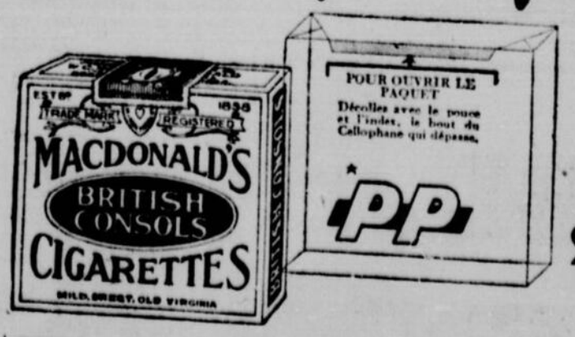

20 pour 25c

British Consols

FAITES FRAICHES — GARDEES FRAICHES

Positivement Protegées

CACHETEES AU CELLOPHANE ISOLATEUR

Détroit vs Maroons, ce soir — Cambridge excelle au ski

BILL COOK, DES RANGERS, MENE LES SCORERS DE LA N. H. L.

Ce brillant joueur remplace Hooley Smith, des Maroons. – Conacher, des Leafs, dépasse ce dernier dans la section Canadienne.

Bill Cook, des Rangers, a pris la tête de tous les scorers de la National Hockey League au cours de la semaine dernière avec un grand total de 20 points et "assists". Dans la division Canadienne, Charlie Conacher, des Leafs, a dépassé Hooley Smith, des Maroons, par une nuité. On trouvera plus bas les chiffres qui nous sont officiellement fournis pour la semaine dernière:

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	Tot.	xx
C. Conacher, Toronto	16	2	18	51
Smith, Montréal	5	12	17	21
Jackson, Toronto	10	6	16	26
Primeau, Toronto	2	14	16	15
Trottier, Montréal	10	4	14	36
Stewart, Montréal	8	5	13	32
Siebert, Montréal	8	5	13	26
Morenz, Canadiens	6	6	12	25
Ward, Montréal	6	6	12	14
Joliat, Canadiens	6	6	12	20
Ulmer, Américains	5	5	10	5
Légaré, Canadiens	8	1	9	20
McVeigh, Américains	5	4	9	12
Coomb, Américains	4	4	8	15
Wamble, Canadiens	6	1	7	6
Blair, Toronto	3	4	7	14
Burch, Américains	2	5	7	10
Lodge, Canadiens	2	3	6	32
Brydson, Montréal	2	4	6	8
Patterson, Américains	5	0	5	26
Gracie, Toronto	4	1	5	10
Darragh, Toronto	2	2	5	2
Northcott, Montréal	3	2	5	10
Horner, Toronto	1	4	5	47
Gagnon, Canadiens	0	5	5	12
L. Conacher, Montréal	2	2	4	8
Nindou, Canadiens	2	2	4	8
Clancy, Toronto	2	2	4	20
Bailey, Toronto	2	2	4	23
W. Kilrea, Américains	1	3	4	8
Cotton, Toronto	1	2	4	22
G. Mantha, Canadiens	1	2	3	6
Levinsky, Toronto	1	2	3	0
Larochelle, Canadiens	1	2	3	8
Finnigan, Toronto	0	3	3	12
Robinson, Montréal	0	2	3	2
Massecar, Américains	1	1	2	12
Day, Toronto	1	1	2	14
Hughes, Américains	1	1	2	8
Starr, Montréal	1	1	2	26
Wilcox, Montréal	1	1	2	14
Binns, Américains	1	0	1	14
Rivers, Canadiens	1	0	1	4
Gallagher, Montréal	1	0	1	18
Dutton, Américains	1	0	1	34
Phillips, Montréal	1	0	1	4
Racquart, Américains	1	0	1	0
Munro, Canadiens	0	1	1	8
Shields, Américains	0	1	1	16
Rydge, Américains	0	1	1	26
Burke, Canadiens	0	0	0	30
Ayres, Américains	0	0	0	28
Convey, Américains	0	0	0	6
St-Vicar, Montréal	0	0	0	15
Galbraith, Boston	0	0	0	4
Foster, Boston	0	0	0	2
Dugnid, Montréal	0	0	0	6
Hainsworth, Can.	0	0	0	2

SECTION AMERICAINE

	P.	A.	Tot.	xx
W. Cook, Rangers	16	4	20	15
Dillon, Rangers	11	4	15	10
Clapper, Boston	7	7	14	2
Boucher, Rangers	5	9	14	8
F. Cook, Rangers	6	7	16	12
Barry, Boston	7	4	11	4
Somers, Rangers	5	5	10	5
Goodfellow, Détroit	6	3	9	8
Oliver, Boston	5	4	9	6
Weiland, Boston	6	4	9	8
March, Chicago	7	1	8	15
Toughey, Boston	4	4	8	10
Owen, Boston	3	5	8	6
T. Cook, Chicago	2	6	8	14
Murdoch, Rangers	0	8	8	6
Keeling, Rangers	7	0	7	31
Chapman, Boston	1	6	7	0
Shore, Boston	2	3	6	30
Gottselig, Chicago	2	4	6	12
Gaboor, Rangers	1	5	6	7
Lewis, Détroit	1	5	6	12
Aurie, Détroit	1	5	6	6
A. Cook, Boston	4	1	5	13
Nairn, Détroit	3	2	5	20
Sorrell, Détroit	1	4	5	13
Adams, Chicago	0	5	5	20
Cooper, Détroit	1	3	4	8
Ripley, Chicago	2	0	3	14
Klinck, Détroit	3	0	3	8
Lowrey, Chicago	2	1	3	16
Johnson, Rangers	1	2	3	40
Wentworth, Chicago	1	2	3	6
E. Shibicky, Rangers	0	3	3	41
Young, Détroit	2	0	2	13
Couture, Chicago	2	0	2	0
Hitchman, Boston	2	0	2	12
Gagné, Détroit	1	1	2	0
Desjardins, Rangers	1	1	2	10
Thomson, Chicago	0	2	2	10
Brennan, Rangers	0	2	2	18
Romnes, Chicago	1	0	1	2
Boyd, Boston	0	1	1	4
Cox, Détroit	0	1	1	8
Miller, Rangers	0	1	1	6
McInenley, Détroit	0	1	1	16
Fillmore, Détroit	0	0	0	2
Abel, Chicago	0	0	0	32
Graham, Chicago	0	0	0	6
Boucher, Chicago	0	0	0	2
J. Jarwa, Boston	0	0	0	10

xx—d'unitions en minutes.

Club Collegian Boys

A l'occasion des fêtes, le club de hockey Collegian Boys souhaite une bonne et heureuse année, à tous les partisans et amis du club, à tous les clubs amateurs de la province et à tous les joueurs de son club.

Le club Collegian Boys est prêt à rencontrer tout club amateur de la cité ou de la campagne sans exception.

Pour informations, M. Léo Colerre, 4573 Garnier.

Specialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison — MA. 6611

SCHMELING EN ROUTE

BERLIN, 29.—Max Schmeling est parti de Berlin, aujourd'hui, pour Bremerhaven, où il s'embarquera à bord de l'"Europa" pour les Etats-Unis.

Schmeling, qui doit défendre son titre de champion poids-lourd de l'univers contre Mickey Walker, à Miami, Floride, à la fin de février, paraissait en excellente condition.

NEW-YORK, 29.—On attend l'arrivée de Jack Kearns, gérant de Mickey Walker, qui est actuellement à Chicago, et n'a pas encore conclu d'entente avec Madison Square Garden pour les services de Walker. Bill Carey, président du Garden, n'avait pas de déclaration à faire au sujet du futur combat de boxe qui doit avoir lieu en fin de février, à Miami, Floride, contre Max Schmeling, champion du monde des poids-lourds.

En attendant que Kearns ait conclu les arrangements nécessaires, Carey a passé plusieurs heures avec Joe Jacobs, gérant de Schmeling, pour tâcher d'en venir à une entente en vue d'un combat, l'été prochain, entre Schmeling et Jack Dempsey ou Jack Sharkey.

S'ENTRAINANT SUR UN APPAREIL INGENIEUX

Vic Williams, du club athlétique National de Los Angeles, et co-détenteur du record mondial du 440 verges comme cycliste, s'entraînant sur son ingénieux appareil, de sa propre fabrication, afin de durcir ses muscles abdominaux, à la suite d'une opération pour l'appendicite, subie récemment. On le regarde comme un des champions olympiques possibles

LE BLACK CAT ECRASE LE PINET & JARRY

Dimanche dernier, au Parc Jarry, l'Association Sportive du Nord, le club Black Cat (Chat Noir Enr'g), fit baisser pavillon à la fameuse équipe du Pinet & Jarry, qu'il blanchissait par le score de 1 à 0.

Le club Black Cat a donné beaucoup de fil à retordre à son adversaire. Plus de 2,000 personnes étaient venues applaudir les deux équipes; elles ont fourni du beau jeu.

Plusieurs amateurs attendaient avec anxiété le résultat de cette partie, ils ont donné beaucoup de crédit au Black Cat. Tous les joueurs ont brillé par leur jeu d'ensemble. Tous apprécièrent cette joute, qui fut marquée par la rapidité.

Eugène Lafièche, gardien de buts du Black Cat "Chat Noir", a joué une partie magnifique. Le club Black Cat compta dans la deuxième période, sur une lancer de MacKercher, après avoir traversé tous les avants du Pinet & Jarry.

Les punitions furent plutôt rares.

Avec ses jeunes joueurs, M. Louis Parino, gérant, espère conduire son club au championnat de la ligue du Parc Jarry. M. L. Cholette, capitaine, a bien dirigé ses joueurs dans cette partie.

Mercredi soir, le Black Cat rencontrera l'équipe du C. P. Ste-Cécile, qui, la dernière fois, vainquit le Black Cat par le score de 1 à 0.

Pour informations: Louis Parino, ou L. Cholette, Cal. 2219W, le soir, de 6 à 7 hrs.

OMAHA, Neb., 29.—Tommy Grogan, Omaha, knockoute Joe Rivers, Cedar Rapids, Ia., 6.

LE MONTREAL CEDE PEPLOSKI AU HARRISBURG

Le club de baseball nous annonçe ce matin qu'il a vendu le troisième but, Henry L. Peploski, au club Harrisburg de la Ligue New-York Pennsylvanie. Peploski alla avec les Royals au camp d'entraînement l'an dernier et le gérant Holly était bien certain qu'il remplirait la position au troisième but, mais il était al anxieux de bien faire avec le club que le jour de l'ouverture à Montréal, il fit une couple d'erreurs, qui empêchèrent le club de gagner, et ces erreurs naturellement lui ôtèrent la confiance qu'il avait en lui-même et il ne put rien faire de bon après. La direction des Royals fut donc obligée de le placer dans une autre ligue et il fut envoyé sur option au club Harrisburg.

Avec ce dernier, il joua très bien et aida beaucoup le club à remporter le Championnat. Le gérant Eddie Onslow, du club Harrisburg, l'aima tellement qu'il demanda aux Royals d'acheter Peploski. Peploski, sans aucun doute, retrouvera son aplomb et remontera dans une ligue plus haute, mais les Royals ont tellement de joueurs entre les mains dans le moment, qu'il leur est nécessaire d'en vendre plusieurs afin de faire de la place pour ceux qu'ils ont en marché de se procurer.

La Direction des Royals reçut une lettre ce matin du lanceur Roy Brannon, de Fairforest, Caroline du Sud. Brannon eut une très bonne saison l'an dernier avec le club Williamsport de la ligue New-York Pennsylvanie. Il remporta seize victoires et eut huit défaites. Herbie Moran, l'instructeur des Royals, déclara que Brannon est bon pour les Royals cette année, et de plus, il était prêt à gager que Brennan serait vendu à un club de Ligue Majeure à la fin de la saison 1932. Brannon eut un peu de malchance l'an dernier, il se fit mal au bras vers la fin du mois d'août, mais il mentionne dans sa lettre qu'il allait très bien et qu'il a lancé dans plusieurs parties d'exhibitions après qu'il eût fini avec le club Williamsport et que son bras ne le fatigua aucunement.

Les Royals auront aussi deux autres jeunes lanceurs l'an prochain, deux autres lanceurs qui avaient été envoyés en dehors sur option et qui eurent de très bons records. Ce sont Orville Jorgens, le frère du receveur des Yankees, et Peter A. Beam. Herbie Moran est persuadé que ces deux jeunes lanceurs sont prêts pour jouer du baseball de classe AA.

Les Royals dans le moment sont à traiter dans le moment l'achat d'un lanceur d'un club de ligue majeure. Ce lanceur était avec un club de la ligue majeure toute la saison dernière, et quoiqu'il ne commençât pas plusieurs parties, il est, paraît-il, l'une des meilleures perspectives de la Ligue Américaine. Des nouvelles définitives au sujet de ce marché seront données d'ici quelques jours. Dans l'intervalle, les Royals sont à faire des marchés avec le club Newark pour se procurer un joueur de champ intérieur, et, s'ils peuvent se procurer celui qu'ils veulent avoir, le club sera presque complet pour la saison d'entraînement.

NOTES DES LIGUES DE HOCKEY SPALDING

Samuel Druker, du Neighborhood Boy's Club a engagé les joueurs suivants pour son équipe: Shafven, Dorfman, Baldick, Stern, Fein, Krauvitz, Feldman, Druker et Eagen. Cette équipe fait partie de la ligue Midget.

Le club Ste-Hélène fera partie de la ligue Juvenile, Section A., remplaçant le club Birks.

La ligue Juvenile, Section B, comprendra les équipes suivantes: Eagles (anciennement Maple Leaf), Outremont Rangers, Cardinals et Rosemount Wanderers.

Harry Tuck, qui figurait sur l'équipe des Orioles A.A.A. en 1906, s'occupe encore assez activement du hockey et sera présent à plusieurs des rencontres des Ligues Juniors et Juvenile.

L'échelle de parties de la Ligue Juvenile sera la suivante pour la saison:

Jan. 6—Wanderers vs Cardinals
Jan. 8—Rangers vs Eagles
Jan. 11—Cardinals vs Rangers
Jan. 15—Wanderers vs Eagles
Jan. 20—Eagles vs Cardinals
Jan. 28—Rangers vs Wanderers
Jan. 29—Cardinals vs Eagles
Fév. 1—Wanderers vs Rangers
Fév. 3—Rangers vs Cardinals
Fév. 4—Eagles vs Wanderers
Fév. 8—Eagles vs Rangers.
Fév. 11—Cardinals vs Wanderers.

Toutes les rencontres devront être jouées sur la patinoire du club dernier mentionné. Le vainqueur de cette section détaillera à la fin de la saison, avec le vainqueur de la section A, pour le championnat final.

MANCHESTER, N.H., 29.—Henri Degiane, Montréal, obtient la décision sur Buck Weaver, disqualifié pour avoir frappé l'arbitre Sam Smith. Weaver avait pris la 1ère chute en 21.30.

LES FALCONS DE DETROIT VS MONTREAL CE SOIR AU FORUM

Les Falcons de Jack Adams seront les hôtes des Maroons de Sprague Cleghorn, ce soir, au Forum. La rencontre met aux prises les caudataires de chaque section de la N. H. L. et, comme les deux clubs ont une victoire à leur crédit dans les deux rencontres entre eux à date, la joute de ce soir ne laisse pas que de jeter les spéculateurs dans la perplexité sur son issue. Cependant, jouant sur sa glace et devant ses partisans, il semble que le Montréal aura le meilleur et, à tout événement, il devrait triompher.

A la suite de la partie nulle de samedi dernier avec les Bruins, de Boston, toutes sortes de rumeurs circulent autour du camp des Maroons. La dernière est à l'effet que le travail du jeune Smith, dans les buts, n'a pas été satisfaisant contre l'équipe des Bruins et les magnats du club songeraient à le céder à un club de ligue mineure pour qu'il obtienne le poli, qui lui manque encore. On croit que Dave Kerr sera rappelé de Windsor, où sa jeune frise, dit-on, le sensationnel. On parle aussi de Byrne, l'ancienne étoile de la ligue Américaine, actuellement avec Chicoutimi, et d'une couple d'autres candidats. Il est évident que le système défensif du Montréal a grandement besoin d'amélioration, que ce soit dans les buts ou devant le filet.

Les pourparlers entre les clubs Boston et Montréal au sujet de Shore, fameux joueur de défense des Bruins, semblent terminés, et il est évident qu'on n'en est pas venu à une entente. Les Bruins demandaient une somme encore plus forte que celle, déjà fort élevée, que les Maroons offraient, et, tout en considérant que leur sentinelle n'a peut-être pas encore une infinité d'années de jeu devant lui, les Bruins ont rejeté la proposition du Montréal parce qu'ils estiment ce joueur à sa juste valeur. Les Maroons cherchent donc ailleurs.

Les deux autres parties de ce soir dans la N. H. L. mettront les clubs suivants aux prises: Américains vs Toronto à New-York, et Chicago vs Boston.

Victoire du S.-Frs-Xavier

Trois-Rivières, 29. (De notre correspondant.)— Le St-François-Xavier a triomphé du Mont-Royal, à l'ouverture de la patinoire de ce dernier club. Le score final fut de 5 à 2, après une partie fort intéressante. Le St-François-Xavier prit l'avantage dès le début et menait au début de la troisième période par le score de 5 à 0. Le Mont-Royal, profitant de punitions aux joueurs du St-François compta rapidement deux points. Goulet compta deux points et Olivier lui fournit les deux passes nécessaires. Les autres points du St-François-Xavier furent comptés par Montmarquette, Dufresne et Legendre. Le maire Robichon présida à l'ouverture et mit la rondelle au jeu.

Le Club Cartier et ses souhaits

Le club de crapaud Cartier offre ses meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année à la fraternité sportive.

(Suite à la page 16.)

LE VAINQUEUR TOUCHE SON CHEQUE

Wilfred "Wiffy" Cox, professionnel de Brooklyn, N.Y., a défait George Von Elm pour le championnat ouvert de golf des Etats-Unis, récemment disputé à San Francisco. A droite, Cox recevant le chèque du gagnant, présenté par B. J. Frankenheimer, de la Chambre junior du Commerce de San Francisco, qui finançait le tournoi en question.

Cadeaux du Jour de l'An

PREMIER PREMIERS
(50's) $7.00; (25's) $3.50
PREMIER CORONAS
(50's) $7.00; (25's) $3.50
PREMIER CLUB HOUSE
(50's) $6.00; (25's) $3.00
PREMIER PANETELAS
(50's) $5.00; (25's) $2.50
PREMIER DEMI TASSE
(50's) $4.00; (25's) $2.00

En de jolies boîtes de cadeaux, enveloppés séparément de cellophane.

BENSON & HEDGES
(Canada) Limited
LONDRES MONTREAL NEW-YORK

BRANDY HENNESSY

TROIS ÉTOILES

EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

3130

VENTE
Annuelle d'Hiver
20% de réduction
Max Beauvais LIMITÉ

Sur les Plus Bas Prix
Depuis 20 Ans !

Votre Choix de Tout Article en Magasin

Tous les Paletots . . . .
Tous les Complets . . .
Serges Bleues . . . . .
Tous les Tuxedos . . .
Toute la Mercerie . . .
Chapeaux et Casquettes
Tous les Souliers . . .

Une Économie Remarquable
Une Véritable Réduction

Achetez maintenant, pendant que nos assortiments sont complets

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O

VETEMENTS . . . CHAPEAUX . . . MERCERIE . . . CHAUSSURES

WALL STREET UN PEU PLUS FERME. — RAPPORTS DE BANQUES. — BRAZILIAN A 12. — HAUSSE DU BLE

POTINS DE LA RUE

Wall Street après avoir débuté irrégulièrement à la baisse ne tardait pas à devenir plus ferme, à mesure que la séance avançait et sur le milieu du jour le ton du marché était décidément légèrement à la hausse.

L'assemblée des directeurs de Allied Chemical qui aura lieu cet après-midi suscite un grand intérêt dans la communauté spéculative. Le dividende régulier de cette compagnie serait en danger à cause que les recettes de cette année couvrent à peine les besoins du dividende. Les fortes réserves de cette Cie permettraient toutefois de continuer de payer le dividende régulier.

Il ne saurait être question d'affermissement prolongé dans les prix des stocks boursiers, tant que les obligations et les actions privilégiées seront l'objet de liquidation. Le fléchissement de ces valeurs hier à de nouveaux bas pour l'année explique le mouvement réactionnaire des stocks, au commencement de la dernière semaine de l'année, bien que le ton du marché soit ordinairement ferme en fin d'année.

Nous continuons donc de conseiller au public de garder l'oeil ouvert sur le marché des obligations. Dès le moindre signe d'affermissement sur ce marché, l'on peut s'attendre à une légère reprise des stocks boursiers.

La Banque Provinciale du Canada vient de publier son rapport financier annuel. Ce rapport est des plus favorables, si l'on tient compte de la période de dépression que nous traversons. Les profits de cette importante institution canadienne-française se sont élevés à $467,439.72 cette année comparé à $511,457.54 l'an dernier. Comme on peut le constater la diminution enregistrée dans les profits est peu élevée eu égard aux conditions défavorables, qui ont sévi durant le cours de l'année écoulée. Les activités moindres dans le commerce, l'industrie et la finance dans notre pays n'ont pas été sans influer sur nos banques en général et tous les rapports de nos banques à charte, que nous avons publié récemment, de même que celui d'aujourd'hui, ont indiqué de légères diminutions dans les profits, bien que, dans l'ensemble, tous ces rapports aient été favorables.

L'actif liquide de la Banque Provinciale a considérablement augmenté au cours de 1931 et il représente maintenant 63 p.c. des obligations de cette banque vis-à-vis du public, comparativement à 58 p.c. l'an dernier.

Nos lecteurs trouveront, ci-contre, tous les détails concernant les divers items du bilan de cette importante institution. Un coup d'oeil attentif sur le bilan de cette banque leur révèlera la solidité de cette importante institution canadienne-française, qui a su traverser, comme toutes nos banques à charte, la plus grande crise économique encore enregistrée dans l'histoire de notre pays, sans en ressentir trop les effets désastreux. Le succès de cette institution qui est des nôtres, est attribuée à la sagesse de son bureau d'administration et à la coopération de notre population et démontre une fois de plus que les Canadiens-Français sont aussi habiles hommes d'affaires et financiers que ceux des autres races.

Les difficultés financières paraissent augmenter, à mesure que la fin de l'année approche. Les marchés financiers hier étaient réactionnaires, contrairement à la coutume qui veut que les stocks soient plus fermes durant la dernière séance d'une année. C'est d'ailleurs ce que nous avons constaté depuis plusieurs années. Ce matin Wall Street était encore irrégulièrement à la baisse à l'ouverture. Les perspectives d'une prompte stabilisation des prix et d'une fermeté progressive dans les prix des valeurs boursières paraissent encore sombres, bien que le marché soit apte à un ralliement technique. Mais quand le pessimisme à outrance et le manque de confiance pratiquement absolu, s'empare du gros public, l'on ne peut dire, où l'on va. Espérons toutefois qu'un revirement prochain ne tardera pas à se manifester sur les marchés financiers. Le fait que plus de $1,000,000,000 serait distribué en janvier aux détenteurs de valeurs aux Etats-Unis et que plusieurs millions de dollars seront versés en intérêts et en dividendes aux détenteurs de stocks et d'obligations dans notre pays laisse toutefois présager une meilleure tenue des prix durant le mois prochain. En effet, le gros de ces sommes constituera d'importantes disponibilités pour ceux qui désirent profiter des opportunités actuelles pour effectuer d'excellents placements.

La déflation actuelle des prix ne semble plus connaître de limite, comme au temps de l'inflation démesurée, durant le "boom" de 1929. Nous avons vu, où a mené cet excès? Il en sera de même prochainement, mais en sens contraire! Car l'histoire ne saurait pas, ne pas se répéter.

La seule influence favorable pour le moment serait une amélioration dans la situation internationale et nous savons que les chances sont bien petites de ce côté-là. Dans notre pays voisin certains indices paraissent toutefois indiquer une prochaine amélioration dans les affaires. L'établissement d'une Corporation de Reconstruction, un support organisé du marché des obligations et un ajustement des salaires des compagnies de chemins de fer, sont autant de facteurs qui laissent prévoir un prochain relèvement dans la situation domestique américaine.

L'expansion des crédits est une nécessité première. L'aide à la petite industrie aussi bien qu'à la grosse est de plus en plus importante, afin de stimuler par tous les moyens l'embauchage. Des facilités bancaires plus faciles dans notre pays voisin et même dans notre pays contribueraient aussi pour beaucoup à aider le commerce et l'industrie à tenter certains efforts dans le but d'augmenter leurs affaires.

Un plus grand usage des crédits est actuellement le plus grand facteur qui aiderait à la reprise. Il importe que ces crédits proviennent d'intérêts privés, plutôt que publics.

Le rapport annuel de la Banque Royale du Canada que nous publions ci-contre ce matin, mérite d'attirer l'attention non seulement des gens du commerce et de la finance de notre pays, mais de toute la population canadienne en général. L'excellence de ce rapport financier prouve une fois de plus la solidité du système bancaire canadien et la rapidité avec laquelle nos banques à charte savent se conformer aux changements de conditions dans les affaires au Canada.

Cette importante banque a su maintenir sa forte position liquide, malgré les conditions déprimantes qui ont sévi dans le commerce et l'industrie durant toute la période couverte par ce rapport. Les ressources énormes dont disposent cette institution, lui ont permis de s'ajuster, plus facilement que bien d'autres aux conditions nouvelles.

Les profits de cette banque pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 1931, se chiffrent à $5,448,327, soit un montant plus que suffisant pour assurer le paiement du dividende régulier de 12 pour cent.

Les profits de cette année sont même suffisants pour faire face à toutes les appropriations habituelles.

L'on note dans le bilan que l'actif global de cette grande institution bancaire accuse une légère réduction de 7 p.c. comparé à 1930. Cette réduction est vraiment peu importante, quand l'on songe à la forte diminution dans les activités commerciales et industrielles durant l'année couverte par ce rapport. Son actif liquide se chiffre à $348,630,551, soit, plus de 48 pour cent des responsabilités de cette banque vis-à-vis du public. L'on remarque, dans le bilan publié dans une autre colonne de cette page, de légères réductions dans les prêts commerciaux et dans les dépôts. La diminution dans le premier cas est due en partie au fléchissement du commerce international et celle dans le deuxième cas est attribuable à la baisse dans les dépôts en dehors du Canada.

Ce dixième rapport financier annuel de cette banque est très favorable dans son ensemble et il est une preuve que cette banque est capable d'opérer sur des bases profitables, même en temps anormal, ce qui augure bien, pour des temps plus propices.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie" par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade. Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F. A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Décem.	57¾	58	58½	58	58½
Mai	61⅝	61⅝	62¼	61⅝	62⅛
Juillet	62½	62⅝	63	62⅝	62⅞
Avoine—					
Décem.	28¼	28¾	28½	28¾	28½
Mai	31¼	31¼	31⅜	31¼	31⅜
Juillet	31⅝	..	..	..	..
Orge—					
Décem.	37⅛	37½	37¾	37⅝	37¾
Mai	39⅛	39⅜	39⅜	39	39⅜
Juillet	38⅝	..	..	..	..
Seigle—					
Décem.	42½				b42½
Mai	45⅛	45¼	45¾	45¼	45¾
Juillet	45½	..	..	..	b46
Lin—					
Décem.	97	97			97
Mai	101½	101½	101¾	101¼	101¾
Juillet	102	..	..	..	..

CHICAGO

Blé—	F. A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Décem.	53	53	53½	53	53½
Mars	53⅞	54⅛	54⅝	54⅛	54⅝
Mai	55½	55½	56⅛	55⅝	56
Juillet	54⅝	54⅞	55¾	54¾	55¾
Maïs—					
Décem.	35¼	35¼	35¾	35½	35¾
Mars	38⅜	38¾	38¾	38⅝	38⅝
Mai	40⅜	40⅜	40¾	40⅛	40⅝
Juillet	41½	41⅞	42⅛	41⅝	42⅛
Avoine—					
Décem.	23⅝	23¾	24⅛	23¾	24⅛
Mai	25¼	25⅜	26	25⅜	25¾
Juillet	25	24⅞	25½	24⅞	24⅞
Seigle—					
Décem.					40⅛b
Mai	44⅞	44⅞	45¼	44⅞	45¼
Juillet	45	44⅞	45⅛	44⅞	45⅛

Opinions de Courtiers

Forget & Forget (De nos correspondants) disent: Malgré que la liquidation ne semble pas terminée, certains titres méritent d'être achetés au cours actuel.

Flood Potter & Co. - Fil de New-York disent: Jusqu'à ce que le marché montre lui-même une tendence pour le mieux, nous conseillons toujours de conserver une position neutre.

Oswald et Drinkwater, de Thomson and McKinnon, disent: Le marché est sous l'influence de l'année. Mais cette influence est cependant limitée et elle devrait bientôt disparaître.

J. H. Brooks and Co. disent: On devrait tirer avantage de l'irrégularité actuelle pour acheter des stocks favoris.

Harris, Upham and Co. disent: Les ventes de la taxe exercent sans doute une influence considérable sur la tournure des prix, depuis quelques semaines. Le marché devrait revenir à la normale, après le premier de l'an.

Dollar stationnaire livre à la baisse

NEW-YORK, 29. — Le dollar canadien n'accusait pas de changement ce matin à 81¼ cts sur le marché des changes de cette ville. La livre sterling baissait au contraire de ½ cts à l'ouverture à $3.62¾.

BOURSE DE MONTRÉAL

Brazilian est la vedette du jour sur le marché local en se hissant à 12. — Smelters perd 1 point à 65. — Montreal Power toujours à son prix minimum. — Curb plus actif. — Variations fractionnelles sur ce marché. — Noranda 15.15.

Les stocks continuaient de n'enregistrer que des variations de peu d'importance sur notre marché local, aujourd'hui. Les activités étaient à peine moins nombreuses que celles de la veille, en effet, il y eut 2,205 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 2,322 la veille durant la même période. Sur le milieu du jour, le ton du marché était encore irrégulier.

Brazilian était toujours l'objet du plus grand nombre d'échanges dans le groupe des services publics et ce stock après avoir débuté à 11 ne tardait pas à s'élever à 11 3-4 et deux heures après, il cotait 12. Montreal Power était toujours à son prix minimum de 38, de même que Bell Telephone à 119.

Nickel accusait un gain initial de 3-8 de pt à 9 1-2 et ce midi il cotait encore 9 1-2. Le C. P. R. s'élevit de 3-8 pt à 14 1-8.

Massey-Harris à 4 n'accusait pas de changement, de même que Nat. Breweries à 24. Smelters perdait 1 point à 65.

Steel of Canada cotait 21 3-4. Winn. Electric marquait 5 3-4.

Cement à 6 1-2 et Can. Car à 6 1-2, étaient tous deux ce midi, aux mêmes points qu'à l'ouverture.

Le volume des transactions était plus élevé sur notre marché du Curb, ce matin, en effet, il y eut 4,291 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, compré à 3,365 hier matin.

Noranda baissait de 10 cts à 15 à l'ouverture et ce midi, il cotait 15.15. Siscoe marquait 53. Imp. Oil reculait de 1-8 pt à 9 7-8 dès l'ouverture. Walker marquait 2 5-8.

Ventes de 10 h à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

Brazilian—100 à 11, 100 à 11, 100 à 11, 100 à 11, 100 à 11, 45 à 11, 50 à 11¼, 50 à 11¼, 50 à 11¼, 50 à 11¼, 45 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11¼, 50 à 11½, 10 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11½, 50 à 11½, 25 à 11½, 50 à 11½, 100 à 11½, 100 à 11½, 150 à 11½, 100 à 11½, 50 à 11½, 100 à 11½, 100 à 11½, 100 à 11½, 150 à 11½, 100 à 11¾, 150 à 11¾, 150 à 11¾, 25 à 11¾, 25 à 11¾, 50 à 11¾, 5 à 11¾, 5 à 11¾.
Can. Car—20 à 6½, 50 à 6¾, 25 à 6¾, 5 à 6¾, 10 à 6¾.
Can. Car priv—5 à 15, 5 à 15.
Can. Cement—priv—5 à 66, 5 à 66.
Can. Ind. Alcohol—100 à 1⅞.
Can. Pacific—2 à 14.
Con. Smelting—10 à 66.
Int. Nickel—10 à 9½, 100 à 9½, 90 à 9½, 10 à 9½, 100 à 9½.
Massey-Harris—50 à 4, 50 à 4.
Mont. Power—20 à 38, 5 à 38.
Nat. Breweries—5 à 24.
Steel of Canada—50 à 21¾.

Ventes de 11 à 12.30 heures

Brazilian—5 à 11¾, 10 à 11¾.
Can. Car—5 à 6¾, 5 à 6¾.
Can. Cement—15 à 6½, 85 à 6½, 10 à 6½, 3 à 6½, 2 à 6½.
Can. Pacific—1 à 14, 5 à 14¼, 60 à 14, 35 à 14, 5 à 14, 5 à 14¼.
Con. Smelting—2 à 66, 5 à 66, 1 à 65, 1 à 65, 1 à 65, 1 à 65.
Gen. Steel Wares—20 à 2¼.
Int. Nickel—50 à 9½, 50 à 9½, 50 à 9½, 45 à 9½, 5 à 9½, 25 à 9½.
Mont. Power—50 à 38.
Winn. Electric—25 à 5¾, 15 à 5¾.
National Service Loan 1936—1000 à 98.25.

HAUSSE DES MINES D'OR A TORONTO

TORONTO, 29. — Les prix sont fermes ce matin sur le marché des mines de cette ville. Les titres de mines d'or étaient à la hausse.

L'argent en barre

LONDRES, 29. — L'argent en barre cotait 20 deniers l'once.

THE FIRESTONE TIRE AND RUBBER Co.

AKRON, 29. — The Firestone Tire and Rubber Co a gagné $6,028,-635 durant l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1931 comparé à $1,541,691 en 1930.

Banque Provinciale

M. CHARLES A. ROY, gérant-général de la Banque Provinciale du Canada dont le rapport financier annuel vient d'être publié.

RECETTES NETTES DU PACIFIQUE CANADIEN ELEVEES EN NOVEMBRE

Légère diminution de $211,129 seulement pour ce mois, comparé à celle du même mois l'an dernier.

Le Pacifique Canadien rapporte des revenus nets de $4,774,625 pour le mois de novembre, soit une diminution légère, comparativement de $211,129 contre le même mois de 1930. Ce résultat provient de ce que les revenus bruts ont subi la plus petite diminution depuis le commencement de l'année. Les revenus bruts pour ce mois se sont élevés à $13,560,582, comparativement à $14,895,368, soit une réduction de $1,332,726.

Les recettes brutes de cette importante compagnie durant les 11 mois se terminant avec novembre, se chiffrent à $132,976,238, soit une diminution de $35,171,572.

Les dépenses ont été réduites de $24,774,904 durant cette période et les recettes nettes se chiffrèrent à $24,087,291; soit un réduction de $10,396,668, comparé à celles de la même période l'an dernier.

Voici un tableau montrant les recettes brutes et nettes de cette importante compagnie durant chaque mois durant les années 1930 et 1931:

1931	Rec. bru.	Rec. net.
Novembre	$13,560,582	$4,774,625
Octobre	13,501,048	4,652,424
Septembre	12,210,415	3,263,692
Août	11,322,743	1,339,269
Juillet	11,876,230	1,919,16[illegible]
Juin	12,439,959	2,186,421
Mai	12,084,643	1,445,345
Avril	12,006,288	1,607,876
Mars	12,002,263	1,520,176
Février	10,553,181	513,690
Janvier	11,418,882	864,098
1930	Rec. bru.	Rec. net.
Décembre	$16,324,469	$4,161,519
Novembre	14,781,111	4,921,612
Octobre	17,113,606	6,551,092
Septembre	19,192,325	6,732,265
Août	15,480,227	3,260,057
Juillet	14,874,631	3,212,656
Juin	15,530,841	2,820,982
Mai	14,695,839	2,226,267
Avril	13,977,550	1,673,856
Mars	14,205,435	2,093,272
Février	12,053,903	851,192
Janvier	13,018,198	783,330

Balance du Trésor aux E.-U.

WASHINGTON, 29. — Les arrivages au trésor le 24 décembre dernier se chiffraient à $2,598,422.28. Les dépenses à $14,268,082.66. Balance de $21,206,994.87.

DIVIDENDE OMIS

BRANTFORD, 29. — Gypsum, Lime and Alabastine of Canada Ltd vient d'omettre son dividende du le 1er janvier.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street ne tarde pas à devenir plus ferme, à mesure que la séance avançait aujourd'hui. — Auburn grimpe de 3 pts. — Rapport de la F.R.B. — Plusieurs courtiers entrevoient peu de changement dans la tenue des prix d'ici à la fin de l'année.

NEW-YORK, 29. — Ouverture de Wall Street: Les prix étaient irrégulièrement à la baisse ce matin au début. American Telephone et Kennecott Copper reculaient chacun de 3-4, North American de 12 et Studebaker de 3-8. Consolidated Gas et Borden gagnaient chacun 1-2.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 3 pour cent.

Le marché a débuté, ce matin, avec quelque peu de vigueur. Mais la tendance générale s'est insensiblement tournée vers la langueur, et les changements se confinaient à quelques fractions.

Cependant New York Central, American Tobacco B., Woolworth, Case, Dupont, et Allied Chemical gagnèrent chacun un point dans la première demi-heure, tandis que Auburn augmentait de 3.

Les gains fractionnels caractérisaient plusieurs stocks, tels que General Motors, U. S. Steel, Southern Pacific, Pennsylvania et Union Carbide.

Les recettes, d'après le rapport hebdomadaire des banques membres de la F. R. ont baissé de $229,000,000 dans le cours de la semaine finissant le 23 dernier, mais la diminution dans les placements était surtout attribuable à la réduction de $128,000,000 dans les titres du gouvernement, réfléchissant les réajustements effectués par la trésorerie pour la moitié du mois.

Les prêts sur les sécurités accusèrent une diminution de $8,000,000 pour le pays en général, mais par contre cet item a augmenté de $20,000,000 pour l'Etat de New-York.

Plusieurs maisons de courtage ont exprimé l'opinion que le marché continuerait à être indécis, même au commencement de l'an prochain, avec cette idée que la bourse ne prendra pas de tournure décisive avant l'expiration du premier trimestre.

Il ne reste plus que trois jours, avec aujourd'hui, pour établir les pertes de l'impôt sur le revenu, mais que de telles ventes jeudi doivent être payées comptant.

La Reichsbank a perdu une certaine quantité d'or, la semaine dernière, mais elle a, par contre, gagné l'échange. La circulation a diminué et le pourcentage de la réserve en regard des billets est encore de 25.6 p.c.

NOTRE PRODUCTION DU FER ET DE L'ACIER MOINDRE EN 1931

La production du fer est toutefois plus élevée durant le mois de novembre, mais non celle de l'acier

La production du fer en gueuse au Canada durant le mois de novembre, s'est élevée à 34,292 tonnes, soit une augmentation de 24 p.c. sur le total du mois précédent.

La production du fer en gueuse au pays durant les 11 premiers mois de cette année, s'est élevée à 406,176 tonnes, comparé à 709,155 tonnes durant la même période l'an dernier, d'après le rapport qui vient d'être publié par le bureau canadien de la Statistique.

Notre production d'acier durant le mois dernier, s'est élevée à 28,337 tonnes, comparé à 30,926 tonnes durant le mois d'octobre.

Notre production d'acier durant les 11 premiers mois de cette année, s'est élevée à 652,118 tonnes, comparé à 955,642 tonnes durant la même période, l'an dernier.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cosgrave—15 à 3¼.
Dominion Stores—20 à 17¼, 5 à 17½.
Home Oil—100 à 40.
Imperial Oil—50 à 9⅞, 50 à 9⅞, 500 à 10, 45 à 9⅞, 5 à 9⅞, 5 à 10.
Noranda—6 à 15.00, 15 à 15.00, 50 à 15.00, 15 à 15.00, 100 à 15.00, 100 à 15.05.
Sherritt—100 à 63, 100 à 63.
Siscoe—100 à 53.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

Imp. Oil—5 à 10, 10 à 10.
Imp. Tobacco—40 à 8 7-8.
Big Missouri—500 à 15.
Moss Mines—100 à 33.
Siscoe—100 à 53.

Nouvelles sur les Mines

KEORA MINES

Un rapport officiel reçu de la KEORA MINES nous informe que la compagnie vient de prendre une option sur un terrain de 400 acres. Cette propriété est voisine de la HOMESTAKE, qui est située au nord-ouest de la BEATTIE MINES dans le canton Duparquet, Québec. Une zone minéralisée de plus de 300 pieds de largeur sur une distance de 3-8 de mille a été découverte sur la nouvelle propriété. Les échantillons de minéral ont donné un rendement semblable à ceux trouvés sur la propriété BEATTIE. Le président déclare qu'une transaction financière vient d'être complétée et que les travaux de développement et de forage à diamant seront amplement couverts par cette transaction.

WRIGHT HARGRAVES

Malgré que très peu de nouvelles officielles soient reçues de la compagnie nous recevons des rapports du district de KIRKLAND LAKE à l'effet que les possibilités futures de la WRIGHT HARGRAVES sont très encourageantes. La direction porte une attention spéciale à l'ouverture de plusieurs niveaux en profondeur et l'on nous informe que les travaux à 200 pieds ont révélé plusieurs sections dont le minéral donne un rendement d'or de haute qualité. La nouvelle veine à proximité du puits situé au sud de la propriété contient du minéral dont la teneur excède la moyenne obtenue jusqu'à présent. Les ingénieurs locaux sont d'opinion que la WRIGHT HARGRAVES deviendra une des plus importantes mines d'or de la Province d'Ontario.

De K. A. MacPhayden and Co.

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mardi 29 DECEMBRE 1931

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE 101, Notre-Dame O.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction	49	49½	49	49½
Allied Chemical	65¾	66½	65¼	66
Am. Can	59¼	59¾	58⅝	59
Am. & F. P.	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
Am. P. & Lt.	13¼			
Am. Smelting	18¾	18¾	18¾	18½
Am. Water W.	26			
Am. T. & T.	112½	113¾	112¼	113
Anaconda	10½	10½	9⅞	10
Atchison	81½	82	81	81¾
At. Refining	8¾	9	8¾	8¾
Auburn	123¾	127½	123¾	125
Balt. & Ohio	15	15¼	14¾	14¾
Beth. Steel	17½	17¾	17½	17¾
Can. Pacific	11½	11½	11½	11½
Com. Solvent	7½	..	..	..
Ch. R. Island	8⅞			
Chrysler	13	13¼	13	13¼
Coca Cola	102¼	103	102¼	103
Columbia Gas	12¼	12¼	11⅞	11⅞
Con. Gas N. Y.	58¼	59	58	58¾
Con. Can	33¾	34¼	33¼	34
Corn Products	39	39	38½	39
Com. Southern	3½	3½	3½	3½
DuPont	53	53¾	52¾	53¾
El. P. & Lt.	10¾	10¾	10¾	10¾
Freeport Texas	16¼	16¼	15¾	16
Gen. Foods	31¾	32¼	31¾	32
Gen. Motors	22	22¼	22	22¼
Gillette	10½	10½	10½	10½
Gen. Electric	24¼	24¼	24	24
Gen. Ry. Sig.	22½	22½	22	22
Hudson Motors	10	10½	10	10½
Int. T. & T.	7½	8	7½	7½
Johns Manville	15¾	16¼	15¾	16½
Kenn. Copper	10	10¼	10	10¼
Loews Theatre	25¾	26¼	25¾	26
Mack Trucks	13¼	13¾	13¼	13¾
Mont. Ward	6⅞	7	6⅞	7
Nas. Car	15¼	15¼	15¼	15¼
Nat. Biscuit	38¾	39½	38¾	39½
Nat. P. & Lt.	13½			
N. Y. Central	28¾	29½	28¾	29
Nort American	30¾	31½	30¾	31¼
Noranda Mines	11½	12¼	11½	12¼
New Haven	18¾	20½	18¾	20½
Packard	4			
Pennsylvania	18	18	17¾	17¾
Phillips Pete	4¼	4¼	4	4
Pub. Ser. N. J.	52¾	53½	52	53
Radio Corp	5½	5¾	5½	5¾
R'ton Rand	1⅞			
Rep. Iron & St	4¾			
Sears Roebuck	32½	32¾	32¼	32¼
Simmons Bed	7			
Sinclair Oil	4¾			
Southern Ry	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Stand. Brands	12¼	12½	12	12¼
St. Gas & Elec.	26¾	27⅜	26¾	27⅜
St. Oil N. J.	26½			
Socony	8¾	8¾	8½	8½
Studebaker	11¼	11¼	10⅞	10⅞
Texas Corp	10½	10¾	10⅜	10⅜
Union Pacific	71¾	72½	71	72½
United Aircraft	10½	10¾	10⅜	10⅜
United Gas Imp	17½			
U. S. Rubber	3⅞			
U. S. Ind. Alco	24¾	25½	24¾	25¼
U. S. Steel	36⅞	37⅞	36⅞	37½
Vanadium	12½			
Western Union	40¼	41¼	40¼	41¼
Westinghouse	22⅞	23½	22⅞	23
Woolworth	38⅞	39½	38½	39

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mardi 29 DECEMBRE 1931

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Brazilian	11	11¾	11	11¾	+ ¾
B.C. Pack	1	..	..	1	
C. Cement	6½	..	..	6½	+ ½
Can. Car	6½	6¾	6½	6¾	
C. I. Alco	1⅞	..	..	1⅞	+ ⅛
C. Pacific	14	14¼	14	14¼	+ ¼
C. Smelt	66	66	65	65	—1
Fraser	1¼	..	..	1¼	
G.S. Wares	2¼	..	..	2¼	
In. Nickel	9½	..	..	9½	+ ½
L. of W.	6	..	..	6	
M.-Harris	4	..	..	4	
M. Power	38	..	..	38	
N. Brew	24	..	..	24	
Steel of C.	21¾	..	..	21¾	
W. Electr	5¾	..	..	5¾	
Privilégiées—					
C. Cement	66	..	..	66	+ ¾
Can. Car	15	..	..	15	

MARCHE DES CHANGES

Cot. des Devises Etrangères fournie par L.-G. BEAUBIEN & CIE, banquiers et agents de change, 84, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Cours moyens le 29 décembre 1931

Angleterre, livre	$4.24
France, franc	.0183½
Belgique, belga	.1725
Italie	.0652
Suisse, franc	.2421
Hollande, florin	.4080
Espagne, peseta	.1046
Suède, couronne	.2[illegible]
Norvège, couronne	.2355
Danemark, couronne	.2330
Brésil, milreis	.0780
Allemagne, R. mark	.2947

PRETS COURANTS CONSENTIS PAR LES BANQUES DU PAYS

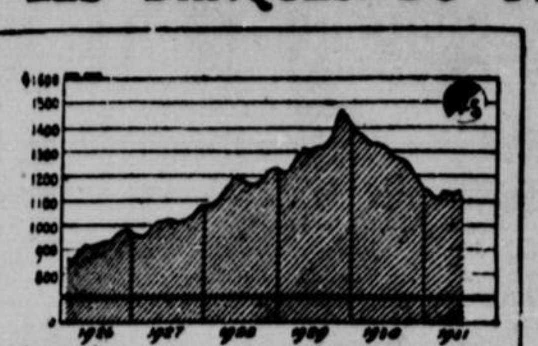

Les prêts à l'industrie et au commerce baissent depuis le dernier quart de l'année de 1929. Le volume total des prêts consentis en 1931 sera probablement inférieur au total de 1928. Copyright (1931) par Technical Research Service.

DEBITS BANCAIRES AU CANADA PLUS ELEVES EN NOVEMBRE 1931

Gain de 8.5 p.c. pour ce mois. — Diminution de 16 p.c. pour les 11 premiers mois de cette année.

Les débits bancaires accusent un gain de 8 p.c. durant le mois de novembre de cette année, dans notre pays, comparé au total du mois précédent. Ils se chiffrent à $2,841,800,000 comparé à $2,586,900,000 en octobre.

Les débits bancaires dans notre ville durant ce mois, accusent une diminution de 12.5 p.c. et ceux de la province, une réduction de 11.9 p.c.

Le total des débits bancaires au Canada durant les 11 premiers mois de cette année s'est élevé à $28,948,000,000 comparé à $34,470,000,000 durant la même période de l'an dernier, soit une réduction de 16 p.c.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 29. — Les rentes trois pour cent 78 francs 40 centimes. Les emprunts cinq pour cent 100 francs 35 centimes. Les échanges sur Londres 87 francs 50 centimes. Le dollar américain cotait 25 francs 54 3-4 centimes.

Excellent rapport annuel de la Banque Provinciale du Canada

Profits de $467,439.72. — L'actif liquide représente 63 p. c. des obligations vis-à-vis le public. — Assemblée annuelle le 27 janvier 1932.

Vous trouverez dans une autre colonne, le rapport financier de la Banque Provinciale du Canada, à la date du 30 novembre 1931. Vous y verrez que, comme conséquence d'une moindre activité générale dans le commerce, l'industrie et la finance, les profits de la Banque Provinciale du Canada furent un peu moins élevés d'après les chiffres du bilan, mais que, par contre, l'actif liquide était considérablement augmenté à la clôture de l'année fiscale.

PROFITS ET PERTES

Le compte de profits et pertes indique des profits réalisés au montant de $467,439.72 comparé à $511,457.54 en 1930. En y ajoutant la balance du compte de profits et pertes reportée, s'élevant à $463,182.69, le total est de $930,622.41. Le dividende régulier annuel, au taux de 9 pour cent, représentant la somme de $360,000, a été versé aux actionnaires; $63,761.22 ont été réservés pour acquitter les taxes fédérales et provinciales, et $40,000, furent attribués à la réduction sur les immeubles et ameublement. Après paiement de ces item, la balance au compte de profits et pertes est de $466,861.19.

ACTIF LIQUIDE AUGMENTE

La position liquide de la Banque s'est améliorée sensiblement dans le cours de l'année. Lors de la fermeture des livres, les valeurs en caisse, dépôts en banque, les prêts à demande contre nantissement de valeurs, les placements sur valeurs du gouvernement fédéral, des provinces, des municipalités canadiennes, etc., se totalisaient à $29,817,651.88, correspondant au pourcentage élevé de 63 pour cent des obligations au public. L'an dernier, le pourcentage de l'actif liquide était de 58 pour cent.

BILAN

En dépit de retraits faits par le public dans le cours de novembre, pour l'achat de débentures du Gouvernement Fédéral, "Emprunt du Service National, les dépôts totaux n'étaient en baisse que de moins de 5 pour cent sur les chiffres de 1930. Les dépôts ne portant pas intérêt s'élevaient à $4,983,313.35; les dépôts portant intérêt à $34,698,414.15, formant un total de $39,681,727.50, sans tenir compte de dépôts d'autres sources au montant de $1,509,473.26.

Au chapitre de l'actif, les valeurs en caisse, y compris les balances dues par d'autres banques, étaient de $5,280,366.25, les valeurs de placement, comprenant les bons et débentures du Gouvernement Fédéral, des provinces et municipalités, etc., $18,475,413.28, les prêts à demande $5,861,872.35, formant un total d'actif liquide de $29,817,651.88, comparé à $27,110,275.81 en 1930. Les prêts aux municipalités ainsi que les prêts courants étaient de $19,882,809.29, comparé à $21,601,607.05, l'an dernier, représentant une diminution d'environ 8 pour cent facilement explicable par la contraction des affaires résultant de la continuation de la crise économique.

L'Assemblée générale des actionnaires est convoquée au Bureau-Chef de la Banque, pour mercredi, le 27 janvier, 1932.

La Banque Provinciale du Canada

COMPTE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1931

CRÉDIT

Balance au crédit de compte "Profits et Pertes" le 30 décembre 1930	$463,182.69	
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1931	$467,439.72	
		$ 930,622.41

DÉBIT

Dividende annuel au taux de 9% sur le capital versé	$360,000.00	
Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette Banque et provision pour impôt sur le revenu)	$63,761.22	
Amortissement des immeubles	$40,000.00	
	$463,761.22	
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"	$466,861.19	
		$ 930,622.41

FONDS DE RÉSERVE:	
Balance au crédit le 30 novembre 1931	$1,500,000.00

VÉRIFIÉ ET TROUVÉ EXACT:
(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-chef.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:
(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) Chs.-A. ROY, Gérant-Général.

Rapport Général de la Banque au 30 novembre 1931

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt		$ 4,983,313.35
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date		34,698,414.15
Avance en vertu de l'acte des Finances		2,000,000.00
Balance due au Gouvernement Fédéral		1,439,400.03
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux		43,329.63
Balances dues aux Banques et Correspondants de Banque du Royaume-Uni et des Pays étrangers		26,843.70
Lettres de Crédit en Cours		15,759.33
		$ 43,206,960.19
Billets de la Banque en circulation		$ 3,903,441.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés		4,666.05
Dividende déclaré et payable le premier décembre 1931		90,000.00
Passif non compris dans les item précédents		44,341.21
Total des obligations au public		$ 47,249,408.45
Capital versé		$ 4,000,000.00
Fonds de réserve		1,500,000.00
Balance au compte "Profits et Pertes"		466,861.19
		$ 53,216,269.64

ACTIF

Espèces monnayées		$ 239,471.81
Billets du Dominion		2,069,724.00
Billets d'autres banques		635,365.00
Numéraire des États-Unis et autre numéraire étranger		31,340.00
Chèques d'autres Banques		1,840,965.11
Balances dues par d'autres Banques au Canada		418,611.39
Balances dues par des Banques et Correspondants de Banques ailleurs qu'au Canada		44,888.94
		$ 5,280,366.25
Valeurs du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande		9,149,566.12
Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande		5,598,720.91
Valeurs de chemins de fer, débentures et actions, n'excédant pas le prix du marché		3,728,626.25
Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débentures, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir		5,861,872.35
Dépôts au Ministère des Finances pour le fonds Circulation		198,500.00
Grand Total		$ 29,817,651.88
Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	$ 1,563,780.49	
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pleinement pourvu pour créances mauvaises ou douteuses	18,383,207.04	
	$ 19,946,987.53	
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	64,178.24	19,882,809.29
Engagements de Clients sur Lettres de Crédit		15,759.33
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues		152,905.22
Immeubles autres que les bureaux de la Banque		438,647.37
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements		2,189,389.26
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque		496,401.92
Autre actif non compris dans les item précédents		222,705.37
		$ 53,216,269.64

VÉRIFIÉ ET TROUVÉ EXACT:
(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-chef.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:
(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) Chs.-A. ROY, Gérant-Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMÉS PAR LES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA:

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque, et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A., de Larue & Trudel, Québec et Montréal.
(Signé) GEO. DAVENPORT, C.A., de Midgley & Davenport & Co.

Montréal, 23 décembre 1931.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Lundi 28 Décembre 1931

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Change-ment	Clôture Offre	Clôture Dem.
50	Abitibi	2½	2¼	2⅛	2⅛	—⅛	2⅛	3
10	do priv	8	..	..	..	..	7⅝	8
27	‡Bell Telephone	11						
150	Brazilian	11	11	10¼	11	+⅛	10¼	11
25	B. C. Power	26	26	26	26	inch.		
130	Can. Car	6⅞	6¾	6¾	6¾	+⅛	6½	6¾
185	‡ do priv	15	15	15	15	inch.	1	
55	Can. CeUent	6	6	6	6	—⅜	6	6½
12	‡ do priv	65	..	..	..	..		67
10	‡Can. G. Elec. pr.	54½	..	..	..	..	54½	
12	Can. Ind. Alco.	1⅛					1⅛	1½
891	‡Can. Pacific	14	14	13½	13½	—⅜	13½	13⅝
25	Cockshutt Plow	4½	4½	4⅜	4½		4⅜	4½
84	‡Con. Smelting	66	66	66	66	—1⅛	65¾	66
260	Dom. Steel B	2	2	2	2	inch.	2	2½
80	Gen. Steel Ware	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜	—⅛	2	2⅜
806	‡Int. Gickel	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜	—⅜	9⅜	9½
25	Yassey Qarris	4	4	4	4	inch.	3¾	4
95	Mont. Power	38	38	38	38	inch.	..	..
5	St. Law. Corp.	1	..	..	..	..	1	..
410	Steel of Canada	21⅜	21⅜	21⅜	21⅜	—⅛	21⅜	..

—BANQUES—

3	Commerce	193		..	..	..	..	..

—OBLIGATIONS—

100	Service 1936	98 00		..	..	..	97 00	..

‡Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Jeudi	a un an
Actions	3,653	2,747	15,931
Vines		15	145
Obligations	$100	$1,500	$2115.0

Banque Royale

M. M. W. WILSON, vice-président et gérant-général de la Banque Royale du Canada dont le rapport annuel financier vient d'être publié.

RECETTES NETTES DU CANADIEN NATIONAL SONT PLUS ELEVEES

Durant le mois de novembre de cette année que celles du même mois en 1930.

MONTREAL, 29. — Le bilan du mois de novembre du Chemin de fer national du Canada accuse une diminution de $1,878,993 dans les revenus bruts et de $1,889,059 dans les dépenses d'exploitation ainsi qu'une augmentation de $10,066 dans les recettes nettes, ceci par comparaison avec le mois de 1930 correspondant.

Durant le mois de novembre 1931 les recettes brutes du réseau se sont élevées à $15,290,993 et les dépenses d'exploitation à $13,206,511 contre $15,095,570 en novembre 1930. Les revenus nets du mois de novembre 1931 furent de $2,084,481, chiffre que l'on compare à $2,074,415 en novembre 1930.

Durant la période de onze mois terminée en novembre 1931 les revenus bruts du réseau furent de $163,862,574, une diminution de $43,180,633 sur la période de 1930 correspondante. Les dépenses d'exploitation furent de $156,370,574, une diminution de $24,894,570. Les revenus nets pour la période de onze mois se sont élevées à $7,491,999 une diminution de $18,286,063 sur l'an dernier.

DES NOMINATIONS AU PACIFIQUE CANADIEN ONT ETE ANNONCEES

Plusieurs changements effectués. — Nouveau nom que portera le service des télégraphes.

M. Grant Hall, premier vice-président du Pacifique Canadien, a annoncé aujourd'hui qu'à partir du 1er janvier, le Service des Télégraphes de cette compagnie sera connu sous le nom nouveau de Service des Communications et comprendra les services de téléphone et de radio. Dans la même circulaire, M. Hall fait savoir que M. John MacMillan, gérant des Télégraphes de la Compagnie prend sa retraite et est remplacé par M. W. D. Neil. Une autre nomination est aussi annoncée en même temps; c'est celle de M. T. Fawcett, qui devient garde-magasins général pour le réseau tout entier, avec bureaux à Montréal. M. A. A. Goodchild qui occupait le poste de garde-magasins pour les lignes de l'Est, prendra sa retraite le 1er janvier.

M. W. D. Neil, le nouveau gérant-général du Service des Communications du Pacifique Canadien, est à l'emploi de cette compagnie depuis mars 1905, alors qu'il débuta à Calgary comme télégraphiste. Il s'éleva graduellement dans le service, devenant surintendant à Montréal en 1915, surintendant du district d'Ontario en 1918, assistant-gérant des lignes de l'Est en 1922, de celles de l'Ouest en 1924 et assistant-gérant-général à Montréal en 1930.

M. John McMillan, qui prend aujourd'hui sa retraite comme gérant-général des Télégraphes du Pacifique Canadien est au service de cette compagnie depuis 1883, c'est-à-dire depuis les débuts. Il travailla d'abord à la construction du réseau télégraphique du nouveau transcontinental, puis de poste en poste, s'éleva jusqu'à la direction du département qu'il avait aidé à créer. Il vint à Montréal en mars 1915, comme gérant des Télégraphes et en janvier 1921, fut nommé gérant-général du Service des Télégraphes. Il est bien connu dans les cercles de bienfaisance à Montréal, ayant toujours pris une part active dans les oeuvres du Kiwanis Club.

M. T. Fawcett, le nouveau garde-magasins du C. P. R., est au service de la compagnie depuis 1905, alors qu'il débuta comme commis dans les bureaux du vice-président à Winnipeg. M. A. A. Goodchild se retire du personnel après avoir servi le Pacifique Canadien depuis 1888.

PRIX DES VOLAILLES

Les commerçants de Montréal confirment le rapport d'Ottawa à l'effet que le commerce du Nouvel An laissera le marché des dindes et des volailles dans une situation à peu près normale. Hier, la demande d'oies a été meilleure. Le marché des chargements de wagons de dindes est resté sans changement pour les approvisionnements de la meilleure qualité, entre 25 et 26 cents la livre pour les dindes de l'ouest, de 15 livres et plus.

Les prix pour les détailliants, hier ont été les suivants:

	"A"	"B"
Volailles à bouillir	23-28c	20-25c
Poulets à frire	24-27c	21-24c
Poulets à griller	31-35c	27-31c
Poulets à rôtir	27-31c	23-27c
Canards	26c	22c
Canetons	30c	27c
Dindes	25-31c	26-29c
Oisons	23c	21c
Oies	23c	20c

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 14919 — Canada Decalcomania Co. Ltd vs A. M. Lacoste.

Le 7ième jour de janvier 1932 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 1419 rue Clarke en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en skis, raquette de tennis, balance.

Conditions: Argent comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 29 décembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No E-88516 — John Findlay Ltd vs Mrs E. C. Brownstien.

Le 7ième jour de janvier 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la dite défenderesse au No 2106 rue Claremont, appt. 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 29 décembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 13783 — Z. [illegible] vs P. Lacroix.

Le 7ième jour de janvier 1932 à 10 heures de l'avant-midi au No 4384 rue Papineau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Marquette Roadster avec licence, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 29 décembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-94868 — Joseph Parnass vs Les Héritiers de feu Hilaire Girard.

Le 7ième jour de janvier 1932 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 564 rue Gounod en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 29 décembre, 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No A-59745. Antonio Vincelli, de Montréal, demandeur vs G. Diorio, du même lieu, défendeur.

Le 9ème jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 7120 rue Saint-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance, caisse enregistreuse, épiceries, etc.

Conditions: Argent Comptant.

R. Robitaille, H.C.S.

Montréal, 28 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 31-679. British American Electric Co. demandeur, vs Rose Kauffman marchande publique des cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de Benny Dankner du même lieu et le dit Benny Dankner pour autoriser son épouse aux fins des présentes, et celle-ci faisant affaires seule sous le nom et raison sociale de Centre Bakery, défenderesse.

Le 7ème jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires de la dite défenderesse, au numéro 3860 rue Saint-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, bureau, comptoir, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. P. L. Brien, H.C.S.

10 rue Saint-Jacques Est HA. 1050

Montréal, 29 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 27-296. United Hotel Service Co. de Montréal, demanderesse vs H. G. Teel, du même lieu, défendeur.

Le 8ème jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 3862 rue Oxford en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, un radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

R. Robitaille, H.C.S.

Montréal, 28 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No B-91014. MM. Blain et Pinard, avocats, de Montréal, demandeurs vs Ephrem Perras, de Verdun, district de Montréal, défendeur.

Le 8ème jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 444 rue Beatty en la cité de Verdun seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, un radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

R. Robitaille, H.C.S.

Montréal, 28 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No D-93714. Snyders Limited, corps incorporé de la Ville de Waterloo, Province d'Ontario et de la Cité de Montréal, Province de Québec, demandeur vs Kenneca Ltd corps incorporé de Montréal, défenderesse.

Le 8ème jour de janvier 1932 à 11 heures de l'avant-midi à la cidevant place d'affaires de la défenderesse, au numéro 6259 rue Notre-Dame Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en ameublement de bureau, clavigraphe, moteur électrique, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. DeCelles, H.C.S.

Montréal, 29 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No C-86731. Isidore Crépeau, demandeur vs R. N. Sevegny, défendeur.

Le 7ème jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 850 rue Notre-Dame Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en showcase machine à plombier, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Roma Aubin, H.C.S.

Montréal, 29 décembre 1931.

RENDEMENT DES VALEURS

Service Geoffrion & Cie. Agents de Change 221-223, ouest rue Notre-Dame

Valeurs	Taux	Prix	Rend.
Bell Telephone	$8 00	119	6 72
B. A. Oil		80	9⅛ 8 20
B. C. Power A	2 00	26	7 69
Bldg. Products A	2 00	20½	9 75
Can. Bronze	1 25	19	6 57
do priv	7 00	102	6 05
Can. Car	1 00	7	14 28
do priv	1 75	16	10 93
Can. CeUent priv	6 50	66	9 84
Can. Converters	4 00	30	13 33
Can. F. w F. A	1 50	10	15 00
Can. Fairbanks priv	6 00	80	7 50
Can. G. Elec priv	3 50	61¾	10 52
Can. Q. Elec priv	6 00	66	9 09
Can. Yalting	1 50	12	12 50
Can. Pacific	1 25	13½	9 25
Uist. Seagram	1 00	5½	10 10
Dom. Brids	2 00	27	11 11
Dom. Glass	5 00	82	8 53
do priv	7 00	125	5 60
DoU. Textile	5 00	63¼	7 90
do priv	7 00	120	5 83
Eastern Dairies	1 00	20	5 00
Goodyear priv	7 00	100	7 00
Gurd Chas	2 00	21	9 52
Ham. Bridge priv	6 50	54	10 15
Qollinger	65	5¼	12 38
Imperial Oil	50	10	5 00
Imperial Tobacco	35	9	3 88
Inter. Gickel	20	9	2 22
Inter. Pete	1 00	11	9 09
Lindsay	1 00	10	10 00
do priv	[illegible]	[illegible]	[illegible]
McColl-Frontenac	60	10	6 00
Mitchell Robt	1 00	8	12 50
Yont. Cottons	6 00	92	6 52
do priv	7 00	100	7 00
Mont. Power	1 50	38	3 94
Yont. TraUways	10 00	155	6 45
Gat. Breweries	1 60	24	6 66
do priv	1 75	31	5 64
Gat. Steel Car	2 00	12½	16 00
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv	7 00	116⅜	5 99
Ottawa Power	6 00	104	5 76
Page Hersey	5 00	69¾	7 16
PenUans	4 00	33	12 12
do priv	6 00	96	6 18
Power Corp	2 00	36½	5 47
do priv	6 00	94½	6 34
Price priv	6 50	70	9 28
Quebec Power	2 00	29	8 62
Shawinigan	2 00	33	6 06
Sherwin-WilliaUs	1 60	24	6 66
do priv	7 00	115	6 08
SiUon w Sons	2 50	17	14 70
Sou. Can Power	1 00	29	3 44
do priv	6 00	105¼	5 67
Steel of Canada	1 75	22	7 95
do priv	1 75	29	6 03
Tooke priv	7 00	65	10 76
Tuckett priv	7 00	128	5 46
Walker GooderhaU	50	5½	9 09
Winn. Electric priv	7 00	50	14 00
Banques—			
Canadienne	10 00	164¼	6 06
ComUerce	12 00	196	6 12
Yontréal	12 00	235	5 10
Gouvelle-Ecosse	16 00	284	5 63
Royale	12 00	231	5 19
Toronto	12 00	213	5 63

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 85520. — Dame O. Papineau, veuve de J. F. Houle de Montréal, demanderesse, vs C. A. Choquette, du même lieu, défendeur, et A. Guérin, aussi du même lieu, opposant.

Le 9ème jour de janvier 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit opposant, au No 5927 rue Fullum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit opposant, saisis en cette cause, consistant en 1 piano, 1 radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

R. ROBITAILLE, H.C.S.

Montréal, 28 décembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-92549. — John F. Bryce, demandeur, vs Textile Waste Co., défenderesse.

Le 7ème jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de Fraser Bros., au No 901 rue St-Jacques Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, filière, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Ed. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 29 décembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 20302. — W. J. Nesbitt, demandeur, vs H. Levitt, défendeur.

Le 7ème jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5571 rue Waverly, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

René CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 29 décembre 1931.

Province de Québec — District de St-Hyacinthe — Cour de Magistrat — No 3076. — Paul Morissette, demandeur, vs Albert Pépin, défendeur.

Le 7ème jour de janvier 1932, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 2A - 2B Blvd O'Brien, en la ville de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, machine à laver électrique, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.

10 St-Jacques E., HArb 1080

Montréal, 29 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 33328. WLFRID BOULAGER, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires seul sous le nom et raison sociale de Laboratoire Dentaire Canadien, demandeur, vs Dr J. A. Desbiens, dentiste, des cité et district de Montréal, défendeur.—Le huitième jour de janvier 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et bureau d'affaires du dit défendeur, au No 1384 rue Ste-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

LEON LAFRANCE, H.C.S.

Montréal, ce 29 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 31497. La Laiterie Canadienne Ltée, de Montréal, demanderesse, vs J. Rotstein, du même lieu, défendeur.—Le 30ème jour de janvier 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4020 rue Colonial, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

R. ROBITAILLE, H.C.S.

Montréal, 28 décembre 1931.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Lundi 28 Décembre 1931

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Adams Express	4	4⅜	3⅝	3⅞
Air Reduction	50	50	47⅞	48
Allegheny	1½	1½	1⅛	1⅛
Allied Chemical	67½	67½	64¼	65½
Allis Chalmers	11	11⅛	10⅜	10⅝
Amerada Corp	12⅜	12⅜	12⅛	12⅛
Am. Ag. Chem	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Am. Bk. Note	14	14	13⅜	13½
Am. B. Sugar	⅜	⅜	⅜	⅜
Am. Br. Shoe	13½	13½	13½	13½
Am. Can	61¾	61¾	58¾	59½
Am. Car w Fy	6½	6½	5¾	5¾
Am. Chicle	30½	31½	30½	31
Am. w F. P	7½	7½	6⅜	6¼
Am. In. Corp	5½	5½	5	5
Am. Ice	11½	11¾	11½	11¾
Am. Locomotive	5⅝	5⅝	5¼	5¼
Am. M. w Fy	20¼	20¼	20	20
Am. Metals	5½	5½	5½	5½
Am. P. w Lt	13⅛	13½	13	13
Am. Radiator	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Am. Smelting	19⅜	19½	18	18⅜
Am. S. Fdries	6	6⅛	6	6
Am. Sugar	37	37½	36	37
Am. T. w T	114⅜	114⅜	112½	113½
Am. Tobacco	64	64½	64	64½
do B	66	67½	65½	66½
Am. Water W	26½	26½	25½	25½
Am. Woollen	3	3	3	3
Am. Zinc	2½	2⅝	2½	2½
Anaconda	10⅜	10⅜	9⅝	9⅝
Armour A	1	1		⅞
do B	⅜	⅜	⅜	⅜
Assoc. Apparel	1⅜	⅞	1⅜	1⅜
Ass. Dry Goods	6½	6½	5⅛	6
Atchison	83¼	83¼	81½	82¾
At. C. Line	26⅜	29	26⅜	26⅜
At. Refining	9	9½	8⅝	8⅝
Auburn	123⅜	129⅜	122	124½
Aviation Corp	2⅛	2⅛	2	3
Baldwin Loco	5½	5½	5	5
Balt. w Ohio	16½	16½	14⅜	14⅜
Barnsdall Corp	4⅛	4⅛	4	4⅛
Bendix	17½	17¾	15⅝	16⅜
Best w Co	22⅜	22⅜	21	21
Bohn AluU	18	18⅛	18	18
Bordens Co	36⅜	36¼	35½	36¼
Borg. Warner	9⅝	9⅝	9⅛	9½
Briggs Mfg	8⅜	8½	7⅛	8
Brockway	½	½	½	½
Br. Union Gas	75	75	72¼	72½
Br. Yan. Tran	33¼	33½	32⅛	32⅛
Bucyrus priv	6½	6½	6⅛	6⅛
Burroughs	11⅜	11¼	10¾	11
Byers A. Y.	11⅜	11⅜	10¼	11
Cal. Packers	8⅜	8¼	8	8⅛
C. w Qecla	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Canada Ury	11⅛	11½	10½	10½
Can. Pacific	11¼	11½	10⅜	11⅜
Case J. I	40	40½	38⅜	39⅜
Caterpillar	10⅜	10⅜	10½	10⅜
Celanese Corp	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Cerro de Pasco	12¼	12⅛	11⅜	11⅜
Ches. Corp	15⅜	15⅛	14½	15⅛
Ches. w Ohio	26¼	27⅜	25½	25¼
Ch. Y. w St-P.	1¼	1¼	1⅛	1¼
do priv	3	3	2½	2⅜
Ch. R. Island	9⅝	9⅜	8½	8⅜
Childs Co	6	6	5½	5½
Chrysler	13¼	13⅛	12½	13
Coca Cola	105	105¼	101⅜	103
Collins AikUan	7½	7½	7½	7½
Colorado Fuel	7⅛	7⅛	6½	6½
ColuUbia Car	33½	33¾	33	33½
Columbia Gas	12⅛	12⅛	12	12
CoU. Solvents	7⅛	7⅛	7½	7½
CoU. Southern	3⅜	3⅜	3½	3½
CongoleuU	8½	8½	8½	8½
Cong. Cigars	7⅛	8	7⅛	7⅛
Cons. Gas	60	60	57⅜	58⅜
Con. Baking A	5½	5½	5½	5½
do B	⅜	⅜	½	½
Con. Can	33⅜	33¼	32⅜	32⅜
Con. Insurance	20⅛	20⅛	19¼	20
Con. Motors	1⅛	1⅛	1	1¼
Con. Oil	5½	5⅜	5½	5⅜
Corn Products	40	40	38½	39
Coty Inc	2¼	3	2¼	2
Crucible Steel	23½	23½	20¼	21½
C. AU. Sugar	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Curtiss Wright	1¼	1⅛	1	1
do A	1⅜	2	1⅜	2
Uavison CheU	3⅜	3¼	3⅜	3⅜
D. w Qudson	73	73	68⅜	69
Uetroit Eidson	115	115	115	115
UoU. Stores	14	14	14	14
UuPont	53⅜	54	52½	52⅜
Urug Inc	51	51	49½	50
East. Kodak	80½	81	77	78½
Eaton Axle	6	6	5½	5½
El. Auto Lite	29½	29½	28½	29
El. P. w Lt	10¼	11⅛	10½	10½
El. St. Batt	28	28	26	28
Erie Railroad	6	6	5⅜	5¾
do 1er priv	7	7	6⅝	7
Fidelity Phoenix	23⅛	23½	22½	23⅛
First N. Stores	47	47	47	47
Fox Film	3⅛	[illegible]	2½	2¾
Freeport Texas	16½	16½	16⅛	16⅛
Gen. Asphalt	11⅜	11⅛	10½	10¾
Gen. A. Tank	29	29	28	29
Gen. Baking	11½	12	11	11⅜
Gen. Bronze	3	3	3	3
Gen. Cable	2½	2⅛	1¼	2
do A	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Gen. Cigars	28⅜	28⅜	28⅜	28⅜
Gen. Electric	24⅜	24⅜	23½	24
Gen. Foods	32½	32½	30⅜	32
Gen. Motors	22¼	22½	21⅜	21⅜
Gen. Ry. Sig	22¼	23	22⅜	23
Gen. Theatres	½	½	½	½
Gillette S. R.	11⅜	11⅛	10	10⅜
Glidden	5	5	4⅜	4⅜
Gold Uust	18	18⅜	17¼	17¾
Goodrich	3½	3⅜	3½	3½
Goodyear Tire	14⅜	14¼	13⅜	14
GrahaU Paige	3½	3½	3⅛	3½
Granby Mining	6	6	6	6
Grant W. T.	25⅜	26	25¼	26
Gt. Nor. Ore	11⅜	12	11½	11½
Gt. Nor. priv	19	19	18½	17¾
Gt. W. Sugar	6	6	6	6
Grigsby Grunow	[illegible]	1½	1	1⅛
Gull Steel	5	5	5	5
Qershey	79⅛	79½	79	79½
Qouston Oil	17	17	17	17
do nouveau	3⅜	3⅛	3⅛	3⅛
Qowe Sound	14	14	14	14
Qudson Motors	10½	10½	10¼	10⅜
Hupp Motors	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Ill. Cent. Ry	9⅜	10	9⅛	9½
Indiau Refining	1½	1½	1¼	1¼
Ingersoll Rand	28⅜	28½	27⅜	27⅜
Inland Steel	21	21½	20¼	21¼
Insp. Copper	3½	3½	3	3
Int. R. Tran	6½	6½	5½	5½
Int. B. Yach	103	103	100½	101⅜
Int. Carriers	3	3⅛	3	3
Int. C. Eng	⅛	½	½	½
Int. Qarvester	24	24	22½	23
Int. Qy. Elect.	10	10	9⅜	9¼
Int. Gickel	7¼	7¼	7⅛	7½
Int. M. Marine	3	3	3	3
Int. Paper priv	7⅜	7⅜	6¼	6¼
do A	1¼	1¼	1¼	1¼
do C	⅜	⅜	⅜	⅜
Int. Salt	19¾	19¾	19¾	19¾
Int. T. & T.	8½	8½	7½	7⅛
Johns Manville	17	17	15¾	15⅜
Julius Rayser	7½	7½	7¼	7⅛
K. C. South	7¼	7¼	7⅛	7⅛
R. Qayes Wh.	3½	3½	3⅜	3⅜
Kelvinator	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Kenn. Copper	11⅜	11⅜	10½	10½
Rresgo S. S.	15⅜	15⅜	15⅜	15⅛
Rreuger w Toll.	4⅜	4⅜	4½	4½
Kroger Grocery	13½	13⅛	12½	12⅜
LaUbert Co	49¼	49¼	46⅜	48
Lehigh Valley	11⅛	11⅜	10⅜	10⅜
ehn w Fink	19⅜	19⅜	19⅜	19⅜
L. Myers B.	45⅜	46	44⅜	45⅜
Liquid Caro	15	16	15	16
Loews Theatre	27	27	25⅛	25⅜
Lorillard	12⅜	12⅜	11⅜	11⅜
Louisville Gas	20	20	19⅜	19⅜
Mack Trucks	13¼	13½	12¼	13
MagUa Copper	8½	8½	8	8½
Yathieson	14½	15½	14½	14½
may D. Stores	16	16½	15¾	16
McKeesport	48	48	44½	45½
Mex. Seaboard	6¼	6⅛	6⅜	6⅛
Miami Copper	3	3	3	3
mid. C. Pete	5⅜	5⅜	5½	5⅜
M. K. w T.	4⅜	4⅜	4⅛	4⅜
do priv	11⅜	12	11⅜	11½
Miss. Pacific	7½	7½	6⅛	6⅛
do priv	14½	14½	12⅜	12⅜
motor Wheel	5⅜	5⅜	5	5
mont. Ward	7⅜	7⅜	6⅛	7
Mullins Body	8½	8½	8½	8½
Munsingwear	12	12⅛	12	12⅛
Murray Corp	5½	6	5¼	6
Nash motors	15½	15⅛	15	15
Gat. B. Qess	1⅛	1⅛	1	1⅛
Nat. Biscuit	39⅜	39½	37¼	38½
Nat. Cash Reg	8	8⅛	7½	7½
Gat. Uairy	22¼	23	21⅜	21½
Gat. Enamel	6	6	6	6
Gat. P. w Lt	13½	13½	13⅛	13½
Gat. Supply	6⅛	6½	6⅜	6⅜
Gat. Surety	12	12	11	11⅛
Getada Con	5½	5⅜	5½	5½
N. Y. Air Brake	6½	6½	6⅛	6½
N. Y. Central	29	29	28	28⅜
N. Y. G. Q.	20⅜	20⅜	18½	19⅜
Noranda Mines	12⅜	12⅜	11⅜	11⅜
Norf. w West	117	118	114	115
North Am. Co	32¼	32¼	30⅜	31
North Am. Av	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
North Pacific	16	16	15⅛	15½
Ohio Oil	5⅛		5⅜	5⅜
Oliver Farm	⅜	⅜	⅜	⅜
Otis Elevator	19½	19½	18⅜	18⅜
Otis Steel	4	4	3½	3½
Owens Bottle	20⅛	20⅛	20	20
Pacific Gas	33¼	33⅜	31⅜	32⅛
Pacific Light	39	39	37⅜	37⅜
Packard	4	4⅛	3⅞	4
Paramount	6	6⅛	6	6⅛
Pattno mines	6	6	6	6
Peerless	3⅛	3⅛	3	3⅛
Penick w Ford	26	26	26	26
Pennsylvania	18	18⅛	17⅛	17⅜
Père Marquette	5	5	4⅜	4⅜
Phillips Pete	4⅛	4⅛	4	4⅛
Pierce Pete	⅜	⅜	⅜	⅜
Pillsbury Flour	20½	20½	20½	20½
Pittsburg Coa	4⅛	4⅛	4	4
Poor w Co	3½	3½	3	3½
Prairie Pipe	6	6¼	6	6
Pr. Steel Car	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Proctor & Gam.	38½	38½	36⅜	37⅛
Pub. Ser. Corp	53	53	51⅛	52⅜
Pullman	16⅛	16⅜	15⅛	15⅛
Pure Oil	3⅛	4	3⅜	3⅜
Radio Corp	5⅜	5⅜	5⅛	5½
Radio Keith	⅜	⅜	⅜	⅜
Reading	32½	32⅜	32½	32½
R'ton Rand	2½	2½	1⅞	2
Reo Motors	3⅛	3⅜	3⅛	3⅛
Rep. Iron & Sts	4½	4½	4½	4½
Reynolds B	33	33⅜	32⅛	32½
Richfield Oil	½	½	½	½
Royal Uutch	13⅜	13⅜	13¼	13⅜
Safeway	4	41	40½	41
St-L. & S. Fe	3½	3½	3	3½
Schulte	4	4	4	4
Sears Roebuck	32½	32⅜	31¼	32⅜
Servel & Co	4½	4½	4½	4½
Shell Union Oil	3	3	2⅛	2⅛
Shubert	⅛	⅛	⅜	⅜
SimUons Bed	7⅛	7⅛	7	7
Sinclair Con	4½	4⅜	4⅜	4⅜
Skelly Oil	2⅜	2½	2⅜	2⅜
Socony	9	9	8⅜	8⅜
S. C. Edison	30½	30⅜	29½	30
South Pacific	28¼	29	26⅜	26⅜
South Ry	8	8⅛	6¾	7½
S. P. R. Sugar	7	7	7	7
Spicer	6	6	6	6
Stand. Brands	12⅛	12½	12	12⅛
St. Gas w Elec	27½	27½	23⅛	25½
St. Oil Californ.	23⅜	21½	23⅜	34
St. Oil G. J.	25½	26⅜	26½	26½
Stewart Warner	5⅛	5⅛	5	5
Stone Webster	10⅜	10⅜	10	10⅛
Studebaker	1	11⅛	10⅛	11½
Tenn. Copper	2½	2½	2⅛	2⅜
Texas Gulf	22⅜	22¼	22	22
Texas Oil	11	11	10¼	10¼
Texas P. Coal	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Texas P. Land	4⅜	5	4⅜	4⅜
Tide Water	2½	2½	2⅜	2⅜
Timken Roller	18⅜	18⅜	18¼	17
Tobacco Prod.	2⅜	3	2⅜	2¼
Tri-Continental	2½	2½	2½	2½
do priv	42	42	42	42
Trico Prod.	25	26½	26	26½
Twin City	2	2	2	2
Underwood	15	15⅛	14⅜	15⅛
Union C & Car	30	30	28	28⅜
Union Oil Cal.	12⅛	12½	12	12½
Union Pacific	74½	74½	71	71⅜
United Aircraft	11	11	10	10⅛
do priv	42	42	41⅛	41½
United B. Maz.	6	6⅛	6	6⅛
United Cigars	1½	1½	1¼	1½
United Corp	8½	8½	7⅜	8½
United Fruit	21	21	19¼	19¼
United Gas Imp	18⅜	18½	16½	16⅜
U. S. Ind. Alc.		26	24	24⅜
U. S. Leather	2⅜	2⅛	1⅜	2
U. S. Pipe	11⅜	12	11½	11½
U. S. Realty	5½	6	5½	6
U. S. Rubber	3⅛	3¼	3⅛	3⅜
U. S. Steel	37⅜	37⅜	35	36⅛
Universal P.	⅜	⅜	⅜	⅜
Ut. P. w Lt.	8⅜	8⅜	8½	8⅜
Vadsco	½	½	½	½
Vanadium	12½	12½	12⅛	12½
Wabash	1¼	1⅛	1⅛	1⅛
do A	1⅜	2	1⅜	2
Ward Baking B.	1⅜	1⅜	1½	1⅜
Warner Bros	2½	2½	2⅜	2⅜
Warren F. w P.	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
Wt. Maryland	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
West. Un. Tel	42	43	41	41
Westinghouse	24½	24½	22½	23
West. Air Brake	13⅜	13⅜	13⅛	13⅛
Waite Yotors	8½	8½	8	8
White S. Yach.	1	1	⅛	⅛
Willys Overland	2	2	2	2
Woolworth	39⅛	39⅛	37⅛	38½
Worth. Pump	17½	18	17½	17⅜
Wrigley Jr	50	50	50	50
Yellow Cab	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Y. S. w T.	12½	12½	12	12½
Obligations —				
Argentine	43½	45	43	43
Australie	50⅛	50⅛	50⅛	50⅛
Belgique 6½	84⅜	84⅜	82	82
Belgique 6	81⅜	81½	81	81
Bolivie	6⅛	6½	5⅜	6
Bordeaux	99	99½	99	99½
Brésil 6½	14½	14½	13	13
Brésil 7	13½	13½	13	13
Buenos Aires	25	25⅛	25⅛	25⅛
Chili	11	11	10	10⅛
Colombie	23⅛	23⅛	22½	22½
Candina Jaca	15	15	12½	12½
Canada 1952	84	84	88	83
Rép. Fr. 7½	112	112	111¾	112
Rép. Fr. 7	112⅛	112⅛	112½	112⅛
Allemagne	25⅛	27¼	24⅛	24⅛
Italie	84⅜	84⅜	84⅜	84⅜
Lyon	99	99½	99	99½
Marseille	99	99½	99	99½
Montevideo	11⅜	11½	10⅜	10⅜
Milan	62	62	61⅜	61⅜
P. L. M. 7	98	98	97	97½
P. L. Y. 6	92	92	91	91
Peru	6	6⅛	6	6⅛
Pologne 6	47	47	46½	46½
Pologne 7	46	47	46	47
Rio Janeiro 5½	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
Rio Janeiro 6½	10	10	7⅛	7⅛
Rio Janeiro 6½	8½	9	8	8½
Rome	68⅜	68⅜	68½	68½
Seine	105	105	104⅛	104⅛
Serbie	32	34	31⅛	34
Soissons	100	100	100	100
Gr. Br. 1947	93	93	92½	92½

au Marché Bonsecours

Voici une liste des prix des denrées alimentaires sur le marché Bonsecours ce matin

OEUFS ET BEURRE

Prix de gros, fournis à "La Patrie", par la maison Gunn, Langlois et Cie, 155 St-Paul-Est:

Frais extra, en cartons, 42c; Oeufs frais, St-Jérôme, en cartons, 46c; Frais premiers, en cartons, 36c; Frais seconds, en cartons, 26c; Oeufs Entrepôts Extra, cartons, 31c; Oeufs Entrepôts Premiers, cartons, 24c; Entrepôts Seconds, cartons, 24c; Beurre, morceau d'une livre, moulés plats, Tip-Top, 25c, 56 livres, 24c; Cuisine, solide, 20c.

FROMAGE

Doux, Québec.—Environ 20 livres, 13c; Au morceau 13 1-2c; Meules, 5 livres, 15c.

Fort Canadien.—Environ 80 livres, 17c; Au morceau 18c; Oka, des Trappistes, 29c; Roqueforts, 55c; Gruyère, à la livre, 51c; Crème de Gruyère, 6 portions 8 oz., 2.00 dos. Tip-Top, boîte de 5 livres, 23.

POIS

Blancs minot $2.25, cassés, 98 lbs. net. 3.35.

FEVES

Blanches, le minot, $1.50.

SIROP D'ERABLE

Sirop d'érable, le gallon, 2.40; Sucre d'érable, lb 22c.

MIEL

Miel brun, canistre, 30 lbs. 7c; Miel blanc canistre, 30 lbs. 8 cts.

GRAISSE PURE

Graisse pure, tinette, 60 lbs. 10c; Seau de 20 livres, 10½c.

VOLAILLES

Poulets à griller, 27 à 35c; Poules fraîches, 4 à 6 livres, 23c à 28c; Canetons du lac Brôme 5 livres et plus, la livre, 30c.

FRUITS ET LEGUMES

Prix du gros, fournis à "La Patrie" par la maison S. E. Mallette, 263 rue des Commissaires Est.

FRUITS

Orange Sunkist, Nevels, 5.00 à 5.75.

Oranges Sud Afrique $3.00 à $4.00.

Citrons Malaga, Size 420, $4.75 à $5.50.

Citrons Sunkist, $5.00 à $5.50.

Citrons Messine, $4.50 à $5.00.

Pamplemousses, Floride, $5.00 à $5.50.

Poires, boîte, $4.00.

Bananes, - rég., $1.75 à $2.50.

Cocos, sac, $4.50.

LEGUMES

Oignons Espagnols, $3.00 à $4.00

Salade Iceberg, caisse, $5.00 à $6.00.

Salade frisée, Montréal, $1.00 à $1.-

Epinards, $2.00 le boisseau.

Tomates rouges, Cal. $6.50 à $6.75.

Aubergines, la boîte, $8.50 à $9.00.

Piments verts et rouges, douz $0.40 à $0.50.

Choux canadiens, baril $1.50.

Persil, douz. $0.50.

Poireaux, $0.35 à $0.40.

Choux-fleurs, la doz., $3.00 à $3.25

Céleri Canadien, $2.75 à $3.00 crête.

Patates sucrées, $1.75.

Patates, No 1, poche $0.60.

Patates Montagnes Vertes, 60c à 65c.

Raisins Florin Tokay, 28 lbs. $3.00 à $3.25.

Patates nouvelles No 1, $15.00 le baril.

Raisin Emperor, No 1 Selected $3.75 à $4.00.

Oinions Rouge, 100 lbs grade, $2.35 à 2.50.

Oignions Rouge 100 lbs. grade No 2, $2.25.

Navets en sac, .75 à .90.

Carrotes, en sac, 1.00 à 1.25.

Betteraves en sac, .65 à .75.

Panets en sac, $1.00 à $1.25.

Ataca Cap Cod, $4.00 à $4.25.

Tomates Californie, boîte, $6.50 à $7.00.

Pommes en barils.—

McIntosh No 1, $7.00 à $7.50.

Fameuses, $7.00 à $7.50.

Greening No 1, $4.50 à $4.75.

Baldwin No 1, $5.00 à $5.25.

Baldwin Dom. $4.00 à $4.25.

G. Russett No 1, $5.50 à $5.75.

G. Russett Dom. $4.50 à $5.00.

Spy, No 1, $6.00 à $6.25.

Céleri Californie, crête, $10.50 à $11.00.

Tangerines, la boîte, $3.00 à $3.25

Echalottes, doz., 60c à 65c.

Ataca Isle Prince-Edouard, $3.50 à $4.00, boîte 30 lbs.

Ces prix sont sujets aux variations du marché.

Spy Dom. $5.00 à $5.25.

PRIX DU POISSON

Prix du gros, fournis à "La Patrie" par la maison D. Hatton et Compagnie, rue Bonsecours, sujets aux variations du marché.

POISSON FRAIS

Filet de haddock	.16
Aiglefin	.07½
Carrelets	.10
Morue, étêtée	.08
Homards vivants	.40
Crevettes	4.00
Huîtres en mesure, le gallon	2.50
Maquereau frais	.08
Hareng frais	.08
Brochet, la livre	.10
Flétan	.20
Saumon	.18
Truite	.14
Anguille	.12

POISSON MARINE ET SALE

Hareng de Holland, "milkers"	.80
Crevettes	2.10
Filets de morue sans arrêtes, en boîte de 30 lbs, la lb	.14
Morue séchée, en paquet de 100 livres la livre	.08

PRIX DES VIANDES

Prix de détail, fournis à "La Patrie" par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, viandes de premier choix.

Rôti de porc frais, la livre	.15
Jambon, la livre	.17
Sirloin steaks	.30
Steaks Rd.	.22
Fesse de veau, devant	.28
Queue de boeuf, la livre	.10
Boeufs salé, poitrine, la livre	.12
Ronde de boeuf	.20
Rognons de boeuf, la livre	.25
Rognons d'agneau, la douzaine	1.20
Cervelles de veau, 2 pour	.25
Filet de boeuf	.50
Cervelles d'agneau, chacune	.05
Langues salées	.22
Filet de porcs, la livre	.45
Tête de veau	.15
Pattes de veau, la livre	.12

REORGANISATION DU CAPITAL PRIVILEGIE DE ATLANTIC SUGAR

Une proposition à cet effet est soumise aux actionnaires privilégiés.

Les détenteurs de stocks privilégiés de Atlantic Sugar Refineries, Limited auront à approuver un plan de réorganisation du capital privilégié de cette compagnie.

Ce plan pourvoit à la division du capital-actions privilégié, des parts d'une valeur au pair de $100 en 4 parts de $25.00 chacune. Un dividende de $1.75 par année par action nouvelle serait payé. Les paiements se feront trimestriellement.

Ce plan vient d'être préparé par M. A.-W. Holmested, C.R., de Holmested and Sutton Co. et une lettre à ce sujet vient d'être envoyée à chaque actionnaire privilégié.

La Banque Royale du Canada publie un rapport favorable

Les profits de cette importante institution se chiffrent à $5,448,327. cette année. — Forte position liquide. — Actif global de $825,000,000.

Le rapport annuel de la Banque Royale du Canada prouve une fois de plus la solide position du système bancaire canadien et la rapidité avec laquelle nos banques se conforment aux changements de conditions. Le rapport qu'on adresse présentement aux actionnaires couvre l'exercice fiscal se terminant le 30 novembre.

Grâce aux grandes ressources dont elle dispose la banque a pu rapidement s'ajuster aux nouvelles conditions et, en même temps, maintenir son excellente situation liquide habituelle.

Par suite de la diminution de l'activité des affaires, les prêts commerciaux ont été sur une moins haute échelle mais les actionnaires seront heureux d'apprendre que les profits ont été plus que suffisants pour payer le dividende régulier au taux de 12 pour cent et, en plus, pourvoir à toutes les appropriations habituelles y compris $600,000 mis de côté pour les taxes fédérales.

ACTIF BIEN MAINTENU

Au bilan on note que l'actif total dépasse $825,000,000, une réduction de seulement 7 pour cent si on compare avec l'année dernière. Par suite des prix moins élevés et de la diminution générale de l'activité on a droit d'être satisfait d'un actif aussi élevé. Poursuivant sa politique habituelle, la Banque s'est maintenue dans une solide situation liquide. L'actif liquide se totalise à $348,630,551 ou plus de 48 pour cent du passif vis-à-vis le public. Les principaux item comprennent le numéraire à $150,286,881: les titres fédéraux et provinciaux à $85,473,058 les valeurs municipales canadiennes et anglaises, les titres d'utilité publique étrangers et coloniaux à $24,641,816 les prêts à vue se totalisant à $76,293,380 ce qui représente naturellement une substantielle réduction pour l'année. Au Canada la baisse est de $18,847,955 ou de 33 pour cent et à l'étranger de plus de $7,000,000

La diminution de l'activité dans les affaires a eu sa répercussion aux prêts commerciaux qui se totalisent à $419,345,043 contre $444,815,877 il y a un an. Les lettres de crédit sont aussi en baisse — près de $10,000,000— ce qui est dû évidemment au fléchissement du commerce International.

Les dépôts se totalisent à $647,303,075 contre $695,589,060 à la fin de 1930. La diminution, comme la chose est connue, provient principalement des dépôts [illegible] du Canada. Les dépôts au Canada n'ont fléchi que de $7,160,200 et se totalisent maintenant à $479,165,064 contre $486,325,264.

PROFITS SATISFAISANTS

Les nombreux actionnaires de la Banque seront intéressés à prendre connaissance du compte des profits et pertes et ils en seront satisfaits. Les profits pour l'année se totalisent à $5,448,327. Si on ajoute cette somme au surplus reporté de l'année précédente on arrive avec un montant de $9,555,105, à repartir. Le paiement du dividende ordinaire a absorbé $4,200,000; une contribution de $200,000 a été faite au fonds de pension des officiers: le montant ordinaire de $400,000 a été approprié aux immeubles de la banque et $600,000 ont été mis de côté pour les taxes fédérales. Après toutes ces défalcations on arrive avec le montant substantiel de $4,155,105 qui sera porté au crédit du compte des profits et pertes pour le prochain exercice fiscal.

Le rapport sera soumis aux actionnaires à l'assemblée annuelle qui aura lieu au siège local de la Banque le [illegible] 14 janvier.

Etat de la Reichsbank

BERLIN, 29. — Le rapport de la Reichsbank accuse les changements suivants pour cette semaine (en marc allemand).

Or et encaisse métallique diminution de 17,288,000.

Réserve en monnaies étrangères, augmentation de 11,461,000.

Lettres de changes et chèques, augmentation de 3,122,000.

Argent et autres monnaies, augmentation de 7,944,000.

Billets sur autres banques, diminution de 520,000.

Avances diminution de 45,903,000.

Placements, augmentation de 3,000.

Autres actifs, diminution de 5,416,000.

Billets en circulation diminution de 26,066,000.

Total d'or détenu, 984,886,000.

Taux de rescompte 7 p.c.

Dividende différé

Les directeurs de International Power Co., Limited, viennent de décider de différer le paiement du dividende sur les actions de premier privilège 7 p.c. cumulatif, payable le 1er janvier 1932.

Ce dividende a été payé régulièrement depuis 1926 et tout arrérage doit être remboursé avant le paiement des dividendes sur les actions du second privilège ainsi que sur les actions ordinaires.

RECETTES DU C.P.R.

Les recettes du Canadien Pacifique pendant le mois de novembre montrent une légère diminution par rapport à 1930. Les recettes nettes s'élevèrent à $4,774,625 contre $4,885,754, l'an dernier.

La Banque Royale du Canada

Bilan général **30 novembre 1931**

PASSIF

Capital versé		$ 35,000,000.00
Fonds de réserve	$35,000,000.00	
Solde du Compte Profits et Pertes	4,155,105.61	
	$39,155,105.61	
Dividendes déclarés et impayés	8,723.93	
Dividende No. 177 (au taux de 12% l'an) payable le 1 décembre 1931	1,050,000.00	
		40,213,829.54
		$75,213,829.54
Dépôts ne portant pas intérêt	$170,913,903.64	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan	476,389,171.86	
Total des dépôts	$647,303,075.50	
Billets de la Banque en circulation	33,237,097.54	
Sommes dues aux termes de la loi des Finances	20,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada	836,763.11	
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	16,655,880.18	
Billets payables	3,121,924.13	
Passif non compris dans les articles qui précèdent	367,360.18	
		721,522,100.64
Lettres de crédit en cours		28,966,506.64
		$825,702,436.82

ACTIF

Or et espèces monnayées	$27,530,855.47	
Billets du Dominion	39,169,403.25	
Dépôt aux Réserves Centrales d'or	3,000,000.00	
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères	15,842,986.38	
	$85,543,245.10	
Billets d'autres banques canadiennes	3,378,737.54	
Chèques sur d'autres banques	25,329,297.95	
Balances dues par d'autres banques au Canada	3,144.37	
Balances dues par des banques et des correspondants de banques d'ailleurs qu'au Canada	36,032,466.96	
Obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	85,473,058.48	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	24,641,816.53	
Obligations de chemins de fer, et autres obligations et actions (ne dépassant pas la valeur marchande)	11,935,404.81	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada sur nantissement d'obligations, débentures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts	39,137,268.56	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours), ailleurs qu'au Canada, sur nantissement d'obligations, débentures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts	37,156,111.72	
		$348,630,551.82
Prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses	$291,576,220.24	
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (faite déduction de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses	124,581,388.79	
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)	3,187,434.63	
		419,345,043.66
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		17,277,976.75
Immeubles autres que les bureaux de la Banque		2,163,752.46
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		901,177.15
Engagements des clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		28,966,506.64
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts qui leur ont été faits		6,172,799.50
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation		1,700,000.00
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		544,628.84
		$825,702,436.82

NOTE:—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sous les lois de France, pour négocier les affaires de banque à Paris et l'actif et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont inclus dans ce bilan.

H. S. HOLT, Président

M. W. WILSON, Gérant Général.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 30 novembre 1931 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs qu'il y avait au bureau-chef à la fin de l'année fiscale de la banque et, au cours de l'année, nous avons compté et examiné les espèces et les valeurs de plusieurs des plus importantes succursales.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les attributions de la Banque. Le bilan ci-dessus, dans notre opinion donne, tel qu'il est, un exposé exact de la condition de la Banque à la date du 30 novembre 1931 tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

W. GARTH THOMSON, C.A., Peat, Marwick, Mitchell & Co.
A. B. BRODIE, C.A., Price, Waterhouse & Co.
} comptables vérificateurs

Montréal, Canada, le 28 décembre 1931.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 29 novembre 1930	$ 4,106,778.29	
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1931	5,448,327.32	
		$9,555,105.61
REPARTIS COMME SUIT:		
Dividend à Nos. 174, 175, 176 et 177, au taux de 12% par année	$4,200,000.00	
Contribution au Fonds de Pension du Personnel	200,000.00	
Provision pour les immeubles de la Banque	400,000.00	
Réserve pour les impôts fédéraux, y compris l'impôt sur les billets de la Banque en circulation	600,000.00	
Solde créditeur au compte de profits et pertes	4,155,105.61	
		$9,555,105.61

H. S. HOLT, Président

M. W. WILSON, Gérant Général

Montréal, le 28 décembre 1931.

LE SPORT

(Suite de la page 13)

Paul Lebrun fera face à L. Pigeon, mercredi

Pour leur dernière séance de l'année 1931 les organisateurs du Gymnase Beauchesne situé au numéro 1414 rue Beaubien Est, offriront à leur nombreuse clientèle un magnifique programme qui comprendra quatre bonnes rencontres et les habitués de ce gymnase passeront une agréable soirée, car il suffit de mentionner les noms des lutteurs au programme pour savoir qu'il y aura de l'action à souhait.

La finale sera entre L. Pigeon, bien connu des amateurs de lutte et le Suisse Paul Lebrun dont la réputation n'est plus à faire. Avec ce dernier les gens sont assurés de voir de l'action car avec lui les choses vont rondement et Pigeon devra se bien garder, s'il ne veut pas être déjoué par son adversaire. Il se dit capable de forcer Lebrun à la limite et s'il fait honneur à ses prétentions les organisateurs lui ont promis d'autres rencontres aussi importantes que celle-ci dans un avenir rapproché.

La semi-finale de 45 minutes ou une chute est attendue avec impatience et les commentaires vont bon train depuis qu'il a été décidé de faire rencontrer deux des plus durs à cuire de la classe des poids moyens dans la personne de Aurèle Lebel et Al. Teshuck. Les amateurs de lutte qui connaissent ces deux types, savent qu'ils se livreront un combat furieux.

Cette rencontre pourrait bien rappeler les rencontres à l'arène Mont-Royal entre les lutteurs connus Pat McGill et le regretté Stanley Stasiak.

Le 30 minutes ou une chute sera entre Jean Lanoix et H. Lalonde. Si la semi-finale apparait comme devant être très rude cette rencontre n'en sera pas moins dure. Bien que Lalonde détienne presque le record pour disqualification par sa rudesse et ses tactiques déloyales Lanoix est bien résolu de lui faire regretter de l'avoir visé personnellement dans son défi lancé.

Comme lever du rideau un bon match de 20 minutes ou 1 chute sera offert au public. J. L. Marchand sera un bon adversaire pour l'agile Bill O'Brien, qui a déjà tant intéressé les gens à la lutte comme à l'acrobatie. La soirée commencera à 8.15, les portes seront ouvertes à 7.15. L'arbitre sera Ernest Boucher.

Les organisateurs du Gymnase Beauchesne profitent de cette occasion pour remercier et pour souhaiter une Bonne et Heureuse Année à tous ceux qui les ont encouragés dans le passé et espèrent bien qu'ils en feront ainsi à l'avenir et, comme marque de reconnaissance, ils donneront une belle dinde comme prix de présence. Le tirage se fera de l'arène.

Le Berthier débute bien

BERTHIERVILLE, 29.—Le Berthier étant organisé plus fort que jamais, semble pouvoir vaincre tous ses adversaires, pour la prochaine saison. De plus, M. Rocheleau, le nouveau propriétaire, ne ménage rien pour que la bonne entente règne parmi les joueurs. De même, que le nouveau gérant M. Aimé Bruneau, est très dévoué et très bon pour les joueurs, tout cela met de l'entrain dans le club et il est certain que le B. A. A. fera belle figure cet hiver.

Après avoir battu le Jack, la semaine dernière, le B. A. A. est allé rendre visite au fameux Louiseville, et après soixante minutes de jeu excitant au possible le B. A. A. sortait vainqueur par 5 à 2.

L'étoile du Louiseville, fut certainement leur gardien de but, qui a sauvé son club d'une écrasante défaite, car il a arrêté des coups impossibles. Bourgeois fut aussi très effectif sur l'attaque.

Pour le B. A. A. il est difficile de trouver qui a le mieux joué. Bellehumeur dans ses buts, fut merveilleux. Il faut donner une mention spéciale à Yvon Coulombe et à M. Olivier qui ont compté chacun deux points, en plus d'avoir joué une partie de toute beauté. La deuxième ligne d'attaque G. Bonin, une nouvelle recrue, qui sera très utile pour le B. A. A. G. Beausoleil et J. Jubinville, ont brillé par leur beau jeu de passes toujours bien calculé. Jean Doucet et W. Hains ont été très effectifs et ont fait un gros travail. R. Doucet s'est fait valoir par son poke-check, et ses montées étaient toujours très dangereuses, il a mis un point à son crédit.

Le B. A. A. a des remerciements à offrir aux deux arbitres qui ont été très justes et très compétents. Il remercie aussi MM. Savoie et Plante de leur courtoise réception.

Le Berthier lance un défi à tous clubs amateurs de la province sans exception.

Pour informations Aimé Bruneau ou Emile Rocheleau, Berthierville, Qué. Tél. 895.

Ste-Scholastique-Red Indian

Le club Ste-Scholastique Red Indian est désireux de recevoir une réponse aux défis lancés à la fameuse équipe Brownsburg, dont le gérant se défend sur l'épidémie terminée à Ste-Scholastique.

Le club Ste-Scho. Red Indian aimerait à jouer avec cette équipe sur une patinoire neutre, car les joueurs du Brownsburg sont trop familiers sur leur patinoire.

Le gérant, Rosario Falcon, et le secrétaire Berthal Cyr, offrent leurs voeux de bonne et heureuse fête à l'abbé Martin, président de cette équipe; au rédacteur du sport de "La Patrie"; aux membres de l'équipe Ste-Scho. Red Indian; à tous les sportsmen du village Ste-Scholastique qui se font un plaisir d'aller encourager les leurs qui s'efforcent de donner au public de Ste-Scholastique, des parties intéressantes; à toutes les équipes que nous aimerions recevoir sous peu pour jouer avec nous et aussi à celles que nous avons rencontrées.

Nous espérons que tous les anciens et fervents partisans du Ste-Scholastique Red Indian sauront encourager les joueurs vers le championnat de la province.

Avis aux intéressés de bien vouloir se mettre immédiatement en communication avec M. Rosario Falcon au M. Berthal Cyr, Ste-Scholastique.

LE HOCKEY A LACHINE

LACHINE, 29. — Le club de hockey Le Cercle Paroissial a reçu lundi soir sur sa patinoire le club du Séminaire Sainte-Thérèse. Le jeu, quoique non rude, fut joué très habilement. Après 3 périodes de jeu, le résultat resta 3 à 3.

Souhaits du Melrose pour 1932

Le club Melrose souhaite à tous en général, et à ses joueurs en particulier, une bonne et heureuse année. Que 1932 soit meilleure en recettes, qu'il y ait moins d'accidents et que le public soit toujours nombreux à nos parties.

La figure brûlait tellement que c'en était atroce. Cuticura la soulagea

"Ma peau m'a toujours incommodée depuis que je puis m'en rappeler. Il se formait très fréquemment des petits boutons sur ma figure et parfois ils brûlaient tellement que je pouvais à peine les endurer. Les boutons étaient pustuleux, sensibles et démangeants et me défiguraient. L'irritation m'empêchait de dormir.

J'essayai d'autres remèdes mais sans résultat. Je commençai à faire usage du savon et de l'onguent Cuticura et ils me furent bienfaisants, et après avoir employé trois morceaux de savon Cuticura et deux boîtes d'onguent Cuticura j'étais parfaitement rétablie." (Signé) Mlle Edith Baldwin, Kingsland, Sask.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

J. T. Z. PATENAUDE ET RANGERS ANNULENT

Dimanche, le 20 déc., le club J. T. Z. Patenaude rencontrait le club Rangers dans une partie de ligue, à Outremont. La partie se termina par le score de 1 à 1. Comme l'indique le score, la partie fut excitante au possible. Le Rangers prit l'avantage à la première période, alors que Lebelle compta sur un bel effort individuel. A la troisième période, les joueurs s'efforcèrent de donner la victoire à leur club, mais aucun ne put parvenir à compter le point décisif. Pour le club Patenaude, tous les joueurs se distinguèrent et ce serait présomption de dire qui s'est le mieux distingué. Car tous ont joué une belle partie quoique étant peu en forme. Corbeil, Leduc et Doran furent, sur la défense, un mur infranchissable; anche, habot et R. Cardinal émerveillèrent la foule par leurs belles combinaisons. Lebel compta un beau point et Perrier et Marien firent du beau travail. Le club félicite les joueurs du club Rangers de leur esprit sportif et de leur belle tenue sur la glace et remercie tous les partisans qui sont venus l'encourager.

Voici le programme de la semaine du 27 pour le club J. T. Z. Patenaude: mardi le 29, il jouera au Parc Lafontaine, à 8.14 hrs, contre le club Benoit; mercredi, le 30, à 3 hrs, à Outremont, contre le St-Raphael, et jeudi, il jouera une autre partie au parc Lafontaine à 9.15 hrs, contre le club Lafontaine. Le club invite tous ses nombreux partisans à venir l'encourager à la victoire.

Pour toute autre information, s'adresser à Laurent Laviolette, Tél. Cherrier 1069, entre 6 et 7 hrs p.m.

P.S.—Le club J. T. Z. Patenaude souhaite à "La Patrie" et à tous ses représentants, une Bonne et Heureuse Année.

Classe B de la Ligue de la Cité

TROIS-RIVIERES, 29. (De notre correspondant).—Le Quessy a gagné trois parties contre le St-Maurice, dans la classe B de la Ligue de la Cité, tandis que le Tebbutt Shoe et le Germain Frère en prenaient chacun deux contre le Garage Lambert et J. N. Godin. Le Quessy a eu les honneurs du meilleur total d'équipe avec 2557 dont une partie d'équipe de 899. Blanchette, du même club, fit le meilleur total individuel, 581, avec des parties simples de 220 et 223. Doucet, Fillion et Lacroix firent chacun une partie de plus de 200. Voici les scores détaillés:

GARAGE QUESSY (3)

Caron	174	156	193	423
Blanchette	138	220	223	581
Doucet	203	168	147	518
Lacroix	146	188	126	460
Chartray	137	167	171	475
	798	899	860	2557

ST-MAURICE (0)

Gendron	163	141	138	442
St-Pierre	159	161	132	452
Pépin	160	188	157	515
Lavergne	136	147	190	472
Ouellette	169	159	159	487
	787	796	795	2378

GERMAIN FRERES (2)

Létourneau	169	167	156	493
Lamarche	137	163	151	464
Gendron	163	138	142	443
Pronovost	174	173	160	507
Fillion	157	202	156	515
	810	843	783	2421

J. N. GODIN LTEE (1)

Hinse	179	146	136	501
Fournier	64	132	147	443
Rocheleau	141	152	182	475
Bégin	128	155	151	444
Bouchard	169	185	155	509
	891	770	791	2362

TEBBUTT SHOE (2)

Dumont	144	195	150	489
Chandonnet	147	120	207	472
Després	145	149	127	421
Guy W.	169	178	159	506
Guy Wilf.	149	158	181	488
	754	800	824	2378

GARAGE LAMBERT (1)

Trudeau	130	126	106	372
Girard	152	141	198	491
Bellemare	115	115	167	397
Tremblay	150	147	155	452
Lacroix	166	138	202	506
	713	667	828	2208

Le Tebbutt Shoe a gagné deux parties contre le St-Maurice dans une rencontre ajournée. Le St-Maurice eut cependant un léger avantage sur le total des points. Voici les scores:

ST-MAURICE (1)

Gendron	154	161	137	452
Gendron	154	172	169	495
Lavergne	172	148	150	470
Allyson	138	147	145	430
Ouellette	138	126	123	387
	756	754	724	2234

TEBBUTT SHOE (2)

Dumont	168	148	135	451
Després	165	124	148	437
Chandonnet	139	134	135	408
Guy Wilf.	182	153	153	488
Guy Wellie	132	138	172	442
	786	697	743	2226

PARTIE DE HOCKEY

Dimanche dernier le club Black Cat de Sorel, est allé rendre visite au club de Pierreville. Pour une première joute de la saison, la partie fut des plus intéressantes du commencement à la fin, et à maintes fois les spectateurs furent bien enthousiasmés de la tournure que prenaient les choses chez les joueurs locaux et étrangers Pour les joueurs de Pierreville, MM. Bruno Robert, enregistra deux magnifiques points sur un travail individuel, MM. J. Tessier et J. Ally enregistrèrent chacun 1 point et donnèrent la victoire à leur club.

Pour les visiteurs Armand Thibodeau fut l'étoile en enregistrant les trois points à lui seul sur des montées de toute la longueur de la patinoire.

Le jeu fut des plus paisibles et les visiteurs sont revenus de Pierreville très enchantés de leurs voyage et de leur partie.

Alignement des clubs — Sorel, Black Cat: gardien, Paul Chrétien; défenses: MM. Robert, Paul, Armand Thibodeau, Armand Parrent; ailes: Léon Robillard, Marcel Bastien, Joffre Champoux, Damasse Rajotte; centres: Emmanuel Crépeau, Charles Roberge.

Pierreville: Gardien, Arthur Tremblay; défenses: Donation Descoteaux, Raoul Rouillard; ailes: V. Rouillard, C. Slaves, J. Gladu, J. Tessier, J. Ally; centre: R. Bruneau.

Chronométreur: L. P. Meloche.

Gérant du Black Cat, Fernand Cournoyer de Sorel, boîte postale No 317, et M. Léopold Bélisle, gérant du Pierreville.

M. le gérant du Black Cat lance un défi à tout club des environs.

CHICAGO, 29.—Buck Everett, Gary, Ind., bat aux points Jack Roper, Baltimore, 10; Disk Sisk, Chicago, bat aux points Billy August, Louisville, Ky., 6; Young Stubley, Kewanee, Ill., arrête Leo Bruce, Chicago, 5.

L'ESPOIR DU CANADA LORS DES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Ces trois patineuses de Toronto ont été nommées par l'Association amateur du Patin pour porter les couleurs du Canada au lac Placide, N.Y., en février prochain, lors des Jeux Olympiques d'hiver. No 1, Mlle Constance Wilson Samuels, championne du Canada et de l'Amérique du Nord. No 2, Mlle Cecil Eustace Smith, ancienne championne, qui s'est retirée cependant et a cédé sa place à No 3, Mlle Elisabeth Fischer.

MARCO POSSEDE LA MEILLEURE MOYENNE

TROIS-RIVIERES, 29. (De notre correspondant). — Marco, de l'équipe des Chevaliers de Colomb, a conservé jusqu'ici la meilleure moyenne dans la Classe "A" de la Ligue de la Cité. En trente parties, il a roulé 5799 points pour une moyenne de 193.3. Son plus proche concurrent est Pagnan du Lallemand qui a une moyenne de 187.2. Maurice Gauthier est troisième avec une moyenne de 183.6. Trois autres quilleurs ont gardé une moyenne de 180 ou plus. Pierre Larivière, A. Trudel et Norbert Comtois.

Voici les moyennes de la classe "A" à l'heure actuelle:

Joueurs	Moyenne
Marco, Chevaliers de Colomb	193.3
Pagnan, Lallemand	187.2
Gauthier, Laviolette	183.6
Larivière, Chevaliers	181.6
Trudel, Lallemand	181.2
Comtois, Laviolette	180.6
Gagnon, Lallemand	179.1
Lambert, Bellevue	179.3
Doucet, Laviolette	179.5
Jourdain, Bellevue	178.4
Lacroix, Bellevue	174.0
Hamel, Lallemand	175.8
Bouchard, Laviolette	172.3
Lafrenière, Laviolette	171.9
Legendre, Bellevue	171.7
Lacroix, Chevaliers	168.4
Guay, Lallemand	166.6
O. Héroux, Laviolette	165.9
Chartray, Chevaliers	165.8
Blais, Chevaliers	164.3
Hamelle, Lallemand	160.3

Le Lallemand occupe actuellement la première position avec 17 parties gagnées et 13 perdues. Sa moyenne par partie, pour l'équipe, est de 176. Les Chevaliers de Colomb sont second avec 16 parties gagnées et 14 perdues. Le Laviolette est troisième avec 15 parties gagnées et 15 perdues. Le Bellevue est à la queue avec 12 parties gagnées et 18 perdues. Voici les records à date pour cette ligue. Partie simple, S. Pagnan (Lallemand) 248. Meilleur total individuel, Marco des Chevaliers de Colomb, 653. Meilleure partie d'équipe: le Bellevue, 1024. Meilleur total d'équipe: le Bellevue, 2842.

Le jeu de dames aux 3-Rivières

TROIS-RIVIERES, 29. — (De notre correspondant). — Le concours de dames de l'Association des damistes trifluviens promet de remporter un beau succès. C'est la Classe C qui voit la lutte la plus intéressante. Robillard mène facilement dans la Classe B et Saint-Cyr est en tête dans la Classe A. Voici le classement des joueurs à date:

CLASSE A

Joueurs	G.	P.	N.
A. Saint-Cyr	13	4	2
G. Grenier	10	8	1
E. Dargis	8	1	2
Deschéneaux	7	5	1
A. Poudrier	6	8	1
Auclair	5	14	2
Beaudet	4	3	1
G. Ricard	3	3	3
Ayotte	2	3	0
Beaumier	2	9	1

CLASSE B

Joueurs	G.	P.	N.
Robillard	20	2	9
Lemoine	17	11	8
Paquin	16	10	4
Désaulniers	12	8	3
Belcourt	12	6	3
Boudreau	10	6	1
Fleury	9	8	2
Bourgeois	7	16	4
Boulay	7	16	5
Trépanier	7	23	4
Vincent	6	7	2
Désaulniers	2	6	2
Charette	2	10	3
Dargis	0	3	3

CLASSE C

Joueurs	G.	P.	N.
Demanche	18	8	4
Beaulieu	17	13	6
Grenier	16	4	4
Robert	15	5	3
Deschéneaux	11	16	4
Bordeleau	10	9	6
Dallaire	8	13	6
Lemire	7	3	2
Paquin	6	1	1
Auger	5	19	4
Gaboury	5	10	6
Corriveau	4	16	2
Fournier	1	10	0

Classe A de la Ligue de la Cité

TROIS-RIVIERES, 29—(De notre correspondant)—Le Lallemand mène maintenant avec une bonne avance dans la Classe A. de la ligue de la Cité, grâce à sa victoire contre le Bellevue qu'il a blanchi en roulant le total de 2622, tandis que le Laviolette gagnait seulement deux parties contre les Chevaliers de Colomb. Le Laviolette a roulé le meilleur total d'équipe avec 2633, mais c'est le Bellevue qui fit la meilleure partie d'équipe avec 897. Trudel fut le seul joueur à rouler plus de 600, exactement 611 avec des parties de 183, 215, 213. Le meilleur quilleur ensuite fut Gagnon qui fit 585 dont deux parties de 215 et 212. Il cassa dans la seconde partie, après un bon début, et ne fit que 158. Voici les scores détaillés et la position des clubs:

Bellevue (0)

Lambert	172	151	147—	470
Legendre	172	144	156—	472
Denis	134	153	145—	432
Jourdain	167	148	195—	510
Lacroix	156	176	182—	514
Total	801	772	821	2398

Lallemand (3)

Trudel	183	215	213—	611
Guay	159	141	146—	446
Duchesneau	141	156	145—	442
Hamel	169	188	181—	538
Gagnon	215	158	212—	585
Total	867	6858	897	2622

Le Laviolette (2)

Doucet	200	198	172—	570
Héroux	158	167	156—	481
Comtois	138	196	149—	518
Lafrenière	171	147	200—	518
Gauthier	197	184	200—	581
Total	864	892	877	2633

Chevaliers de Colomb (1)

Marco	192	179	200—	571
Caron	193	151	150—	494
Lacroix	180	166	177—	523
Bouchard	187	175	188—	550
Chartray	121	125	119—	365
Total	873	796	834	2503

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Points
Lallemand	20	13	29.026
Laviolette	17	16	28.739
Chev. de Colomb.	17	16	28.394
Bellevue	13	21	27.961

daliers — +420T5.34 J.é-nununuuu

VICTOIRE DU CLUB AL. BENOIT-BENOIT

Le Club Al. Benoit-Benoit, continue d'enregistrer victoires sur victoires, et hier après-midi, il triomphait du Club Sénateur, par un score de 4 à 2.

M. Gérard Clément enregistrait le premier point de la partie. MM. R. Viau, L. Boucher et J. Crowford enregistrèrent les 3 autres points.

Le gardien des buts du club a su très bien protéger ses filets.

Le Club Saint-Polycarpe

Le St-Polycarpe qui, par les années passées, s'est toujours classé parmi nos meilleurs clubs amateurs de campagne, vient d'ouvrir sa saison avec deux belles victoires. Dimanche, le 20 décembre, le St-Polycarpe allait rencontrer le Ste-Justine de Newton, et le St-Polycarpe revenait dans sa paroisse avec la victoire par le score de 5 à 1. Le St-Polycarpe n'a que des félicitations à adresser au Ste-Justine pour la manière dont il reçoit ses adversaires.

Dimanche, le 27 décembre, le St-Polycarpe ouvrait sa saison chez lui en recevant les All Stars du Séminaire de Valleyfield et du collège Bourget, et encore une fois la victoire resta au St-Polycarpe par le score de 2 à 0. Tous les joueurs se distinguèrent pour les locaux, mais nous devons une mention toute spéciale au gardien de buts du St-Polycarpe Roland Marleau qui joua une très grande partie pour les locaux. Le St-Polycarpe n'a que des félicitations à adresser aux All Stars suivants pour leur bel esprit sportif: Desrosiers, Hébert, Villeneuve Lareau, Boyer, Larivière etc.

Les deux points du St-Polycarpe ont été comptés par Roland Lalonde, sur des passes de Bruno Séguin et d'Avila Lalonde.

Dimanche le 3 janvier, le St-Polycarpe recevra un des meilleurs clubs amateurs de Montréal dont le nom sera publié sous peu.

Pour toutes informations s'adresser au gérant Hector Prieur, St-Polycarpe, Qué.

CAPITAINE DU HARVARD POUR 1932

Carl H. Hageman, de Lorain, Ohio, élu capitaine de l'équipe de football Harvard pour 1932.

TREADWELL

TREADWELL, 29—(Du corr de la "Patrie")—Notre paroisse a célébré très dignement l'anniversaire de la naissance du Christ.

La messe de minuit fut chantée par notre dévoué curé M. l'abbé A. Routhier qui prononça aussi le sermon de circonstance.

A cette occasion notre magnifique temple avait revêtu ses plus belles parures. La crèche de l'Enfant-Jésus, surmontée d'une étoile lumineuse était artistement décorée. Il y eut affluence considérable d'assistants et de communiants.

Au choeur de chant la messe du second ton fut exécutée avec entrain et d'allure vigoureuse par nos chantres. Les solistes étaient: "Kyrie", M. Ubald Cadieux; "Gloria", M. Joseph Boileau; "Credo", M. Didace Bissonnette; "Sanctus", M. Lucien Bercier; "Agnus Dei", M. Charlemagne Pilon; Introit, graduel, alleluia, offertoire et communion, M. Fernand Pilon; "Adeste Fideles" M. Joseph Boileau. Le chant du "Minuit Chrétiens" fut rendu avec âme par M. Ephrem Barbier.

A la messe de l'aurore, les jeunes filles de la paroisse chantèrent avec brio les vieux Noëls harmonisés. "Il est né le Divin Enfant", solistes, Miles Marie-Reine Sauvé et Marie-Rose Pilon; "Nouvelle agréable", Miles Marie-Rose et Marie-Reine Sauvé, Cécile et Marie-Rose Pilon; "Les Anges dans nos campagnes", Mlle Thérèse Pilon; "Ça, Bergers," Mlle Simonne Frédette et madame Edouard Sénécal; "Si Jésus revenait au monde", Mlle Rita Sénécal; "Dans cet Etable": Mlle Thérèse Pilon; "Les choeurs angéliques": Mlle Juliette Guay; "O Roi de la nature": Miles Blandine et Palmyre Fredette, Thérèse Pilon, MM. Ephrem Barbier et Ubald Cadieux, violonnistes, accompagnèrent avec autant d'art que de succès tous les chants à la messe de Minuit et de l'aurore.

L'organiste était Mlle Yvonne Duchesne et le maître de chapelle, M. Fernand Pilon.

La cérémonie fut très imposante.

Baptême:

—M. et Mme Romuald Séguin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Barbarie, grands-parents de l'enfant.

—Notre curé M. l'abbé A. Routhier accompagné de son beau-frère, M. Ephrem Barbier et M. Francis J. Fénécal se rendaient à Montréal, dernièrement.

—Nous souhaitons la bienvenue à Mme France Serré et à ses enfants M. et Mme Lalonde arrivés pour demeurer parmi nous.

—M. et Mme Frank Charbonneau et leur famille nous ont quittés pour aller demeurer à St-Benoit, P.-Q.

—Un incendie a éclaté chez M. Lorenzo Bourbonnais et a détruit sa maison de fond en comble. M. L. Bourbonnais n'avait qu'une légère assurance; les dommages furent considérables.

SAINTE-ADELE

SAINTE-ADELE, 28. (Du corr. de la "Patrie"). — Mercredi le 23 décembre au soir, il y eut dépouillement d'un magnifique arbre de Noël à l'école Sainte-Marguerite Station, dirigée par Mlle Marie-Rose Campeau.

Les dévouées et habiles organisatrices furent Mesdames A. Emond, et E. Coohand, aidées de l'institutrice.

La fête débuta par l'arrivé du bon Père Noël qui enivra de joie les enfants si anxieux de le voir.

Le programme suivant fut exécuté: Chant: Les trois petits gosses; Déclamation: L'Aveugle et le sourd. Dialogue: La surprise de Noël, Dépouillement de l'arbre (par le Père Noël) surchargé de jouets tant utiles qu'agréables.

Adresse de remerciements suivie de la bénédiction donnée par M. le curé Gibault; ainsi que M. J. H. Beauchamp, président des commissaires; M. D. Valiquette, commissaires de l'arrondissement, les parents des enfants et de nombreux spectateurs et bienfaiteurs.

Les enfants s'en retournèrent les bras chargés de belles choses, et emportant un bon souvenir de cette fête.

Le Ski à Trois-Rivières

Nos skieurs n'attendent que la venue de la neige pour ouvrir leur saison. Leur chalet au Cap-à-la-Corneille a été réparé. Plus de 300 skieurs le fréquenteront cette année. Une grande côte pour les "traînes" a été construite sur la rive du Saint-Maurice. Elle a une hauteur de 100 pieds. Les officiers du club seront: Docteur Frederic Houde, président; Philippe Goulet, vice-président; H. P. Britten, secrétaire-trésorier; T. Iverson, H. Wilson et M. Pinard, directeurs. T. Platt aura charge de l'organisation des "cross country" et des sauts.

Le Trifluvien a triomphé du Laval par le score de 7 à 3. Roland Couture a été l'étoile de l'équipe des vainqueurs qui se composait des joueurs suivants: buts, Roger Cloutier; défenses, Maurice Bellerive et Donat Saint-Arnaud; ailes, Omer Berthiaume et André Dubé; centre, Roland Cloutier. Substituts Roland Bolduc et Maurice Francoeur.

L'ouverture de la ligue de la Wabasso a été marquée par la victoire du Card Room sur la Bleachere par 4 à 2 et celle du Ring Room sur le Bureau par 3 à 0. Durand fut l'étoile du Card Room et aida à faire compter tous ses points. M. Armand Dupont, président de l'Association mit la rondelle au jeu. C. L. Turcotte agit comme arbitre.

Equipe trifluvienne au complet

TROIS-RIVIERES, 29. — (De notre correspondant.) — Le club Saint-François-Xavier, de la Ligue de la Cité, a complété l'engagement de ses joueurs. Le gérant Georges Dufresne a signé les recrues suivantes: buts, Hervé Bailleux; défenses, Armour Gariépy, et Louis Boisvert; centre, Hervé Ollivier; aile gauche, Paul Goulet aile droite, Marcel Montmarquette; substituts, Marcel Gariépy, Clayton Scott, Roland Dufresne, Alfred Veillette, René Baribeau et Armand Legendre. Le Saint-François-Xavier débutera contre le Mont-Royal à l'ouverture de la patinoire privée de ce dernier club.

M. Arthur Dargy, champion damiste local, a joué simultanément contre neuf concurrents. Il gagna 8 parties et annula l'autre. Il a triomphé de Edmond Duchesneau, Fernand Lemoyne, Georges Grenier, Isaie Bordeleau, Jos. Payette, Jos. Dargy, senior, Louis Goudreau et C. E. Beaudet. Depuis quelque temps, le champion Dargy a joué un groupe de 69 parties simultanées. Il en a gagné 57, annulé 8 et perdu 4.

Baskat ball à Trois-Rivières

Le club indépendant a défait le Wanderer au basket ball, par le score de 26 à 24, dans une partie très contestée. Le Wabasso, en prenant l'avantage dès le début, a eu facilement raison du St-Lawrence, par le score de 31 à 12.

Concours de skis à 3-Rivières

Trois-Rivières, 29. —

C'est les 6 et 7 févriers prochains qu'aura lieu le tournoi annuel de ski pour le championnat de la Vallée du St-Maurice. La direction du club local de ski s'est déjà mise à l'oeuvre pour faire de cet événement un véritable succès.

LUTTES D'HIER SOIR

NEW-YORK, 29.—Sammy Stein, 200, Newark, renverse Herb Freeman, 219, New-York, 31.42; Ray Steele, 215, Glendale, annule avec George Calza, 220, Italie, 53.00; Leo Pinetzki, 282, Poland, tombe Ivan Vornythory, 219, Russie, 5.03; Tiny Roebuck, 247, Oklahoma, jette Benny Ginsberg, 212, Chicago, 6.15; Koll Kwariani, 218, Russie, tombe Don Delong, 220, Canada, 22.58; Scotty McDougall, 210, Ecosse, annule avec Sid Westrick, 218, Allemagne, 30.00.

BUFFALO, N.Y., 29.—Len Macaluso, 205, New-York, renverse Karol Nowina Zbyszko, 198, Chicago, 52.54; Joe Malcewicz, 197, Utica, tombe Jack Ganson, 209, Californie, 24.02; Nick Lutze, 200, Californie, tombe John Spellman, 198, Providence, 21.01.

SAINT-GREGOIRE

ST-GREGOIRE, 29—(Du corr. de la "Patrie")—Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de Mme Thomas Leduc (née Valérie Bourk). La levée du corps fut faite par M. l'abbé C. E. Provencher, curé de la paroisse.

Le service chanté par M. l'abbé Pratte, vicaire. Les porteurs étaient MM. Joseph Bellerive, Omer Lemire, Gratien Gaillardez, Ludger Gauthier. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, 3 filles, Mme Jos Hébert (Graziella), Florette et Mary, 5 garçons, MM. Philippe, Georges, Léo, Lucien, Paul. Une nombreuse suite d'autos escortait le convoi funèbre à sa dernière demeure.

—Tous les professeurs, abbés, ecclésiastiques, séminaristes du Séminaire de Nicolet, ainsi que de Victoriaville, sont en vacance dans leur famille, de plus, toutes nos jeunes filles, institutrices dans différentes communautés de Montréal.

LES SKIEURS DE CAMBRIDGE ONT UN AUTRE SUCCES

Sainte-Marguerite, 29. (P.C.)— Les skieurs de l'Université de Cambridge ont gagné aujourd'hui la 11e rencontre annuelle avec l'Université d'Oxford, en gagnant la course Slalem, la deuxième partie de la rencontre. Les Light Blues avaient gagné le langlauf, ou course cross country, samedi. La troisième et dernière course de la rencontre, la course downhill, est fixée à demain.

La course slalom, sur une distance en Z d'environ 300 verges, de longueur avec un saut de 150 pieds, fut gagnée par Rodger-J. Bushell, capitaine du Cambridge, qui a fait la première descente en 34 4-5 secondes, qu'il a abrégée de 1 2-3 secondes dans la deuxième course qu'il a parcourue en 33 2-5 secondes, ce qui fait qu'il a parcouru les deux courses en 68 1-5 secondes. Son plus proche concurrent est R.-G.-E. Neill, d'Oxford, qui est arrivé deuxième avec un temps total de 70 secondes.

Les trois positions suivantes, 3e, 4e, et 5e, vont aux hommes de Cambridge, G.-F.-S. Taylor, A.-F. Pearsfane, et J.-K. Lawrence. Suivent trois hommes d'Oxford, H.-C. Ziegler, B.-M. Ostrer et P.-H. Butler, le capitaine, ce qui complète le champ de 8 hommes.

Cette course constituait une lourde épreuve pour l'habileté des skieurs anglais. Les juges n'ont puni personne, et un seul coureur, Butler, le capitaine d'Oxford, a eu à retourner pour reprendre une course qu'il avait mal commencée.

Le Cambridge a compté 100, à comparer avec 89.47 pour Oxford, dans la course slalom. Au langlauf, samedi, Cambridge a scoré 100 à 85.22.

Les équipes partiront d'ici mercredi pour être les hôtes de Lord Bessborough à Rideau Halll, Ottawa, une journée. Samedi et dimanche, ils rencontreront ici l'Université McGill.

Voici le résultat détaillé de la course Slalom:

Nom le course 2e course T. total Pts

R. J. Bushell, Cam.— .34 4-5 .33 2-5 .68 1-5 100.

R. J. E. Neill, Ox.— .36 .34 .70 97.32

C. F. S. Taylor, Cam.— .37 2-5 .34 1-5 .37 3-5 96.27

A. F. Peers-Fane, Cam.— .36 3-5 .36 2-5 .73 93.43

J. K. Lawrence, Cam.— .37 3-5 .40 4-5 .78 3-5 87.00

H. C. Ziegler, Ox.— .40 315 .40 .80 3-5 84.93

B. M. Ostrer, Ox.— .46 3-5 .39 4-5 .86 2-5 78.73

P. H. Butler, Ox.— .38 4-5 .61 3-5 .90 2-5 75.43

Pourcentage: Cambridge, 100; Oxford, 89.47. Course, à peu près 150 pieds verticalement et 300 en longueur.

Le Curling aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 29.—Le Three Rivers Curling Club tenu sa réunion annuelle pour préparer le programme de la saison et faire l'élection de ses officiers. S. E. Malone a été réélu président. Les vice-présidents sont J. H. Frégeau et C. W. Walker. W. Semple agira comme trésorier. W. J. Higginson comme secrétaire. Le comité exécutif se composera de S. B. Baptist, Jos Décosse, Alex Russell et C. Bromley Smith.

Les dames de la Wabasso ont formé une association de curling dont les directrices sont: Mme W. J. Whitehead, présidente, Mme W. G. E. Aird, vice-présidente; Mlle Sybil Kay, trésorière et Mlle J. Brown, secrétaire. Le comité se compose de Mme H. Brabbin et de Mlle J. Clewer.

Rien que d'entendre dire: "Vous allez prendre un whisky avant de partir?" l'étranger sent qu'il a franchi la moitié du chemin qui conduit à l'amitié. Mieux encore: cela rappelle à deux amis l'affection que chacun d'eux porte à l'autre. Et quand vous partez et que la lumière de la porte d'avant s'est éteinte, vous vous sentez tout réchauffé par l'esprit de camaraderie inaltérable des gens de la maison que vous quittez.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

JOHNNIE WALKER

BORN 1820 — STILL GOING STRONG

LE BUDGET MUNICIPAL A ETE ADOPTE A LA QUASI-UNANIMITE; LA TAXE FONCIERE RESTE A $1.35

Les échevins Legault et Dubreuil seuls dissidents. – Les chefs de service interrogés longuement. – Calme et harmonie.

(Suite de la page 9)

M. Legault parle de la nomination du chef Dufresne, disant qu'il s'y opposa parce que sur les 1,400 hommes de la police, il était convaincu que l'on pouvait en trouver un capable de remplir les fonctions de directeur.

L'échevin du quartier Ahuntsic qualifia le tunnel de la rue Wellington du plus grand scandale que nous ayions jamais eu. Il parla ensuite des travaux de chômeurs, du bureau de placement, du français du garage municipal, de la Dufresne Construction et de la Commission Technique.

AJOURNEMENT

L'échevin LaMarre, appuyé par l'échevin Seigler proposa l'ajournement à 8 heures. Il était six heures et vingt-cinq.

L'ECHEVIN LALONDE

L'échevin Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve depuis 1921, fut le premier orateur de la séance d'hier soir. Il déclara en débutant avoir appuyé les diverses administrations municipales quand il avait cru de son devoir de le faire. Il déclara, dès le début, que l'administration actuelle de la métropole était la meilleure que nous ayions encore eue depuis qu'il siège au conseil.

Il dit que l'échevin d'Hochelaga avait, hier après-midi, blâmé l'administration actuelle d'avoir fait de nombreuses destitutions, d'avoir renvoyé des pères de familles pour faire place à d'autres. "Je lui rappellerai, dit-il, qu'en 1926 de mes amis et des siens ont été destitués dans les mêmes circonstances, pour causes d'élections.

JAMAIS ON A FAIT TANT D'OUVRAGE

"Nous blâmons l'administration actuelle d'avoir fait plus de dépenses qu'avant, dit M. Lalonde, mais d'un autre côté je sais qu'on a donné beaucoup plus d'ouvrage l'an dernier que jamais depuis 1921. Si nous n'avions pas donné ce travail aux chômeurs, lorsque 50 p. c. des manufactures sont fermées, qui l'aurait fait? Je crois que, si l'on cherche parmi les administrations depuis dix ans et même plus, l'administration actuelle est encore de beaucoup la meilleure à comparer avec les autres.

PROTESTATIONS

"Je trouve pénible, dit M. Lalonde, la manière dont la métropole du pays, la ville qui donne 75 p. c. du budget provincial, a été traitée à Québec quand nous avons présenté notre bill. Je crois que c'est la seule province du Dominion où nous n'avons pas le siège provincial dans la principale ville. Comment avons-nous été traités à Québec? Nous avons été mis de côté pour "laisser passer des municipalités" qui sont importantes, mais secondaires comparées avec Montréal.

POLITIQUE

"Nous avons été traités, à Québec, contrairement à toutes les autres municipalités. Ces municipalités sont venues réclamer leurs droits et on leur a très bien répondu contrairement à ce qui s'est passé pour Montréal. L'échevin du quartier Hochelaga a prétendu qu'il y avait de la politique à Montréal, mais je lui dirai que cette politique est commencée depuis 1921, la différence est que dans les administrations précédentes la situation était pire; s'il n'y avait pas eu de politique dans le temps, nous n'aurions jamais eu la Montreal Water and Power.

"Nos représentants auraient dû faire tout en leur pouvoir pour obtenir un pouvoir électrique. Si l'administration précédente avait demandé ce pouvoir je me demande si les choses auraient été différentes.

"LE BOULEVARD"

"Je crois que le boulevard Métropolitain est le prochain fardeau de la ville de Montréal. Nous avons commencé à parler de neuf millions, puis nous sommes montés à douze millions et nous sommes maintenant rendus à $15,000,000. Je dis que dans les circonstances, avant que la ville dépense un tiers pour un boulevard qui coûtera vingt millions, il vaudrait mieux établir un pouvoir hydraulique et économiser 50 p.c. sur l'éclairage de la ville. Je dis que c'est un crime que d'aller dépenser des millions pour ce boulevard.

Si l'administration actuelle était allée demander ce boulevard à Québec, nous aurions été reçus comme nous l'avons été pour le bill de Montréal.

"NOS REPRESENTANTS"

"Nous avons des représentants de Montréal à la législature de Québec qui ne sont pas à la hauteur de leur position. Je demanderais au conseil, à l'avenir, de voir à ce que la ville de Montréal ait des députés de la Gaspésie ou de l'Abitibi comme parrains de ses bills au lieu de choisir des députés de Montréal. Il y a trop longtemps que nous sommes victimes de la politique à Québec.

Je le répète nous avons actuellement la meilleure administration que nous ayions jamais eue à l'hôtel de ville depuis 1921.

"L'ECHEVIN BIGGAR"

Ce n'est pas le temps de faire de la politique, déclare en commençant M. Biggar, et quand l'échevin Legault prend le temps du conseil pour venir se plaindre je dis que c'est trop.

Pourquoi passer une journée entière à discuter sur le budget? Nous avons $1,500,000 de moins que l'an dernier; nous allons "balancer" ce budget. Nous ne pouvons élever la taxe. On peut administrer la ville avec ce que nous avons. Nous pouvons dépenser ce que nous avons en faisant pour le mieux.

"PAS DE TROUBLE"

Peu de villes ont eu autant d'ennuis avec la crise actuelle comme Montréal en a eu; on a eu des émeutes partout et ici, notre population est demeurée paisible parce qu'elle sait que nous avons fait notre possible.

D'après les chiffres fournis par M. Mérineau l'administration présente a dépensé, sur le compte du capital, $16,000,000 seulement depuis 19 mois, moins $2,000,000 qui doit nous revenir. Pour les égouts du nord et de l'ouest, ordonnés par le bureau de santé provincial nous avons dépensé $2,000,000; nous avons payé $1,000,000 pour les ponts Viau et Lachapelle, construits par l'ancienne administration; nous avons payé $2,000,000 depuis le 1er avril pour le referendum de 1928, dont la moitié a été [illegible] depuis 1930. L'aqueduc de Montréal a coûté en dépenses $3,250,000; nous avons construits trois postes de police pour $390,000; $270,000 pour un édifice d'alarmes pour le feu, etc.

Nous avons payé, pour le tunnel de la rue Wellington, $780,000; $4,500,000 pour travaux de secours. Nous avons donné $220,000 aux hôpitaux; $500,000 en secours directs aux chômeurs.

NOUS BALANCERONS LE BUDGET

Nous allons balancer le budget sans déficit si nous réduisons les dépenses.

M. Biggar fait l'éloge de nos édifices publics qui constituent un actif pour la ville. Il mentionne le fait que des Américains bien renseignés ont été émerveillés des postes de police des quartiers Saint-Jean, Montcalm, Saint-André comme aussi du poste des alarmes au parc Mance.

LA MONTREAL WATER

Parlant de la taxe d'eau et de l'achat de la Montreal Water, M. Biggar est prêt à admettre que la Montreal Water paie plus que ses intérêts et son fonds d'amortissement. Seulement on aurait pu faire mieux et beaucoup mieux. En 1927, lorsque la question vint pour la première fois, on disait, en certains milieux que si on laissait les obligations de la compagnie expirer, on pourrait acheter la compagnie à beaucoup meilleur marché. Ces obligations, au montant de $5,500,000, expirent dans deux ans. Nous aurions pu alors acheter la compagnie pour $6,000,000. Quelle mine d'or alors si c'est un beau marché aujourd'hui. M. Biggar est d'avis qu'il faut déclarer franchement à la population: quand nous avions de l'argent, nous vous avons donné du luxe; aujourd'hui, nous n'en avons pas beaucoup, contentez-vous de ce que nous pourrons vous donner ou bien accepter une augmentation de la taxe.

LA POLITIQUE

Le représentant de Notre-Dame-de-Grâces condamne la politique qui existe à l'hôtel de ville de vouloir autant pour son quartier qu'un autre. C'est cette politique qui a gaspillé souvent l'intérêt général de la cité et nous a fait dépenser des sommes considérables.

EXPROPRIATIONS

Parlant des expropriations, M. Biggar dit qu'il se refusera à faire payer par son quartier une partie des expropriations qui servent dans l'intérêt général si son quartier reste chargé du même montant. C'est pour cette raison qu'il faut en arriver à un changement dans le mode de répartition.

LES BANQUES

Sur le même sujet, M. Biggar rappelle qu'il y a un peu plus d'un an, les banques, représentées par leurs officiers, étaient non seulement prêtes à une dépense immédiate de $60,000,000 pour les expropriations mais nous encourageaient à faire cette dépense. Du jour au lendemain, changement complet dans leur attitude.

DEPENSE ET ECONOMIE

Il en fut de même à d'autres points de vue. Au printemps dernier, tout le monde était du même avis. On disait aux administrations: dépensez, dépensez, c'est le seul moyen de faire revenir la prospérité du jour au lendemain, là aussi, changement complet dans le sentiment. On nous crie, maintenant, ménagez, ménagez.

Pour les emprunts, ce fut la même chose. En juillet dernier, nous empruntions à 4.37 pour cent. Un mois plus tard, changement complet. L'étalon-or tombe, le change américain augmente considérablement, plus moyen de rien faire. Songez, dit M. Biggar, qu'actuellement, on peut acheter à New-York, pour 80, des obligations de la compagnie des tramways, de Montréal, 5 1-2 p.c., échéant en 1941. Est-ce croyable? C'est un fait, cependant.

M. Biggar déclare que l'homme qui fera de la politique cet hiver, dans la situation où nous sommes, devrait se faire enlever sa chemise sur le dos. Au contraire, tout le monde devrait travailler, mettre l'épaule à la roue pour en arriver ensemble à éviter un désastre.

L'ECHEVIN SCHUBERT

L'échevin Schubert déclare d'abord que les échevins sont élus pour servir le peuple. Comment rendre service au peuple autrement que par l'administration? Comment prendre soin des chômeurs, des malades, des pauvres sinon par la taxe?

C'est ce à quoi on n'a pas assez habitué la population de Montréal, ici. A Toronto, on fait voter la taxe, chaque année par le peuple. Si le peuple veut d'excellents services publics, il vote une taxe plus élevée. S'il veut moins, il vote moins. Ici, à Montréal, on a toujours tenté d'administrer avec $1.35, quels que soient les moyens et quelles que soient les difficultés. On a toujours manqué de montrer au peuple, qu'en certaines années, avec $1.35 on ne pouvait donner les mêmes services.

Il me semble, dit en terminant M. Schubert, que l'on aurait dû d'abord voter le budget puis examiner s'il n'y avait pas lieu d'augmenter la taxe.

L'échevin Fortin fait remarquer au début que la présente administration a pris soin de ses pauvres, de ses malades. Il mentionne, à cet effet, les secours directs aux chômeurs, les allocations diverses aux hôpitaux et institutions de charité. Comme services publics, peut-on désirer mieux que ce qui a été donné? Je ne le crois pas.

M. Fortin admet qu'il manque une somme de $1,500,000 pour pourvoir aux demandes des chefs de services, et pour l'administration pour l'an prochain. Cependant, chaque année, depuis longtemps, n'a-t-on pas constaté que les demandes étaient toujours beaucoup plus considérables que le montant disponible? Oui.

L'ECHEVIN FORTIN

M. Fortin rappelle le fait que les premières demandes des chefs de services se chiffraient à $15,190,000, c'est vrai. Mais il est vrai, aussi, qu'en une seule séance d'étude, à la hâte, nous avons diminué ces demandes de $2,000,000.

M. Fortin continue en mentionnant diverses dépenses que l'administration n'aura pas à faire l'an prochain. Parmi ces dépenses, mentionnons l'aide aux chômeurs, la Commission industrielle, la carte d'identité, etc. Ces diverses dépenses de moins se chiffrent à $749,000. M. Fortin mentionne aussi comme autre dépense de moins à faire une somme de $75,000 que l'on épargnera par l'installation des signaux automatiques dans nos rues. Il y aura moins de constables, en effet.

Maintenant, si Montréal se conforme à l'ordre de la Législature d'avoir à préparer les rôles immédiatement pour tous les comptes dus, nous épargnerons une somme d'environ $300,000 en intérêts.

Il ne reste donc en tout que $359,000 à trouver. "Mon Dieu, le problème ne me semble pas impossible", dit M. Fortin, surtout si l'on tient compte du budget supplémentaire que M. Mérineau, évalue, d'une façon pessimiste à $2,300,000. La chose sera même plus facile qu'on le pense à mon avis.

"M. GABIAS"

L'échevin Gabias ne veut pas être long. Il mentionne le fait qu'en relisant les anciens budgets, il avait toujours constaté que les demandes des chefs de services dépassaient les crédits disponibles. Cependant, il est toujours arrivé que l'on a bouclé le budget à la fin de l'année.

M. Gabias se déclare contre tout projet d'augmentation de taxe. "Il est possible, certainement d'administrer avec moins de revenus. Seulement, il faudra économiser. Au cours de l'année dernière, on aurait pu pratiquer l'économie, en certains endroits du moins. Je ne veux pas faire de reproches à l'administration à ce sujet. Je ne prétends pas que l'on ait fait que du mal. Cependant, on a laissé faire le mal".

Aujourd'hui, dit M. Gabias, il est important que tous se donnent la main pour économiser dans le meilleur intérêt du peuple.

M. Gabias répond à M. Lalonde, niant absolument toutes les allégations ou insinuations faites au sujet du boulevard métropolitain.

M. Weldon défend aussi l'administration.

"AMENDEMENTS"

Le maire Houde demanda ensuite que l'on prenne le vote sur le budget et l'échevin Trépanier proposa l'amendement et l'échevin Schubert présenta son sous-amendement selon les textes que nous donnons plus haut.

Le maire Houde fait quelques remarques et on prend le vote selon ce que nous donnons au début.

L'échevin Biggar fait les souhaits de bonne année et le conseil s'ajourne.

Concerts du Canadien National

La chaîne transcontinentale des postes du Canadien National irradiera demain les "Buccaneers of the South Seas"; jeudi, le 31 décembre, un programme spécial du Nouvel An et dimanche le 3 janver, une causerie de M. Grattan O'Leary sur le "Canada d'Aujourd'hui" et du chant par M. Herbert Hargreaves, ténor.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 29 Décembre

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. Programme Shirriff Breakfast.
9 h. 30. Musique populaire.
9 h. 45. Eugène Corbeil, Limitée.
10 h. "Bonjour Madame".
10 h. 30. La cote A l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. La Bonne Chanson Française.
12 h. Concert.
12 h. 30 La cote à midi.
12 h. 45. Le docteur Saunders, organiste.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
5 h. Orchestre du Ritz Carlton, soliste Mlle Caro Lamoureux.
6 h. 30. Programme LaSalle.
7 h. Roger et Gallet.
7 h. 30. Orchestre Montrose.
7 h. 45. Sketch — Narcisse et Pamela.
8 h. L'Heure Provinciale.
9 h. Canadian General Electric Vagabonds.
10 h. Programme De Forest Crosley
10 h. 30. Sera annoncé.
11 h. Résultats du hockey, N.H.L.
11 h. 15. Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CKGW—Toronto—434.89 mètres

5 h. La cote de la bourse.
6 h. 30 p.m Musique en dinant
7 h. Amos et Andy. NBC.
8 h. Programme Lowney
8 h. 30. Programme Toronto Asphalt Roofing.
9 h. L'heure General Electric.
10 h. Programme De Forest Crosley.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
11 h. Orchestre Tremaine.

CFCF—Montréal—281.3 mètres.

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8.30 a.m. Mélodies du matin.
8 h. 40 a.m. Chants de Noël
9.45 a.m. Miracles de Magnolia. NBC).
10.00 a.m. Musique classique française.
10.15 a.m. Programme Lorraine.
10.45 a.m. Programme Longeriyfe
11.00 a.m. Brodie et Harvey.
11.15 a.m. Symphonie du matin.
11.30 a.m. Période Rose Grafton.
11.45 a.m. Jil. et Judp (NBC).
12.00 midi Airs populaires.
12.15 p.m. Programme - Orange Montréal, Limitée.
12.30 a.m. Orchestre de chambre NBC.
1.00 p.m. Cours de la Bourse
1.15 p.m. Variétés musicales classiques.
1.30 p.m. Club Kiwanis.
2.00 p.m. Chansons du jour.
2.30 p.m. Chants d'amour.
3.00 p.m. Programme Legaré
3 h. 30 p.m. Ducat Brown Horoscope.
4.00 p.m. Musique de danse.
5.00 p.m. Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15 p.m. Extraits mélodieux.
5.30 p.m. Musique Hartney.
5.55 p.m. Pronostics sur la température — Sommaire des programmes de la soirée—Heure exacte.
6.00 p.m. Heure du crépuscule.
6.45. p.m. Cotes de fermeture à la Bourse.
6.58 p.m. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7.15 p.m. Highlights of Sport.
7.30 p.m. Our Funny.
7.45 p.m. Programme Lido Coffee.
8.00 p.m. Fantaisie musicale de l'air.
8.30 p.m. Programme W. H. Holt et Fils.
8.45 p.m. Paul et Paulette.
9.00 p.m. Heure Can. General Electric, (CKGW).
10.00 p.m. Orchestre de Russ Colombo.
10.15 p.m. Fanfare havaroise.
10.30 p.m. Programme de l'Illustration.
10.45 p.m. Résultats du hockey.
10.58 p.m. Résultats du hockey.
11 p.m. Orgue à la Salle Tudor.
11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, (NBC).

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 K.

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre de danse de Rudy Vallée.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Waldorf-Astoria.

700 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC. Musique.
11 h. 30. Les trois docteurs.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC. Musique.
11 h. 30. Rose Columbo.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WABC—New-York—348.6 mètres 860 K.

10 h. p.m. Graybare
10 h. 15. Paramount Publix.
11 h. 15. Heure spéciale.
11 h. 30. Programme de Mickey
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pittsburg—309.8 m.

10 h 15 p.m. Le quatuor Traveler.
10 h 30. p.m. Clara, Lee et Em. NBC.
11 h. 15. Salt and Peanuts.
11 h. 30. Orchestre de danse.

WGY—Schenectady 379.50 mètres 790 K.

11 h. p.m. Orchestre de Doc Peyton
12 h. Orchestre de Ruddy Vallée. New Yorker.
12 h. 30 a.m. Orchestre de l'Hôtel
WLW—Cincinnati 25 m.—760 K.
11 h. 30. Vision et orgue.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—Newark—422.30 mètres 710 K.

11 h. 05 p.m. Orchestre de danse de Julian Woodworth.
11 h. 30. Moonbeams. Chant et vision.

WFG—Atlantic City—212.60 mètres

10 h. 30. Arabesque CBS.
11 h. 30. Orchestre du Casino Atlantic City
12 h. Orchestre de Romanelli.

WNAC—Boston—243.8 mètres

12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Programme de Mercredi 30 Décembre

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. L'heure Sherriff's Breakfast.
9 h. Mélodies.
9 h. 45. Ballades.
10 h. Musique populaire.
10 h 30 a.m. La cote A l'ouverture
10 h. 45. Association canadienne française des Aveugles.
11 h. Poèmes symphoniques.
11.30 a.m. M. Joseph Aubin, ténor et Maurice Marchand, pianiste.
12 h. 30. La cote du midi.
12 h. 45. Orgue, par le docteur Sanders.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York.
3 h. 45. La cote de la fermeture.
4 h. Harvey Robb, organiste.
4 h. 30. Programme O. Saint-Jean. Limitée.
5 h. Théâtre des Petits, Mlle Camille Bernard.
5 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
6 h. 10. Aero-Thriller.
6 h. 30. Programme Living Room
6 h. 45. Valade et Lafortune.
7 h. Valda musicale.
7 h. 30. La Caisse Nationale d'Economie.
7 h. 45. Dialogue comique. — Narcisse et Pamela.
8 h. Musique Marazza.
9 h. Radio Théâtre. — Mme de Girardin.
9 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
10 h. 15. Programme Weed Tire.
10 h. 30. Programme Columbia.
11 h. 05. Nouvelles du Nord.
11 h. 15. Winchester—Romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre Bill Bissett, hôtel Windsor.

POSTES CANADIENS

CKGW—Toronto—434.8 mètres

6 h. 15 p.m. Programme Philco.
6 h. 45. p.m. Réponse de Gruen.
7 h p.m. Amos et Andy.
7 h 30 p.m. CPRY.
8 h. Snoop and Peep.
8 h. 30. George Wade et son orchestre.
9 h Programme Halsey Stuart.
9 h. 30. L'Heure Palmolive.
10 h. 30. Programme Selberling.
10 h. 45. Orchestre de l'Hôtel King Edward.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 m. 660 k.

9 h. 30. Concert Mobiloil.
10 h. 30. p.m Programme Coca-Cola.
11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.
11 h. 15 p.m. Jess Crawford à l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. p.m. Orchestre de danse de Paul Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres

10.30 p.m. Clara La et Em. N.B.C.
11.00 p.m. Musique Slumber.
12.00 p.m. Orchestre de Mildred Bailey.
12.30 p.m. Orchestre d'Ernie Holst

WABC—New-York—248.6 m. 860 k.

11.15 p.m. Programme Columbia. Radio Column.
11.45 p.m. Chansons par le ténor de la NBC.
12.00 (minuit) Orchestre de l'hôtel New-Yorker.

KDKA—East Pittsburg—309.8 m.

10.30 Clara Lu et Em. NBC.
11.15 p.m. Salt and Peanuts.
11 h. 30. Orchestre de Don Bestor.
12 h. Mildred Bailey, NBC.
11.15 p.m. Art Randall et sa fanfare.
11 h. 05. Lew White à l'orgue.
12 h Orchestre de Jane Frohman

WGY—Schenectady—379.5 m. 790 k.

9.00 p.m. Programme Halsey-Stuart.
9.30 p.m. L'heure Palmolive.
11 h. 30. Récital d'orgue.
12 h. Orchestre de Doc Peyton.

WLW—Cincinnati—428 m. 700 k.

11.30 p.m. Orgue et violon.
12.01 a.m. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WNAC—Boston—243.8-1230.

11 h. 30 p.m. Orchestre du club Mayfair.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WFG— Atlantic City—272-60 m.

11 h. 15. Orchestre Red Nichols.
11 h. 30. Orchestre du Casino, Atlantic City.

WOR—Newark—422.30 mètres

10.45 p.m. Globe-Trotteurs américains.
11.05. Musiciens Diamond.
11.30 Moonbeams, chant et violon.

CFCF—Montréal—281.1 mètres

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30. Suggestions pour le déjeuner
8.30 a.m. Mélodies du matin. — Chants de Noël.
9.00. Le Club Morning Glee.
9.15. Refrains gais.
9.45. Miracles of Magnolia (N.B.C.)
10.00 Musique pour les dames.
11 h. Opéra comique.
11.15. Opéra Comique.
11.45. Hugo Mariani et ses Marionnettes.
Midi. Merriemen. NBC.
12.15 p.m. Airs du midi.
12.30 p.m. Programme "Columbia Mineral Waters".
12 h. 45. Orchestre de chambre.
1.00. La cote de la bourse.
1.15 Studio.
1.30 Middey Musical, NBC.
2.00. Chants d'amour.
2.15. Chants d'amour.
2.45 Mélodies.
3.00. Joyaux musicaux.
3.30. Valses favorites.
4.00. Musique de danse.
5.00. L'Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15. Musique mélodienne.
5.30. Programme Hartney, pour les enfants.
6.00. L'heure du crépuscule.
6.45. La cote de la fermeture.
6.58. Lynn Canadian Co.
7.00. Amos 'n Andy. N.B.C.
7.15 Programme Campbell Soup
7.30 Our Jimmy.
7.45. Studio.
8.00 Programme Dominion Oilcloth et Linoleum.
8.30 Programme Corriveau.
9.0 Studio.
9.15 Paul et Paulette.
9 h. 30. Studio.
9.45 Programme de l'Illustration.
10 h Programme C.N.R.
10.30. Drame lyrique.

Les souhaits du directeur de l'Heure Provinciale

Au cours du concert de l'Heure Provinciale, irradiée, ce soir, de huit à neuf heures, du poste CKAC, M. Edouard Montpetit, directeur de cette émission semi-hebdomadaire, adressera à toute la population ses souhaits de bonne année.

Un jeune homme se blesse hier soir, au Parc Jarry

Alors qu'il glissait sur la côte du parc Jarry, dans le nord de la ville, à 8 heures 45 hier soir, G. Digilio, 21 ans, de 6799, avenue de Gaspé, s'infligea une fracture à la jambe gauche quand son traîneau, dérapant, vint donner avec violence sur un arbre.

Transporté à l'hôpital Sainte-Justine, on rapporte que son état n'est pas grave.

Le sergent Rocheleau, du poste de police de la rue Jarry fit enquête.

VENTES IMMOBILIERES

On n'a enregistré hier que huit ventes, pour un montant total de $24,500. En voici la liste:

Ahuntsic—Rue Saint-Hubert, bâtisses Nos 7462, 7465; lot No 469-174; terrain? A. Morin vend à E. Héroux, et al, $7,000. L. B. Sigouin, notaire—1931.

Ville Montréal Nord — Boulevard St-Vital, bâtisses No 10414; lots Nos 82-371, 372; terrain 50 x 90 pieds. W. Vokurka, vend à S. Smerek, $4,000. P. Wickham, notaire—1931.

Cité de Verdun—1ère Avenue, bâtisses Nos 444 à 448; lot No 4669-522; terrain 25 x 72 1-2 pieds. A. Avon vend à N. Desrochers, $7,700. J. H. K. Messier, notaire—1931.

Rue Lesage, bâtisses No 2951; lots Nos 2405-818, 819; terrain 50 x 112 pieds. J. B. Lafontaine vend à J. Dixon, $3,500. A. Lafontaine, notaire—1931.

Avenue Asborne, vacants, lots Nos 4679-473, 474; terrain 50 x 79 pieds. The Suburban Land Co. vend à G. Simard, $950. J. H. R. Messier, notaire—1931.

Saint-Paul—Rue Briand, vacant; lots Nos parties, 3912-493, 494; terrain 33 x 80 pieds. I. Paquin vend à G. Monette, $650. J. O. R. Messier, notaire—1931.

Ville Lasalle—Rue Edouard, vacant, lot No 396-521; terrain 2,520 pieds. N. Desrochers vend à A. Avon, $500. J. H. R. Messier, notaire—1931.

Cité de Lachine—9e Avenue, vacant; lot No 752-72; terrain 25 x 90 pieds. La Cie du Parc Central Lachine Ltée vend à N. Garbach, $200. J. A. Meunier, notaire—1931.

A l'Association des Messageries du Canada

Le conseil exécutif de l'"Express Traffic Association of Canada" annonce la nomination de M. Stanley H. Bullett, surintendant des Messageries du Canadien National à North Bay à la présidence de l'Association en remplacement de M. C. Norman Han, qui s'est retiré pour occuper d'autres fonctions.

M. Bullett est né à Penarth, comté de Galles. En 1888 il entra au service de la Canadian Express Company à Winona, Ontario.

TRIBUNAUX CIVILS

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

Le 28 décembre 1931, PRESENT: l'honorable juge Boyer. Les jugements suivants furent rendus:

Dame M. Gendron vs Canadian Auto Parts Limited; jugement pour $616 avec intérêt et dépens.

Fred Tempest vs Moses Marcovitch et al; jugement ordonnant au demandeur de fournir cautionnement.

J. Marks vs H. Gold; jugement accordant motion pour frais seulement.

W. A. Richards vs Anglin-Norcross Ltd.; jugement accordant motion pour examen avant production du plaidoyer.

Arthur SaintArnaud vs Eugène Vinet et al; jugement ordonnant examen du demandeur.

W. Bastien vs Omer Maneau; jugement pour $144.04 avec intérêt et dépens.

Lester Desnews vs Oalas Beaudoin et Georges Laberge oppt.; jugement ordonnant examen de l'opposant.

Wilfrid Chalifoux et Lorenzo Lemieux et Joseph Montpetit et al, m.e.c.; jugement annulant acte de vente et obligation et ordonnant radiation.

M. Gold vs S. Safran; jugement pour $245 avec intérêt et dépens.

Alderic Blain et al vs Ephrem Perras et Dame Rose Anna Dupuis (opte); jugement renvoyant opposition avec dépens.

R. S. Hamilton vs Oscar Dupont; jugement accordant motion pour examen médical.

G. Brosseau vs Jos. Barbeau et al et Paul Lalumière T.S.; jugement contre le T.S. par défaut.

Dame Marie Bédard vs Adolphe Chevrier; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

The Royal Bank of Canada vs E. Langlais et New-East End Garage Ltd T.S.; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

Jos. Thibault vs R. Fournier et E. Lamontagne et al, m.e.c.; jugement annulant à toutes fins que de droit acte de vente.

The Commercial Loan Co. Ltd vs Joseph Sanche; jugement pour $260 avec intérêt et dépens.

Yvan Dumoulin vs Antoine Vermette et Biological and Chemical Products Ltd T.S.; jugement contre la T.S. par défaut.

D. Boyer, vs S. Lerikos; jugement pour $500 avec intérêt et dépens.

Giovannino Morielli vs Georges Deslauriers; jugement autorisant requérant à ester en justice.

Nicola Maturo vs Léon Brière; jugement maintenant saisie-gagerie pour $144 avec intérêt et dépens.

A. Sayferman vs M. Roddman; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer.

J. Sherwin vs Diana Dress Co.; jugement accordant motion pour péremption d'instance.

Dame C. Branchaud vs Ch. Avrutis; jugement pour $249.25 avec intérêt et dépens.

Emile Lord vs P. M. Beaulieu; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

Adolphe Gélinas vs Dame E. Beausoleil; jugement pour $167 avec intérêt et dépens.

Arthur Bérard vs Stanislas Léveillé; jugement pour $165 avec intérêt et dépens.

M. Berlind vs Franklin J. Foster; jugement pour $140 avec intérêt et dépens.

Louis Pagette vs Emile Dagenais et al; jugement accordant motion pour examen avant production de plaidoyer.

Adrien Saint-Aubin vs Robitick Quarry; jugement pour $174.44 avec intérêt et dépens.

Joseph E. Tourangeau vs Weadyfaw Kurda et Ledit J. E. Tourangeau, requérant; jugement accordant motion de substitution.

Herménégilde Lavallée vs Les Enseignes Caron Ltée; jugement rejetant motion de la défenderesse de la nature d'une exception à la forme.

Dame Annie Bougashevsky vs Joseph Bellem; jugement maintenant motion pour débourses et permettant de retirer dépot.

UN RADIO ROGERS ou MAJESTIC
POUR LE JOUR DE L'AN
Venez les admirer et les entendre à notre magasin. — Nous avons le modèle que vous désirez.

MODELE ROGERS No 710
$74.00
AUTRES MODELES ROGERS
$44.00 A $199.00
MODELES MAJESTIC
$69.00 A $178.00
PAIEMENTS FACILES
10% comptant — balance en 12 paiements mensuels égaux.
ROBERT & FRERE
FERRONNERIE ARTICLES DE SPORT
8127, ST-DENIS
Tél. CAlumet 1936

IMPRESSION ... PHOTOGRAVURE

SERVICE RAPIDE
*
TRAVAIL DE QUALITÉ

QUOIQUE le prix mérite considération, la qualité du travail et le service sont toutefois deux facteurs plus importants encore.

Le Département des Impressions de La Patrie s'est toujours efforcé de donner entière satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Notre personnel se compte que:

Des typographes, des pressiers et des relieurs possédant à fond leur métier.

Des artistes et des photograveurs expérimentés dont le travail est toujours apprécié.

Des publicitaires avertis sachant donner à leurs copies le ton et l'allure les plus appropriés au sujet traité.

Prompte et soigneuse attention apportée à tout imprimé — du plus modeste au plus élaboré.

RELIURE
RÉGLAGE
RÉDACTION
TRADUCTION
DESSIN
ETC.

APPELEZ
LANCASTER
3121*
UN DE NOS REPRESENTANTS IRA VOUS VOIR

La Patrie
DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS
180, RUE STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et les caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate équitière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.
Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

BRACELET bleu et blanc, avec saphir perdu samedi soir, à la joute de hockey, ou sur la rue St-Luc, près du Forum. Récompense. ATl 5167F.

CHIENNE collie noire, disparue du No 4816 ave Wilson. Prière à quiconque la trouvera de téléphoner EL. 5547. Récompense. 260-1

MONTRE-BRACELET, en or blanc Cochenthaler, perdue dans la hâte probable de Noël, mercredi entre chez Morgan et l'ave Rerfern. Récompense. Tél. WI. 1846. 260-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CONCIERGE, pas de salaire, logement charbon et électricité fournis. 429 Blvd St-Joseph Ouest, 6 à 8 p.m. DOl. 9729. 260-4

CHAUFFEUR avec camion pour délivraisons de liqueurs douces. S'ad. 152 Dante, 6 hrs à 8 p.m. 260-1

DEUX hommes de bon caractère pour position permanente avec opportunité et bonne paye. S'ad. de suite, chambre 302 édifice Amherst. 260-4

EXAMENS du Service Civil. Facteurs, commis de poste, douane, etc. La seule école du genre donnant des cours en français par correspondance. Brochure gratuite. Institut des Cours Préparatoires, 3697 St-Denis, Montréal. 251-26

HOMMES demandés, 4 ouvrage facile, expérience pas nécessaire, bon salaire en commençant. 189 Demontigny Est. 260-4

JEUNE homme demandé avec quelques cent piastres, gros salaire à faire. Soirs, 4252 St-Denis. 260-4

LATTEURS demandés, coin Hochelaga et Chambly. 260-4

ON DEMANDE un monteur et ouvriers pour réparer les souliers de dames. Ouvrage permanent, bonne place. S'adresser De Luxe Shoe Co. 12 rue Shefford, Montréal. 259-2

VENDEUR d'actions ayant expérience pour appels téléphoniques locaux. Tél. MAr. 6937 pour appointement. 260-1

SERVICES DOMESTIQUES

AMHERST 1649, donnerait chambre à personne fiable, âgée, pour légers services, sa pension si compétente. 260-1

ALLEZ 3551 St-Denis, trouverez tous genres ouvrages, salaires 15 à 60. Placées de suite. 260-4

A 372 Mont-Royal Est, on désire plusieurs servantes pour tout genre d'ouvrage, salaire 25.00 à 50.00. 260-4

BONNE servante demandée, pouvant faire la cuisine. 805 Mont-Royal E. 260-4

BONNE CUISINIERE, références exigées. 438 Sherbrooke Est. 260-4

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, petite famille. Doit parler un peu l'anglais. Téléphoner à CRes. 9515. 260-4

FILLE pour légers travaux du ménage, petite famille. 7793 St-Gérard, près rue Villeray. 260-4

FILLE expérimentée demandée. Un enfant. Bonne fille de table, bons gages. 4283 Esplanade. 260-4

FILLE sérieuse demandée pour ouvrage général, petite famille. 6632 DeNormanville. 260-4

FILLE honnête demandée pour ouvrage de maison, ouvrage à l'année. S'ad. 3548 Ave Verdun. 260-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE pour aider le jour de l'an, maison privée. S'ad. FAlkirk 2342. 4420 Ch-Colomb. 260-4

COIFFEUSE d'expérience demandée à 1752 Amherst. 260-4

DONNERAIS chambre et pension en échange de légers services à jeune fille de 15 à 16 ans. BElair 7183.—4168 St-Denis. 260-4

FILLE pour servir les tables dans restaurant, 2 langues, pour soir. 1144 Mt-Royal Est. 260-4

FILLE pour servir les tables dans un restaurant, expérience exigée. 218 Ste-Catherine Est. 260-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A FITZROY, 8778, servante expérimentée, aimant les enfants, 15.00, 20.00. 260-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

APPELEZ HArbour 9745, trouverez emploi de tout genre, meilleures références. 260-4

DAME Belge demande ouvrage à la journée. Tél. MArquette 5946. 260-4

FEMME de journée, avec références. Tél. FRon. 7693. 260-1

FILLE demande position dans maison privée, avec expérience. LAncaster 4695. 260-4

FILLE campagne propre distinguée désire bon chez-soi, sans enfants. 1217 Beaudry. CHerrier 9284. 260-4

FEMME avec enfant de 3 ans, âge moyen désire position, tenir maison, personne seule. 2023 Grand Tronc, Pointe St-Charles. 260-4

JEUNE femme demande ouvrage journée, semaine, références. CAlumet 6266W. 260-4

JEUNE femme honnête demande emploi dans maison privée. 4035 Rouen. 260-4

JEUNE FILLE de 16 ans demande position dans maison privée. Fitz. 0717. 260-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau. Ecole des Barbiers 930 Saint-Laurent. Montréal. 238-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX. Chambres en avant, poêle à gaz, eau chaude, confort tranquille, 2.50, 3.00, 4.00. 338 Lagauchetière, près St-Denis, autres, 2.50, 3.00, 1018 St-Timothée. 260-4

A BAS PRIX. Chambre en avant, gaz, eau chaude, confort tranquille, 2.50, 3.00, 3.50. 1006 St-Laurent. 260-4

ALLEZ 389 Bellechasse, jolie chambre ensoleillée, vrai confort chez soi, garde-robes. Tél. Bon marché. 260-4

A BAS PRIX, belles petites chambres pour 1 ou 2 personnes, gaz, chauffées, eau chaude, ménage fait, tranquille, literie neuve, $2.00, $2.50, $3.00. 1016 St-Dominique. 260-4

BELLE grande chambre en avant, chauffée, téléphone, eau chaude, près Ste-Catherine, $2.50. 1213 rue Beaudry. 260-4

BELLE chambre devant, eau chaude, secrétaire ou boudoir, $8.00 par mois, personne tranquille. 1805 St-André. FR. 1318. 260-4

BEAU salon richement meublé, confortable, chaud, eau chaude, douche, vrai chez-soi. 831 Demontigny. Prix très raisonnable. 260-4

BELLE chabmre, propre, étage bain, chez personne tranquille, $2.00, $2.50, 3961 Avenue Laval, près Duluth. 260-4

BEAU grand salon, autre chambre moitié prix, repas si désiré, service gaz. 2403 St-Denis. 260-4

BELLE chambre, bon chez-soi, gaz. 311 Emery, près théâtre St-Denis. 260-4

BEAUDRY, 978, grande chambre $3. semaine, maison tranquille, bon chez-soi, chaude, usage gaz, téléphone. 260-4

BELLE chambre sur devant, couple ou deux amis, gaz, eau chaude, téléphone, $3.00, $3.50, $4.00. 292 Ontario Est. 260-1

BREBEUF, 4691, petit boudoir, garde-robe personne seule, possession immédiate. 1.75 par semaine. 260-4

CHAMBRE, pension, si désirée, bon chez-soi pour gens distingués. No 4452 Delaroche, près Mt-Royal. 260-4

CHAMBRES, $3.00, $3.50, plus, gaz, téléphone, maison propre, lingerie comprise. 1666 St-André. 260-4

CHAMBRE, $2.50, confort chez-soi, usage cuisine, 1468 Amherst. HA. 3572. 260-4

CHAMPLAIN, 1407, grande et petites chambres, avec gaz si désiré, confortables, usage téléphone, bien chauffées. 260-4

CHAMBRE à louer pour dame, demoiselle, prix spécial pour personne respectable, pension si désirée. CR. 0054. 6226 St-Valier. 260-4

DORCHESTER EST, 416; St-Denis, 1190, salon, grande chambre, boudoir, aussi petite $2.50, cuisinette lavabo. 260-4

GRANDE chambre, trois personnes, couple demoiselles distinguées, 2.90 par semaine, ménage fait. St-Denis 1061. 260-4

HOTEL FORD
rues Dorchester et Bishop

Chambres au prix bas de $7.50 par semaine pour les pensionnaires permanents. Service complet d'hôtel et radio dans chaque chambre. 240-15

JEUNE fille pour partager une chambre, comme amie ou compagne avec jeune fille de 19 ans. 1480 Drummond, MA. 7290. Prix $2.50. 260-2

CHAMBRES ET PENSION

AVE DU PARC—Grande chambre, appartement moderne avec pension, $8.00 par semaine. Cr 3063. 258-3

CHAMBRE et pension, $6.00 par semaine, 3802 St-Denis. 255-6

PENSION de table, $4.00 par semaine, 3802 St-Denis. 255-6

OUTREMONT, endroit central, dans bonne famille distinguée, chambre avec déjeuner et souper. CR. 5142. 260-1

SALON double meublé, pension, confort, personne distinguée, petite famille, près église, tramways, 4296 Marquette CH. 2765. 256-6

ST-DENIS, 5380. Chambre, pension, eau chaude, vrai chez-soi, arrêt tramways. Dol. 8405. 250-6

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou DOllard 2192. 253-18

A LOUER

MAISONS A LOUER

A LOUER, $20.00. Drolet 4430, près Mont-Royal; Lajeunesse 8794; Ahuntsic, 10120 Péloquin; 484 Perras LAncaster 7829. 260-4

A SACRIFICE, 6 beaux appts, ménage fait à neuf, 15.00. 5347 Des Erables. FR. 8523. 260-4

BAS de maison, 5 appts, avec passage, chambre de bain. S'ad. 1262 Wolfe. 260-4

CASGRAIN, 8269, logements neufs, modernes, tapissés, système de chauffage. S'ad. 8048 rue Casgrain, téléphone CA. 7409W. 260-4

CARTIER, 3510, bas, 4 appts, bain, fixtures, ménage fait. 5346 Bordeaux. AM. 4820. 260-4

CARRE ST-LOUIS, 235, logement neuf, moderne, chauffé, frigidaire, douche. 5-6 pièces, endroit idéal pour médecin. LA. 1080. 260-4

CASGRAIN, 6727, près St-Zotique, 6 chambres, planchers chêne, heater. Possession immédiate. AT. 5026. 260-4

DES ERABLES, 3433, 4 appts neufs, modernes. DOllard 3616. 260-4

FABRE, près Laurier. Beau logement neuf, 4 grands appartements. FR. 4502. 260-4

PLESSIS, 1893, 2ème, 4 appts, bien propre, fixtures comprises, $15.00. Information, AM. 0708. 260-4

ST-MARTIN, 638, près Notre-Dame, 4 chambreurs, planchers bois franc, bain, AT. 5026. 260-4

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 et DOllard 2192. 253-18

APPTS LEMIEUX, possession immédiate, 4114 St-Denis, magnifique 2 pièces séparées, meublées ou non, cuisinette, bain Kelvinateur, incinérateur, concierge. 260-4

APPARTEMENTS Castle, 5249 Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 260-4

$3.50, belle pièce sur devant, meublée, cuisinette, très propre, tranquille, Tél. 1626 St-Christophe. 260-4

MOUTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 260-4

OVERDALE 1464, appartement, 7 pièces, chambre de bain, 2 galeries, bon marché pour l'hiver, meublera si désiré. Possession immédiate. LAnc. 0300. 260-4

ST-DENIS 1727, Mance 2079, St-Luc 1658, une pièce meublée, cuisinette, 25.00. Concierge. 260-4

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce, meublé ou non, concierge. LAnc. 6397. 260-4

ST-HUBERT 1660, 1, 2 pièces, gaz, électricité, coupons, très propre, prix modéré. 260-4

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, 3.00 et plus, concierge. 260-4

STE-FAMILLE 3484, près Sherbrooke, appartements meublés. Véritable chez-soi, $5.00 et plus par semaine. 260-4

ST-ANDRE 3429, 1-2 pièces bien meublées, frigidaire, gaz, électricité compris, avec garage, possession immédiate. S'adresser au concierge. 260-4

ST-HUBERT 3456, entre Sherbrooke et Cherrier, deux, trois pièces, grands garde-robes, galerie vitrée. 260-4

UNE, deux pièces, magnifiquement meublées, gaz, frigidaire compris. 66 Sherbrooke Est, PLa. 3391. 260-4

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT et bureau, environ 1,500 pieds carrés à sous-louer. Agents manufacturiers pour habits. Situé dans le centre, bon marché. William Read, 496 Ave Osborne, Verdun, YOrk 4612. Agent d'immeubles. 260-3

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

AUBAINE: beau carrosse, bassinette de bébé, traîne sauvage de 7 pds, en parfait ordre. 1386 Sherbrooke Est, AMh. 6462. 260-4

AUX ENTREPOTS, arrière 1094 Notre-Dame O., 6 chesterfields, 3 chambres coucher, une salle manger, vendus pour payer entreposage. 260-4

A VENDRE, lampe plancher de couleur, pour cadeau Jour de l'An, bargain. 1296 Wolfe, appt 2. 260-4

ATTENTION! Superbe chesterfield, chambre coucher, salle dîner, poêle, radio, desk. Occasion rare. 106 Sherbrooke Ouest. 260-4

INFLUENCE!

La valeur d'un journal comme medium d'annonce se mesure par l'influence qu'il exerce — et "La Patrie" est considérée, à juste titre, comme le journal français le plus influent du Canada.

Donnez de l'influence à vos petites annonces en les publiant dans "La Patrie".

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" PROFITENT EGALEMENT A L'ANNONCEUR ET AU LECTEUR.

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A 1305 ST-ANDRE, tout ménage à vendre, convenable pour cadeaux, armoire, poêle gaz, secrétaire, miroir, garde-robes, salon, chaises, couchettes, table, manteau beau seal, etc. FRont. 1318. 260-4

ABANDON de maison, mobilier à déjeuner, cabinet de cuisine, poêle à gaz et glacière. S'adresser mercredi de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m., à 836 Notre-Dame Ouest, appt 1. 260-4

ATTENTION! Beau ménage 6 appts, modèle 1931, chesterfield, chambre, salle manger, déjeuner, boudoir, poêle combiné, fournaise, radio. Grand sacrifice. 4361 Saint-Denis. 260-4

A QUI LA CHANCE? Magnifique set salle à manger noyer, 10 morceaux. 4411 Rivard. 260-4

A SACRIFICE, superbe chesterfield, salle dîner, chambre coucher noyer solide, pratiquement neuf. 4964 Sherbrooke Ouest. 260-4

DIVANETTE coûté 45.00, vendra 12.00. 1612 St-Hubert, HArb. 3372. 260-4

MATELAS 2.95, lit complet 8.95, encadrement miroir tout genre. CHerrier 9919. 1662 Ste-Catherine Est. 260-4

MAGNIFIQUE set, 2 chesterfields, salle dîner, chambre coucher noyer, comme neuf, sacrifiera. 7226 St-Denis. 260-4

MACHINE Singer basculante, 14.00; laveuse électrique, radio, gramophone, 9.00. 1303 Papineau, appt 2, près Ste-Catherine. 260-1

SIDE-BOARD, moulin à coudre et 2 tapis à vendre, en bonne condition. 5986 Cartier. 260-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, salle dîner, chambre noyer, set boudoir, radio, rugs comme neufs. 4909 Park Ave. 260-4

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion. 5868 Parc Avenue, près Bernard. 260-4

10 APPTS, loyer 40.00, 7 chambres louées, bargain à prompt acheteur, 1666 St-André. 260-4

AMEUBLEMENT 6 appts, loyer 20.00, quatre chambres louées, vendra 190.00. 1486 Amherst. HArb. 3572. 260-4

STE-CATHERINE, près Papineau, 14 appartements, bon marché. Sadresser 325 Mont-Royal Est. 260-4

RADIO ET ACCESSOIRES

ATTENTION. Radio Victor combiné, 6 lampes, 1931, garanti 3 mois, coûté $425, sacrifiera $110. Chance exceptionnelle. YO. 6024F. 260-1

ROCHON Radio Service, expert, vente de toutes marques, aussi réparations de tous genres. S'ad. 407 Villeray Est. CAlumet 8335. 236-26

MARCHANDISES

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, belles retailles plancher bois franc chez Picher-Desrosiers. DOllard 8448. 10 sacs $2.00; 25: $5.00; slabs bois franc, 12: $2.00; bâtons merisier 13: $2.00; slabs bois mou, 16: $2.00. Bois corde de bon marché.: Coke 3: $1.00; charbon. 246-14

DONNEZ ordre pour charbon WELSH et AMERICAIN au bas prix, 18 gros sacs fois franc, $3.00. 12 sacs $2.00. 6 sacs, $1.00. WILSON FRERES, J. CHARLEBOIS, Prop., CHerrier 4421, FRontenac 2588. 236-25

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaise à eau chaude, radiateurs, tuyaux valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse et Cie, démolition. 1215 Papineau. 244-26

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

P. M. Beaudoin, collection de tout genre à prix modérés. 152 Notre-Dame Est HArbour 0207. 244-26

ENTREPRENEURS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture. 3970 rue Cool, Verdun, YOrk 2722. 254-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3970 rue Cool, Verdun, YOrk 2722. 228-26

COFFRES-FORTS neufs et usagés, meubles en acier et bois, vestiaires, tablettes. Metal Office Products, chambre 101, 455, Craig ouest, LA. 2343. 236-26

PERMETTEZ-NOUS de décorer vos intérieurs: draperies, abat-jour de lampes, housses, coussins, couvre-pieds, "smocking" d'enfants. Prix raisonnables. Votre foyer ou le mien. YOrk 2376. 260-2

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE, Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars, 1200 rue Stanley, MArquette 2107. 245-26

SUN GARAGE, U. Dion, propriétaire. Spécialité: débossage, peinture duco, soudures de tous genres, service de batteries. 2023 St-Laurent. LAncaster 3807. 245-26

COIFFURES

ACADEMIE MODELE donne cours de coiffure Marcel, $15.00. Garantissons enseigner jusqu'à ce que placé, diplôme, 460 Sainte-Catherine Est. 244-12

RETOUR de Paris—Confiez-moi vos cheveux, garantie spéciale. Attention; Goût raffiné; Nouvelle méthode, Permanente "Crequignole, Parisian Art", $5.00, Jon Marcel .50; Marcel, à l'eau .60; Shampoo, 35 cts. Téléphonez à l'avance pour les fêtes à Harbour 7781; 3639 Jeanne-Mance. 250-12

CARTES D'AFFAIRES

Développement et impression

MILETTE, 5100 Papineau, service de 12 heures, agrandissements. Agent de pellicules et accessoires de kodak. 240-15

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, restaurant, 331 Dorchester O., aucune offre refusée. Tél. PLateau 1941. 260-4

BOUCHERIE-épicerie, établie depuis 20 ans, 1,000 d'affaires par semaine. Cause mortalité, sacrifice. CAlumet 0510. 260-4

BONNE épicerie, boulevard Rosemont, avec logement, 3 appartements, chiffre d'affaires $300 par semaine, prix $1,000. AM. 2104. 260-4

BOUTIQUE barbier à vendre, 2 chaises blanches, tabac, livres, installation moderne, bon marché, 857 Ontario Est. 260-4

ETAL boucher, place pour faire grosses affaires, pour homme sérieux, pas d'agent, 4559 Papineau. 260-4

MAGASIN à vendre: beurre, oeufs et fromage, ainsi que $2,000.00 de marchandises d'épicerie. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad. après 7 h. p.m., 4448 Des Erables. AMh. 5243. 260-4

RESTAURANT, un coin, 4 appts, loyer 30.00, fermé depuis samedi, cause maladie pour être vendu à grand sacrifice d'ici quelques jours 1450 Marie-Anne Est. 260-4

RESTAURANT librairie, établi depuis longtemps, accepterais machine avec comptant. 2039 Lafontaine.

STOCK de magasin, coupons et fixtures compris, vendra bon marché, faut vendre, 7435 Henri-Julien. 260-4

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario, Chambre 1406 édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone Harbour 2658. 258-26

MASSAGES

POUR votre santé, massage sport à la vienne, à votre domicile. Traitement original à l'eau de Cologne. CLairval 7638. 259-26

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 238-25

OPERATION des amygdales, traitement de la dyspepsie, traitement de l'eczéma, médecine générale, chirurgie générale, rayon X, diathermie, fino-soidal, intra-rouge, rayon violet. Clinique du Dr A. D. Tessier. CAlumet 2045. 1817 Boulevard Rosemont. 251-12

SPECIALISTE, maladies chroniques, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. Tél. MArquette 6611. 238-25

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL Fréchette, cas maternité, faites votre entrée maintenant, prix convenable, soins garantis. No 4568 Rivard, téléphone PLateau 9010, Montréal. 259-4

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impratiquables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé Cours à l'institut ou par correspondance, 233 sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal, PLateau 2660. Prospectus. 251-26

Ecole Technique de Montréal

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans le district de Montréal. Organisaton la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobiles. Prochain cours le 11 janvier. Prenez garde aux annonces trompeuses. 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 238-25

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.a., courtier en immeubles et assurances, Edifice Métropole, Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est, LAncaster 8532. 268-26

FINANCES

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter sur 1ère hypothèque, $2,500 à $3,500. S'adresser DUpont 0780. 255-6

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS personnels aux salariés. Intérêt minime. Termes faciles, strictement confidentiel. Public Finance Corporation, 727 University Tower, MArquette 3827. 660 Ste-Catherine Ouest. 252-26

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque avance durant construction. Geo. Bouchard 500 Place d'Armes. HArbour 3831. 249-26

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Rose Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 248-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS PRIX, Côte des Neiges, 2 étages, 2 logis, grand terrain, près église. Valeur 10,000. Prix, 7,000. DOll. 2721. 260-4

A SACRIFICE, 2 étages, coin rue avec terrain, pour $3,500.00. Pas d'agents. CAl. 8964. 260-4

AHUNTSIC, Montréal, Montréal-Nord, payable comme loyer, logements $10.00 à $60.00. LAncaster 7829. 260-4

A SACRIFICE, dans Outremont, 2 étages, un logement, 7 appts, pour $2,700. CAl. 8964. 260-4

CHRISTOPHE COLOMB 6577, 3 logements, 7 appts, garage. Occasion pour vente rapide. Prendra petit échange. 260-4

CHAMBORD 4300, 2 étages, 5,500.00; Rosemont, 5570, 4e Ave, 3 logements, système. Comptant 1,500.00. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. 260-1

CHRISTOPHE-COLOMB, près Bellechasse, belle propriété 3 flats, 8 pièces, 13,500, rapporte 12 1-2 p.c. DOll. 6175. 260-4

FABRE, près Mont-Royal, propriété de luxe, 5 logements, 4 de 5 appts, le bas 8 appts, fini coeur de chêne, porte intérieure, vitre dans le plomb, cave cimentée, 2 garages chauffés, chambre bain tuile, douche, a coûté 27,000. Offre considérée. CHerrier 6569. 260-4

PROPRIETE de 5 logements. Bon revenu, claire d'hypothèque, pas d'agents. HA. 2654. 260-4

AUX FUNERAILLES DE Mme EUGENE BOURASSA

SAINT-HYACINTHE, 29. (Du corr. de la "Patrie").—Les funérailles de Mme Eugène Bourassa, née Ernestine Lemoine, ont eu lieu en l'église cathédrale, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmour Saint-Pierre, aumônier des révérendes Soeurs St-Joseph, de Saint-Hyacinthe et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine P. N. Desmarais, curé de la paroisse. Il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Hermann Hébert et Emilien Chagnon, tous deux vicaires.

Au choeur, l'on remarquait M. l'abbé Edmour St-Pierre.

Les porteurs étaient MM. Alex. Campbell, Rodolphe Grisé, Aimé Roy, Médéric Bélisle, Georges Lapierre et Albani Bernard.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Eugène Bourassa; ses frères, MM. Emile et Ludger Lemoine; son beau-père, M. Ernest Robert; son beau-frère, M. Armand Choquette; MM. Rodolphe, Alfred et Lorenzo Robert.

Dans le cortège on remarquait, parmi les parents et amis de la famille: Mmes Rodolphe, Alfred et Lorenzo Robert, Mme Armand Choquette, sa soeur, Mmes Emile Lemoine et Ludger Lemoine, ses belles-soeurs; M. et et Mme Alfred Piché, M. et Mme Olivier Piché, M. Edmond Robert, M. et Mme J.-Bte Michaud, de cette ville; MM. Joseph Houle, d'Upton; Homer Bernatchez, de St-Simon; M. et Mme Amias Bernatchez, M. Clodimir Bernatchez, St-Simon; M. Saül Gendron, St-Simon; M. et Mme Albani Langelier, Ste-Rosalie; M. et Mme Aimé Langelier, Ste-Rosalie; M. J.-Aimé Langelier, St-Hyacinthe; M. Armand Bernatchez, Mlles Lucille Lemoine, Jacqueline Choquette, M. Valérien Leclerc, Mlle A. Cartier, les RR. SS. Marie-Bernard, Ste-Aurélie, Ste-Rosalie, St-Liboire, St-Basile et Marie-Emmanuel, des SS. de St-Joseph, les RR. SS. Boivin et Auger, des SS. de la Charité, toutes cousines de la défunte, etc.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux: sa mère, Mme E. Robert; ses frères, Emile et Ludger Lemoine; sa soeur, Mlle Antoinette Lemoine.

Bouquets spirituels—Familles Médéric Guillemette et Alfred Piché, Mme Xavier Caron.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat.—Familles J. B. Michaud et Edmond Robert, M. et Mme R. Robert.

Témoignages de sympathies. — Mme Régina Pelletier, MM. et Mmes Adélard Gosselin, Eugène Robert, Henri Tousignant, Jean Chicoine, R. Robert, familles G. H. Rochon, Alfred Robert, Emile Lemoine et Armand Choquette, Mlles Rita Robert, Yvonne Stebbens, etc.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

BEAU Chevrolet sedan modèle 27, pneus comme neufs, sacrifiera $85. 4609 Delaroche. CH. 7354. 260-4

BUICK 1928-29, parait et marche comme un neuf, faut vendre immédiatement. 1408 Joliette. 260-4

CHEVROLET 1931, coupé, parait et fonctionne comme un neuf. A sacrifice à 475.00. PL. 1080. 260-4

CHEVROLET sedan 1929, pratiquement neuf, pneus neufs. Sacrifiera pour $175.00 comptant. Cause sans ouvrage. 1709 Dufresne. 260-3

CHEVROLET cabriolet convertible, modèle 1929-1930 en bon ordre, sacrifiera $200.00, besoin d'argent. No 4333 Delaroche. 260-1

ESSEX coach 1929, très beau, mécanique parfait, cinq pneus, $275.00; Chevrolet sedan 192[illegible] très bon ordre, $175.00; Pontiac sedan 1926, $225.00. 9, Marie-Anne. 260-4

HUDSON coach 1926, en bon ordre, sacrifiera 75.00 ou échangera pour radio. CHerrier 5215. 260-4

SUPERBE De Soto Chrysler, modèle 1930, coach, peinture Duco, drab, pneus neufs, vaut $750.00, vendra $400.00. 4322 Papineau. 260-4

WILLYS-KNIGHT sedan, 5 places, en bon ordre, bargain, 6743 St-Valier. CR. 1809. 260-1

AUTOMOBILES DEMANDEES

20 POUR CENT DE REDUCTION

Sur votre char pour peinture Duco, débossage par expert. Ouvrage garanti. Estimé gratuit. Perreault Auto Body, 4388 St-Denis. 251-26

GENTILLY

GENTILLY, 29. — (Du correspondant de la "Patrie".) — Marie, Jeannine, Lucie, enfant de M. et Mme Alfred Carignan, parrain M. Alphonse Demers, marraine Mlle Monique Carignan.

—Marie, Gisèle, Madeleine, enfant de M. et Mme Léon Lavigne, parrain M. Omer Trottier, marraine Mlle Gabrielle Houle.

PHILADELPHIE. — Un homme est mort, un autre est mourant et deux autres ont été blessés de balles, hier, au cours d'une fusillade entre membres de la pègre sur le toit d'un édifice, sis à l'angle de l'avenue Girard et de la rue Watts.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, le vendredi 8 janvier 1932,** des soumissions pour la fourniture et la pose des fils et garnitures électriques dans le manège militaire, rue Craig, Montréal, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la pose des fils électriques, manège militaire, rue Craig, Montréal, P.Q.

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 28 décembre 1931.

NOUVEAU FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Les Amours de Lord Tommy

BARONNE VON HUTTEN—LOUIS D'ARVERS

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

3 (Suite)

—Je voulais seulement dire qu'elle était plus jolie que beaucoup de femmes plus jeunes, Lady Brindly, par exemple, qui a seulement vingt ans.

Inès rit :

—Je ne connais pas Lady Brindly et, vraisemblablement, je ne la connaîtrai jamais "l'émail Lansing" étant au-dessus de ce qu'elle peut supporter. Elle vous amusera, Lord Duncalm. Elle était petite danseuse à l'Olympia et...

—Il y a donc une jeune Lady Brindly ? coupa Tommy par courtoisie pour les Brindly qui avaient été de tous temps amis de sa famille. Je ne savais même pas que la douairière fût morte ?

—Elle est morte il y a un an, compléta Inès, et maintenant la petite danseuse, qui n'avait pas eu l'autorisation de franchir le seuil du château, y règne en maîtresse absolue. Je dois reconnaître que ses originalités amusent tous vos amis. Lady Poutact, elle-même, prend plaisir, dit-on, à la rencontrer.

Mais, sentant que leur hôte répugnait à cette conversation dont la réputation d'une femme faisait les frais elle voulut changer de route et fit un virage maladroit.

—Vous jouiez très bien du violon autrefois, je crois ? demanda-t-elle.

En dépit de lui-même, Tommy pâlit et sa figure se contracta comme si elle l'eût frappé.

—Donnez-moi une autre tasse de thé, Inès dit rudement Teddy, avec un froncement de sourcils qui fit comprendre à sa soeur qu'elle avait fait une gaffe.

Inès rougit et son regard étonné prouva à Tommy qu'elle avait parlé en toute ignorance.

—J'ai cru un instant avoir du talent, Miss Inès. Autrefois... très autrefois, j'adorais le violon, mais ma santé m'a contraint de renoncer à jouer.

Et très vite, redoutant des consolations qui, venant d'elle, lui eussent été désagréables, il écarta résolument le sujet, en parlant des années passées avec Teddy à Oxford, choisissant dans leurs vieux souvenir ceux qui pouvaient intéresser la jeune fille.

IV

—Je suis vraiment fâché qu'Inès ait réveillé vos regrets, dit Teddy, le même soir, quand les deux jeunes gens se retrouvèrent au fumoir après le dîner, mais la pauvre fille ne pouvait pas savoir...

—Naturellement, et je suis confus de n'avoir pas su me dominer... Après tout, je n'avais pas un talent justifiant de tels regrets.

—Ne dites pas cela, protesta Teddy, personne ne m'a jamais ému comme vous....

Une flamme courut sur le visage émacié de Teddy et le fit paraître plus jeune encore.

—J'ai tenté un nouvel effort après votre départ, le saviez-vous ? J'ai recommencé de jouer mais j'ai dû renoncer définitivement. C'est le plus dur travail qui soit au monde, je crois... et puis effort physique à part, j'aimais trop passionnément la musique, je me donnais à elle tout entier: "elle me consumait" disait le vieux docteur Brown.

—A ce point ?

—Mon cher, fit rêveusement le jeune homme je n'ai jamais eu la stupidité de croire à mon génie, mais, dès que j'avais un violon entre les mains, je croyais sentir vibrer en moi l'âme de tous les grands maîtres, je croyais pouvoir tout ressentir, tout dire, tout exprimer, tout chanter... La voix du violon devenait la mienne, cette réserve faite, ajouta-t-il souriant piteusement, que je prêtais à ma voix le corps d'un bel athlète de santé robuste et de fière mine; c'est seulement quand, à bout de forces, je retombais épuisé sur quelque divan, que je retrouvais, avec une horreur amusée, le frêle Tommy que vous avez devant vous !

Teddy détourna son regard de la mince silhouette de son ami et fuma furieusement durant quelques minutes, soucieux avant tout de dissimuler son émotion.

—Au diable le violon ! dit-il enfin; après tout, on peut vivre sans musique, et fort bien, ma foi ! L'important est que vous avez joliment repris des forces depuis deux ans. Lady Poutact aura peine à vous reconnaître.

Tommy ne répondant rien, "un ange passa entre eux", selon la vieille formule française, et ce fut encore Teddy qui remplit le silence.

—Savez-vous, vieux camarade, que vous avez fait la conquête — pas facile — de mon père ? Il paraît que vous vous êtes entendus comme deux vieux amis dès la première minute ?

—C'est tout à fait exact, fit Tommy, riant intérieurement, mais gardant loyalement le secret demandé.

—J'en suis très heureux, car il est un peu sauvage, mon père, et parfois très... ombrageux, pour ne pas dire plus, avec les gens comme vous.

—Les gens comme moi ?... répéta Tommy avec un regard qui protestait.

—Voyons, ami, mon père est trop intelligent pour ne pas comprendre la différence...

—Entre un comte, un marquis, un duc, même bon à rien comme moi, et le riche industriel Lansing, fils de ses oeuvres ? N'avez-vous pas honte, Teddy ? fit-il, le regardant avec une affectueuse sévérité.

—Honte ou pas, c'est vrai. Vous êtes grand seigneur jusqu'au bout des ongles, Tommy, si simple que vous vous efforciez d'être.

—Stupidité ! Je ne suis grand seigneur en aucune façon. Je suis incapable du moindre effort, bon à rien, je le répète, voilà ce que je suis. Mais, je vois que vous allez avoir une crise de snobisme, Teddy; nous ferons mieux d'aller au lit !

Il se levait avec indolence, car il était vraiment fatigué, et Teddy, sans protester, vida sa pipe en la frappant contre le tablier de la cheminée, et le suivit.

Il en était toujours ainsi, le robuste et beau garçon qu'il était subissait invariablement l'ascendant du petit et frêle Tommy.

Ils montèrent en silence, mais, arrivé à la porte de sa chambre, le jeune Lord serra la main de Teddy.

—Bonne nuit, mon vieux; mais, pour Dieu, ne soyez pas si snob ! lui dit-il mi-sérieux, mi-plaisant.

V

Chez Lady Poutact

Elégamment drapée dans une liseuse de satin rose toute fanfreluchée de dentelles, Lady Poutact, encore au lit, dépouillait son courrier. Pour elle, l'heure était matinale, il n'était pas encore dix heures.

Une femme de chambre entra, portant une brassée de roses qu'elle commença de répartir entre plusieurs vases.

— Céleste!

— Madame la comtesse?

— Où est M. le comte?

— Dans la bibliothèque.

— Priez-le de venir, je vous prie.

Lady Poutact repliait la lettre qu'elle avait achevé de lire et en ouvrait une autre quand son mari entra.

— Ponty, cria-t-elle, dès qu'elle l'aperçut, vous souvenez-vous de cette petite femme si jolie qui habite Creed, près de Chênebois?

— Creed? Non, vraiment ma chère... Etes-vous sûre que je l'aie jamais vue?

La jeune femme éclata de rire.

— Si vous ne vous souvenez pas d'elle, c'est évidemment que vous ne l'avez jamais vue, car elle est très jolie, vous n'oubliez jamais les jolies femmes. Mais, je vous en ai parlé, elle s'appelle Mme Gilpin. Elle est arrivée récemment, poursuivit la jeune femme. C'est son auto qui a effrayé le poney attelé à la petite voiture de la vieille Lansing. Vous vous souvenez? La plus jeune femme a insisté pour reconduire la plus vieille, dans son auto, jusqu'à Chênebois, et l'astucieuse Inès, sautant sur l'occasion, est allée faire une visite à Mme Gilpin. Voilà!

— Mais vous, ma chère, comment connaissez-vous cette Mme Gilpin?

— Oh! c'est une assez longue histoire: Lady Burns et moi avons été recueillies par elle au cours d'un orage. Je lui ai fait une visite quelque temps après, et aujourd'hui...

—Aujourd'hui?

— Elle nous invite à dîner Irons-nous? C'est pour répondre à cette importante question que je vous ai fait chercher.

Lord Poutact alluma une cigarette et réfléchit une seconde;

— Elle n'est pas de notre monde apparemment, mais pourquoi n'irions-nous pas? Surtout si elle est amusante et jolie.. Après tout, ajouta-t-il, inconsciemment arrogant, cela n'a pour nous aucune importance. Quel jour?

—Nous acceptons?

— Si cela vous est agréable oui.

"Que faites-vous aujourd'hui? ajouta-t-il, prêt à sortir; je dois aller en ville pour voir mon notaire. Voulez-vous venir?

—Non, merci, j'ai des millions de lettres à écrire et lady Burns vient pour le thé. Serez-vous rentré?

—Je l'ignore. Tout dépendra de Jenekin.

Le brave Poutact avait pour manie de jouer l'homme affairé, tiraillé sans cesse entre notaires, régisseurs et banquiers.

En fait, il n'avait aucun souci et ne s'intéressait à rien d'autre qu'au bonheur de la jeune femme qu'il avait épousée quelque dix ans plus tôt, et dont il restait l'heureux et fidèle esclave.

Lady Poutact, étant jeune fille, avait fort irrité sa famille en prétendant épouser le fils d'un grand violoniste, d'ailleurs très honorable et de réputation mondiale — celui-là même qui avait développé en Tommy l'amour de la musique. Mais quand elle eut vaincu la résistance de sa famille, elle s'aperçut que c'était, non pas le fils de l'artiste, mais l'artiste lui-même qu'elle aimait et que celui-ci l'aimait aussi en silence.

Brusquement, elle rompit ses fiançailles, sans que personne soupçonnât le pourquoi de cette rupture, et voyagea pendant un an.

C'est alors que lord Poutact, qui l'aimait depuis toujours, disait-il, lui offrit son coeur tout plein d'elle, et une immense fortune.

VI

Pendant le colloque des deux époux, la vieille Céleste avait préparé et parfumé le bain de sa maîtresse, et Brigitte, à qui la lettre de Nancy Gilpin avait rappelé les Lansing, se prit à sourire en pensant à l'orgueilleuse Inès, dans cette élégante salle de bain, dont tous les appareils provenaient en droite ligne des usines de son père.

Elle aimait beaucoup le vieil industriel et l'estimait à juste titre. Elle se souvenait de la joie digne et fière du brave homme, le jour où elle lui avait dit que toute sa maison était munie d'appareils Lansing. Ce jour-là, pour la première fois, elle l'avait vu à l'aise dans un salon, car toujours, même dans sa propre maison, il paraissait aussi peu d'aplomb que si le terrain se dérobait sous ses pieds. Evidemment, ses enfants, Inès principalement, lui faisaient tant de recommandations, et prenaient tant de peine pour lui inculquer les habitudes du monde, qu'il avait pris le monde en horreur.

"Inès est une fille vraiment terrible, conclut la grande dame, s'apitoyant sur le sort du père."

A continuer demain

TEMPÉRATURE

BEAU

TORONTO, 29 décembre.—(Presse canadienne). Pression basse sur les Etats de l'Ouest et la côte de l'Atlantique. Neiges en Alberta, au nord de la Saskatchewan et sur le golfe Saint-Laurent. Ailleurs beau, modérément froid dans l'est et doux dans l'Ouest.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents modérés nord-est à est, beau aujourd'hui et la majeure partie de mercredi, neige ou pluie ensuite.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Beau aujourd'hui et mercredi.

Bas Saint-Laurent: Vents nord-ouest, beau et froid ce soir et mercredi.

Golfe et rive nord: Vents forts nord, partiellement nuageux et froid ce soir et mercredi, neiges locales.

Maritimes: Vents forts nord, partiellement nuageux et froid ce soir et mercredi, neiges locales.

Lac Supérieur: Vents variables, beau. Mercredi, vents est, nuageux, neige ou pluie.

DECES

ST-GEORGES—A Montréal, le 27 courant à l'âge de 45 ans, est décédé J. E. St-Georges.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1552 rue Lafontaine à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 260-1

DECES A MONTREAL

ALARIE—Jean Baptiste, 79 ans, rentier, veuf d'Aimée Roussin décédé le 26 courant, 1064 Maisonneuve.

CARON—Louis, 69 ans, rentier, veuf de Georgiana Coderre, décédé le 27 courant, 4706 Lafontaine.

DESROSIERS—Malvina Campeau, 84 ans, veuve de Alphonse Desrosiers décédée le 28 courant, 4653 Parthenais.

DUBE—Cyrille, 48 ans, décédé le 28 courant, 756 Vitré ouest.

LAMARCHE — Bricault, Charles 73 ans, époux de Marie Dufresne, décédé le 29 courant, 6249 Bordeaux.

LETOURNEUX—Charles Edouard, 24 ans, comptable, fils de Théophile Letourneux, décédé le 26 courant 887 est Dorchester.

MEUNIER—Joseph, 67 ans, entrepreneur, époux de Isabelle Lacombe, décédé le 28 courant, 5582 Drake.

SEBASTIEN—Eugnio, 38 ans, barbier, époux de Luisa Ranellucci, décédé le 27 courant, 6487 Clarke.

THIBAULT—Arthur, 63 ans, époux de Eugénie Patry, décédé le 28 courant, 2132 Papineau.

QUESTION RELIGIEUSE DE LA YOUGOSLAVIE

Des personnes de trois religions différentes assistent à des funérailles.

BELGRADE, 29. — Un grand journal de Belgrade, "Politika", (dans sa rubrique "Entre nous"), a publié un très intéressant entrefilet sur la question religieuse en Yougoslavie.

Le mois dernier, dans le village Doboj, en Bosnie, un Yougoslave de religion orthodoxe est mort. La cérémonie religieuse a été faite suivant le rite orthodoxe, dans une église orthodoxe, en présence d'un public très nombreux composé d'orthodoxes, de catholiques et de musulmans. Mais la petite église orthodoxe n'avait pas de cloches. Par une touchante attention des catholiques, l'office religieux et toutes les funérailles ont été accompagnées par le son des cloches de l'église catholique du village.

L'AIGLE BLANC

Ce fait de concorde religieuse n'est pas unique en Yougoslavie. Il n'y a pas très longtemps un poète yougoslave de Sibenik a publié un recueil de ses chansons. On voit sur la couverture la photographie de deux évêques de cette ville: Mileta, catholique, et le Dr Hajdin, orthodoxe.

Le premier citoyen du royaume de Yougoslavie, S. M. le roi Alexandre, donne l'exemple à ses sujets. Lors des grandes fêtes catholiques, qui ont eu lieu au printemps dernier, à Zagreb, le roi Alexandre y a personnellement assisté avec sa suite et ses ministres. A cette occasion et en remettant à l'archevêque de Zagreb le Dr Bauer, les insignes de grand officier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, le roi a prononcé ces paroles: "Je n'ai pas de distinction plus élevée à vous donner pour les grands mérites de Votre Excellence."

14 MILLIONS D'AMES

Dans le royaume de Yougoslavie, pays de près de 14 millions d'habitants, l'unité et la stabilité ont été obtenues dans beaucoup moins de temps qu'il n'en a fallu en Allemagne et en Italie.

Pour maintenir la concorde religieuse et les bons rapports avec le Saint-Siège, le Dr Voyislav Marinkovitch, ministre des Affaires étrangères du royaume, collaborateur intime de S.M. le roi, a déployé ses grands talents. C'est une grande figure d'homme d'Etat qui jouit d'une réputation universelle aussi bien dans le pays qu'à l'étranger, possédant une très grande autorité dans tous les milieux.

IL A ETUDIE A PARIS

Ancien élève de la Faculté de droit de Paris, fils d'ancien ministre, d'une haute intelligence, le seul ministre qui, d'un coeur léger et fier, quitte le pouvoir, toutes mes qualités le mettent au rang des grands hommes d'Etat européens; il a toujours su mesurer ses gestes et ainsi conquérir tous les milieux, particulièrement ceux de la pensée.

Champion de la paix entre les peuples, M. Marinkovitch applique son pacifisme ardent dans son pays d'abord, entre les différentes confessions qui existent en Yougoslavie, et, comme tel, il jouit d'une vive sympathie.

La Société Coopérative
— DE —
Frais Funéraires
rue Sainte-Catherine, 302 est
Plateau 7-9-11
J. Jeannotte, président — L.-Eug. Courtois, gérant général

Mme CALEB PIEDALUE, DE ST-JEAN, DECEDEE A L'AGE DE 73 ANS

La défunte était la mère du révérend Frère Joseph Piedalue, franciscain.

Nous regrettons d'annoncer la mort de Mme veuve Caleb Piedalue, née Elodie Lahaie, survenue hier soir, vers six heures, à l'hôpital de Saint-Jean d'Iberville. La défunte était âgée de 73 ans.

Mme Piedalue était la mère du révérend Frère Joseph Piedalue, autrefois de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, et ancien directeur de l'école supérieure de Saint-Louis et maintenant faisant partie de l'ordre des Franciscains de Graymour, N.Y.

Elle laisse dans le deuil, outre son fils, deux soeurs, Mme (veuve) Dominique Monet, épouse de feu le juge Monet, de Saint-Jean, et mère du juge Amédée Monet, de Montréal, et Mme (veuve) Moïse Caron, de Montréal; et deux frères, M. Emilien Lahaie, de Saint-Rémi de Napierville, et M. Dollard Lahaie, de Chibogan, Michigan.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30, à Saint-Jean d'Iberville, immédiatement après l'arrivée du convoi de Montréal.

A la famille en deuil, la "Patrie" offre ses plus vives condoléances.

LA MESSE DE MINUIT AUX TROIS-RIVIERES

A la cathédrale, la messe fut célébrée par Son Excellence Mgr A.-O. Comtois.

TROIS-RIVIERES, 29. — (Du correspondant de "La Patrie"). — La fête de Noël a été célébrée avec éclat dans toutes les églises de notre ville. Son Excellence Monseigneur A. O. Comtois chanta la messe de minuit à la cathédrale. Il était assisté de M. l'abbé Donat Fréchette, comme cérémoniaire, et de MM. les abbés P. E. Doyon et Paul Paquin, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J. G. Turcotte dirigeait la chorale. M. l'abbé M. Patry, du Séminaire, officia à Sainte-Marguerite, assisté du révérend Père Ignace c. f. m., comme diacre, et de M. l'abbé Louis Marchildon, comme sous-diacre.

Les officiants à la messe de minuit à Notre-Dame furent le révérend Père Théodoric, o. f. m., curé, assisté de MM. les abbés J. Parenteau, diacre, et J. Mailhot, sous-diacre.

M. l'abbé Henri Vallée, principal de l'Ecole Normale, officia à Sainte-Cécile, assisté de MM. les abbés J. Levesque et Jules Bettez, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé J. O. Landry chanta la messe de minuit à Saint-François d'Assise, assisté de MM. les abbés J. B. Carignan et André Morin, comme diacre et sous-diacre.

Ce fut M. l'abbé P. Normand, chancelier du diocèse, qui officia à Saint-Patrick.

A Saint-Philippe la messe de minuit fut célébrée par M. le chanoine Louis Denoncourt, curé, assisté de MM. les abbés Ligouri Gélinas, diacre, et du révérend Père Gaudet, sous-diacre.

Le docteur Dorillas Roy, décédé à Saint-Ephrem

SAINT-EPHREM, Beauce, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous avons le regret d'apprendre la mort du docteur Dorillas Roy, décédé de bonne heure ce matin à sa demeure à Saint-Ephrem, comté de Beauce

ELU PRESIDENT

MINNEAPOLIS, 29. (Presse associée).—Le Dr James Francis Kenny, d'Ottawa, Ontario, a été élu hier soir président de l' "American Catholic Historical Association".

AU CONSEIL D'HYGIENE

QUEBEC, 29. (Du corr. de la "Patrie.") — Par décision du cabinet provincial, le docteur P. Z. Rhéaume, de Montréal vient d'être nommé membre du conseil d'hygiène de la province de Québec. Il succède à M. le docteur Gustave Archambeault.

Cette nomination a été approuvée cet avant-midi par le lieutenant-gouverneur.

IL AURA 103 ANS !

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Charles W. Chamberlain, de Chelsea, célébrera le premier janvier, le 103e anniversaire de sa naissance. C'est le doyen de la vallée de la Gatineau. Il réside dans la Gatineau depuis l'âge de 23 ans.

Il célébrera l'an prochain, ses noces d'or avec sa seconde femme qui a maintenant 82 ans.

Le premier ministre retardé

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le premier ministre Bennett, à cause d'un surcroît de travail, n'a pu partir, hier soir, comme il se le proposait, pour Calgary, où il doit passer le jour de l'An. A l'issue de la réunion du cabinet, qui n'a duré que deux heures, aucun communiqué n'a été fait à la presse. Toutefois il est très probable que le conseil des ministres se réunisse de nouveau aujourd'hui pour compléter son travail.

Le gouvernement vient d'apprendre que l'honorable juge Anglin, juge en chef de la cour Suprême du Canada, est malade à Rome. On prévoit toutefois qu'il sera bientôt rétabli et qu'il pourra s'embarquer pour le Canada dans quelques jours.

CHICAGO. — "Jake the Barber" Factor va être extradé en Grande-Bretagne pour avoir dépouillé des Anglais grâce à la manipulation de titres.

C. BRODEUR, CONDAMNE A 9 MOIS DE PRISON PAR LE JUGE CUSSON

Le prévenu, un notaire public, était accusé de faux prétextes et de vol pour une somme de $100,000.00.

Trouvé coupable à l'accusation de faux prétextes et de vol pour une somme de $100,000.00 la propriété de ses clients, Charles Brodeur, notaire public, a été condamné hier par le juge Cusson, de la Cour des Sessions, à neuf mois aux travaux forcés.

La journée entière fut consacrée aux plaidoiries. L'imposition de la sentence fut marquée par une animation inaccoutumée. Tous les spectateurs étaient des clients du prévenu.

"Son crédit doit-il être complètement flétri parce qu'il a été négligent, malchanceux ou même incompétent", s'exclama Me Albert Théberge en terminant son plaidoyer. "Je ne puis modifier mon opinion en dépit de la preuve qui a été exposée "déclara le magistrat sur un ton grave." L'erreur fut commise, lorsqu'il donna des hypothèques sans valeur. Les garanties n'étaient pas suffisantes et il ne l'ignorait pas. Il savait pertinemment que l'argent qu'il acceptait serait par la suite engagé dans certains risques. Je ne doute pas du tout qu'il soit coupable de faux prétextes."

Le président du tribunal énuméré les cas de cette nature où il y avait preuve suffisante.

Il évoqua particulièrement ceux de Martel, Sauvageau, Malo, Bordeleau et Lajoie. Au moment de rendre la sentence, le juge fit une pause. "L'accusé, dit-il, est passible d'une forte punition. Comme notaire, sa carrière est terminée. Lorsqu'il sortira de prison, son nom sera rayé de la liste de la Chambre des Notaires. Brodeur, avez-vous quelque chose à dire avant que la sentence soit prononcée?"

Le notaire Brodeur, le visage blême, se leva, mais ne proféra pas une seule parole sur le champ. Enfin, il balbutia ces mots "Je puis seulement implorer..... la considération" répondit-il timidement.

"Depuis quand êtes-vous en prison" demanda le juge?

Brodeur: — Depuis le 7 octobre.

Le juge Cusson: — Vous êtes au courant, n'est-ce pas, que le temps écoulé au cachot compte devant la loi. Vous êtes déjà à l'ombre depuis six mois. Je vous condamne donc à neuf mois de prison à compter du jour de votre arrestation."

L'inculpé, durant quelques instants, se tint debout et alors, se tournant vers son avocat, Me Albert Théberge il lui donna une poignée de main, en disant: Je vous remercie."

Brodeur reprit sa place dans la boîte aux prisonniers, entouré de gardes jusqu'à sa sortie de la cour.

Durant le procès, la poursuite allégua que Brodeur obtint des sommes d'argent de ses clients sous de faux prétextes pour un montant de $100,000.00. Bernard Bourdon, c. r., procureur de la Couronne et Me Demetrius Baril, assignèrent des témoins pour prouver que Brodeur avait emprunté de l'argent de ses clients en offrant des garanties insuffisantes en retour, jouant à la bourse, gageant sur les pistes de course et finalement tombant en banqueroute. Ils accusèrent l'inculpé de faux prétextes et de vol.

Au cours de l'audience de l'avant-midi, Me Bourdon prétendit que les argents confiés à Brodeur devaient être, selon les instructions des prêteurs, placés sur des premières ou secondes hypothèques, mais que ce dernier l'avait converti à son usage ou placé en quatrièmes ou cinquièmes hypothèques.

Le plaidoyer de Me Théberge occupa toute la séance de l'après-midi. Lorsque le juge exprima l'opinion que l'accusé était coupable, Me Théberge continua à insister sur les circonstances atténuantes.

"M. Brodeur, dit-il, à un certain moment, est malheureusement le type de plusieurs hommes de culture que l'on rencontre dans cette province aujourd'hui. Il est studieux, un citoyen instruit et un gentilhomme. Mais il manque du sens des affaires. Il y en a plusieurs qui lui ressemblent, des notaires, des avocats et combien d'autres. Il fut trop optimiste et s'intéressa dans plusieurs transactions simultanément. On le persuada et lui-même convainquit ses clients qu'il était capable de leur faire faire des placements payants dans l'immeuble. Plusieurs de ses clients jurèrent qu'ils avaient eu confiance en son habileté. Que voulez-vous? Son optimisme n'a pas été justifié. Mais après vingt ans de réputation solide, faut-il nécessairement qu'on le trouve coupable de faux prétextes et de vol."

Bien que le procureur de la défense eut suggéré de remettre à plus tard le jugement, le juge Cusson imposa la sentence aussitôt.

L'éléphant blanc n'a pu entrer en paradis

Parce qu'il avait perdu un poil lors de son séjour sur la terre. – Comment ce poil fut retrouvé un soir de Noël. –Une réunion de jeunes filles est brusquement interrompue.

Colette, Jacqueline et Françoise étaient les trois meilleures amies du monde: elles se réunissaient, soit chez l'une, soit chez l'autre et échangeaient toutes leurs pensées, leur bonheur et leurs déceptions, ces dernières arrivant beaucoup trop vite pour tout le monde.

Françoise était la plus vivante du trio, toujours prête à organiser une partie de plaisir: elle aimait si fort danser, rire et chanter que souvent, abandonnant son ouvrage, elle se levait d'un bond, tourbillonnante, gracieuse et ailée. Aussitôt après avoir accordé ses droits à sa jeunesse fougueuse elle reprenait sa broderie avec une nouvelle ardeur:

—Vraiment, je ne suis pas raisonnable, disait-elle, alors, si je m'amuse ainsi je n'aurai jamais fini ce napperon pour le mettre dans le soulier de Maman!

"A propos de Noël, demanda Jacqueline, chez qui réveillonne-t-on cette année? C'est ton tour de nous recevoir, Françoise.

—Oui, mais hélas, pas de réjouissance pour le vingt-quatre décembre prochain, j'ai obtenu de Papa de continuer la tradition à la condition que vous vous contentiez de tartines, de confiture et de limonade; peut-être obtiendrai-je un adoucissement à ce régime de prisonnier, mais mes parents ont été formels:

—Pas de fête chez moi cette année, a dit mon père, à moins qu'un revirement inattendu me permette d'embaucher à nouveau les ouvriers que j'ai été obligé de remercier avec tant de regret. En temps de crise économique, je trouverais honteux de voir mes enfants dépenser inutilement de l'argent indispensable aux familles nombreuses. Je ne suis pas un ennemi de la joie m'a dit alors papa, parce que je devais faire une drôle de tête, vous pourrez réunir vos amis mais avec peu de frais.

"Souviens-toi, Françoise, de ce que dit toujours ta Grand'mère: "Autrefois, mes chers enfants, nous nous réunissions plus simplement et nous nous amusions bien mieux". Vous montrerez qu'à notre époque la jeunesse est capable d'accepter de faire quelques petits sacrifices."

—J'ai dit oui, naturellement, mais voudrez-vous venir passer la soirée du réveillon dans des conditions aussi peu alléchantes? Et, cependant je trouve que mes parents ont raison. Et puis, tout s'arrangera avant le vingt-quatre décembre, j'en suis sûre.

—Je l'espère aussi dit Colette, pourtant nous allons organiser un concours de contes de Noël. Nous le dirons à nos frères, mais il faut que ce soit l'une de nous qui remportions le prix, soyons féminines! Et le gai trio tira l'aiguille avec entrain.

Le vingt-quatre décembre, à dix heures du soir, Colette et Jacqueline se rendirent ensemble chez Françoise, leurs frères les rejoignirent plus tard.

Pas de neige, mais un temps sec et froid qui rendait agréable le chemin à parcourir jusqu'à la maison de leur amie. Serrées l'une contre l'autre, pour donner moins de prise au vent qui soufflait en plaintes désespérées, les deux jeunes filles devisaient gaiement.

—Je crois, disait Colette, que nous allons passer une excellente soirée entre nous tous qui nous aimons bien, pas d'indifférents pour lesquels il faut faire des frais d'amabilité et qui vous prodiguent ensuite de sévères critiques par derrière. Rien que nous et elle serrait affectueusement le bras de son amie, Jaqueline as-tu pensé à ton conte?

—Mais oui répondit cette dernière en appuyant sur le bouton de l'ascenseur indiquant l'étage où habitaient les parents de Françoise.

Elle-même vint leur ouvrir et les fit entrer dans sa chambre où elle avait préparé un éclairage savant grâce à des feuilles de papier de différentes couleurs dont elle avait confectionné d'amusants abat-jours. Tout est prêt, dit-elle, voilà le conteur s'assoiera sur le divan et nous sur des coussins à ses pieds.

—Bravo, dirent ensemble les deux nouvelles venues. Françoise, tu as toujours des idées merveilleuses!

—Vous trouvez, en tout cas il va falloir nous appliquer, car les garçons sont en majorité et je n'aime pas qu'ils se moquent de nous. Récapitulons: Nous trois, deux frères pour Colette, deux pour Jacqueline et un pour moi, cinq contre trois.

Bientôt toute la petite bande fut au complet. La maîtresse de maison, par politesse, offrit à tour de rôle l'honneur de commencer, mais tous refusèrent intimidés.

—Donne-nous l'exemple, dit son frère.

—Oui, oui, à Françoise d'abord, à Françoise notre bavarde, ajouta Colette sans méchanceté, mais avec un ton de cordialité qui fit se décider immédiatement l'interpellée.

Gravement elle s'assit au milieu des coussins de l'étroit divan qui lui servait de lit et se mit en demeure de commencer son récit.

—Le titre d'abord, commanda son frère.

—Tout de suite, mais promets-moi de ne pas m'interrompre, Henri, tu es trop taquin!

—C'est entendu, belle conteuse, on ne coupera pas vos effets.

D'une voix blanche d'intimidation, Françoise annonça:

Le poil d'éléphant.

Il y a neuf cents ans naquit aux Indes un petit éléphant que sa mère lécha avec amour. Quand il ouvrit les yeux il regarda autour de lui: à perte de vue des éléphants ressemblant plus ou moins à sa maman et qui faisaient comme une immense mer de tous les gris. Les mouvements de ces animaux de diverses tailles simulaient les vagues de l'océan.

Il vivait au milieu de ce gigantesque troupeau, dans une plaine immense, bornée par des montagnes si hautes que leur sommet devait finir dans les cieux. Trop jeune encore pour être dressé, il mangeait et buvait sans se préoccuper de rien autre.

Mais des hommes venaient parfois et emmenaient ses frères plus forts que lui, sa mère lui dit alors que tout ici, bêtes et gens, ainsi que le pays où ils habitaient, appartenaient à un seul homme, un souverain absolu qu'on appelait Maharadjah. Ce prince possédait tant de richesses que personne, même pas lui n'en connaissait le nombre.

Un jour les serviteurs du maître s'arrêtèrent devant le petit éléphant qui commençait à grandir et prononcèrent des paroles qu'il ne comprit pas.

Ils avaient regardé son pelage blanc qui le destinait à devenir un éléphant sacré au service du Dieu Indra. Durant les processions il accompagnerait l'image de l'idole et pendant que précédant le cortège, de petites danseuses, consacrées comme lui au service du culte alors très en honneur aux Indes, célébreraient l'effigie d'Indra par des danses apprises sous la direction du pieux brahmane.

Le cortège commençait à sortir du temple, l'éléphant blanc s'était mis en marche d'un pas lent et mesuré qui faisait osciller les beaux vêtements dont il était revêtu; imaginez une sorte de manteau de riche soie brodée de pierreries.

L'une des jolies danseuses sacrées, la délicieuse Mitha était, ce jour là, en retard pour prendre place parmi les servantes du grand Indra. Que dirait le brahmane s'il s'apercevait de cette grave incartade à la règle? Ce manque de déférence serait traité par lui comme un péché grave contre l'adoration que tout bon hindou doit à ses dieux.

D'un bond Mitha se précipite pour essayer de regagner sa place, mais l'éléphant blanc est devant elle, entravant ses pas, alors sans perdre de temps elle s'accroche à la queue de l'animal et passe soulevée par le balancement imprimé par ce dernier étonné d'autant d'irrespect contre sa personne.

Mitha, ayant repris son rang s'appliqua à danser du mieux qu'elle put, pour se faire pardonner par le grand Indra. Pourquoi tenait-elle la main droite fermée comme si elle voulait y dissimuler l'objet qu'elle contenait. C'est que dans l'énergie de son élan, elle avait arraché un poil de l'éléphant sacré.

Mitha cacha longtemps son larcin, puis un jour poussée par un artisan qui voulait déjà en faire une amulette elle le céda contre des bracelets destinés à mieux faire valoir la finesse de ses chevilles quand elle danserait pour son dieu.

Neuf cents ans se sont écoulés. L'éléphant blanc vient de cesser de vivre et pour recevoir la récompense due à ses fidèles services, il se présente à la porte du paradis d'Indra qui s'appelle le Svarga, et attend impatiemment de pouvoir y pénétrer. Sur le Mont Mérou entouré de l'Océan où se jouent les plus belles naïades, il va pouvoir vivre heureux!

Le grand Indra est là, assis sur son trône. Il a des yeux terribles qui ne sont pas faits pour rassurer l'éléphant sacré. Cependant il n'a rien à se reprocher mais le dieu n'en juge pas ainsi et une voix formidable, il dit:

—Je veux que tu retrouves le poil qui te fut dérobé il y a trois cent ans par la danseuse Mitha que j'ai renvoyée plusieurs fois déjà sur la terre car chacune de ses existences fut moins longue que la tienne. Reviens porteur de ce poil et tu rentreras dans mon paradis.

Les petits yeux de l'éléphant exprimèrent un tel désespoir que l'une des nymphes en eut pitié, s'approchant de lui en nageant dans la mer qui entourait le mont Mérou, elle lui dit:

—Le poil que tu dois chercher est en France et la nuit de Noël il sera dans la cheminée d'un sixième étage, à Paris, sur la butte Montmartre.

L'éléphant sortit avec un léger espoir, mais comment pourrait-il réaliser un aussi long voyage. Il courut chez un fakir, sorte de sorcier ayant une grande puissance et lui demanda conseil.

—Je vais te rendre invisible, lui dit le magicien et tu partiras, caché derrière l'un de ces gros nuages qui portent ton nom. Tu arriveras facilement jusqu'à Paris en examinant la direction du vent: le reste te regarde.

La capitale de la France s'étend aux pieds de l'éléphant sacré. Toujours poussé par le pouvoir magnifique du sorcier, il découvre la cheminée contenant le bracelet où se trouve mêlé à d'autres, le poil que réclama Indra. Il touche au but. Se soutenant par les pieds de devant il plonge sa trompe dans la cheminée et va se saisir du bijou qui lui promet le paradis.

Tout à coup il s'arrête, une voix très faible parle à l'intérieur de la pièce:

—Maman, appelle-t-elle, il est minuit, j'entends sonner les cloches de la basilique, regarde si par hasard il y a pour moi, dans la cheminée, le bracelet en poil d'éléphant qui me portera bonheur, Maman, tu n'es donc pas là ?

L'invisible bête se rend dans l'escalier et entend une voix douce dire à une jeune fille d'apparence aisée :

Mademoiselle, je vous remercie elle va être si heureuse qu'elle espèrera guérir !

L'éléphant sacré aima mieux perdre sa part du paradis d'Indra que de troubler l'espoir d'une fillette malade et, derrière d'autres nuages repartit vers les Indes.

Le dieu, devenu humain, le reçut dans le Svarga dont il fut chargé de garder la porte.

Colette, curieuse et émue, demanda: "Et la petite fille est-elle guérie ?

—Elle le serait peut-être si nous nous cotisions afin de lui offrir l'objet de son rêve.

—Tout de suite, dirent garçons et filles en fouillant leurs poches et leurs sacs.

—Mes enfants, il est l'heure de vous habiller, si vous voulez ne pas arriver en retard à la messe de minuit.

Gilbert TIRIANNE.

AUX FUNERAILLES DE Mme MICHEL BLANCHETTE

SAINT-HYACINTHE, 28. (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Michel Blanchette, née Marie Bergeron, est décédée ici à l'âge de 63 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses frères, M. Nectaire Bergeron, de Cleveland, Ohio, et M. Amédée Bergeron, de Pawtucket, R.-I.; ses soeurs, la R. S. Saint-Joseph, fondatrice de la communauté des RR. SS. St-Joseph de St-Hyacinthe, née Elizabeth Bergeron, et Mlle Clarisse Bergeron.

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hermann Hébert, vicaire, et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine P. N. Desmarais, curé. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Léo Lussoue et Emilien Chagnon, vicaires.

Les porteurs étaient MM. Ferdinand Bergeron, Alias Chicoine, Pierre Bergeron, Wilfrid Pelletier, Johnny Couture et Wilfrid Chagnon.

Le deuil était conduit par son époux, M. Michel Blanchette, ses cousins, MM. Pierre et François Bergeron.

Offrandes de messes: Les familles F. Couture, F. Phaneuf, Wilfrid Chagnon, Rémi Daigle et Gédéon Larivière, MM. et Mmes Wilfrid Pelletier, Mmes Paul Laframboise, Henri Richard, Armand Séguin et ses enfants, Jacques et Mlle Pigeon; Miles Olymp Birtz et Blanchette, MM. Claver Casavant, M. l'abbé G. H. Lafontaine.

Bouquets spirituels: Les Juvénistes des Soeurs de St-Joseph, famille Pierre Bergeron, les dames Pensionnaires du Couvent de St-Joseph.

Témoignages de sympathie: MM et Mmes D. Robert, Henri Lachance, Paul Laframboise, J. A. Berthiaume, D. I. Bordnas, L. J. Bertrand, Hormisdas Laperle, Albert Mongeau, Arthur Plamondon, Georges Bergeron, J. Arpajou, Ferdinand Bergeron, J. A. Richer. Mmes Raymond Désautels, J. L. Proulx, Joseph Perrault, Auguste Brodeur, J. E. Gaboury, Oscar Demers, Georges Bertrand, P. Letendre, Miles A. Marin, A. Girouard, Rose-Anna Bonin, Larivière, Hamel, L. B. Tousignant, Bernadette Larivière, Corbeil, M. J. R. Bousquet, M. l'abbé J. D. Meunier.

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

SOUTH DURHAM

SOUTH DURHAM, 28. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le 11 courant décédait chez sa fille, Mme Emile Clouthier de notre paroisse: Mme Henri Mongeau, née Marie Cardin, à l'âge de 84 ans. La défunte était née à Saint-Bruneau de Chambly; du mariage de Dosithée Cardin et de Dame Aglaé Sénécal. Lui survivent sept enfants: Alexandre, de South Durham; Algégina, Mme Stanislas Brodeur, de Saint-Alphonse, de Granby; Uldège, de Montréal; Napoléon, de Rivière Bleue, Co. Tém.; Albert, Worcester, Mass.; Yvonne Mme E. Cloutier, de South Durham.

Le service et la sépulture eurent lieu le 17, au milieu d'une assistance nombreuse; les porteurs étaient, ses fils Alexandre et Uldège; ses gendres, S. Brodeur et E. Cloutier, et ses neveux, Ephrem Laporte et Jos Cardin.

—M. Jos Labonté nous quittait tout dernièrement pour l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, afin de suivre un traitement.

PAQUETTEVILLE

PAQUETTE, 29. — (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Wilfrid Lachance de Worcester visite ses parents dans notre localité.

—M. et Mme L. Beaudoin, Mlle Bernadette Lefebvre, de Westbrooke, M. et Mme Wilfrid Gagnon de Colebrook ont visité M. et Mme Armand Pariseau.

—M. Emilien Lazure se rendait à Cookshire afin d'assister à l'assemblée des maires du comté.

—M. Victor Lapalme a passé quelques jours à Sherbrooke.

—M. Lionel Gendreau, M.V. de Sherbrooke, dans sa famille, M. William Gendreau.

—Dernièrement une réunion de parents conviés par M. et Mme Augustin Lamoureux se réunissaient à l'occasion du voyage de noces de leur fils L.-Philippe, marié à Berlin à Mlle Florence Bouchard. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. et Mme Phillas Hébert (Bertha Roy) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Th. Poullot, oncle et tante de l'enfant.

—M. Albert Roy, fils de M. Olivier Roy a été blessé sérieusement au cou par une grosse pierre. Il sera au repos pour 60 jours.

—M. Léonidas Lavigne, fils de M. Napoléon Lavigne, a été frappé par une pierre à la tête il est très souffrant.

—M. et Mme Raoul Pressé en promenade à Saint-Pierre les Becquets.

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 29. — (Du Corr. de la "Patrie". — Mlle Collette Labbé de Toronto est venue passer la vacance de Noël et du premier de l'An chez son père M. Tancrède Labbé.

—M. Joseph Verreault de Lewiston était de passage en ville cette semaine au chevet de son frère M. Eugène Verreault gravement malade.

—Mme Emile Rheault et sa fillette de Sherbrooke ainsi que Mme Roméo Grégoire et son fils de Asbestos, Qué., chez M. J. O. Vallières pour le jour de Noël.

—MM. Léopold Bissonnette, Jos. Vallières, Rosaire Laplante et Antonio Letourneau de Flamand, Qué. sont venus passer le temps des fêtes dans leur famille.

—M. Réginald Chamberland de Boston, Mass., dans sa famille pour une quinzaine.

—M. Albert Huard est de retour de San Francisco et autres endroits de la cote du Pacific où il a passé deux mois.

—M. et Mme Jules Lemay sont de passage à Daveluyville.

—M. le docteur et Mme Alph. Belair de Montréal sont venus passer la fête de Noël chez M. Alphonse Beaudoin.

—M. Lucien Baillargeon à Québec chez son oncle M. Ben Gagnon.

—Mlle Madeleine Dion est allée passer la fête de Noël dans sa famille à Québec.

—M. T. H. Best trésorier de la compagnie de télégraphe Canadienne Nationale ainsi que Mme Best, de Toronto actuellement chez Mme A. S. Johnson, pour la fête de Noël.

—M. Alfred Frenette en voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Céline Allaire de Québec de retour parmi nous après une absence de plusieurs mois.

—M. et Mme G. A. Ingham sont allés passer le jour de Noël à Sherbrooke.

—M. Cyrille Dulac de Sainte-Marie était de passage en ville hier au chevet de son beau-frère M. Eugène Verreault gravement malade.

BUREAU CASEAULT

BUREAU CASEAULT, 29. (Du corr. de la "Patrie").—M. Arthur Talbot, de Saint-Pierre, était chez M. Maurice Talbot, son frère.

—Mmes Ludger Talbot et Joseph Antoine Talbot, de St-Pierre, étaient chez M. Maurice Talbot.

—Mlle Lucie Coulombe et M. Paul Coulombe sont allés à Berthier.

—M. Jos. Lynch est allé à Québec, dernièrement.

—MM. Ovila Clavet, Octave Galibois, Augustin Galibois Jr et Evariste Hoffman sont allés à Montmagny Ville, dernièrement.

—M. et Mme Xavier Bouffard et Jeannette, leur fillette, Mlle Blanche Blais, sont allés à Montmagny Ville, ces jours derniers.

—M. Xavier Bouffard est allé à Québec.

—M. Francis Mercier est parti pour Québec, occuper une position à bord du brise-glace "Lady Grey".

—Mme Eugène Guilmette et sa fille, Yvette, sont revenues d'une promenade à Saint-Jean-Chrysostôme, chez Mme Cyrille Noël.

—Mme Eug. Guilmette est allée à Montmagny Ville, dernièrement.

—Mme Cléophas Mercier est dangereusement malade.

—M. Odilon Lynch, après un traitement suivi à l'Hôtel-Dieu de Québec et même y avoir subi une opération, nous est revenu rétabli et en bonne voie de guérison complète.

EAST-HEREFORD

EAST-HEREFORD, 29. — (Du corr. d ela "Patrie"). — M. et Mme Isidore Duranleau ont passé quelques temps à Sherbrooke chez M. Eugène Gagnon.

—M. et Mme Alexis Lestage et leurs enfants de Magog ont visité leurs parents dernièrement.

—M. Joseph Adam de Berlin a visité des parents dans notre localité.

—M. Homère Fortin qui a passé quelques semaines à l'hôpital de Berlin sera de retour à la fin de la semaine complètement rétabli.

—Mlle Joséphine Carrier est de retour dans sa famille après deux mois passés, à Sainte-Edwidge chez des parents.

—Mme Joséphine Dupuis de Lebanon N.H. est actuellement en visite chez M. et Mme Arthur Chabot.

—Mlle Dora Bédard de Belmont Mass. a passé une quinzaine chez sa soeur Mme Jos. Beloin.

—M. et Mme Alphonse Laverdière M. et Mme Frank Maillot de Sherbrooke chez des amis récemment.

—M. Emile Saint-Pierre a été conduit d'urgence à l'hôpital Saint-Vincent de Paul à Sherbrooke où il a subi avec succès une grave opération pour l'appendicite. Espérons que son état continuera à s'améliorer.

—Un accident est survenu à M. Johnny Mongeau, fils de M. Delphis Mongeau. Alors qu'il était à fendre du bois un morceau le frappa au haut du genou et lui coupa l'artère. Le médecin appelé en toute hâte lui prodigua ses soins.

—MM. les agronomes Rousseau de Cookshire et Préulx de Richmond dans notre localité vendredi dernier afin d'établir une société coopérative pour la beurrerie dont la paroisse en fait l'acquisition.

—M. le curé fera les examens des écoles mardi.

TAUX RÉDUITS POUR LE JOUR DE L'AN

Aller-retour pour passage simple plus un quart, entre deux points n'importe où au Canada.

Tout agent du Pacifique Canadien ou du Canadien National vous fournira des renseignements complets sur ces taux qui vous permettent de vous rendre économiquement dans votre famille pour le Jour de l'An.

Départ les 30, 31 décembre et le 1er janvier. Retour valable jusqu'au 4 janvier.

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

SPORTS D'HIVER

Dans les Laurentides

Train Spécial et Prix Réduits

Les Dimanches, du 3 janvier au 28 février inclusivement, 1932

De Haut en Bas		HORAIRE		De Bas en Haut	ALLER ET RETOUR Prix réduits: Gare Windsor Place Viger Westmount Montréal Ouest	Avenue du Parc
8.40 a.m.	Dép.	Montréal (G.W.)..	Arr.	8.30 p.m.		
8.46 a.m.	"	Westmount.......	"	8.22 p.m.		
8.52 a.m.	"	Montréal Ouest..	"	8.15 p.m.		
9.10 a.m.	"	Avenue du Parc..	"	7.58 p.m.	—	—
10.05 a.m.	"	St-Jérôme.......	"	7.04 p.m.	$1.45	$1.20
10.23 a.m.	"	Lesage..........	"	6.48 p.m.	1.75	1.50
10.25 a.m.	"	Shawbridge.......	"	6.45 p.m.	1.85	1.60
10.35 a.m.	"	Piedmont........	"	6.35 p.m.	2.00	1.75
10.49 a.m.	"	Mont-Rolland....	"	6.27 p.m.	2.15	1.90
10.56 a.m.	"	Ste-Marguerite..	"	6.16 p.m.	2.35	2.10
11.08 a.m.	"	Val Morin.......	"	6.06 p.m.	2.50	2.25
11.13 a.m.	"	Val David........	"	6.01 p.m.	2.60	2.35
11.19 a.m.	"	Préfontaine......	"	5.55 p.m.	2.70	2.45
11.25 a.m.	Arr.	Ste-Agathe......	Dép.	5.50 p.m.	2.75	2.50

SKIEURS

Les skieurs pourront apporter leurs skis avec eux dans les voitures du train spécial, ainsi que dans celles mises à leur disposition sur les trains réguliers le samedi après-midi et le dimanche.

Pour plus amples détails, etc., s'adresser à tout agent des billets du

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Chronique Ouvrière

L'Ass. Ouvrière d'Ahuntsic veut avoir des renseignements

A leur assemblée d'hier soir, tenue au numéro 679 boulevard Papineau, sous la présidence de M. J. A. Chalifoux, président, les membres de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic ont adopté une résolution à l'effet de prier l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province, de vouloir bien donner quelques précisions au sujet du "compte ouvert de $16,000,000" que le gouvernement a avec la banque de Montréal.

On a fait remarquer aux membres que, pressé par M. Duplessis, député des Trois-Rivières, l'honorable M. Taschereau avait admis que le gouvernement avait un compte de $16,000,000 ouvert avec la banque de Montréal, et l'association ouvrière d'Ahuntsic prétend que le peuple a le droit de savoir à quoi cet argent a été consacré. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Au début de l'assemblée, M. Bruno Saint-Pierre, secrétaire de la Fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec et secrétaire de l'association d'Ahuntsic, a été appelé à donner un aperçu de la dernière assemblée de la fédération. Il le fit avec une très grande précision. Il rapporta que la fédération voit un plus grand nombre de clubs s'enrôler sous sa bannière, et il opine que d'ici quelques mois, la fédération sera le porte-paroles de plus de 30,000 ouvriers.

M. J. A. Chalifoux, fit rapport de l'entrevue qu'ont eue les représentants de la fédération des clubs ouvriers avec M. Robert Taschereau, président de la Commission des Accidents de Travail, en rapport avec la Loi des Accidents de Travail.

M. Chalifoux rapporte que M. Taschereau a déclaré que la commission nécessitait une réorganisation de l'administration, le personnel qui la forme étant inapte à remplir les fonctions.

Le président de l'association rapporte que les délégués ont fait remarquer au président de la commission que beaucoup d'ouvriers, qui ont été victimes d'accidents il y a plusieurs mois, attendent encore leur première semaine de salaire, et sont dans la misère. Il dit que c'est lorsque l'ouvrier est sans-travail qu'il a besoin du support de la commission et non lorsqu'il est rétabli et a recommencé à travailler.

Il rapporte que M. Taschereau a demandé aux délégués de faire des suggestions et de présenter des amendents à la loi.

Relativement aux travaux du chômage dans le quartier, M. Chalifoux opine que les ouvriers du quartier doivent avoir la préférence, et il dit que si l'échevin du quartier prenait l'intérêt des citoyens, il n'y aurait pas ou des contre-maitres des autres quartiers qui auraient occupé ces charges dans le quartier Ahuntsic.

M. Chalifoux fait aussi connaître aux membres que dans l'intérêt général, on doit faire une forte pression pour que la ville entreprenne des travaux d'égouts dans le quartier, ce qui provoquera le développement de cette partie de la ville.

L'association s'est aussi prononcée en faveur de la canalisation du Saint-Laurent, après quelques remarques de M. Saint-Pierre.

L'association fera de nouveau pression auprès de la compagnie de tramways pour qu'elle gratifie la partie nord de la ville d'un système d'autobus desservant Cartierville.

SOUHAITS AUX BRIQUETIERS

M. J. A. Laplante et G. Francoeur, respectivement président et organisateur de l'Union Canadienne des Briquetiers-Maçons, local numéro 7, profitent de la nouvelle année et de l'anniversaire de la fondation de leur union, pour présenter aux membres leurs souhaits de bonne et heureuse année.

Ils remercient tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé au développement de cette organisation, et ont prêté leur concours dans le travail coopération en faveur des unions canadiennes.

MM. Laplante et Francoeur voient dans l'année qui commence une ère de prospérité et de développement pour les unions canadiennes, et ils terminent en souhaitant à tous les membres prospérité et bonheur au cours de l'année qui commence.

BRIQUETIERS-MACONS

L'Union Canadienne des Briquetiers-Maçons tiendra son assemblée régulière ce soir, au local de l'union, au numéro 1023 rue Sainte-Catherine ouest, ouest sous la présidence de M. J. A. Laplante.

Plusieurs questions importantes seront à l'ordre du jour. Il y aura initiation de nouveaux membres et M. G. Francoeur, organisateur, présentera un rapport des dernières activités.

CLUB SAINT-JEAN

Ce soir aura lieu l'assemblée régulière du Club Ouvrier Saint-Jean sous la présidence de M. Donat Lévesque, président, au local du club, au numéro 6507 rue Saint-Dominique.

Cette assemblée est particulièrement importante à cause de l'importance des questions qui seront soumises à la considération des membres.

Que tous se fassent un devoir d'être présents.

GRANDE TOMBOLA

Le Club Libéral Ouvrier Dorion organise une grande tombola qui aura lieu demain soir, le 30 décembre, dans le soubassement du collège Saint-Stanislas.

Le but de cette fête est uniquement en vue de venir en aide à la société Saint-Vincent de Paul à secourir les familles pauvres de la paroisse

Les personnes qui prendront part à cette fête passeront une agréable soirée en même temps qu'elles feront une oeuvre charitable.

Il y aura tirages de toutes sortes, et c'est ce soir là que les cinq dindes pour lesquelles on a vendu des billets, seront tirées.

De distingués personnages seront au nombre des invités d'honneur Les frais de la musique seront sous les auspices de la Fanfare Ouvrière Dorion, sous l'habile direction de M. A. Pelletier.

Les dames sont cordialement invitées à prendre part à cette fête. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule.

FERBLANTIERS-COUVREURS

Les membres du local 116 de l'union internationale des ferblantiers sont tous priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu, ce soir, au Temple du Travail, rue Saint-Dominique.

Des questions particulièrement importantes seront discutées. On continuera la discussion sur la question des salaires, laquelle fut suspendue à la dernière assemblée. Que tous se fassent un devoir de répondre à l'appel des officiers.

CHEZ LES BOUCHERS

Le président de l'Association des Bouchers de Montréal, M. Louis Daignault, nous prie d'annoncer que la nouvelle parue dans certains journaux d'hier à l'effet que mardi, 12 janvier, les bouchers de Montréal doivent s'assembler à l'hôtel Pennsylvanie pour une soirée d'action sociale, lui est complètement inconnue, et que le bureau de direction de l'Association n'a jamais été mis au fait de la soirée en question. Par conséquent, que les buochers qui font partie de l'Association veuillent bien prendre note que l'assemblée annoncée pour le 12 janvier par les journaux est absolument étrangère à la direction de leur Association.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES

CE SOIR

Union Internationale des Peintres, local 359, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union Internationale des Modeleurs, au Monument National.

Union Internationale des Ferblantiers, local 116, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

CLUB SAINT-DENIS-DORION

Le Club Ouvrier Saint-Denis-Dorion a tenu mercredi dernier, l'une de ses plus intéressantes assemblées, au local du club, sous la présidence de M. L. Lalonde, président de l'association.

Plusieurs nouveaux membres furent initiés séance tenante, et l'assistance était très nombreuse. Les questions qui furent traitées au cours de l'assemblée étaient d'une importance capitale pour les citoyens du quartier, et tous les membres ont été vivement intéressés par les discussions.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait: MM. G. Martel, le conférencier; Me A. Boissonnault, conseiller légal du club; U. Langlois, J.-. Masse, et autres.

La conférence de M. Martel fut tout particulièrement intéressante par son cachet d'actualité. Le conférencier fit une comparaison entre la situation des organisations ouvrières il y a trente ans et les organisations ouvrières telles qu'elles sont constituées aujourd'hui.

Au cours de sa conférence, M. Martel rappela qu'en 1900, il était bien difficile de fonder un club ouvrier, pour la bonne raison que l'idée était encore jeune et que les ouvriers y adhéraient plutôt avec une certaine crainte. Il fit aussi certaines considérations sur l'ancienne fédération des clubs qui fut fondée et qui dut suspendre ses activités.

M. Martel étudie les raisons de ces insuccès et il opine que c'est la trop grande indifférence de la part des ouvriers qui est cause de ce manque d'organisation.

C'est Me A. Boissonnault qui présenta le conférencier, et M. A. Langlois le remercia.

M. J.-A. Masse, du club ouvrier Ville-Marie, fit quelques remarques sur le rôle que jouent les clubs ouvriers dans la métropole et il croit que c'est le moyen de protection le plus efficace pour la classe laborieuse. Il termine en faisant remarquer que l'année qui commence s'annonce comme une année de prospérité pour la classe ouvrière en général.

Le président remercia le conférencier et les quelques visiteurs qui adressèrent la parole, puis il souhaita à tous une bonne et heureuse année.

La prochaine assemblée du club aura lieu le 13 janvier prochain.

NOUVEAUX OFFICIERS

Les membres de l'Association des Citoyens du quartier Crémazie ont procédé, au cours de l'assemblée d'hier soir, à l'élection des officiers pour le prochain terme, avec le résultat suivant: MM. Prime Allard, président honoraire; Joseph Leblanc, président actif, réélu; Charles Chartrand, vice-président, réélu; Alfred Therrien, secrétaire-archiviste, réélu; Tancrède Guérin secrétaire-correspondant, élu; Doria Boucher, trésorier, élu; A. Bouchard, N. Nault, syndics; Jos Nault, sentinelle.

Les officiers ont tour à tour remercié les membres pour l'honneur qu'on leur faisait en leur assignant une charge dans l'association.

Le comité de la guignolée a présenté son rapport, et on a annoncé que 38 familles pauvres avaient reçu quelque partie de la somme recueillie lors de la guignolée.

Les questions de la location des compteurs à gaz, de la vente du charbon de bois à la pesée, de l'uniformité des bouteilles à lait, ont fait le sujet de maintes discussions qui ont vivement intéressé les membres.

Plusieurs autres questions ont complété le programme d'étude de l'assemblée.

ASSEMBLEES DES SYNDICATS CATHOLIQUES

Ce soir aura lieu une assemblée spéciale du Conseil de la Construction, à l'édifice des Syndicats. Affaires importantes. Que tous les membres soient présents.

AVIS AUX PLATRIERS

Ce soir aura lieu l'assemblée du syndicat des plâtriers qui devait avoir lieu demain soir. Tous les membres sontp riés d'en prendre note. Par ordre.

NOUVEAUX OFFICIERS

Hier soir ont eu lieu les élections des nouveaux officiers de l'Union Internationale des Barbiers-Coiffeurs, local 455, avec le résultat suivant: MM. Bruno Roy, président, réélu; Paul Desjardins, vice-président, élu par acclamation; rthur Millard, agent d'affaires, réélu par acclamation; Hector Lacombe, secrétaire-archiviste; W. Mayrand, guide et E. Rapelle, gardien.

Délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; MM. Bruno Roy, A. Millard, Paul-Desjardins et H. Lacombe.

Membres du comité des finances: MM. H. Lacombe, président et F. Giroux, ainsi que A. Parent.

Membres du comité des malades: MM. E. Rapelle, W. Mayrand et A. Mondor.

OSW. JACOBY RESIGNE COMME PARTENAIRE DE SIDNEY S. LENZ

La paire officielle est brisée à cause des critiques. – Le gain de Culbertson est quelque peu réduit. – Une dispute entre Lenz et Jacoby.

NEW-YORK, 29. — (Presse associée). — Oswald Jacoby a donné sa démission comme partenaire de Sidney Lenz, hier soir, dans la rencontre de bridge-contrat avec Ely Culbertson, en ressentiment des critiques qui ont été faites par Lenz.

A la fin de la session, Jacoby a dit:

—"Sidney, à la — main du deuxième rubber, ce soir, vous m'avez critiqué, après avoir, vous-même, joué un jeu de défense de la plus stupide façon. Je résigne comme votre partenaire".

—"Bien, monsieur, répondit Lenz, c'est parfait".

—"Après un jeu aussi stupide de votre part, vous —, voulut continuer Jacoby, mais Lenz l'arrêta d'un geste de la main, en disant:

—"Pourquoi discuter la chose?"

Voici ce que Lenz avait dit à Jacoby: — "Doggone, pourquoi faites-vous d'aussi mauvaises déclarations? Il m'est impossible de lire vos cartes. Vous avez beaucoup de plaisir dans cette partie, donnez m'en un peu. Laissez-moi une chance de déclarer!"

Jacoby pour toute réponse serra les lèvres. Il avait fait l'une de ses fameuses déclarations psychiques.

—"Devrions-nous jouer un autre rubber?", demanda Culbertson. Il était alors 12 h. 28 et le règlement stipule que le dernier rubber devra être coupé avant minuit et demi.

Jacoby se leva. Sa figure était rouge. — "Pas avec moi, vous ne jouerez point un autre rubber".

—"Selon les règles, vous devez jouer un autre rubber", déclara l'arbitre de Culbertson.

Bien que les Culbertson aient remporté cinq des huit rubbers, joués, hier soir, ils ont quand même réduit leur gain de 250 points, et cela à cause des lourdes pertes qu'ils ont subies dans les contrats manqués, la plus coûteuse de la soirée fut de 1,400 points.

La position des rubbers est maintenant pour Culbertson de 59 et de 44 pour Lenz. Culbertson a terminé la 14e session avec une avance de 16,840 points.

Sur une déclaration originale de quatre carreaux, Lenz fut mis trois dedans, lors de la première main de la session. Culbertson fut tenté de déclarer en pique, mais pour lui la manche n'était pas en jeu, il était certain de ne point la faire. Tout le monde passa la déclaration de Lenz.

Lenz (Nord)
♠ Aucun
♡ D 4
◇ A D V 10 8 5 4
♣ 10 8 6 4

Culbertson (Ouest—Don.) ♠ V 8 4 3 2 ♡ R 9 5 2 ◇ R 7 ♣ R D

Mme Culbertson (Est) ♠ A 5 ♡ A 8 7 3 ◇ 9 6 3 ♣ A V 5 2

Jacoby (Sud)
♠ R D 10 9 7 6
♡ V 10 6
◇ 2
♣ 9 7 3

Mme Culbertson ouvre le jeu avec le trois de carreau.

A la 573e main, Culbertson joua le roi de trèfle afin d'empêcher Jacoby de lui donner la main. Jacoby avait déclaré trois sans atout et fit quatre.

La main:

Lenz (Nord)
♠ 10 7 6 4
♡ A R D
◇ R 7 5 4
♣ A V

Culbertson (Ouest) ♠ A D V 5 2 ♡ V 2 ◇ 3 2 ♣ R 10 6 3

Mme Culbertson (Est—Donneur) ♠ 8 ♡ 10 8 7 6 5 4 3 ◇ V 6 ♣ D 9 4

Jacoby — Sud)
♠ R 9 3
♡ 9
◇ A D 10 9 8
♣ 8 7 5 2

Les enchères:
Est, passe; Sud, passe; Ouest, un pique; Nord, double.
Est, passe; Sud, deux carreaux; Ouest, passe; Nord, trois carreaux.
Est, passe; Sud, trois sans atout; Tout le monde passe.

Le jeu:

	Culbertson	Lenz	Mme Culbertson	Jacoby
1	5♠	6♠	8♠	x9♠
2	2◇	4♡	6◇	xD◇
3	3◇	xR◇	V◇	10◇
4	2♡	7◇	8♡	xA◇
5	3♣	5◇	4♡	x9◇
6	V◇	4♠	3♡	x8◇
7	6♣	xA♡	5♡	9◇
8	2♠	xR♡	6♡	2♣
9	V♠	xD♡	7♡	5♣
10	R♣	xA♣	4♣	7♣
11	10♣	V♣	xD♣	8♣
12	D♠	7♠	x10♡	3♠
13	A♠	10♣	x9♣	R♠

(x—Carte gagnante).

A la 577e main, Culbertson prend juste assez pour faire la manche, avec un score précédent. Il prétend que cette chose l'a rendu fameux ainsi que Lenz dans l'histoire du bridge. Ha! Ha!

La main:

Lenz (Nord)
♠ V 6 4 2
♡ V 10 5
◇ A 10 7
♣ 5 4 3

Culbertson (Ouest) ♠ R D 10 9 7 ♡ R 3 ◇ V 4 ♣ A V 8 6

Mme Culbertson (Est—Donneur) ♠ A 9 5 3 ♡ A D 9 7 ◇ 9 6 2 ♣ 7 2

Jacoby (Sud)
♠ Aucun
♡ 8 6 4 2
◇ R D 8 5 3
♣ R D 10 9

Les enchères:
Est, un coeur; Sud, deux carreaux; Ouest, deux piques; Nord, passe.
Est, trois piques; Tout le monde passe.

Trois piques étaient suffisants pour faire la manche, car Culbertson avait un score précédent. Quatre furent faits.

Le jeu:

	Lenz	Mme Culbertson	Jacoby	Culbertson
1	xA◇	2◇	8◇	4◇
2	10◇	6◇	xD◇	V◇
3	7◇	9◇	R◇	x10♠
4	2♠	3♣	5◇	xR♠
5	4♠	5♠	3◇	x7♠
6	5♡	7♡	2♡	xR♡
7	V♡	xD♡	4♡	3♡
8	10♡	xA♡	8♡	8♣
9	4♣	2♣	D♣	xA♣
10	6♠	x9♠	10♣	8♠

La balance des levées fut concédée.
(x—Carte gagnante).

A gauche, M. J. LEBLANC, et à droite, M. A. THERRIEN, qui ont été réélus respectivement président et secrétaire-archiviste de l'Association des Citoyens du quartier Crémazie.

DECES A ORMSTOWN DE Mme J. A. BAZIN

Elle était la mère du docteur A.-T. Bazin, de l'hôpital Général de Montréal.

ORMSTOWN, 29. (Spécial à la "Patrie"). — Mme J.-A. Bazin, épouse du docteur James-A. Bazin décédé, et mère du docteur A.-T. Bazin, doyen des médecins de l'hôpital Général de Montréal, est décédée hier, à Ormstown, à l'âge de 92 ans. Elle demeurait dans notre paroisse avec ses deux filles, depuis 1925.

Elle laisse dans le deuil: un fils le docteur A.-T. Bazin, de Montréal, deux filles, Mlle Mary et Mlle Lydia Bazin, d'Ormstown.

Les funérailles auront lieu mercredi à une heure et l'inhumation lieu fera au cimetière Mont-Royal.

MAGASINS E-M STORES

Voyez notre Page d'Annonce dans l'Edition de La Patrie d'Aujourd'hui

Ces spéciaux seront en force demain dans tous nos magasins de l'île de Montréal.

En encourageant l'épicier E-M, vous sauvegardez pour plus tard, le commerce régulier d'épicerie pour vos enfants.

Le CAFE MODERNE est daté, il est livré à l'épicier E.M. frais rôti, frais moulu, achetez-le sans crainte, il ne contient pas d'huile rancie.

CHEZ EATON

Bas prix record! Le petit géant des radios 1932

ECHOPHONE

en une offre sensationnelle mercredi

$35

Complet avec 4 lampes et installé à votre antenne et à la prise de courant la plus proche. Service et remplacement des lampes durant 60 jours sans frais supplémentaires

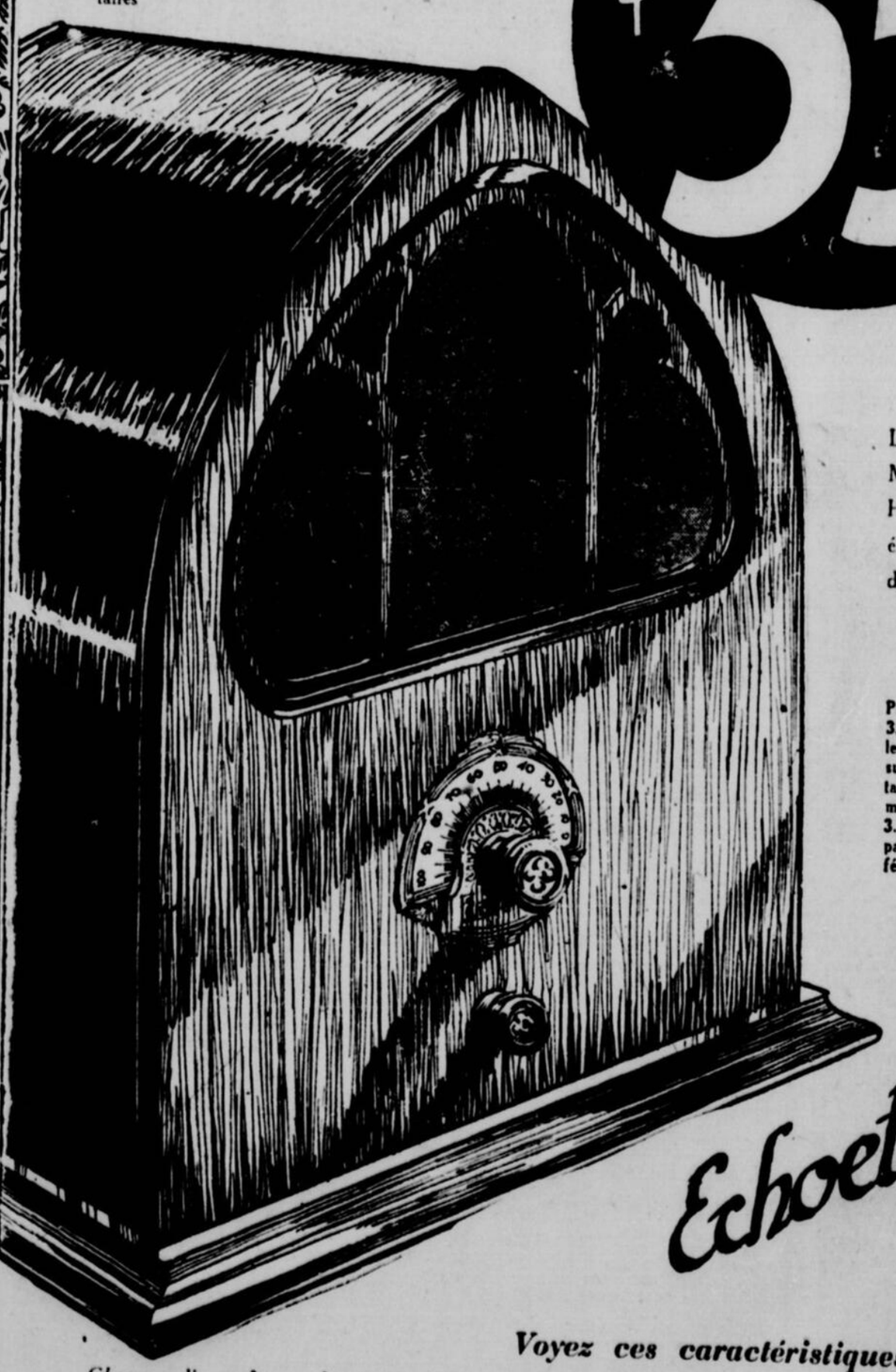

Lampes Multi-Mu et Pentode Haut-parleur électro-dynamique.

Payables par Paiements Différés 3.50 au comptant, le solde, plus un supplément équitable, en 10 versements mensuels de 3.37. Prix total par Paiements Différés 37.21.

Echoette

Voyez ces caractéristiques

4 lampes comprenant une Pentode et Multi-Mu. Cadran des postes entièrement visible. Haut-parleur Utah électro-dynaymique.

Cabinet de style Coionial en noyer — 13" de hauteur, 6½" de profondeur et pesant environ 15 livres.

Chaque radio vendu avec la GARANTIE EATON "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

PETIT COMME UN NAIN PUISSANT COMME UN GÉANT

Cet étonnant petit radio s'est déjà attiré des centaines d'amis et à prix beaucoup plus élevés. Ces amis vous diront que l'Echoette capte plusieurs postes américains que vous penseriez entendre seulement avec un radio de dimensions ordinaires. Venez mercredi — soyez prêt à entendre et à voir le radio le plus remarquable qui soit à ce prix et même à plus.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Salon des Radios, au cinquième, rue Université

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL